TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 9980 — 36 PAGES — MERCREDI 2 MARS 1977

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 14 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 9

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Les résidents américains sont autorisés à quitter l'Ouganda

LIRE PAGE 2

L'EUROPE EN CRISE

Un entretien avec M. Andreotti

« Je ne crois ni à l'épreuve de force ni au compromis historique »

Dans quelques semaines, les dirigeants du monde occidental se réuniront à Londres pour faire le point de la situation internationale, notamment sur le plan économique, telle qu'elle se présente après l'installation de M. Carter à la Maison Blanche. A cette occasion le Monde *a demandé aux chefs de gouvernement des principaux pays de l'Europe des Neuf de préciser leurs vues sur les perspectives mondiales et nationales.*

Les interviews que nous publierons de semaine en semaine contiennent des questions communes à toutes les personnalités interrogées et d'autres qui concernent plus spécifiquement les problèmes intérieurs du pays intéressé.

Au lendemain des incidents de l'université de Rome, et alors que les experts du F.M.I. discutent avec le gouvernement italien de l'ouverture d'un crédit d'un demi-milliard de dollars, c'est d'abord à M. Giulio Andreotti que nous donnons la parole.

Rome. — *Le palais Chigi, face à la colonne de Marc Aurèle, à deux pas du Parlement de Monteritorio, a longtemps abrité le ministère des affaires étrangères. Il est devenu aujourd'hui le Matignon italien. C'est là que dans un bureau tendu de moire bleue, au plafond vertigineux, nous a reçu M. Giulio Andreotti, président d'un gouvernement aussi minoritaire que monocolore, qui se maintient à flot depuis juillet dernier grâce à la fois à l'habileté manœuvrière de son chef et à l'abstention communiste. Avec ses cheveux noirs, ses lunettes à monture noire, ses vêtements sombres, sa tête enfoncée dans les épaules, son allure modeste, M. Andreotti a un peu l'air en deuil. Mais le regard volontiers amusé et le petit sourire en coin révèlent un homme fort satisfait d'occuper la place où il se trouve, et parfaitement convaincu de la justesse de sa politique.*

« L'administration Carter est maintenant bien en place. Qu'en attendez-vous pour la construction de l'Europe, le développement des relations euro-américaines et les rapports Est-Ouest ?

— Je pense que l'administration Carter est convaincue de l'importance d'une Europe unie et de la communauté de nos intérêts et des valeurs que nous entendons défendre.

Propos recueillis par
ANDRÉ FONTAINE
et ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 3.)

Rendez-vous communiste à Madrid

Sauf imprévu de dernière minute, MM. Marchais et Berlinguer sont attendus le mercredi 2 mars à Madrid par M. Carrillo. Pour la première fois, les secrétaires généraux des partis communistes italien, espagnol et français doivent, pendant quarante-huit heures, et à huis clos, confronter leurs thèses, en principe voisines, sur la définition et l'application d'une voie démocratique vers le socialisme. Mais cette rencontre, qui a été préparée avec sérieux et dans la plus grande discrétion, doit être aussi une manifestation de soutien au parti communiste d'Espagne.

Le rendez-vous madrilène est une suite logique des précédentes rencontres bilatérales : « sommet » italo-espagnol de Livourne en juillet 1975 ; « sommet » franco-italien de Rome en novembre de la même année ; meeting Berlinguer-Marchais à Paris en juin 1976 ; conférence italo-espagnole à Rome en septembre 1976, qui avait donné pour la première fois l'occasion au P.C.E. de présenter son état-major au grand jour.

Les dirigeants des trois principaux partis communistes de l'Europe occidentale ont multiplié depuis près de deux ans des prises de position « libérales ». Ils se sont engagés à la construction d'un socialisme dans la liberté, respectant la règle de l'alternance au pouvoir et refusant les oukases éventuel d'un Etat-guide du camp socialiste. Ils ont aussi, et de plus en plus nettement, critiqué les *restrictions* aux libertés en Union soviétique. Dans ce domaine, c'est le P.C.E. qui est allé le plus loin.

Cette « ligne », adoptée par les trois formations à la suite d'expériences très différentes et avec un style particulier, a été qualifiée, par commodité, d'« eurocommunisme ». M. Berlinguer a, au moins une *fois*, repris à son *compte cette formule* journalistique, mais les autres dirigeants répugnent à l'employer, car ils la jugent « limitative » et « ambiguë » dans la mesure où ils revendiquent le droit à une voie « nationale ». Leurs proclamations d'attachement aux libertés fondamentales sont d'ailleurs approuvées par d'autres partis communistes plus modestes, ceux de Grande-Bretagne, de Suède, de Belgique, sans parler du parti grec « de l'intérieur » et du P.C. japonais.

Il reste qu'une mise à jour s'impose et que le rendez-vous de Madrid pourrait en offrir l'occasion. Le P.C.I., installé dans les « sphères du pouvoir », s'interroge sur le bien-fondé d'une stratégie qui l'a conduit à soutenir le gouvernement et risque de lui faire perdre en conséquence une partie de son appui populaire. Le P.C.F. se pose aussi, à la veille des élections législatives de 1978, la même question : faut-il « gérer la crise du capitalisme » ?

Les dirigeants du P.C.E., qui doivent soumettre jeudi leur demande de légalisation à la Cour suprême, ne pourront pas, comme ils le souhaitaient, organiser un meeting public à l'occasion de la venue de MM. Marchais et Berlinguer. Ils ne pourront pas davantage donner une conférence de presse, le gouverneur civil de Madrid ayant refusé l'autorisation. M. Carrillo n'aspire pas, comme ses deux autres collègues, à participer au pouvoir. Après quarante ans d'une clandestinité totale, le P.C.E. se satisferait de pouvoir faire campagne librement pour conquérir le faible pourcentage de voix (de 5 à 10 %) que les sondages lui attribuent.

Quelle que soit l'ampleur de la relance donnée à Madrid au mouvement « eurocommuniste », suivi avec le plus grand intérêt dans les capitales occidentales et avec inquiétude à Moscou, la rencontre en terre espagnole de MM. Marchais, Berlinguer et Carrillo est un événement spectaculaire et symbolique.

M. Raymond Barre souhaite éviter le chômage plutôt qu'en réparer les effets

Dans une longue interview à l'agence France-Presse (lire page 31) publiée le 1er mars, M. Raymond Barre fait le point de la situation de l'emploi en France. Le premier ministre n'annonce pas de mesures nouvelles mais précise ses orientations, notamment sur l'indemnisation du chômage, la mobilité de l'emploi et la nécessité d'une relance diversifiée non globale. Le chef du gouvernement déclare : « La vraie politique de l'emploi consiste à éviter le chômage et non à en réparer les effets. »

L'évolution de la situation économique et sociale a conduit un certain nombre d'organisations professionnelles françaises — autres que les syndicats ouvriers et le patronat — à se rapprocher. MM. Debatisse, président de la Fédération des exploitants agricoles ; Gingembre, président de la Confédération des P.M.E. ; Combe, président de l'Assemblée permanente des chambres de métiers ; Charpentié, président de la C.G.C., et Monnier, président de la Confédération des syndicats médicaux français, ont annoncé, ce 1er mars, la naissance officielle des GIR (groupements Initiative et Responsabilité).

Le réveil des classes moyennes ?

Avant la révolution, on les nommait « *Tiers Etat* », au dix-neuvième siècle « *bourgeoisie* », ou encore, comme Balzac, « *la grande armée des épiciers* ». Que sont aujourd'hui les « classes moyennes » ?

Le terme est flou ; il ne peut se définir que par défaut : est membre des classes moyennes qui n'appartient ni à la classe ouvrière ni à la classe « dirigeante » (*chefs de grandes entreprises*, hauts fonctionnaires...). Le « reste » forme un ensemble de quelque huit millions de ménages groupant cinq catégories professionnelles : les chefs d'entreprises petites et moyennes de l'industrie ou du commerce (1,2 million de personnes), les exploitants agricoles (1,2 million), les cadres (4,25 millions), les artisans (750 000) et les membres des professions libérales (290 000). Si les effectifs globaux de cet ensemble n'ont guère varié depuis vingt-cinq ans, leur poids relatif a légèrement diminué (en 1976 les classes moyennes ne représentent plus que 38,7 % de la population active française, contre 41,8 % en 1954). *Il* reste cependant considérable.

ALAIN GIRAUDO.
VERONIQUE MAURUS.

(Lire la suite page 34.)

Les Neuf divisés sur la vente de beurre à l'U.R.S.S.

La vente de 10 000 tonnes de beurre européen à l'U.R.S.S. (quantité qui pourrait être portée à 50 000 tonnes), au tiers seulement de leur valeur, divise profondément les Neuf.

Les milieux bruxellois se sont émus des pressions du ministre de l'agriculture britannique, M. John Silkin, sur le président de la Commission européenne, M. Roy Jenkins, pour que les aides européennes à l'exportation soient suspendues (le projet de vente, mis au point par la société française de négoce Interagra, prévoit une subvention importante de la C.E.E. (le Monde *daté 26 et 27-28 février).*

Le collège européen est fort embarrassé : ou bien il rétablit d'ici mercredi soir les subventions à leur niveau antérieur (cent cinquante-neuf unités de compte par quintal) et il désapprouve la suspension décidée par M. Jenkins, ou bien il les diminue et il se désavoue lui-même puisqu'il avait augmenté ces subventions de 10 % le 5 février dernier, rendant possible l'opération avec l'Union soviétique.

(Lire page 34.)

LA POLOGNE APRÈS L'ÉPREUVE

M. de Guiringaud fera une visite officielle en Pologne du mercredi 2 au vendredi 4 mars.

Attendu mercredi à 19 heures à Varsovie, le ministre français des affaires étrangères aura un entretien avec son collègue polonais, M. Emile Wojtaszek, qui le recevra à dîner. Jeudi matin, après une visite de la ville et le dépôt d'une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu, M. de Guiringaud sera reçu par M. Gierek, premier secrétaire du parti ouvrier unifié polonais (communiste), et par M. Jablonski, président du Conseil d'Etat (qui fait fonction de président de la République).

Il donnera une conférence de presse et offrira un dîner en l'honneur de M. Wojtaszek. Le ministre regagnera Paris vendredi matin.

I. — Le pardon de M. Gierek

De notre envoyé spécial
MANUEL LUCBERT

Varsovie. — M. Gierek va-t-il une fois encore gagner la partie ? Sauver l'auréole d'homme sachant *parler* au peuple *qu'il avait* acquise lors de son arrivée au pouvoir en décembre 1970 au lendemain des émeutes de Gdansk et de Gdynia ? Les années passant l'ancien mineur silésien, avait, par un processus sans doute inévitable, perdu insensiblement le contact avec les masses. Ses collègues du bureau politique n'appréciaient guère son style direct, en contradiction trop flagrante avec les méthodes habituelles des gouvernements communistes. Et puisque M. Gierek n'avait pas pu ou pas voulu tenir ses promesses de démocratisation, notamment en matière syndicale, et n'en avait pas de nouvelles à *formuler*, à *quoi bon continuer* à faire comme si...

Cette situation, aggravée encore par l'explosion qui suivit en juin l'annonce d'augmentation de prix, commençait à rappeler étrangement l'état de dégradation qui avait caractérisé les dernières années de l'ère Gomulka. Depuis le début du mois de février, cependant, le climat s'est modifié. Non pas radicalement, mais très sensiblement. Après sept mois de crise politique et sociale de plus en plus manifeste — on prononçait déjà dans les cafés de Varsovie les noms des candidats à la succession —, M. Gierek a pris le taureau par les cornes. Le 3 février dernier, devant les ouvriers de l'usine de tracteurs Ursus, aux environs de Varsovie, où s'étaient déroulés le 25 juin des incidents *sérieux*, le *premier secrétaire du* Parti *ouvrier* unifié (POUP) a annoncé le pardon pour la plupart des fauteurs de troubles.

Ce n'est pas l'amnistie en bonne et due forme telle que le réclamaient l'épiscopat et le comité de défense des travailleurs. *Mais cette grâce*, même si elle est limitée à *« ceux qui montreront leur repentir et promettront de ne pas récidiver »*, exprime le désir du pouvoir et avant tout de M. Gierek en personne de tirer un trait sur cet « épisode » selon la formule du premier secrétaire.

Pourquoi avoir attendu si longtemps pour prendre une mesure que la raison dictait dès la fin de l'année dernière, étant donnée l'ampleur du mécontentement dans le pays ? Divers signes indiquent qu'un *débat* a divisé la direction du parti à ce sujet pendant plusieurs mois et qu'il n'a été réglé qu'au début de *décembre, lors du cinquième* plénum du comité central, au cours duquel ont été décidées des changements de personnes.

(Lire la suite page 4.)

Camouflage ou dérapage ?

par ANDRÉ BOULLOCHE (*)

Le 23 février, le gouvernement annonçait que le budget de 1977 présentait un déficit de 10 milliards de francs. La nouvelle pouvait surprendre, en particulier les parlementaires qui avaient participé à un débat au cours duquel le gouvernement avait insisté sur l'objectif prioritaire que constituait pour lui l'équilibre du budget.

Comme je lui demandais s'il n'y *avait pas quelque camouflage* dans sa loi de finances, le premier ministre s'en était vertueusement indigné, répondant par ces mots qui valent d'être *rapportés intégralement* : « Je lui demande de me faire le crédit de croire que, s'il y avait eu volonté de camouflage de ma part, j'aurais certainement été moins maladroit qu'il ne l'a laissé entendre. Quand on camoufle, on prend ses précautions. »

Ce beau démenti paraît quelque peu dérisoire aujourd'hui. En effet, avec tout le sérieux qu'il tient à mettre dans son personnage, le premier ministre, après avoir affirmé que son budget ne comportait pas de déficit potentiel, enchaînait : « Le chiffre cumulé que M. Boulloche a cité — de 70 à 80 milliards pour 1975, 1976 et 1977 — ne rend pas compte de la réalité. »

Cependant, le cumul des déficits maintenant officiellement admis — 37,8 milliards pour 1975, 23,5 pour 1976 et 10 pour 1977 — aboutit bel et bien à un chiffre supérieur à 71 milliards.

On aurait été en droit d'attendre *plus de rigueur ou plus de connaissance* de l'état *réel* des finances publiques — peut-être les deux — de la part du premier ministre.

Ainsi, alors que ce budget pour 1977 devait, sauf circonstances adverses, être exécuté en équilibre, c'est dès le milieu de février, donc tout au début de l'exercice, que l'on renonce à cette caractéristique essentielle.

(Lire la suite page 34.)

(*) *Député du Doubs, P.S.*

PREMIÈRE PIÈCE DE MARLOWE

« Tamerlan » passe la Manche

L'an 1587 : double première. La représentation londonienne du « Tamerlan » de l'auteur prodige Christopher Marlowe, âgé de vingt-trois ans, est un triomphe. C'est sa première pièce écrite et jouée, et elle constitue l'acte de naissance du théâtre anglais moderne, du théâtre occidental peut-être aussi. Cette énorme épopée théâtrale, illustrant l'ascension en puissance et en barbarie de Timour le Grand, Tamberlaine, Tamerlan pour pour nous autres, est représentée dans l'enceinte d'un théâtre et non plus dans une cour d'auberge comme c'était l'usage aux débuts de l'ère élisabéthaine.

Avec cet événement, grand repère dans la mémoire britannique, fiché au cœur du siècle d'or qui nourrit Shakespeare, contemporain de Marlowe, et John Donne, le plus grand, de huit ans leur cadet, Marlowe le rebelle, l'érudit, l'agent secret, bretteur, frondeur, blasphémateur, connaît un succès à la mesure de son héros, berger scythe devenu monarque tout-puissant par ses tyrannies. Six ans après, Christopher Marlowe meurt au cours d'une rixe obscure dans une auberge, l'œil crevé par le stylet d'un agent double ; il meurt, comme le Tamerlan de sa pièce, en exécrant Dieu. Entre temps, il a donné à la littérature et à la scène : « Faust », « le Juif de Malte », « Edouard II », « Didon, reine de Carthage » et « le Massacre de Paris », que lui a inspiré son effroi devant la Saint-Barthélemy.

Epoque trouble, où la passion *littéraire*, l'*invention* — *baroques emblèmes*, poèmes métaphysiques et amoureux, — côtoient la violence et le fanatisme, où la vie, *à tout instant*, peut être interrompue brutalement. Cette insécurité et cette révolte devant la destinée et la providence, cette *conquête nécessaire de son destin* par l'homme rebelle, Marlowe les a dites vigoureusement dans son « Doctor Faustus », où la magie, *transmutations*, répètent le geste prométhéen de l'humanisme renaissant.

JEAN-MARIE BENOIST.

(Lire la suite page 14.)

AU JOUR LE JOUR

Astrologie

La nouvelle fonction de Jean-Jacques Servan-Schreiber dépasse largement celle qu'il occupa naguère, pendant treize jours, dans le gouvernement Chirac.

Etre ministre des réformes, cela consistait à signaler les réformes qu'il fallait faire, à constater qu'on ne les faisait pas et à regretter qu'on ne les ait pas faites. Lourde mission qui représentait beaucoup de travail. Mais ce n'est rien à côté de ce qui est maintenant demandé à celui que M. Giscard d'Estaing considère sans doute comme le meilleur astrologue de France.

Car il s'agit maintenant de prévoir les réformes. En somme, le gouvernement n'a pas d'idées, mais il a J.-J.S.S.

ROBERT ESCARPIT.

DIPLOMATIE

LA VISITE DE M. JENKINS

Le ministre français des affaires étrangères appelle la Commission à la fermeté

M. Jenkins, nouveau président de la Commission européenne, a terminé ce mardi 1er mars sa visite à Paris pour des entretiens avec MM. Lecanuet, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, et Bonnet, ministre de l'agriculture. Lundi, M. Jenkins a été reçu par le président de la République et par M. Barre, qui a offert un déjeuner en son honneur, avant de s'entretenir avec MM. de Guiringaud (affaires étrangères), Durafour (délégué auprès du premier ministre) et d'Ornano (industrie).

M. Jenkins s'est dit *« très satisfait »* de cette visite traditionnelle destinée à établir un premier contact entre le nouveau président et les gouvernements de la Communauté. Avec MM. Giscard d'Estaing et Barre, M. Jenkins s'est notamment entretenu d'une éventuelle relance de l'Union économique et monétaire et s'est informé des intentions franco-allemandes à cet égard. Au cours du déjeuner, M. Barre a réaffirmé que la France n'avait pas l'intention de demander un assouplissement des règles du « serpent » monétaire européen.

Avec M. de Guiringaud, la conversation a porté sur les questions politiques, entre autres l'élargissement de la Communauté. Le gouvernement français et la Commission semblent tout à fait d'accord pour imposer aux candidats un strict respect des règles communautaires.

Recevant M. Jenkins à dîner, le ministre des affaires étrangères a déclaré : *« Mal remise du choc de la crise énergétique, et des conséquences d'une crise économique mondiale anormalement longue, l'Europe voit s'accumuler les menaces. Celles qui pèsent sur l'acquis communautaire d'abord (...) mais aussi les menaces, plus graves peut-être, qui pèsent sur son développement. Or, nous savons que la Communauté ne pourra préserver son acquis qu'en se renforçant. Elle doit reprendre le chemin de l' « approfondissement », (...) et reprendre, surtout, la voie qui conduit à la convergence progressive des politiques économiques et doit permettre la reprise de la marche vers l'union économique et monétaire. Dans toutes ces tâches, la Commission (...) doit être (...) l'imagination et la conscience de la Communauté. »*

La Commission, a poursuivi M. de Guiringaud, a la *« redoutable responsabilité »* d'être *« gardienne des traités »*. Il lui appartient de rappeler *« chaque fois que c'est nécessaire, sans faiblesse et sans parti pris, la valeur des disciplines que nous avons librement acceptées »*. Elle a aussi la *« responsabilité redoutable »* de faire preuve d'imagination *« sans timidité »*. Observant que, *« au cours des années passées »*, l'Europe a *« peut-être souffert de l'incapacité des institutions à exprimer sa voix »*, le ministre a assuré la Commission de l'appui de la France pour agir *« avec résolution »*.

Une déclaration de principe sur le «serpent»

Le premier point à retenir des déclarations de M. Barre au sujet de la politique monétaire de la France est que l'objectif de faire participer à nouveau le franc au « serpent » européen n'a pas été abandonné. Le second est que, comme on pouvait s'en douter, aucun engagement n'a été pris quant à la date du retour. Le premier ministre s'est contenté de dire que la France rejoindrait l'accord monétaire européen dès qu'elle le pourrait mais pas avant que son plan de redressement n'ait porté ses fruits. Déterminer le point à partir duquel un plan atteint les résultats qu'on en attend laisse une grande marge d'appréciation.

On peut du reste concevoir que, pendant une période de temps indéfinie, le franc se comporte pratiquement comme une devise faisant partie du « serpent », sans y être officiellement rattaché. Tel avait été le cas il y a maintenant un peu moins de deux ans. Le franc, on s'en souvient, avait une première fois quitté le « serpent » le 21 janvier 1974. Après une première phase de flottement en baisse et de fluctuations « erratiques », on avait vu la tenue du franc s'assagir progressivement. Son retour « de facto » dans le bloc monétaire européen était consacré le 16 mai 1975 sur la base des anciennes parités. Cela signifiait qu'à partir de cette date les variations de cours constatées à Paris sur les devises associées (deutschemarks, franc belgo-luxembourgeois, florin néerlandais, couronnes scandinaves) allaient être contenues à l'intérieur d'une certaine bande relativement étroite (écart minimum de 2,25 %). Le 10 juillet de la même année intervenait la décision officielle. Huit mois plus tard, le dimanche 14 mars au soir, M. Jean-Pierre Fourcade, alors ministre de l'économie et des finances devait annoncer que la France — pour la seconde fois donc — « suspendait » sa participation à l'accord monétaire européen.

M. Barre a encore affirmé, à l'occasion de son déjeuner avec M. Jenkins, que la France n'avait nullement l'intention de demander : un assouplissement des règles régissant cet accord. Au mois de mai 1975, M. Fourcade avait déclaré que la France « ne posait pas de conditions » à la rentrée du franc dans le « serpent » ; mais il n'en avait pas moins essayé — en vain — d'obtenir un certain nombre d'aménagements sur des problèmes qualifiés de « techniques » mais parfois importants (par exemple la fixation d'un « niveau communautaire » pour le dollar, et des dispositions plus favorables aux pays débiteurs). M. Fourcade avait, à cet effet, remis un mémorandum à ses partenaires.

La nouvelle ligne suivie à Paris n'est qu'en apparence plus rigide. En 1975 avaient été restaurées les parités en vigueur en 1974, comportant notamment un taux officiel (« taux central ») de 1,72502 franc pour 1 DM. Nul doute qu'un éventuel retour du franc dans le « serpent » s'effectuerait à un niveau de change nettement plus bas pour le franc, proche des cours qui seront constatés effectivement sur le marché à ce moment-là (rappelons que le cours actuel de la devise allemande oscille entre 2,08 et 2,10 francs). — P. F.

PROCHE-ORIENT

M. de Guiringaud : les pays arabes admettent maintenant l'existence d'un État israélien

« Il y a des chances non négligeables pour des progrès vers la paix en 1977 au Proche-Orient », a déclaré M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, lundi 28 février, devant la presse anglo-américaine de Paris. *« Dans les quatre pays que j'ai visités* (Liban, Syrie, Jordanie, Egypte), a déclaré le ministre, *j'ai trouvé un réel désir de paix chez tous les dirigeants que j'ai rencontrés. Chez tous, j'ai trouvé un progrès incontestable vers le réalisme. (...) Ce conflit a vingt-cinq ans d'ancienneté. Il est né d'une décision des Nations unies divisant la Palestine et créant un Etat d'Israël. Cette décision a été refusée par les Arabes. (...) Dans les quatre pays on admet maintenant l'existence d'un Etat israélien. C'est un progrès considérable et c'est du réalisme.*

» En ce qui concerne les Palestiniens, tous les dirigeants arabes que j'ai vus relèvent qu'il faut qu'ils participent à la négociation puisque son issue aura une influence décisive sur leur sort et sur leur avenir. (...) Ce que les Palestiniens veulent maintenant, c'est la reconnaissance de leurs droits. (...) En général, ils veulent qu'une entité palestinienne, et tout d'abord sur les territoires évacués par Israël, soit créée. Cette entité, presque tous mes interlocuteurs admettent qu'elle devra avoir des liens étroits avec la Jordanie. Sur le détail, personne ne s'est prononcé de façon formelle. »

Voici les autres sujets traités par M. de Guiringaud :

● DROITS DE L'HOMME. — *« Il est prévu que les résultats obtenus sur chacun des chapitres des accords d'Helsinki seront passés en revue lors de la conférence de Belgrade. C'est dans ce cadre que nous avons l'intention de procéder à cet examen, et en particulier (...) de parler des droits de l'homme. Nous le ferons avec objectivité, sans esprit de polémique, mais avec la volonté de faire très sérieusement le bilan (...). Un cadre est donc tout préparé (...). Intervenir auparavant sur des cas particuliers, par des voies qui ne sont pas des voies gouvernementales, peut apparaître comme de l'ingérence (...). Quand il s'agit de respecter les droits de l'homme et d'assurer une plus grande liberté, il n'est pas certain que des démonstrations ostentatoires soient le meilleur moyen. Il est possible qu'elles conduisent à un raidissement qui, au contraire, restreindrait les droits de l'homme. C'est une question difficile, sur laquelle les gouvernements sont obligés de faire preuve de jugement et de tenir compte des circonstances. »*

● L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE. — Cette agence, créée par M. Kissinger en 1974, *« n'a rien fait*, a déclaré le ministre, *et nous n'avons jamais regretté de ne pas y participer »*.

● DJIBOUTI. — Le ministre rappelle que le gouvernement est décidé à réaliser le processus d'indépendance pour Djibouti « grosso modo *avant l'été »*. Il ajoute : *« Le gouvernement est prêt à entrer dans des accords de coopération, y compris des accords d'assistance technique militaire avec le gouvernement de Djibouti après son accession à l'indépendance. Le gouvernement français ne désire pas imposer sa présence. Il répondra aux demandes qui lui seront adressées. »*

Iran

● TROIS IRANIENS QUALIFIES DE « TERRORISTES » ont été tués, dimanche 27 février à Téhéran, au cours de deux accrochages, a-t-on annoncé lundi de source officielle. Ces trois personnes ont, selon cette source, été tuées après avoir ouvert le feu sur les forces de l'ordre qui avaient cerné leurs retraites, dans le sud de la capitale. — *(A.F.P.)*

La préparation de la conférence de Genève

Les divergences sur la participation de l'O.L.P. ne peuvent être surmontées par des artifices de procédure ESTIME M. WALDHEIM

De notre correspondant

New-York. — De retour de Washington, où il a été reçu par le président Carter et M. Vance, M. Waldheim a remis, lundi 28 février, au Conseil de sécurité, son rapport concernant la conférence de la paix sur le Proche-Orient.

Le secrétaire général des Nations unies constate *« que pour l'instant le sdivergences de vue entre les parties sur la participation de l'O.L.P. sont trop fondamentales pour qu'elles puissent être surmontées par des artifices de procédure »*. Mais il s'empresse d'ajouter : *« Toutes les parties intéressées ont reconnu qu'il était d'une importance capitale de ne pas briser l'élan amorcé vers la reprise des négociations, et de ne pas briser l'élan amorcé vers la reprise des négociations, et de faire en sorte que les efforts se poursuivent à cette fin sans aucune hiatus. »*

De ses entretiens avec M. Vance, M. Waldheim retient que *« les Etats-Unis ont constaté un consensus selon lequel toutes le parties intéressées devraient s'attacher à réunir à nouveau la conférence de Genève durant le second semestre de 1977. »* Il écrit en conclusion : *« De toute évidence, l'attitude de l'O.L.P. envers Israël telle qu'elle se reflète dans la Charte nationale palestinienne, l'attitude d'Israël à l'égard de l'O.L.P., ainsi que la nature et le contexte de l'entité palestinienne dans le cadre d'un règlement futur, sont au nombre des éléments-clés à propos desquels des changements d'attitude pèseraient sensiblement sur les chances de succès de la conférence. Sans de tels changements d'attitude fondamentaux, il sera difficile de faire progresser la solution du problème du Proche-Orient. »* — L. W.

Libye

Les délégués du congrès de Sebha sont invités à proclamer le «pouvoir du peuple»

De notre envoyé spécial

Sebha. — *« Le peuple de Libye s'est retiré dans le désert pour se faire remettre les clés du pouvoir »* : c'est, dans l'esprit du colonel Kadhafi, le sens qu'il convient de donner à l' *« événement historique »* que vit aujourd'hui son pays.

« Si l'on a coutume de voir les peuples lutter pour arracher le pouvoir, en Libye c'est le pouvoir qui insiste avec détermination pour céder son autorité aux masses populaires. » C'est par ce paradoxe que le commandant Jalloud, premier ministre, a inauguré, le lundi 28 février, les travaux du congrès général du peuple, réuni en session extraordinaire à Sebha, oasis située à 600 kilomètres au sud de Tripoli, au cœur du désert du Fezzan.

Du haut de la vieille forteresse turque, que les troupes du général Leclerc ont occupée durant la seconde guerre mondiale, un nouveau mirage apparaît : une ville moderne est en train de surgir des sables. L'ancien village de bédouins abrite maintenant près de vingt mille habitants dans l'alignement soigné des immeubles de béton, et ce n'est qu'une étape, car une forêt de grues entoure à présent la palmeraie. Sebha est l'un des symboles des progrès rapides de la Libye. C'est aussi en ce lieu qu'un jeune Bédouin nommé Mouammar Kadhafi a grandi et que, en 1956, au sortir de l'école, il descendait dans la rue pour manifester son soutien à Nasser.

Le congrès réuni à Sebha a pour but de proclamer officiellement *« l'instauration du pouvoir du peuple »*.

Alors que, depuis 1969, le pouvoir était confié, provisoirement, au conseil militaire présidé par le colonel Kadhafi, ce dernier avait, dans un discours prononcé en avril 1973, invité le peuple libyen à le conquérir. Il déclenchait ainsi une révolution culturelle qui devait se traduire dans tout le pays par la création de comités populaires de base au sein des municipalités, des entreprises et des universités.

Il devait consigner les principaux éléments de sa doctrine dans un petite Livre vert, dans lequel il qualifia, non sans naïveté, son projet de *« troisième théorie universelle »* destinée à supplanter le capitalisme et le communisme *« défaillants »*.

Les neuf cents délégués des congrès ou comités populaires, des syndicats (formés par corporations) ont présenté à Sebha les observations faites depuis des mois par leurs mandants sur le projet d' *« instauration du pouvoir du peuple »*. Le nouveau texte constitutionnel prévoit la suppression du conseil de commandement de la révolution et du conseil des ministres. Pour le moment, le changement ne devrait pas être aussi radical qu'on pourrait le penser, car le congrès général du peuple désignera un président qui, selon le vœu des congressistes, ne devrait être autre que le *« frère colonel »*. Le congrès sera, d'autre part, assisté d'un secrétariat général dont les attributions seront pratiquement celles d'un gouvernement.

Pour donner plus de relief à ces assises, le colonel Kadhafi a invité à Sebha un illustre aîné : M. Fidel Castro. Cette visite annoncée seulement à la fin de la première séance du congrès, était attendue impatiemment par les dirigeants libyens dans la *journée du 1er mars*.

FRANCIS CORNU.

AFRIQUE

Dans un camp: aux confins mauritaniens

Le Polisario a célébré le premier anniversaire de la proclamation de la République sahraouie

De notre envoyé spécial

Tindouf. — Le premier anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) a été fêté dimanche 27 février dans un camp installé pour la circonstance à plus de deux heures de route de Tindouf, aux confins mauritaniens. Une cinquantaine de délégations « amies » étaient présentes à la tribune officielle pavoisée aux couleurs de la jeune République, parmi lesquelles celles de l'Algérie, du Bénin, de Madagascar, de la Corée du Nord, du Vietnam, de la Libye et de la Guinée-Bissau. Le P.C.F. et le P.S.U. étaient représentés respectivement par MM. Jacques de Bonis, correspondant de *l'Humanité* à Budapest, et Victor Leduc, secrétaire national, la Fédération internationale des droits de l'homme par son secrétaire, Me Daniel Payot. Plusieurs délégations espagnoles avaient également fait le voyage pour apporter leur soutien au Front Polisario.

Une dizaine de milliers de réfugiés sahraouis, transportés la veille sur les lieux, ont ouvert les festivités par une marche haute en couleurs : « you-you » d'allégresse des femmes et chants patriotiques des hommes entrecoupés par le mot d'ordre du 3e congrès du *Front Polisario* : *« Ni paix ni stabilité sans l'indépendance totale. »* La cérémonie a débuté par la levée des couleurs face à la tribune où avaient pris place les membres du gouvernement et du commandement de la révolution, autour de M. Mohammed Abdelaziz, secrétaire général du Front Polisario.

Celui-ci présida ensuite au défilé d'un détachement de l'armée populaire de libération sahraouie. Une cinquantaine de landrovers et une vingtaine de camions lourds (G.M.C., Berliet, Mercedes) récupérés sur l'« ennemi » évoluèrent devant la tribune, au milieu des applaudissements. Deux camions étaient chargés de prisonniers de guerre portant un dossard marqué « P.G. ». Dans un autre avait été hissé un canon à longue portée. Un détachement d'une centaine de soldats en treillis vert olive, armés essentiellement de fusils-mitrailleurs Kalachnikov et de fusils MAS-36, suivait dans un ordre impeccable.

Dans un long discours, le secrétaire général du Front Polisario, élu en août à la tête du mouvement, a rejeté de nouveau toute médiation ou négociation avec le Maroc ou la Mauritanie qui ne serait pas fondée sur la reconnaissance du droit à l'indépendance du peuple sahraoui. — H. Z.

A LOMÉ

La conférence des ministres de l'O.U.A décide d'accroître l'aide aux mouvements de libération

Lomé *(A.F.P., Reuter)*. — La vingt-huitième session du conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) s'est terminée lundi 28 février à Lomé après une semaine de travaux.

M. Kodjo, ministre togolais des affaires étrangères et président en exercice du conseil, a estimé dans son discours de clôture que *« l'Afrique unie »* avait prouvé qu'elle voulait *« rester maîtresse de son destin »*.

M. Kodjo a souligné que cette session, qui devait examiner les questions budgétaires et administratives, avait été en fait dominée par les problèmes politiques au premier rang desquels il a placé *« l'agression contre le Bénin »*.

En conclusion, il a affirmé que la session de Lomé avait été « une démonstration de fraternité en dépôt de quelques péripéties ».

Ces *« péripéties »* se sont notamment traduites par la décision du Maroc de suspendre sa participation aux travaux de l'O.U.A. en raison, d'une part, de la présence d'une délégation du Front POLISARIO — invitée par le gouvernement togolais — à la cérémonie d'ouverture ; d'autre part, d'un rapport du secrétaire général adjoint de l'O.U.A., M. Peter Onu, impliquant Rabat dans *« l'agression armée »* contre le Bénin.

« Faciliter l'accession de Djibouti à l'indépendance »

Au chapitre de la décolonisation, l'O.U.A. a décidé de *« faciliter l'accession de Djibouti à l'indépendance »* et, à cette fin, organise à la fin du mois de mars, à Accra (Ghana), une réunion de tous les mouvements de libération pour harmoniser leurs positions en vue de l'indépendance.

A propos du Zimbabwe (Rhodésie) les ministres ont cherché en vain à déterminer quel mouvement de libération recevra les subsides de l'O.U.A.

Ils ont entendu des orateurs de toutes les tendances nationalistes rhodésiennes et décidé de renvoyer la question à la conférence des chefs d'Etat.

Lors de l'examen du budget pour l'exercice 1977-1978, qui s'élèvera à un peu plus de 9 millions de dollars, les ministres ont estimé que la priorité en matière d'aide revient aux mouvements de libération. Au détriment même de la coopération économique et technique inter-africaine qualifiée de *« négative »* dans le rapport d'activité du secrétaire général.

Ouganda

LES RÉSIDENTS AMÉRICAINS SONT AUTORISÉS A QUITTER LE PAYS

Le maréchal Idi Amin a levé, le lundi 28 février, l'interdiction faite aux deux cent quarante résidents américains en Ouganda de quitter le pays avant d'avoir déféré à sa convocation. Il avait auparavant décidé d'ajourner à nouveau cet entretien, prévu pour le mercredi 2 mars. La radio ougandaise a assuré que les Américains pouvaient désormais « quitter le pays ou exercer leur activité à l'intérieur ou à l'extérieur *de l'Ouganda ». Toutefois, ils restent* invités à rédiger des rapports sur « leur façon de concevoir leur vie dans le pays et les problèmes qu'ils y rencontrent ».

Lundi, le président Amin, s'adressant à l'aéroport à des employés américains de la compagnie aérienne nationale, leur a déclaré : *« Les Ougandais sont vos frères, profitez bien de votre séjour parmi nous. »*

Le président Carter avait adressé samedi au chef de l'Etat ougandais un message personnel de remerciements. Ce texte avait été transmis par l'ambassade de R.F.A. à Kampala, qui y représente les intérêts américains.

● A MOSCOU, l'agence Tass a accusé lundi les Etats-Unis de « menacer l'Ouganda » et de « tenter d'intimider les régimes progressistes africains ». — (A. F. P., U. P. I., A. P.)

AMÉRIQUES

El Salvador

L'état de siège est proclamé pour un mois

San Salvador (A.F.P., Reuter). — La troupe a ouvert le feu, le lundi 28 février, dans la capitale du Salvador, sur les partisans du colonel Ernesto Claramount, qui, retranchés depuis plusieurs jours dans un jardin public du centre de la ville, contestaient les résultats de l'élection présidentielle du 20 juin. Il y a eu au moins cinq morts et une cinquantaine de blessés. Les autorités ont proclamé l'état de siège pour un mois. Cette mesure supprime les garanties constitutionnelles, restreignant, en particulier, les entrées et sorties des citoyens du pays. Elle permet au gouvernement de procéder à des expulsions, de restreindre la liberté d'expression et d'interdire les réunions de plus de cinq personnes. Les autorités paraissaient avoir la situation complètement en main. La radio nationale a accusé les « communistes » d'être à l'origine des troubles.

Les partisans du colonel Claramount — un libéral qui jouit de la faveur des jeunes officiers — estiment que le scrutin du 20 février a été entaché de fraude. Il a, une fois de plus, donné la victoire au Parti de la réconciliation nationale. — dont le candidat était le général ultra-conservateur Carlos Romero. L'Union nationale d'opposition avait annoncé que ses partisans occuperaient le centre de San-Salvador jusqu'à ce que la commission électorale leur rende justice.

Les autorités affirment que, en dépit de la violence des affrontements, aucune arrestation n'a été opérée. Deux mille manifestants qui s'étaient réfugiés dans une église ont été laissés libres de s'enfuir, après que la Croix-Rouge et les autorités catholiques furent intervenues en leur faveur.

L'ambassade du Costa-Rica a demandé des sauf-conduits pour M. José Morales Ehrlich, qui avait fait campagne pour la vice-présidence avec le colonel Claramount, et pour d'autres dirigeants de l'opposition. Le colonel Claramount lui-même a déjà gagné le Costa-Rica.

Le général Romero doit succéder à M. Molina le 1er juillet.

États-Unis

La sécheresse va poser de graves problèmes économiques aux États de l'Ouest

De notre correspondant

New-York. — Tandis que l'est des Etats-Unis affronte l'hiver le plus rigoureux enregistré depuis un siècle, l'Ouest subit une grave sécheresse. Le manque de pluie entraînera une pénurie hydro-électrique l'été prochain en Californie. Les pertes subies dans le domaine agricole, dans l'Idaho, sont estimées à 800 millions de dollars (4 milliards de francs). Dans le Nebraska et dans le Dakota, les fermiers ont été obligés de vendre 90 % de leur cheptel. Dans le Colorado, les réservoirs d'eau sont vides, les rivières réduites à de minces filets d'eau, la plupart des stations d'hiver désertes. Partout des mesures sévères de conservation d'eau ont été instituées. Plus de la moitié des cinquante-huit comtés californiens ont été déclarés « zone sinistrée » par le gouvernement fédéral.

M. Andrus, secrétaire à l'Intérieur, au cours d'une réunion à Denver avec les gouverneurs des Etats concernés, a déclaré : « *Les effets de cette sécheresse pourraient être catastrophiques.* » Elle coûtera vraisemblablement à la Californie 3 milliards de dollars. Dans la mesure où cet Etat produit 9 % des biens agricoles du pays, 40 % de ses produits maraîchers, 60 % de ses fruits, la sécheresse ne manquera pas de se répercuter sur l'ensemble de l'économie des Etats-Unis par le biais d'une hausse des prix.

La Californie elle-même, cet eldorado américain, qui « décolla » en 1849 grâce à la ruée vers l'or et dont la prospérité fut relancée successivement par le boom agricole, cinématographique, touristique, aérospatial, se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins. Favorisée par le climat, par une économie puissante (la huitième du monde après le Royaume-Uni et avant l'Italie), bénéficiant d'un excellent système d'éducation et d'une administration honnête, la population (21,5 millions) de l'Etat doit choisir entre la préservation de son environnement, au prix d'un recul économique, et la poursuite de l'expansion économique, au prix de dommages irréversibles à son cadre de vie.

Le taux de chômage est aujourd'hui de 9,4 % en Californie alors que la moyenne nationale est de 7,6 %. Cet Etat a d'autre part institué un impôt sur les stocks. Ce qui lui vaut d'être bordé d'entrepôts situés tout au long de ses frontières. Les impôts locaux y sont les plus élevés des Etats-Unis, après ceux de New-York toutefois, ce qui n'est guère apprécié des sociétés.

Les Californiens devront trancher prochainement dans une affaire-clé. Est en jeu le sort d'un grand terrain de plus de 1 000 hectares d'herbe verte, situé à 60 kilomètres au nord de San-Francisco, le long du Sacramento, où paissent aujourd'hui les brebis et qui fait le bonheur des citadins pendant le week-end. La société Dow Chemical souhaite y construire une usine pétrochimique (coût : 500 millions de dollars) qui fournirait environ deux mille emplois. Elle se heurte pour l'instant aux normes fédérales anti-pollution et à la vigoureuse opposition des écologistes. La bataille fait rage entre ceux qui vantent les avantages économiques qui découleraient de cette usine — ils sont indéniables — et ceux qui mettent l'accent sur les incidences néfastes — également évidentes — qu'elle ne manquerait pas d'avoir sur un environnement qui se dégrade chaque jour.

LOUIS WIZNITZER.

● M. VLADIMIR BOUKOVSKI, invité aux Etats-Unis par la centrale syndicale A.F.L.-C.I.O., doit être reçu ce mardi 1er mars par M. Carter. — (U.P.I.)

Argentine

● *La famille Santucho* a envoyé un télégramme au président Carter, apprend-on à Paris, pour lui demander d'intervenir en faveur de Manuela Santucho, avocate, détenue au camp de la Atomica, près de la capitale argentine. Elle avait été enlevée une semaine avant l'affrontement qui devait coûter la vie à son frère, Mario Roberto, ancien leader de l'armée révolutionnaire du peuple (E.R.P.) tué en juillet près de Buenos-Aires.

EUROPE

Italie

Les déclarations de M. Andreotti

(Suite de la première page.)

Je voudrais, à ce propos, me référer aux vues qu'avait exprimées jadis le président Kennedy, mais je crois aussi que le développement de l'Europe dépend avant tout de la volonté des Européens eux-mêmes.

— Et en ce qui concerne plus particulièrement les rapports Est-Ouest ?

— Je crois profondément à la valeur des accords d'Helsinki. Ceux-ci ne peuvent pas donner tous leurs résultats à court terme. Nous devons travailler avec patience à utiliser toutes les occasions possibles, sans commettre l'erreur de confondre les objectifs lointains avec les réalités concrètes du moment.

— Comment jugez-vous l'évolution actuelle des pays de l'Est sur le triple plan économique, idéologique et militaire ? Croyez-vous à la pérennité de la détente ?

— Il existe un début de dialogue entre l'OTAN et le pacte de Varsovie : c'est ainsi que nous avons commencé à échanger des informations sur les manœuvres des troupes des deux camps. Bien sûr, dans d'autres secteurs, les choses sont plus difficiles. Mais enfin la détente est un fait, qui a ses répercussions sur le plan militaire. Nous ne sommes plus à l'époque de la guerre froide. Je crois que les générations actuelles sont mieux disposées que celles qui ont souffert de trop fréquentes périodes de guerre. Nous savons trop ce qui se passerait en cas de guerre nucléaire pour n'être pas vaccinés contre toute tentation de recours à la force. Je dirais volontiers que la détente est une obligation.

— Voyez-vous la détente s'étendre au plan idéologique ?

— C'est difficile à dire. Chaque pays de l'Est a des caractéristiques historiques, culturelles, économiques, très différentes. Quand je parle de Helsinki, je crois qu'un mouvement a été lancé et qu'il n'est pas juste de soutenir que les accords ne posent de problème qu'au monde occidental. Ils ouvrent la possibilité de rapports un peu plus fréquents, un peu moins difficiles. On le voit avec le développement des échanges de jeunes, de sportifs, etc. Nous assistons à une petite, très petite évolution dans les pays de l'Est. Il est trop tôt pour dire qu'il existe vraiment un mouvement pour créer des régimes politiques différents.

Le mal le plus aigu, c'est l'inflation

— De tous les maux économiques auxquels fait face actuellement le monde occidental, quel vous paraît être le plus grave ? Croyez-vous possible d'en venir à bout par des mesures limitées au cadre national ? Européen ? A celui des nations industrialisées ? Ou bien au moyen d'un règlement général impliquant la création d'un nouvel ordre international ?

— Le mal le plus aigu est l'inflation.

— Vous êtes d'accord avec M. Barre...

— Oui, certes. Comme l'inflation ne connaît pas de frontières, il faut y faire face avec un grand plan international. Il me semble que la conférence Nord-Sud constitue la plate-forme la plus valable, sur le plan mondial, pour discuter d'un programme entre les pays industrialisés, le tiers-monde et les producteurs de pétrole, lesquels détiennent la clé de l'efficacité de tout plan de cette nature.

— Vous croyez donc qu'il n'y a de solution qu'internationale ?

— Nous sommes tous liés. Bien entendu chaque pays cherche sa propre solution. Nous essayons d'utiliser les rapports privilégiés que nous pouvons avoir avec tel ou tel. C'est ainsi que nous avons conclu avec l'Iran un accord aux termes duquel nous lui livrons des hélicoptères en échange de pétrole. Mais ce ne sont que des palliatifs, compte tenu de l'extension du mal inflationniste mondial. Vous pensez bien que si des pays comme le Mexique ou le Brésil ont des taux d'inflation très élevés, nous ne pouvons pas arriver à l'équilibre. Nous espérons seulement pouvoir ramener le taux italien, en 1977, à 16 % soit 4 % de moins qu'en 1976.

— Un peu partout dans le monde, on entend réclamer le socialisme et la liberté. Que pensez-vous du socialisme et de la liberté ? Les croyez-vous conciliables ?

— En répondant à une telle question, il faut faire attention à ne pas tomber dans le piège de la tour de Babel, dans la confusion du vocabulaire. Le mot socialisme est susceptible de beaucoup d'acceptions. Je dirai que si nous songeons au socialisme comme à une démocratie parlementaire avancée dans laquelle est garanti le pluralisme politique et syndical, alors il n'y a pas de doute qu'il peut faire bon ménage avec la liberté. Mais dans toutes les hypothèses où la liberté est « partielle » ou « contrôlée », alors, en réalité, il n'y a pas de socialisme.

— Mais ne croyez-vous pas qu'en tout état de cause la liberté est limitée d'une manière ou d'une autre ? Il n'y a pas de liberté absolue...

— C'est vrai. Mais tout est une question de mesure. Quand M. Cunhal a répondu ici, à la télévision, à des questions sur la répression à l'Est, que l'Etat avait le droit de se défendre contre ceux qui violent ses lois, il approuvait un socialisme qui refuse la liberté.

— Comment caractérisez-vous les relations franco-italiennes ?

— Nous n'avons pas de problème véritable. Les intérêts de nos deux pays sont presque tous communs. Des questions mineures comme celle du vin n'affectent pas des rapports qui sont excellents dans ce moment.

— Les rapports entre le gouvernement et le parti communiste, en Italie, ne sont pas sans évoquer ceux qui existent, à l'échelle internationale, entre les Etats-Unis et l'Union soviétique : on y trouve le même mélange de rivalité et de coopération. Croyez-vous un tel accommodement durable ? Et, s'il ne l'est pas, débouchera-t-il sur une épreuve de force ou sur une association dans l'esprit du « compromis historique » ?

— Toute comparaison est partielle. Les communistes italiens, de même que les socialistes, les libéraux et les républicains, ont contribué, l'été passé, à permettre la formation et la survie d'un gouvernement minoritaire démo-chrétien en tant que partie d'une majorité relative. Les très graves difficultés auxquelles fait face ce pays, tant dans le domaine économique qu'en matière d'ordre public, ont poussé les forces politiques à mettre un peu de côté leurs divisions et à chercher quelques points d'engagement commun. De ce point de vue la situation n'a pas changé depuis juillet dernier. Quant à ce que sera l'avenir, personne ne peut le dire avec certitude. Pour ma part, je ne crois ni à l'épreuve de force, car elle ne profiterait à personne, ni au compromis historique. Celui-ci n'est pas réalisable. Quand on en parle, on fait comme s'il ne s'agissait que des positions respectives de la D.C. et du P.C.I.

— M. Berlinguer a toujours dit qu'il devrait y avoir un troisième élément : le courant socialiste...

— Mais on ne pense jamais à toutes les petites formations qui ont pourtant leur mot à dire. Les choses sont heureusement beaucoup plus compliquées que si n'était engagée que la responsabilité de la démocratie chrétienne et des communistes. Si vous me posez la question de savoir si, un jour, il y aura un changement qui permettra d'avoir les communistes dans le gouvernement, alors je vous répondrai qu'il faut attendre d'être sûr qu'il existe vraiment chez eux la possibilité et la volonté de donner vie à un parti de type nouveau : une sorte de dimension de gauche autonome.

— Un P.C. non communiste...

— Peut-être l'an prochain, après les élections européennes, y aura-t-il une éclaircie. Si les communistes du Parlement de Strasbourg se liaient à une sorte de front de la gauche démocratique et socialiste européenne, alors la situation intérieure du pays pourrait s'en trouver un peu modifiée.

» Il existe des différences fondamentales entre les positions des communistes, hier et aujourd'hui. Ils voient maintenant, dans l'OTAN, une garantie d'équilibre. Ils sont très favorables au développement européen. Ils reconnaissent la nécessité du profit pour les entreprises. Il faut cependant replacer ces nouveautés, qui sont réelles, dans un jugement d'ensemble sur les possibilités de concrétisation d'une telle politique. Tout cela peut être d'un intérêt formidable pour l'évolution de la politique italienne, mais il faut, pour bien l'apprécier, un peu de prudence et de méfiance.

— Dans la situation présente, la survie de votre gouvernement dépend de la neutralité bienveillante des communistes qui pourraient le renverser à tout moment...

— Seuls non. Mais le parti socialiste a déclaré, en juillet, qu'il cesserait de nous soutenir si le P.C.I. votait contre nous. Tant qu'il n'aura pas changé de position, il n'existe aucune alternative à la formule actuelle de gouvernement. Personne ne parle, d'ailleurs, de faire un gouvernement différent.

— Mais n'existe-t-il tout de même pas une possibilité de remaniement du gouvernement pour y inclure soit des socialistes, soit des « techniciens » de gauche ?

— En ce qui concerne le P.S.I., cela dépend de lui : il a clairement indiqué qu'il ne voulait pas retourner au gouvernement. En revanche, l'entrée de techniciens est une possibilité. Nous en avons déjà un en la personne de M. Ossola, le ministre du commerce extérieur, qui était auparavant directeur général de la Banque d'Italie. Dans l'avenir, la participation de nouveaux techniciens pourrait constituer une sorte de garantie pour les partis qui donnent leur appui au gouvernement sans y être représentés.

— Croyez-vous que la formule actuelle de gouvernement, avec toute sa complexité et sa fragilité, puisse durer bien longtemps ?

— Oui. Jusqu'à présent, nous avons pu faire beaucoup de choses grâce à l'appui des quatre partis de l'abstention.

L'attitude des communistes

— Mais ne croyez-vous pas que les communistes vont de plus en plus s'interroger sur le bien-fondé de leur attitude ?

— Ils le font sans doute. Il ne doit pas être toujours facile de répondre aux questions posées par la base du parti. Il est compréhensible que, après trente ans passés voter contre le gouvernement, la direction ait quelque peine à justifier une attitude de soutien. Mais le fait est qu'elle s'en tient toujours aux décisions qu'elle a prises en juillet dernier.

— Il n'est pas très fréquent de voir un parti communiste appuyer un pouvoir auquel il ne participe pas...

— Les communistes italiens ont fait la preuve qu'ils avaient conscience de leurs responsabilités. Je crois qu'un grand parti ne peut ignorer qu'une aggravation de la crise économique et financière affecterait toute la nation, et les partis d'opposition comme les autres.

— Aimez-vous le pouvoir ?

— Mieux vaut dire la politique que le pouvoir. J'aime beaucoup la politique. Pour moi, c'est une drogue dont on ne peut se libérer, avec son double aspect de représentation des citoyens et de service de l'Etat.

— Et qu'avez-vous appris du pouvoir ?

— J'ai appris qu'il faut être très prudent quand on dit du mal de ceux qui gouvernent. Dans plusieurs cas, j'ai dû admettre que ce qu'il aurait été utile de faire n'était pas possible. Mais ce n'est pas le seul enseignement que j'ai retiré : à travers la politique, je connais l'homme beaucoup mieux qu'auparavant.

— Au poste où vous êtes, est-il si facile de savoir ce que pensent les gens ? L'un des grands problèmes des dirigeants n'est-il pas précisément de s'informer ?

— Je ne crois pas que cela soit si difficile. J'apprends beaucoup de choses chez moi, de ma femme, de mes fils. Grâce à eux, j'ai le genre de contacts d'une famille moyenne. Il y a aussi les lettres que je reçois : de deux cent cinquante à trois cents citoyens m'écrivent tous les jours.

— Mais vous n'avez pas le temps de les lire...

— Le soir, je regarde les plus intéressantes, et je m'efforce d'y répondre, tout en sachant très bien que lorsqu'on a répondu à quelqu'un il vous écrira de nouveau. Je consacre une heure par jour à ce courrier privé.

Les Italiens n'ont pas changé

— Quel avenir envisagez-vous pour l'Italie ?

— Je voudrais dire que, quand je pense à la situation dont nous nous sommes sortis après la guerre, j'ai grande confiance que nous pouvons nous diriger vers un avenir heureux. Voir les Italiens travailler, en 1945-1949, m'a permis de découvrir la volonté de reconstruction de ce peuple et sa capacité d'atteindre des niveaux de production et de vie qui auraient paru impensables. Nous n'avons pas changé.

— Mais cet effort s'inscrivait dans un cadre européen et international plus large, et il aurait été impensable sans le plan Marshall...

— C'est vrai, mais il est aussi vrai que, sans l'esprit de sacrifice du peuple italien, le plan Marshall n'aurait servi à rien. Je ne vois pas pourquoi nous ne pourrions pas reprendre ce chemin.

— Mais sentez-vous vraiment une volonté semblable se manifester ?

— La situation est plus difficile parce que les Italiens étaient alors habitués à vivre pauvrement. Il y avait une voiture pour cent quatre habitants ; maintenant, il y en a une pour quatre... cela explique la gravité de la crise de l'énergie. Mais, si les difficultés sont nouvelles, l'esprit doit être le même.

— Etes-vous optimiste, ou pessimiste ?

— Je n'aime pas répondre à une telle question. Nous ne devons être ni optimistes ni pessimistes : nous devons être réalistes. C'est le seul moyen de faire une politique constructive. Nous ne voulons pas être le pays qui fait les expériences pour les autres. Cela explique notre prudence... »

Propos recueillis par
ANDRÉ FONTAINE
et ROBERT SOLÉ.

Afrique du Sud

● UN PORTE-PAROLE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE, annonçant une « *enquête impartiale* », a confirmé lundi 28 février qu'un incident, au cours duquel des chiens avaient dû être utilisés contre les prisonniers, s'était récemment produit au bagne de Robben-Island, comme l'affirmait Amnesty International (*le Monde* du 1er mars) dans un télégramme envoyé dimanche au ministre sud-africain de la justice, M. Kruger. — (A.F.P.)

● Mme SALLY MOTLANA, vice-présidente du Conseil des Eglises d'Afrique du Sud, a été remise en liberté le 25 février, après quatre jours de détention. D'autre part, huit Africains, dont Mlle Deborah Matshoba, membre de l'exécutif de l'Association des étudiants sud-africains (SASO), et quatre étudiants de Soweto, ont été arrêtés. — (Reuter.)

Angola

● QUARANTE-TROIS PERSONNES ONT ETE MASSACREES le 26 février dans le village de Pangala, dans le Nord-Angola, à 20 kilomètres de la frontière zaïroise, par un groupe de deux cents hommes armés « venus du Zaïre », a annoncé, lundi 21 février, le ministère angolais de la défense. Le communiqué précise que le groupe était composé « *d'Angolais et de Zaïrois encadrés par trois mercenaires d'origine européenne* ».

Le texte ne donne pas de détails sur le massacre, mais note qu'il coïncide avec les révélations faites par le président Agostinho Neto (*le Monde* du 1er février) sur l'existence d'un plan Cobra 77, visant à l'invasion du territoire angolais par des bandes armées venues du Zaïre. — (A.F.P.)

A travers le monde

Comores

● LE CONGRES NATIONAL POPULAIRE DES COMORES s'est ouvert lundi 28 février à Moroni, sous la présidence du chef de l'Etat, M. Ali Solilh, et en présence de deux mille représentants du comité national et des comités régionaux et locaux, de membres du Front de libération de Mayotte (FROLIMA), et de membres du Comité national islamique. — (A.F.P.)

Ethiopie

● LA YOUGOSLAVIE attache « *une importance exceptionnelle au maintien de l'intégrité territoriale de l'Ethiopie* », indique un communiqué commun publié lundi 28 février à Belgrade, à l'issue de la visite de quatre jours qu'a effectuée en Yougoslavie M. Atnafu Abate, vice-président du DERG (comité militaire) éthiopien. Le document précise que la Yougoslavie considère comme « *indispensable d'aider et d'apporter un soutien à l'Ethiopie dans ses efforts tendant à régler ses sérieux problèmes intérieurs sur la base d'un ordre social nouveau et progressiste* ».

● UNE DELEGATION CUBAINE, conduite par le général Arnaldo Ochoa, membre du comité central du P.C., a quitté Addis Abeba lundi 28 février, à l'issue d'une visite de huit jours. Elle a remis aux dirigeants éthiopien un message de soutien de M. Castro. — (A.F.P.)

Mexique

● M. HERIBERTO KEHOE VICENT, dirigeant du Syndicat des travailleurs du pétrole, a été assassiné, lundi 28 février, à Poza-Rica, dans l'Etat de Vera-Cruz. Le meurtrier, M. Antonio Madrigal Mendoza, a été tué par les gardes du corps de M. Kehoe Vicent. — (A.F.P.)

Zambie

● TROIS MERCENAIRES BLANCS de nationalité américaine, qui avaient déserté il y a plus d'une semaine l'armée rhodésienne, se trouvent en Zambie, dans la région minière du Copperbelt, où ils sont interrogés par la police, indique-t-on à Lusaka, de sources bien informées. Les trois hommes avaient atterri à bord d'un avion volé en Rhodésie, sur l'aérodrome de Luanshya. — (A.F.P.)

EUROPE

La Pologne après l'épreuve

(Suite de la première page)

Schématiquement, deux thèses étaient en présence : certains dirigeants minimisaient l'importance des manifestations ouvrières de juin et pensaient que la tâche la plus urgente était de rétablir l'autorité de l'Etat, au besoin en employant la manière forte. Le premier ministre, M. Jaroszewicz, aurait été ce ceux-là, ainsi que trois autres membres du Bureau politique : M. Babiuch, qui depuis le septième congrès du parti s'affirmait de plus en plus comme le numéro deux du régime, M. Kempa, le premier secrétaire (redouté) de Varsovie, et M. Lukaszewicz, le responsable de la propagande.

La plupart des autres dirigeants, M. Gierek en tête, considéraient au contraire *comme un fait grave* qu'un fossé se soit creusé entre les travailleurs et le parti. Ils estimaient indispensable, avant toute autre chose, de calmer les esprits en faisant preuve de compréhension et de modération. Dès la fin de septembre, M. Gierek, qui avait exigé d'avoir la responsabilité personnelle du dossier sur les événements du 25 juin et leur suite, avait prié par lettre le Conseil d'Etat de recommander au procureur général la magnanimité envers les travailleurs emprisonnés qui jouissaient auparavant d'*« une bonne réputation »*. Le 27 septembre, la Cour suprême réduisait fortement les peines de sept travailleurs d'Ursus. Mais, dans le même temps, à Radom, les procès continuaient. La tentative visant à distinguer entre les *« bons ouvriers »* fourvoyés dans la révolte et les *« houligans »* (la pègre), responsables de tous les débordements, ne convainquait pas *grand monde*.

Pour renforcer la position de M. Gierek, le voyage que celui-ci fit en U.R.S.S. au début du mois de novembre fut sûrement du meilleur effet. *Curieusement*, M. Babiuch, prévu à l'origine pour figurer dans la délégation, n'en fit pas partie, et pas davantage M. Kempa ou M. Szydlak, secrétaire du comité central chargé des questions économiques et président de l'association d'amitié polono - soviétique. Habilement, M. Gierek s'était entouré en revanche de façon assez inhabituelle de représentants des partis paysan et démocrate et de M. Iwaszkiewicz, président de l'Union des écrivains.

Fort de l'appui de Moscou, le premier *secrétaire* pouvait, au début de décembre, procéder à un remaniement dont la signification ne fut pas toujours clairement perçue sur le moment mais qui, en dernière analyse, paraît avoir consolidé sa position. Les perdants ont été, on peut l'affirmer aujourd'hui, MM. Kempa et Szydlak, contraints d'abandonner le premier son fief de Varsovie, le *second* (en janvier seulement pour des raisons techniques) son poste au secrétariat du parti. Les deux hommes restent membres du bureau politique, mais leur influence en tant que vice-premiers ministres sera moins grande que par le passé, surtout celle de M. Kempa, qui a été chargé de superviser le secteur des transports. M. Szydlak a, quant à lui, *obtenu une meilleure consolation* puisqu'il fait office, avec M. Jagielski, de suppléant du chef du gouvernement en cas d'absence ou de maladie de ce dernier.

Le retour de M. Olszowski

Le gagnant est certes M. Gierek, mais plus encore peut-être M. Stefan Olszowski, qui a retrouvé au secrétariat un poste qu'il avait dû quitter en 1971. Pour de nombreux observateurs polonais de la vie politique, *M. Olszowski, l'un des plus jeunes* membres de la direction, doit désormais être considéré comme l'homme de l'avenir. Cela dépendra, il est vrai, pour une large part du rétablissement des équilibres dans le secteur économique qu'il a été chargé de suivre. Son affectation n'a pas manqué d'étonner, car si, en passant des problèmes étudiants aux affaires étrangères via la propagande, M. Olszowski a accumulé, au cours de sa carrière, de nombreuses compétences, il ne passait pas jusqu'à ce jour pour un économiste de premier plan. Mais, disent à Varsovie des esprits malicieux, ce ne sera pas forcément un mal pour l'économie d'être dirigée par un non-spécialiste. M. Olszowski, pendant ce temps, complétera sa formation. Il a, en outre, la réputation d'un homme à poigne ; dans les circonstances actuelles, c'est sûrement un atout.

Il faut pourtant voir au-delà de cette redistribution des rôles au sommet. La crise des derniers mois a révélé une fois de plus la facilité avec laquelle certains groupes recouraient en cas de difficultés aux *sentiments* nationalistes et à l'antisémitisme. En même temps, le pouvoir s'est trouvé aux prises, pour la première fois depuis vingt ans, à une protestation conjointe des travailleurs et des intellectuels, à un début d'opposition ouvertement organisée. Enfin, la crise a posé avec une grante acuité la question des réformes.

A l'*Université*, des *tracts* d'un étrange contenu, émanant de « jeunes étudiants » ont circulé. Exaltant la *patrie*, le *peuple*, la *nation*, citant presque exclusivement les noms de membres d'origine juive du comité de défense des travailleurs, l'un de ces documents déplorait que *« la Pologne soit menacée de destruction morale et physique et d'anéantissement de l'esprit national »*. Il poursuivait : *« Au lieu d'être un parent pauvre du frère russe, nous devons en devenir un partenaire et un allié solide, imposant de la même façon que lui nos conditions à nos voisins du sud et de l'ouest. »*

Les membres de l'Union des écrivains de Varsovie ont reçu quant à eux un faux prétendument envoyé par le Club de la pensée polonaise à Londres et qui *s'en prenait* à la *« juiverie internationale »*, dont le porte-parole serait M. Kissinger. La propagande de bouche à oreille a parfois attribué aux fonds de solidarité touchés par le comité de défense une origine israélienne ou ouest-allemande. Ces manifestations ne doivent pas être surestimées et leur écho fut sans doute minime. Mais il est significatif que des groupes aient *trouvé* le moment opportun pour relancer ce type d'argument, qui avait fleuri lors de la crise de 1968.

Pour M. Gierek, le problème posé par l'existence du Comité de défense des travailleurs est, dans l'immédiat, sans doute encore plus délicat. Proclamé illégal par le porte-parole du gouvernement, ce comité, créé au mois de septembre dernier sous l'impulsion de quelques jeunes intellectuels catholiques, n'en continue pas moins son activité. *« Est-ce une façon de reconnaître une certaine* opposition ? » avons-nous demandé à M. Ryszard Frelek, secrétaire du comité central et proche collaborateur de M. Gierek. *« Pas du tout*, nous a-t-il dit. *Mais nous ne procurerons pas à ces gens-là le plaisir d'être emprisonnés. M. Gierek est opposé à toute répression de ce genre. Pendant plusieurs années, personne n'a été détenu en Pologne pour des raisons politiques et nous voudrions qu'il en soit toujours ainsi. Les gens de ce comité n'auront pas les martyrs qu'ils souhaitent. »*

Le discours d'Ursus du 3 février a *confirmé cette ligne*. Comptant sur la lassitude et sa politique d'apaisement, le pouvoir peut espérer que les mesures de grâce ôteront progressivement au comité de défense sa raison d'être. Selon le procureur général, sur les soixante dix-huit personnes détenues en novembre, quarante-cinq seulement étaient encore en prison le 17 février. D'autre part, si *les membres du comité* ont trouvé leur unité dans les actions de solidarité ou pour réclamer la création d'une commission d'enquête, la maintiendraient-ils de la même façon si la situation revenait peu à peu à la normale ? Quelle serait alors l'attitude de la masse ouvrière ?

Ces derniers mois, M. Gierek a dû faire face à deux impératifs contradictoires : d'une part, ne pas trop heurter les fonctionnaires *favorables au respect « de la loi et de l'ordre »*. Cette tendance ne doit pas être négligeable puisque l'hebdomadaire *Polityka* adressait récemment une mise en garde à ceux qui réclament *« une politique de la main forte »* et croient *« qu'on peut régler tous les problèmes sociaux avec des ordres et des interdictions »*. D'autre part, le premier secrétaire avait pour devoir, s'il voulait rester fidèle à lui-même, d'essayer de rétablir son capital de confiance dans la population.

Un vieil écrivain communiste nous disait à Varsovie, avec une sorte de désenchantement : *« Autrefois, dans les années 50, il y avait la foi et la peur. Aujourd'hui la foi a disparu et les Polonais n'ont plus peur. »* La société *polonaise contemporaine ne se* laisse effectivement plus gouverner par la trique ou par l'invocation d'un credo communiste universel. Elle cherche à comprendre. Comme l'a bien montré l'un des films qui ont recueilli ces dernières semaines à Varsovie un grand succès, *Est-ce que l'on bat ici ?*, de Marek Piwowski, elle s'interroge sur la *notion de loi et d'ordre, sur les* relations de sincérité entre l'autorité et le citoyen. Certains dirigeants le comprennent. Mais comment résoudre un tel débat si l'on refuse obstinément de réformer, d'adapter un tant soit peu le système ?

MANUEL LUCBERT.

Prochain article :

DU BEURRE OU DES RÉFORMES ?

...reuve

MANUEL LUCBER[T]

Prochain article :

DU BEURRE OU DES RÉFORMES!

LA CONTESTATION DANS LES PAYS DE L'EST

L'évolution démographique des nationalités risque de bouleverser l'équilibre politique en U.R.S.S.

par HÉLÈNE CARRÈRE D'ENCAUSSE

La Cour suprême de Tbilissi vient de condamner à mort un citoyen géorgien, V. Chvania. Pas pour sabotage économique, ce qui eût été classique ; mais pour terrorisme, ce qui l'est moins. Chvania a reconnu qu'il avait posé des bombes dans des édifices officiels. Pour protester, dit-il, contre la russification qui menace l'existence même de son pays. Ce que Chvania a dit avec des bombes, son compatriote Djaparidze l'avait dit en termes légaux, mais non moins fermes, en avril dernier au congrès des écrivains de Géorgie.

La lutte contre la russification est la trame commune de l'action des dissidents dans les Républiques non russes. Action légale en Ukraine, où les adversaires de la russification réclament l'application de la Constitution qui prévoit le droit des Républiques de quitter l'U.R.S.S. ; en Lituanie, où les croyants réclament le droit de pratiquer une religion qui symbolise leur vie nationale. Action violente en Géorgie, où les incendies criminels et les bombes se multiplient depuis trois ans... A quoi bon prolonger cette énumération d'actes qui désormais font partie du quotidien en U.R.S.S. ? Qu'il faille inscrire les mouvements nationaux au chapitre de la dissidence, c'est incontestable. Mais de quel poids pèsent-ils ? Que mettent-ils en question ?

Tout ici est d'abord affaire de chiffres. L'Union soviétique des années 70 est composée pour 47 % de non-Russes. Les nations non russes ont été incorporées à l'U.R.S.S., pour la plupart par force, soit après la révolution, soit au cours de la deuxième guerre mondiale. De cette cohabitation plus ou moins acceptée, le pouvoir soviétique a rêvé de tirer une nation unique, la nation soviétique, grâce à l'éducation, à la langue russe, aux brassages des populations par migrations. Le recensement de 1970 a prouvé que ce rêve unitaire avait échoué. Il a montré aussi que l'équilibre politique soviétique, tel qu'il existe depuis 1917, peut être remis en question. Pourquoi ? Cet équilibre reposait sur une réalité historique : un peuple russe dynamique — démographiquement et politiquement — entouré de peuples qui stagnaient. Le peuple russe était le plus nombreux, il se reproduisait le plus et il émigrait dans toute l'U.R.S.S. pour se mêler aux autres. C'est sur cette réalité que Khrouchtchev a fondé, en 1961, son « programme de passage au communisme ».

L'effondrement du peuple russe

Le recensement de 1970 montre que le peuple russe, s'il reste encore le plus nombreux, connaît un effondrement démographique qui réduit son poids dans la population générale de l'U.R.S.S., immédiatement et plus encore dans un avenir proche. Il révèle, en revanche, l'explosion démographique des nations d'Asie centrale, dont la population a augmenté en une décennie de 50 %, et du Caucase. S'il y a encore progrès de la population soviétique, c'est à ces nations qu'il est dû.

De cela découlent plusieurs conséquences. L'U.R.S.S. se coupe en deux parties. La partie occidentale (République russe, Ukraine, Biélorussie, Etats baltes), menacée de dépopulation. La partie orientale, qui, à l'inverse, se renforce à un rythme tout à fait inattendu. Dans cette partie orientale, le groupe turco-musulman, très attaché à ses valeurs nationales, représente actuellement le cinquième de la population de l'U.R.S.S. ; en toute hypothèse, il en formera le quart au tournant du siècle.

Signe tangible de cette évolution, Tachkent, il y a peu encore ville cosmopolite, est en train de redevenir turque. De même, d'ailleurs, que chez les Baltes, pourtant mal partis démographiquement, Vilnius est prise d'assaut par les Lituaniens (33 % en 1959, 42 % en 1970). Ces changements nourrissent partout un sentiment national aigu. Chez les nations « fortes », mais tout autant chez les « faibles », qui en concluent que, à moins d'une grande intransigeance nationale, elles disparaîtront à bref délai. Pour toutes, l'affaiblissement du groupe russe implique qu'un stade nouveau des relations entre nations en U.R.S.S est atteint, qu'il faudra en tirer des conclusions politiques.

Une conséquence presque immédiate des changements démographiques apparaît dans le domaine de la main-d'œuvre et des besoins économiques. Le recensement a montré que la Sibérie manque de main-d'œuvre ; qu'en revanche, les Russes qui émigrent sont allés dans les Etats baltes et en Asie centrale, où ils sont en compétition pour les emplois avec les nationaux. Au début des années 80, les emplois vont manquer dans ces régions parce que les enfants nés au cours de l'explosion démographique auront atteint l'âge de la vie active. Que faire ? Libérer les emplois en transférant les Russes en Sibérie ? Voire en Russie d'Europe ? Mauvaise solution, parce qu'alors les républiques deviendront encore plus nationales et que les contacts entre Russes et non-Russes se réduiront complètement.

Envoyer en Sibérie les jeunes nationaux sans emploi ? Les statistiques montrent que les nationalités concernées ont toujours répugné aux migrations. De surcroît, accepteront-elles d'être considérées comme réservoir de main-d'œuvre pour des régions inhospitalières et de céder la place chez elles aux Russes ? Sans aucun doute non. Toute tentative en ce sens provoquera dans l'état actuel des sentiments nationaux une explosion violente. Pourtant l'économie, les problèmes d'emplois interdisent de s'en tenir au statu quo. Les conséquences de l'inégal développement démographique sont, on le voit, à court terme très redoutables.

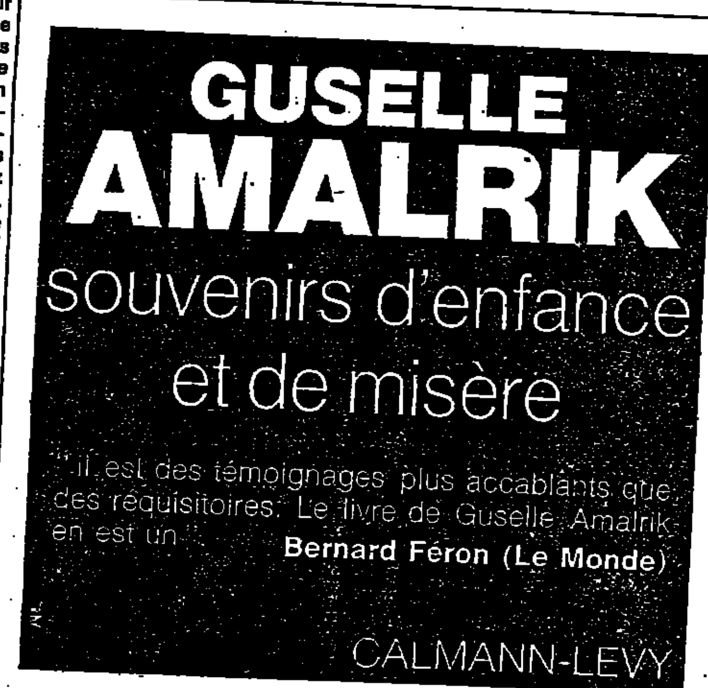
L'enseignement national périclite

Quelle est la réponse du pouvoir à cette situation ? Dans l'immédiat, c'est la russification, dénoncée unanimement de Vilnius à Tachkent. Que recouvre ce terme ? Une russification linguistique par le biais des emplois d'abord. L'accession à des postes responsables de divers niveaux suppose partout la connaissance du russe, et du russe seulement. Cette condition fait que, dans diverses républiques, l'enseignement national périclite au profit de l'enseignement en russe, et plus seulement du russe. Chaque république, pour avoir ses cadres nationaux, doit passer par un certain degré de russification. Malgré cela, les cadres y sont souvent russes.

Et lorsque des crises éclatent, à la russification des cadres s'ajoute l'accroissement des cadres russes, surtout au niveau politique. De 1972 à 1974, la purge du P.C arménien s'est accompagnée de l'entrée en force de Russes au secrétariat.

Mais la russification n'est pas tout. Moscou pratique aussi une politique de division du travail qui condamne les économies républicaines à la spécialisation, donc à la dépendance, problème que l'on retrouve au sein du camp socialiste tout entier. Surtout, chemine toujours le projet d'une *régionalisation* de l'U.R.S.S., qui mettrait l'accent sur des régions économiques différentes des régions nationales. De subtiles rectifications de frontières opérées en Asie centrale au début des années 70 vont dans le même sens. elles tendent à affaiblir la signification des Etats nationaux.

L'avenir de l'U.R.S.S., Etat multinational, est difficile à prédire. Les exigences nationales croissent en même temps que les nations non russes se développent. Elles provoquent une pression centralisatrice accrue qui, en retour, nourrit davantage encore la contestation nationale. Actuellement, malgré les pressions et les purges des P.C. locaux, les nations semblent avoir marqué un léger avantage. La nouvelle Constitution soviétique, dont on craint à la périphérie qu'elle ne reflète les tendances unitaires, n'a pas encore vu le jour, bien qu'elle soit en discussion depuis quinze ans. M. Brejnev, qui, après Khrouchtchev, assignait comme avenir aux nations la *fusion* (donc l'assimilation), reprend à son compte depuis le vingt-cinquième congrès le terme en vogue dans les républiques, *unité*, qui suppose l'existence maintenue d'entités différentes. La situation et les problèmes posés à l'U.R.S.S par ses nations reproduisent, on le voit, mais dans un cadre beaucoup plus contraignant, les problèmes que lui posent ses alliés de l'Est européen.



En visite en Tchécoslovaquie

Le ministre néerlandais des affaires étrangères a parlé à Prague du problème des droits de l'homme

Prague (*A.F.P., Reuter*) — Le gouvernement de La Haye estime que les mesures prises contre les signataires de la Charte 77 ont jeté « *une ombre sérieuse* » sur les préparatifs de la conférence de Belgrade. Tel est le message qu'a transmis, lundi 28 février, au cours de ses premiers entretiens officiels à Prague, M. Van Der Stoel, ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, à son collègue tchécoslovaque, M. Chnoupek, indique-t-on dans l'entourage du ministre néerlandais. Le problème des droits de l'homme a été longuement évoqué au cours de ces conversations, qui ont été « *très franches et très ouvertes* », indique-t-on de même source.

M. Van Der Stoel a expliqué la position de son gouvernement et des principaux partis politiques néerlandais en soulignant l'inquiétude qu'avaient soulevée en Hollande les mesures de répression contre les signataires du Manifeste. Il a estimé qu'elles étaient en contradiction avec la lettre et l'esprit de l'acte final d'Helsinki.

Au cours du dîner offert par M. Chnoupek, M. Van Der Stoel est revenu sur ce problème. Il a insisté sur l'importance des droits de l'homme pour la détente Est-Ouest et la paix en Europe. Le ministre a parlé des progrès « *inutilement lents* » sur les questions des droits de l'homme, de la non-prolifération des armes nucléaires, et de la réduction des troupes en Europe centrale. Dans sa réponse, M. Chnoupek s'est félicité du développement des relations Est-Ouest et a ajouté que l'on était parvenu à la détente malgré une résistance dans certains pays, rapporte l'agence Ceteka.

L'un des seize envoyés spéciaux néerlandais, qui suivent la visite du ministre des affaires étrangères, a été interpellé et interrogé pendant près d'une heure lundi soir au siège des services de sécurité tchécoslovaques pour avoir pris contact avec l'un des porte-parole de la « Charte 77 », M. Jiri Hajek.

M. Dick Verkijk, correspondant de la radio néerlandaise N.O.S., a indiqué qu'il avait été interpellé une première fois par des inspecteurs en civil devant le domicile de M. Hajek, dont ils ont tenté de lui interdire l'accès. Ils le laissèrent entrer en fin de compte.

A sa sortie, le journaliste néerlandais fut à nouveau interpellé et conduit au siège de la police à Prague. Interrogé sur son entretien avec le docteur Hajek, M. Verkijk a refusé de répondre aux questions de la police en faisant observer qu'il n'avait enfreint à aucun moment les lois tchécoslovaques. Il a été relâché vers 22 heures. C'est la première fois, depuis la publication de la « Charte », que la police interpelle un journaliste étranger dans ces conditions.

D'autre part, le dramaturge tchécoslovaque Pavel Kohout a annoncé lundi qu'il avait été invité à quitter prochainement son appartement à Prague, repris par la municipalité dans l'« *intérêt public* ». Il s'est vu offrir un logement dans une banlieue éloignée. Depuis qu'il a signé la « Charte », M. Kohout a été privé du téléphone, de sa carte d'identité, de son permis de conduire, du certificat technique de sa voiture, ainsi que des assurances sociales et de la retraite. Plusieurs autres signataires sont dans le même cas.

● *Un groupe de parlementaires d'Europe de l'Ouest* s'est constitué à Bruxelles en une association ayant pour objectif d'encourager particulièrement l'application de la troisième partie des accords d'Helsinki (C.S.C.E.) consacrée aux droits de l'homme. Le groupe, auquel soixante-quinze parlementaires de six pays d'Europe de l'Ouest (Belgique, Grande-Bretagne, Italie, Suède, Norvège et Suisse) et de diverses familles politiques (démocratie chrétienne, libérale, socialiste) ont déjà adhéré.

● *Le Comité de solidarité avec les travailleurs polonais* (1) organise, mercredi 2 mars à 11 heures au Foyer international d'accueil, 30, rue Cabanis, Paris-14e, métro Glacière, une conférence de presse avec la participation des historiens Adam Michnik et Krzystof Pomian. Le Comité international contre la répression présentera le recueil de documents du Comité de défense des ouvriers de Pologne qu'il vient d'éditer (2).

(1) C/o Cahiers du cinéma, 9, passage Boule-Blanche, 75012 Paris.

(2) Prix 10 F. C/o J.-J. Marie, 111, rue de Reuilly, appt 2 A 2, 75012 Paris, C.C.P. Paris 15 872 89 V.

« UN LUXE INACCESSIBLE DANS LES PAYS CAPITALISTES... »

Pékin (A. F. P.). — La Chine est intervenue, lundi 28 février, dans la polémique entre Moscou et Washington sur les « droits de l'homme », en affirmant que ceux-ci n'étaient respectés ni aux Etats-Unis ni en Union soviétique.

Soulignant dans un commentaire que les « droits de l'homme » sont un « luxe inaccessible » pour les « peuples travailleurs opprimés des sociétés capitalistes » (Pékin considère que l'U. R. S. S. est aussi « capitaliste » que les Etats-Unis), « le Quotidien du peuple » énumère les violations de ces droits dans chacun des deux pays. « Quelle est la supériorité du K. G. B. de Moscou, passé maître dans l'art d'espionner les gens, sur le F. B. I. de Washington, expert en filatures ? Des « maisons d'aliénés » bondées d'horreurs de l'Union soviétique ou des prisons américaines, lesquelles protègent le mieux les droits de l'homme ? Les Afro-Américains qui vouent une haine profonde au système de discrimination de l'Etat du Mississippi envient-ils le chauvinisme grand russien qui sévit au Kazakhstan ? », demande le commentateur.

Citant en conclusion un dicton chinois, le journal écrit que la polémique américano-soviétique sur les droits de l'homme fait penser à celui qui « se moque du nez concave de son adversaire pour mieux dissimuler les déformations de sa propre bouche ».

EUROPE

République fédérale d'Allemagne

Le développement des comités de citoyens pèse sur les structures politiques classiques

Bonn. — Parce qu'un terrain vague entouré de fils de fer barbelés qui recevra — peut-être — dans quelques années une centrale atomique n'a pas été occupé par des manifestants, « l'Etat constitutionnel et démocratique a remporté une victoire ».

Cette affirmation répétée à l'envi par les hommes politiques de la R.F.A. depuis les manifestations pacifiques de Brokdorf et d'Itzehoe peut paraître exagérée. Si les adversaires de l'énergie atomique avaient réussi à franchir les fossés, les barbelés et les murs entourant le terrain, la démocratie ouest-allemande ne se serait pas effondrée pour autant. Mais Brokdorf est devenu plus que le symbole, la matérialisation de l'autorité de l'Etat, de l'ordre constitutionnel de la démocratie parlementaire.

De notre correspondant

Les députés, les partis politiques, les gouvernements régionaux comme le gouvernement fédéral, ont brusquement senti leur *pouvoir et même leur légitimité* mise en cause par les manifestations anti-nucléaires. Non seulement, parce que quelques groupuscules « *extrémistes* » préparaient, semble-t-il, des actions violentes contre les forces de l'ordre, ou parce que la propriété privée risquait de se trouver violée par une occupation du terrain de Brokdorf, mais surtout parce que des *Bürgerinitiativen*, ces comités de citoyens dépourvus de la légitimité démocratique que confère l'élection, prétendaient imposer leurs vues, s'opposer aux décisions des Parlements, voire des tribunaux, *empêcher la réalisation d'un* programme énergétique légalement adopté par le pouvoir législatif.

Le mouvement des *Bürgerinitiativen* n'est pas nouveau en République fédérale. Depuis plusieurs années déjà des comités se sont formés dans les villages ou les quartiers pour ou contre la construction d'une nouvelle route, pour la création d'un jardin d'enfants ou la défense d'un site... *C'était le signe d'une démocratie* vivante où « *les citoyens prennent en charge leurs propres problèmes* ». L'importance et l'ampleur de la protestation contre les centrales atomiques dépasse ces revendications ponctuelles.

C'est d'abord l'approvisionnement de l'Allemagne fédérale en courant électrique pour la fin des années 80 qui est en jeu, même si les prévisions des experts sont contestables. Mais le débat sur l'énergie atomique n'est peut-être qu'un prétexte ou qu'un révélateur. Il cristallise des angoisses plus profondes nées de la crise économique, des interrogations sur le sens de la croissance et l'organisation de la société. Le mouvement s'apparente aux grandes protestations qui ont jalonné l'histoire de la République fédérale : campagne contre le réarmement, contre l'arme atomique, contre les lois d'exception, révoltes étudiantes de 1967-1968...

Comme elles, il se développe en dehors des institutions politiques traditionnelles, des partis et des assemblées élues. Les comités de défense de l'environnement, même ceux qui passent pour être « modérés », s'ils refusent le recours à la violence, ne négligent pas les moyens d'action à la limite de la légalité.

Par exemple, l'appel à la désobéissance civique, au refus de payer les impôts, que se propose de lancer leur organisation fédérale en se réclamant du « droit à la résistance » reconnu par l'article 20 de la loi fondamentale (Constitution) de la R.F.A., est tout aussi contraire aux lois que l'occupation des sites des futures centrales.

Contre la grande coalition

Assiste-t-on à la naissance d'une nouvelle « *opposition extra-parlementaire* » ? Tout le monde se pose aujourd'hui la question en République fédérale. La première n'était pas apparue par hasard avec la rébellion étudiante, au moment où la « grande coalition » de la démocratie chrétienne et de la social-démocratie régnait à Bonn et où l'opposition parlementaire, réduite au petit parti libéral, n'existait pratiquement plus. La *Frankfurter Allgemeine Zeitung* remarquait récemment qu'en matière énergétique au moins existait maintenant à Bonn une « *grande coalition de la raison* ». Ce n'est pas une simple analogie.

Les *Bürgerinitiativen* sont l'expression d'une méfiance, voire d'une désaffection, à l'égard des partis traditionnels, qui semblent loin des véritables préoccupations des citoyens. Elles ont occupé un terrain laissé vacant par les trois grands partis représentés au Bundestag — politiquement les autres ne comptent pas (1).

Leur succès (2) est lié au sentiment très répandu que les députés ont adopté le programme nucléaire sous la pression des « experts » ou des milieux industriels sans se soucier de l'avis des gens directement concernés. Les discussions publiques sur ce problème ont été soigneusement évitées aussi longtemps que possible. Le rédacteur en chef de l'hebdomadaire libéral *Die Zeit* remarque que « *les députés ont consacré moins de temps à la politique énergétique qu'à l'augmentation de leurs indemnités parlementaires* ».

Le thème de l'énergie atomique a été totalement absent de la campagne électorale à l'automne dernier, alors qu'il allait provoquer, quelques semaines plus tard, une flambée de manifestations comme la R.F.A. n'en a pas connu depuis plusieurs années, « *une protestation critique des citoyens contre les bureaucrates et les technocrates du gouvernement* », déclare un dirigeant du S.P.D.

L'attitude des hommes politiques est ambiguë. Certains mettent l'accent sur les risques courus par les *Bürgerinitiativen* qui peuvent devenir soit des repaires pour extrémistes, soit les fers de lance d'un nouveau « *poujadisme* » (l'expression a été adoptée en allemand). M. Maihofer, ministre de l'intérieur, craint un transfert — dangereux pour la démocratie représentative — des centres de décision du Parlement vers des comités sans légitimité.

Le parti social-démocrate et le parti libéral ne sauraient cependant ignorer un mouvement qui peut devenir une composante durable de la vie politique allemande et qui, pour l'instant, a des conséquences directes sur leurs débats internes. Les minorités des deux organisations s'appuient en effet sur ces comités extérieurs pour tenter d'élargir leur influence en relançant notamment le débat sur la « qualité de la vie », bien oublié aujourd'hui. Ce débat ne recoupe cependant pas la division droite-gauche. Une partie de l'aile gauche du S.P.D. est soucieuse de ne pas perdre le contact avec les syndicats, qui sont les défenseurs les plus virulents du développement de l'énergie atomique conçu comme garant de la croissance économique, donc du plein emploi.

Parlant des *Bürgerinitiativen*, l'ancien président Gustav Heinemann, évoquait jadis avec sympathie « *un vent de printemps traversant toutes les institutions et les organisations et ne laissant rien en paix* ». Le vent de printemps a parfois la force d'une tempête d'automne mais sa vigueur est un avertissement.

DANIEL VERNET.

(1) La clause de 5 % qui élimine du Bundestag et des parlements régionaux les petits partis à un double effet : les partis qui n'ont pas obtenu 5 % des suffrages n'ont pas de députés, et les partis qui ne siègent pas au Parlement ont peu de chances d'y entrer aux élections suivantes.

(2) L'Association fédérale des Comités de défense de l'environnement compterait trois cent mille « adhérents ».

Grande-Bretagne

5,5 % du revenu national brut seront consacrés à la défense

Londres (*A.F.P.*). — « *La Grande-Bretagne continuera à faire un effort important dans le domaine de la défense, en raison de la persistance du risque de conflit militaire en Europe* », indique le Livre blanc annuel publié lundi 28 février par le gouvernement britannique.

« *La détente*, indique le document, *a réduit les tensions politiques entre l'Est et l'Ouest, mais n'a pas diminué la confrontation militaire. Tout au contraire, la puissance militaire du pacte de Varsovie continue à s'accroître en quantité et en qualité.* »

Le Livre blanc insiste sur le renforcement de la flotte du Nord de la marine soviétique, principale menace pour les communications de l'OTAN dans l'Atlantique, et sur la progression des forces soviétiques en Europe centrale.

« *En conséquence*, indique le Livre blanc, *la Grande-Bretagne concentre son effort militaire sur la zone est de l'Atlantique et sur la Manche, sur la zone britannique en Allemagne, sur le Royaume-Uni, et, plus généralement, sur la dissuasion nucléaire. Cent navires de guerre et vingt-six escadrons d'avions et d'hélicoptères sont affectés à la défense de l'Atlantique-Est et de la Manche, et les effectifs de l'armée du Rhin sont maintenus à cinquante-cinq mille hommes.*

» *Le gouvernement a chiffré les dépenses militaires, pour l'année à venir (1er avril 1977 - 31 mars 1978), à 6 329 millions de livres. Ce qui représente environ 5 1/2 % du produit national brut de la Grande-Bretagne ; 2 350 millions de livres (37 %) sont affectés aux dépenses d'équipement, et 3 milliards 979 millions aux dépenses de fonctionnement (63 %).* »

Le Livre blanc indique enfin que « *la Royal Navy et la Royal Air Force sont en train de renforcer leurs moyens de protection et de défense des installations pétrolières en mer du Nord* ».

L'affaire Traube

AUCUNE POURSUITE N'EST ENVISAGÉE CONTRE LE SAVANT ATOMISTE

Bonn (*A.F.P., Reuter*). — Les autorités fédérales ont annoncé qu'aucune poursuite n'était envisagée contre l'ancien directeur d'Interatom, M. Klaus Traube, qui avait été licencié l'année dernière en raison de ses contacts avec les milieux terroristes internationaux (*le Monde* du 1er mars).

M. Maihofer, ministre de l'intérieur, *a confirmé les révélations* du magazine *Del Spiegel* selon lesquelles c'est sur les instructions du ministre que les services de contre-espionnage avaient placé un microphone dans la maison du savant atomiste à la fin de 1975. Les autorités fédérales ont ouvert une enquête pour déterminer comment le *Spiegel* est entré en possession des documents qu'il a publiés.

M. Boelling, chef de l'Office fédéral de presse, a, d'autre part, déclaré que le chancelier Schmidt n'avait pas été mis au courant des soupçons qui pesaient sur M. Traube.

● *Rudolf Hess* a bien tenté de se suicider le mardi 23 février, ont confirmé officiellement le lundi 28 février les autorités françaises qui avaient la charge de la prison de Spandau. Rudolf Hesse s'était coupé avec un canif les veines du poignet, du coude et du pied. N'ayant perdu que très peu de sang, il n'avait pas été transporté dans un hôpital. — (*U.P.I.*)

Espagne

L'agitation paysanne prend de l'ampleur dans dix provinces

Madrid (*A.F.P.*). — Pour la première fois depuis la guerre civile, une grande partie de la paysannerie s'est lancée dans un mouvement d'ensemble et, pour appuyer ses revendications, a bloqué de nombreuses routes du nord et du centre du pays avec plus de vingt mille tracteurs.

Les routes nationales qui traversent les provinces de Valladolid, Alava, Santander, Logrono et Teruel sont pratiquement coupées et jusqu'à présent les paysans ont refusé d'obtempérer aux ordres leur enjoignant de les dégager. Les occupations de routes semblent au contraire s'étendre.

Le mouvement avait commencé la semaine dernière dans la province de Léon, où plusieurs milliers d'agriculteurs avaient manifesté pour protester contre la mévente de la pomme de terre. Un agriculteur avait été blessé par balles au cours d'un affrontement avec la garde civile. Lundi soir, on estimait que le mouvement touchait une dizaine de provinces.

Dans chaque région, les paysans réclament une solution à leurs problèmes locaux, mais ils ont également des revendications communes : ils réclament notamment une politique des prix, la sécurité sociale et la création de leurs propres syndicats. Ils accusent le franquisme d'avoir « *sacrifié la campagne* » et reprochent au gouvernement actuel de ne pas avoir de politique agricole.

Face à cette situation, le gouvernement agit sur deux plans : lundi, des premiers contacts se sont tenus entre des représentants paysans et les ministres de l'agriculture et de l'intérieur. D'autre part, le gouvernement semble ne pas vouloir transiger sur la question du maintien de l'ordre. Lundi également, il a donné l'ordre à la garde civile et à la police de « *garantir le libre passage des voies de communication et d'intervenir contre les piquets qui utilisent la contrainte, ainsi que contre les agriculteurs et les personnes qui seraient responsables de graves atteintes à l'ordre public* ».

Pour l'instant, la tendance est au maintien et à l'élargissement du mouvement : dans certaines régions, après avoir pris connaissance des dispositions du ministère *de l'intérieur pour* rétablir la liberté de circulation, les agriculteurs ont voté la poursuite de l'occupation des routes avec les tracteurs, tant que le gouvernement n'aura pas apporté une solution à leurs problèmes. D'autre part, on s'attend que de nouvelles provinces entrent dans le mouvement : dès lundi soir, près de trois mille tracteurs ont commencé à bloquer les routes dans la région de Valence.

● *Un officier d'artillerie, le commandant Guillermo Reinlein*, a été condamné samedi à six mois d'arrêts de rigueur par le capitaine-général de Catalogne. Cet officier est le frère de l'ex-capitaine Fernando Reinlein, condamné en mars 1976 à quatre ans et un jour de prison par le tribunal militaire de Burgos pour son appartenance à l'Union militaire démocratique. Le commandant Reinlein avait, en 1970, adressé à ses supérieurs une lettre protestant contre l'emprisonnement de militants basques. — (*A.F.P.*)

Portugal

La dévaluation était indispensable pour « sauver le pays », déclare M. Soares

Lisbonne (*A.F.P., Reuter*). — Le premier ministre portugais, M. Soares, a justifié, le lundi 28 février, dans une allocution radio-télévisée, le caractère inéluctable de la récente dévaluation de 15 % de l'escudo et des mesures d'austérité qui l'accompagnent. Il ne s'agissait de rien moins, a-t-il indiqué que de « *sauver le Portugal* ».

M. Soares a souligné que ce n'était pas un hasard si cette mesure intervenait après sa visite dans quatre capitales du Marché commun, et avant sa prochaine tournée européenne qui commence le 6 mars à Paris et qui doit s'achever sur une demande d'adhésion de Lisbonne à la C.E.E.

Le premier ministre a annoncé qu'il se rendrait aux Etats-Unis *et s'entretiendrait avec M. Carter* fin mars ou début avril. Ces entretiens porteront notamment sur le « *grand prêt* » d'un milliard et demi de dollars qui doit être accordé au Portugal par un consortium international, comprenant les Etats-Unis et d'autres pays industrialisés. Il a affirmé que l'octroi de ce prêt était une des conditions « *indispensables pour sortir dans un délai raisonnable de trois ou quatre ans de la situation difficile où se trouve le Portugal* ».

Le premier ministre a cité à plusieurs reprises l'exemple du Chili pour affirmer que si l'économie n'était pas redressée ce serait le retour à la dictature.

M. Soares a affirmé que le Portugal vivait « *au-dessus de ses moyens* », avec une dette extérieure de 2,16 milliards de dollars. Il a appelé la population à produire davantage et à faire des sacrifices. Aucune autre solution n'a été opposée à notre politique, « *qui a l'appui implicite des partis et de la majorité de la population* », a-t-il déclaré.

Tout en rappelant que les augmentations de salaires étaient bloquées à 15 %, pour éviter au pays d'entrer dans une spirale inflationniste, M. Soares a prôné la concertation pour appliquer une « *politique de salut national* ».

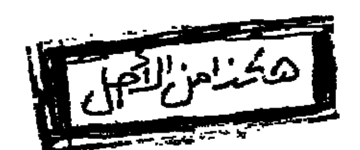
Le plan d'austérité qui avait été annoncé en même temps que la dévaluation entre en vigueur ce mardi 1er mars. Il comporte en particulier un relèvement du loyer de l'argent et de certains tarifs publics (postes et téléphone), et une surveillance plus étroite des importations de produits de luxe.

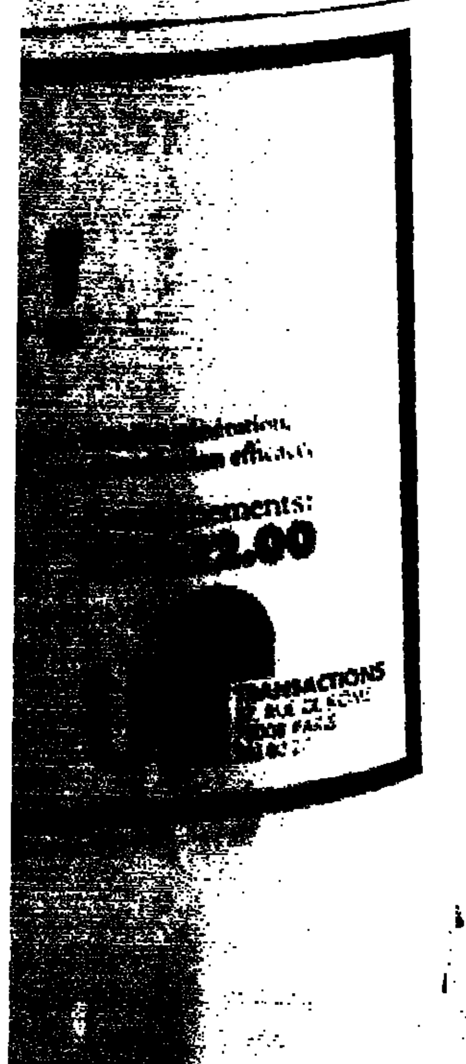
Les banques commerciales reprennent également, ce mardi, leurs opérations de change, suspendues pendant vingt-quatre heures.

Enfin, la panique qu'avait provoquée dans le public, et notamment auprès des ménagères, l'annonce de la dévaluation de l'escudo s'est quelque peu calmée le 28 février. Les habitants de la capitale, craignant une flambée des prix, s'étaient précipités chez les commerçants.

Suisse

● LE PARTI SUISSE DU TRAVAIL (*communiste, dont le* comité central s'est réuni samedi 26 et dimanche 27 à Lausanne, vient de réaffirmer son indépendance vis-à-vis de Moscou, dont il condamne l'attitude à l'égard des dissidents. Le P.S.T., qui représente 3 % de l'électorat, estime qu' « *une lutte d'idées doit pouvoir être conduite avant tout sur le terrain des idées et non pas sur le terrain des mesures administratives et répressives* ». — (*A.F.P.*)





POLITIQUE

Les actions du président de la République en faveur de l'écologie

Chaque année, le gouvernement dressera un bilan de son action écologique. C'est ce qu'a indiqué M. Jean-Philippe Lecat, porte-parole de l'Elysée, lundi 28 février, au cours d'une conférence de presse, destinée précisément à commenter l'initiative prise par M. Giscard d'Estaing de publier une sorte de compte rendu de mandat sous le titre : « Pour un environnement à la française ».

Ce livret était, a indiqué M. Lecat, en préparation depuis des mois. S'il a été rendu public — et commenté à la télévision par le président lui-même — quelques heures après le démarrage officiel de la campagne pour les municipales c'est « pur hasard ». « En intervenant de la sorte, a tout de même reconnu M. Lecat, le président voulait répondre à une attente de l'opinion. Il souhaitait surtout marquer sa volonté de faire considérer les problèmes écologiques comme des problèmes de fond. »

SUR LA BONNE VOIE

MM. Lecat et Pierre Richard, conseiller technique auprès de l'Elysée, ont affirmé que le programme en dix-huit points présenté par M. Giscard d'Estaing *lors de la campagne présidentielle* de mai 1974 avait été *« entièrement mis en œuvre »*. En effet, les interventions personnelles du président, l'action menée par ses ministres et les textes votés par le Parlement ont concrétisé une bonne part des promesses faites il y a trente-trois mois. L'ensemble des dix-huit points ont reçu un commencement d'exécution. Le fait est trop rare pour ne pas être souligné.

Jamais aucun homme politique français — hormis M. Robert Poujade — n'avait été aussi loin dans la recherche sincère d'une amélioration du cadre de vie : *arrêt de l'urbanisme outrancier*, protection des espaces naturels, amélioration des transports en commun, lutte contre les pollutions, recherche d'énergies nouvelles, sur tous ces points un vent nouveau a soufflé depuis 1974. Jamais non plus on n'avait autant convié les associations à participer de manière concrète à cette vaste entreprise. Là encore quelque chose s'est débloqué.

Selon les porte-parole de l'Elysée, cette politique sera poursuivie avec vigueur. On nous promet d'abord que tous les décrets d'application des lois votées l'an passé (loi foncière, loi sur l'urbanisme, loi de protection de la nature, etc.) seront publiés avant l'été. Pour en renforcer l'effet, des directives vont être prochainement envoyées aux administrations. Les tours et les barres, les logements dans les zones de nuisances, les pavillons éparpillées dans l'espace rural seront à nouveau mis à l'index.

Mais du côté des pollutions, l'appareil réglementaire reste encore fort incomplet. Un projet de loi sur le contrôle des produits chimiques (pour prévenir un Seveso français) est en préparation ; la mise en route de l'agence des déchets est annoncée, ainsi que l'étude d'une agence de l'air qui devrait démarrer en 1978.

La croissance « classique »

Puisque les précédentes ont été tenues, ces promesses-là ne devraient pas manquer de se concrétiser. Cependant, le bilan de trente-trois mois *« d'écologie giscardienne »* ne saurait inciter au triomphalisme. Car, si un esprit neuf a régné, bien des choix essentiels n'ont pas été faits.

M. Giscard d'Estaing, candidat, avait promis un ministère de l'environnement *« disposant de pouvoirs et de moyens d'action importants »*. Le ministère de la qualité de la vie est un fourre-tout où l'on trouve l'environnement, la jeunesse, les sports et le tourisme. Trois ministres et deux secrétaires d'Etat se sont occupés tour à tour (et parfois simultanément) de l'environnement. Leur budget est la lanterne rouge de tous les départements ministériels, ils disposent de moins de mille collaborateurs et leur autorité sur les grands services publics ne s'est guère renforcée. L'expérience de ce ministère protéiforme est encore loin d'être convaincante.

On avait promis encore d'inclure dans le VII[e] Plan une politique d'ensemble de l'environnement. Trois programmes d'action prioritaires (mieux vivre dans la ville, défense du patrimoine architectural, défense du patrimoine naturel) marquent cette préoccupation. Mais la volonté, pourtant affirmée, de définir une *« nouvelle croissance »* s'est finalement effacée devant les impératifs d'une croissance « classique ».

Un comité national écologique devait *« étudier les précautions à prendre concernant l'énergie nucléaire »*. Rien n'indique qu'un organisme de ce genre ou que le ministère de la qualité de la vie ait plus qu'autrefois son mot à dire dans le développement de l'électronucléaire. Statut nouveau pour les aéroports proches des agglomérations, priorité au tourisme social dans les grandes opérations d'aménagement du littoral, maintien absolu du tiers naturel sur nos rivages, sur ces points encore il y a très loin des promesses à la réalité.

Comme le reconnaît M. Jean-Philippe Lecat, *« il existe dans le public un besoin écologique très puissant. L'opinion sur ce point galope devant le gouvernement, et elle a l'impression que celui-ci n'en fait pas assez »*. Le président de la République a sans doute été l'un des premiers à pressentir cette vague de fond. Aura-t-il la détermination et les moyens de conserver son avantage ? Car désormais, dans tous les partis, le temps de la surenchère écologique est venu.

MARC AMBROISE-RENDU.

● *M. Chirac*, interrogé, lundi 28 février, au cours du journal télévisé de 13 heures sur TF 1 a jugé *« dérisoires les efforts des uns et des autres pour capter »* les voix des écologistes. Après avoir rappelé que Georges Pompidou avait été le premier homme d'Etat en Europe *« à souligner l'importance » de ce thème*, il a estimé que le règlement des problèmes entre les citoyens et leur cadre de vie sera *« un grand défi »* dans les dix ans à venir. Il a ajouté que, selon lui, *« seule une démocratie de type libéral »* peut relever ce défi.

● *M. Gabriel Péronnet* : « Pour un grand ministère de l'environnement. » *« Le ministère de l'environnement doit devenir un grand ministère doté de pouvoirs et de moyens suffisants qui lui permettent de discuter d'égal à égal avec les autres départements ministériels, celui de l'équipement en particulier. »* C'est ce qu'a déclaré à Vichy, lundi 28 février, M. Gabriel Péronnet, président du parti radical et ancien secrétaire d'Etat à l'environnement qui commentait les propos tenus à la télévision dimanche soir par le chef de l'Etat. L'ancien ministre s'est affirmé partisan d'un *« véritable enseignement de l'écologie de la maternelle jusqu'à l'enseignement supérieur avec la création d'une agrégation d'écologie »*.

M. Philippe Saint-Marc : il faut donner la priorité à la qualité de la vie

Quels seront le rôle et la composition des commissions d'arrondissements qui, après l'élection du maire de Paris, siégeront dans les vingt mairies de la capitale ? C'est ce thème qu'avait choisi de traiter, le lundi 28 février, lors d'une réunion publique, M. Philippe Saint-Marc, qui, dans le sixième arrondissement, conduit une liste « Protection et Renouveau de Paris », patronnée par M. d'Ornano, présent lors de l'exposé.

Ces commissions seront composées *des conseillers municipaux* de l'arrondissement, des officiers municipaux et des personnalités locales désignées par le Conseil de Paris. *« Ces personnalités*, a souligné M. Saint-Marc, *devront être des représentants d'association choisis dans un esprit de pluralisme. Ce choix devra également respecter l'opinion des habitants de l'arrondissement. »*

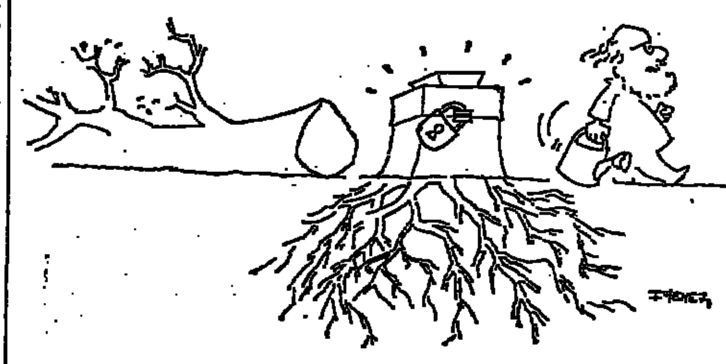
Il n'a pas manqué de relever que son adversaire, M. Pierre Bas, conseiller sortant R.P.R., avait une optique différente sur la composition de la commission d'arrondissement. Il a en effet récemment déclaré que *« les personnalités choisies apporteront dans les commissions d'arrondissement l'esprit du maire et de sa majorité à l'Hôtel de Ville »*.

« Une machine à voiture... »

« Il faut donner la priorité à la qualité de la vie », a encore déclaré M. Saint-Marc, qui a ajouté : *« Jusqu'en 1974, date des interventions du président de la République, Paris a vécu sous le régime d'un urbanisme industriel. La ville n'était plus qu'une machine à voitures et à dormir. »*

L'adversaire de M. Bas craint que le nouveau statut, qui rend Paris indépendant du pouvoir central, ne marque un retour au passé si la même majorité se retrouve à l'Hôtel de Ville. *« Aujourd'hui, il n'y a plus de tutelle pour corriger les erreurs des élus »*, a-t-il précisé.

Les craintes de M. Saint-Marc ? Participant récemment à un débat sur l'urbanisme parisien, il dit avoir entendu M. Maurice Doublet, ancien préfet de Paris, candidat R.P.R. dans le douzième arrondissement, déclarer que, *« s'il était élu, il remettrait en chantier le projet de voie express rive gauche »*...



(Dessin de CHENEZ.)

M. Mitterrand n'exclut pas des élections législatives anticipées

M. Mitterrand, qui était lundi 28 février l'invité de R.T.L., a déclaré à propos des listes présentées par les écologistes :

« Ils posent un problème dont l'importance est reconnue par l'opinion. L'homme a, depuis la naissance de la société industrielle, commencé de détruire les équilibres naturels. Ce phénomène s'est trouvé aggravé par le pouvoir économique capitaliste qui a pour loi le profit pour le profit. (...) Je suis surpris de voir les écologistes nous renvoyer dos à dos avec les responsables de cette société que nous voulons changer. (...) »

A propos de l'initiative prise par M. Valéry Giscard d'Estaing de publier ses déclarations sur la qualité de la vie, le premier secrétaire du P.S. a noté : *« Cette initiative est tout à fait électoraliste. »*

M. Mitterrand a d'autre part évoqué le dernier indice des prix (0,3 % de hausse) en notant : *« M. Barre, qui semble s'être flatté beaucoup de ces résultats, a moins bien fait que M. Giscard d'Estaing en 1973, qui avait adopté des mesures similaires et qui avait obtenu 0 tout court au mois de janvier et 0,3 en février.*

» J'ajoute que ces chiffres de 1973 précédaient également des élections. Comme quoi l'indice a tendance à baisser à la veille des élections et il a malheureusement tendance à remonter aussitôt après.

» Donc, M. Barre, pour l'instant, a moins bien fait que M. Giscard d'Estaing, et comme M. Giscard d'Estaing, au total, a échoué dans sa politique contre l'inflation, je ne suis pas très rassuré — pour l'instant — sur ce que va devenir le plan Barre. »

Le premier secrétaire du P.S. a également traité de l'éventualité d'élections législatives anticipées. Il a déclaré : *« La réponse ne m'appartient pas. Elle appartient au président de la République. Je ne voudrais pas m'engager dans un débat qui serait rempli de vanité. Seul le président de la République peut le décider — ou à peu près seul. Et c'est là que je vois l'aspect principal de la réponse à vous donner. Je n'ai jamais cru aux élections législatives anticipées. Je commence un peu à douter de mon propre jugement, à cause de l'âpreté, de la rudesse et de l'animosité qu'on aperçoit entre M. Giscard d'Estaing et M. Chirac et leurs partisans. C'est une bataille sauvage. Alors, évidemment, cela peut réserver des surprises. M. Giscard d'Estaing s'est évidemment fixé pour objectif de détruire le R.P.R. et M. Chirac n'a sans doute pas envie de se laisser détruire. M. Giscard d'Estaing est président de la République et dispose des moyens d'user de la Constitution. M. Jacques Chirac dispose des moyens de mettre le gouvernement de M. Barre en minorité. C'est à ces deux hommes de répondre, ils sont les maîtres du jeu en ce qui concerne, bien entendu, la dissolution éventuelle de l'Assemblée nationale actuelle, car la gauche apparaît de plus en plus comme maîtresse du jeu en ce qui concerne le suffrage universel. »*

ESSONNE : M. Germa (P.C.) se présente à Créteil.

M. Michel Germa, président du conseil général du Val-de-Marne et conseiller régional, a présenté, le 28 février, la liste d'union qu'il conduira à Créteil lors des prochaines élections municipales contre le député et maire sortant (R.P.R.), M. Pierre Billotte.

En l'absence d'un accord avec le parti socialiste, qui revendique la tête de liste, le P.C. et le P.S.U. se sont entendus avec des gaullistes d'opposition du Front progressiste et des personnalités locales pour composer une liste où figurent M. Pierre Huguenard, professeur à la faculté de médecine de Créteil et chef de service à l'hôpital Henri-Mondor, le pasteur Parmentier et M. Besson, directeur de la Maison des jeunes et de la culture.

PALAISEAU. — M. Gérard Moreau, qui conduira une « liste d'Union des démocrates » contre la liste du maire sortant, M. Robert Vizet (P.C.), nous indique qu'il n'appartient ni au parti radical ni à la majorité, contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* du 24 février. *« Je n'appartiens et n'ai jamais appartenu à un parti politique*, nous précise M. Moreau, *et mon passé de responsable syndical C.F.D.T. ainsi que les actions que j'ai menées jusqu'ici me rattachent plutôt au courant socialiste. »* La liste que dirigera M. Moreau comprend *« à la fois des membres de la majorité présidentielle, des personnes qui n'appartiennent pas à la majorité, et des personnalités locales »*.

Dans la presse hebdomadaire
Les candidats se mettent au vert

L'intérêt porté à l'environnement par les partis politiques traditionnels pourrait bien constituer la première victoire des candidats verts. Pas un seul candidat — qu'il appartienne à la majorité ou à la gauche — n'oserait négliger pendant sa campagne électorale, les thèmes écologiques. Etant en mesure de rassembler dans certaines communes jusqu'à 10 % des suffrages — parfois plus encore — les défenseurs de la nature et du cadre de vie sont l'objet de bien des sollicitations et tentatives de récupération, de la part de candidats plus politisés et mieux placés qu'eux dans la bataille électorale.

Ainsi dans *CHARLIE-HEBDO*, Gébé peut se féliciter : *« Que l'écologie soit devenue une grosse machine, hourra ! Que l'écologie entre dans les conseils où se décident le sort des arbres, bravo ! Qu'ils obligent les notables à se laisser pousser du liseron sur les manches, c'est marrant ! Que ça n'aille pas très loin, c'est sûr. Prenons acte de cette reconnaissance officielle avec un sourire pas dupe, buvons à cette victoire de façade sans tomber dans l'ivresse émue, dansons autour du baliveau épargné sans nous essouffler et continuons le combat. »*

VALEURS ACTUELLES va jusqu'à consacrer sa couverture à *« l'écologie électorale »*. François Lebrette et Christine Orion y notent : *« L'engouement actuel pour la qualité de la vie débouche sur un débat proprement politique : la stratégie à adopter en matière de développement urbain. Au départ, un point d'accord : « Le béton, ça suffit. » Les divergences suivent rapidement. »* Par exemple, relèvent-ils, celle qui se dessine *« entre un « conservatisme urbain giscardien », réticent devant des innovations trop rapides, et un « réformisme R.P.R. » pour qui l'amélioration de la qualité de la vie passe par une politique de grands travaux »*.

Jean-Pierre Vall, quant à lui, s'en prend, dans *LUTTE OUVRIERE*, trotskiste, au « flou » qui entoure les propositions des écologistes. Il écrit : *« Les conceptions qu'ils défendent sont marquées par l'ambiguïté et les équivoques, autant dans la façon dont ils disent les choses que dans la façon dont ils omettent d'en parler. Ambiguïté dont la moindre n'est pas de se prétendre apolitiques. Sous l'apparence d'une prétendue neutralité — et nous ne discutons pas de la bonne ou de la mauvaise foi de ceux qui défendent ces thèmes, — il y a bel et bien un choix politique : celui qui consiste à refuser de désigner les responsables, et donc de définir l'adversaire, celui qui est responsable de la pollution et de la destruction de l'environnement. »*

Les ambiguïtés, Françoise Danam les reproche dans *LA GUEULE OUVERTE* essentiellement aux partis politiques. Elle souligne *« Les yeux rivés sur la ligne bleue en 1978, les partis se découvrent tous un brusque amour de nature et arborent des arbres sur leurs affiches, en pillant sans vergogne le programme écologique. A deux exceptions près : le nucléaire et le pouvoir.*

» Là résident les deux points d'achoppement qu'il faut creuser, les deux seuls points qui font qu'aucun parti politique ne peut se prétendre écologique, les deux points-clés qui différencient la société écologique de n'importe quelle autre. »

Guy Sitbon en offre une illustration ironique dans l'interview-fiction de M. Jacques Chirac, publiée par *LE NOUVEL OBSERVATEUR*.

QUESTION : *« Et les centrales nucléaires, alors ? C'est votre gouvernement, c'est vous-même qui avez pris les décisions les plus graves. »*

REPONSE : *« Oh ! me dire ça à moi, qui ne rêve que de pureté ! J'ai commencé à installer des centrales nucléaires pour que les adversaires de la nature se démasquent. Grâce à moi, on sait qui est pour l'énergie atomique, et nous autres, écologistes, nous pouvons dénoncer leur action malfaisante. »*

QUESTION : *« Dites-moi comment vous vous arrangez pour être en même temps écologiste comme René Dumont et autoritaire comme Pinochet ? »*

REPONSE : *« Croyez-moi, mon vieux, un vrai écologiste ne peut être qu'autoritaire. Les Français sont si peu respectueux de leur environnement, ils ont de si mauvaises habitudes qu'on ne peut les leur enlever que par la force. »*

L'Alsace est certainement la région où les thèmes écologiques rencontrent le plus d'approbation dans la population. Car, comme le rappelle Olivier Leenhardt dans *REFORME* : *« La centrale atomique de Fessenheim doit entrer en fonction. Et la campagne antinucléaire gagne en force et en profondeur. (...) Les manifestations s'appuient sur un consensus régional de plus en plus large : une vingtaine de mouvements ont accordé leur soutien à ces campagnes ; et cent sept pasteurs et prêtres ont signé la Déclaration publique de pasteurs et de prêtres d'Alsace sur les implications humaines de l'industrie nucléaire. »*

Dans cette même région de l'Est, Jean-Claude Streicher prend l'exemple, dans *POLITIQUE-HEBDO*, des listes Ecologie et Survie, organisation qui présente des candidats dans plusieurs communes et dont les représentants ont obtenu, dit-il, *« de 6 à 53 % des suffrages aux dernières élections cantonales selon les localités »*. Il s'interroge : *« L'écologie politique alsacienne est-elle un nouvel avatar des traditions « apolitiques » ? Elle puise ses racines idéologiques dans la non-violence et un humanisme d'inspiration quasi biblique, et par là rejoint un peu l'humanisme protestant alsacien. Pour l'instant* [Ecologie et Survie] *ne conçoit pas la possibilité (même ultérieure) d'une convergence avec les organisations ouvrières. Patrons et travailleurs sont responsables au même degré de l'impasse idéologique actuelle... »*

C.-M. Vadrot assure dans *TRIBUNE SOCIALISTE*, hebdomadaire du P.S.U. : *« Après l'épreuve électorale, l'écologie demeurera à l'ordre du jour dans tous les partis. Reste à savoir s'il en est qui auront véritablement compris ce qui s'est passé. Reste aussi à savoir si les mouvements de l'écologie politique sauront, rapidement, se débarrasser des ambiguïtés en choisissant leur ennemi principal, tout en affirmant, comme c'est normal, l'originalité de leurs revendications. »*

Reste à savoir quelle place les électeurs voudraient voir accorder à l'écologie dans les programmes des partis politiques. Un premier élément de réponse se trouve peut-être dans le sondage réalisé par l'institut DEM (Développement, études, marketing) sur *« les jeunes et la politique »* que publie *L'EXPRESS*. A la question : *« Si vous deviez participer à la création d'un mouvement politique, quelles seraient vos principales exigences pour son programme ? »*, un jeune sur dix cite la défense de l'environnement... en septième position derrière la diminution du chômage et l'abolition du service militaire citée au premier rang par 64 % des jeunes interrogés.

A. Ch.

ALPES-MARITIMES

NICE. — Les fédérations du parti communiste, du parti socialiste et du Mouvement des radicaux de gauche des Alpes-Maritimes sont parvenues à un accord pour la constitution de listes d'union de la gauche dans les trois secteurs. Ces listes, qui seront conduites par le P.C., sont composées de vingt-deux communistes, dix-huit socialistes, six gaullistes d'opposition (deux dans chaque secteur) et de trois radicaux de gauche. Parmi les gaullistes d'opposition figurent notamment le général François Binoche, coprésident du Front progressiste et M. Jacques Bounin, ancien député des Alpes-Maritimes, qui a annoncé sa démission de conseiller municipal de Nice, le 23 décembre dernier. Le chef de file du P.C. est M. Charles Caressa, membre du comité central du P.C.F., suppléant de M. Virgile Barel, député des Alpes-Maritimes.

Le Mouvement des démocrates de M. Michel Jobert a, d'autre part, fait savoir qu'il présenterait des listes dans les trois secteurs de la ville. Elles seront conduites par M. Henri Roubault, candidat réformateur aux élections législatives de 1973.

BOUCHES-DU-RHONE

MARSEILLE — M. Gaston Defferre a présenté, le 28 février, ses listes pour les huit secteurs de la ville. Elles comprennent 41 socialistes, 5 radicaux de gauche, 9 représentants du GAM, 7 inscrits du Groupe d'action économique et sociale (GAES) et une personnalité sans étiquette, M. Charles Trède directeur régional de la S.N.C.F. pour la région Sud-Est.

M. Defferre a répondu au discours prononcé le 25 février, à Marseille, par M. Marchais. Il a notamment déclaré :

« Il existe, à Marseille, beaucoup d'électeurs qui votent pour nous, aux élections municipales, parce que nous avons mis de l'ordre dans les finances et l'administration ; parce que nous avons géré la ville avec rigueur et honnêteté, parce que nous avons beaucoup réalisé, et qui ne votent pas pour moi aux législatives. C'est leur droit (...) En matière municipale, plus encore qu'en matière gouvernementale, le jugement porté par les électeurs sur ce qui a été fait par la municipalité sortante est déterminant. Le bilan de la gestion municipale se voit plus que celui de la gestion gouvernementale. (...) Or ce bilan, c'est le nôtre. Nos collègues communistes n'ont jamais ou presque jamais voté le budget, et ils ont presque toujours refusé les moyens financiers pour réaliser ce qui a été fait. Les Marseillais ont le droit de porter un jugement sur ce qui a été fait. Sur ceux qui l'ont fait. »

HAUTE-VIENNE

LIMOGES. — Le parti socialiste et le parti communiste ont constitué une liste commune conduite par M. Longequeue, député, maire sortant, et comprenant vingt-deux socialistes, dix communistes, deux personnalités choisies par ces derniers et sept personnalités présentées par le maire.

LOT-ET-GARONNE

AGEN. — M. Alain Plantefol, international de rugby, est candidat sur la liste du maire sortant, M. Pierre Esquirol, div. g., favorable à la majorité.

MORBIHAN

VANNES. — M. Michel Olivier (P.S.), qui conduira la liste d'union de la gauche, tient à souligner que les chiffres dont nous avons fait état dans *le Monde* du 22 février concernent le canton *« mi-urbain mi-rural »* de Vannes-Ouest, et qu'à considérer la seule ville de Vannes le P.S. est passé de 43,19 %, en 1973, à 45,85 %, en 1974.

OISE

CHANTILLY. — M. Eric Hintermann, secrétaire général de la Fédération des socialistes démocrates, se présente sur la liste du maire sortant, M. François Prader, conseiller général, sans étiquette, favorable à la majorité.

RHONE

Lyon. — Cinq organisations — le Mouvement écologique Rhône-Alpes (MERA), le Comité de défense des sites de Lyon (COSI-Lyo), les Amis de la terre, la Fédération du Rhône du P.S.U. et une association du quartier de la Croix-Rousse, Espoir de Lyon pour un urbanisme équilibré (ELUE), ont annoncé, vendredi 25 février, qu'elles présenteraient des listes dans la plupart des arrondissements de Lyon.

Le représentant du P.S.U. a précisé que le parti socialiste avait *« refusé toute rencontre et toute discussion avec son organisation, sur les bases d'un programme reprenant les thèmes du contrôle de la ville par les citoyens »*.

Il a été précisé qu'au second tour chaque association représentée sur les listes vertes sera libre de négocier son désistement. — *(Corresp.)*

● *Le préfet de la Martinique* a lancé lundi 28 février un appel *« au calme et à la dignité »* à la suite des incidents qui avaient marqué la campagne électorale à Fort-de-France. M. Léon Valère, candidat de la majorité, avait accusé les partisans de M. Aimé Césaire, candidat autonomiste, d'avoir attaqué certains de ses colleurs d'affiches.

LA « BATAILLE DE PARIS »

Les candidats devant l'électorat juif

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, a reçu lundi 28 février une délégation du CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France) conduite par son président, M. Alain de Rothschild, et par le président de son comité exécutif, M. Claude Kelman. Au cours de l'entretien, souligne un communiqué du P.S., « *la délégation du CRIF a exprimé ses préoccupations concernant la position française à l'égard d'Israël et de certains pays du Proche-Orient et de la défense générale des libertés et des droits de l'homme.*

» *Des questions propres à la vie de la communauté juive française ont été également abordées, en particulier la question du boycottage économique et celles relatives aux écoles juives. Une concordance de vues a été constatée sur la plupart des points évoqués, en particulier sur les problèmes relatifs à Israël.* »

Cette rencontre, comme celles qui l'ont précédée avec les dirigeants des formations de la majorité (1), témoigne de l'intérêt qui est porté à l'électorat juif par l'ensemble des candidats, spécialement à Paris. Deux événements ont contribué à accentuer cet intérêt : l'affaire Abou Daoud, qui a scandalisé les milieux juifs et aggravé leur irritation contre l'actuel pouvoir, et le récent sondage SOFRES (*le Monde* daté 13-14 février) qui a révélé une population juive de sept cent mille personnes, dont trois cent quatre-vingt mille dans la seule région parisienne. Un autre fait intervient, dans le même sens : l'attention que les dirigeants de la communauté juive portent eux-mêmes à la prochaine consultation électorale. En témoignant deux textes : la note d'orientation du CRIF, parue dans nos éditions du 28 janvier, et le numéro de la revue mensuelle *l'Arche* (contrôlée par le CRIF), qui publie en tête de ses pages spéciales sur les municipales à Paris le texte dont nous extrayons ces lignes : « *Les électeurs juifs, plus que jamais, sont fermement décidés à faire passer, le 13 mars prochain, leurs motivations propres dans leurs bulletins de vote. Et en particulier, l'aspiration à une politique plus équilibrée au Proche-Orient. Cela, quelles que soient leur appartenance dans la gamme des partis.* (...) »

Une enquête de Victor Malka souligne ensuite le poids de l'électorat juif dans certains quartiers de la capitale : 15 à 17 % des électeurs inscrits sont juifs dans le huitième secteur (dixième arrondissement), dans le deuxième secteur (deuxième et troisième arrondissement) et, à peine moins en pourcentage, dans le premier secteur (premier arrondissement et quatrième arrondissement). Or, dans le huitième secteur qui représente aussi bien à l'Assemblée nationale qu'au conseil de Paris M. Claude Gérard-Marcus (R.P.R.) et dans le deuxième secteur, représenté par M. Jacques Dominati secrétaire général des républicains indépendants, les résultats sont « *en balance* », estime Victor Malka.

« *Ils ont tous,* écrit-il en parlant des différentes formations, *désigné un responsable pour la « communauté juive à Paris ». Chaque parti fait ses comptes, fourbit ses arguments, établit ses listes. Il s'agit de ne rien laisser au hasard, d'être prêt à répondre à toutes les questions, y compris les plus gênantes. Il s'agit surtout de montrer en quoi la position de l'adversaire est négative.* »

MM. Chirac, d'Ornano et Sarre ont été interrogés par la revue *l'Arche* sur la politique proche-orientale du gouvernement français et sur leurs relations avec la communauté juive.

M. Chirac estime, notamment, qu'il est « *nécessaire que les Etats arabes, en premier lieu, acceptent de reconnaître qu'Israël a le droit de vivre* ».

M. d'Ornano réclame, pour Israël, un « *système de garantie* » dans lequel l'Europe et la France accepteraient de s'engager.

M. Sarre dénonce la « *veulerie* » de la politique gouvernementale, « *plus ou moins dictée par les lobbies du pétrole et de l'armement* », et souligne les liens de son parti avec l'Avoda, principal parti de la coalition du gouvernement israélien.

L'Arche ne commente pas ces déclarations, mais des commentaires « *autorisés* » nous viennent de l'éditorialiste du bulletin quotidien de l'Agence télégraphique juive, qui écrit notamment : « *Il faut avouer que le propos* [de M. Chirac] *est nouveau, clair et sans équivoque, tout à fait satisfaisant pour Israël et pour ses amis dans le monde. Nous ne pouvons donc qu'accepter cette déclaration, tout en remarquant que, si elle avait été faite lorsque M. Chirac était premier ministre, elle aurait entraîné un tollé au Quai d'Orsay, peut-être même une rectification de l'Elysée.* (...) *M. d'Ornano fait référence à des idées qui semblent être actuellement au centre des préoccupations du gouvernement. S'agissant du rôle de la France, le député R.I. du Calvados explique que la diplomatie française souhaite une* « paix effectivement garantie » *un* « système de garanties ». *M. d'Ornano ne semble pas se douter que les garanties des grandes puissances ont toujours abouti à un retentissant fiasco. De plus, il ne semble pas voir que les garanties conviendraient parfaitement aux ennemis d'Israël en cela qu'elles rendraient inutile leur propre adhésion à un accord de paix, les garanties internationales étant réputées insuffisantes.* (...) *M. Sarre dit qu'il s'agit d'une* « politique de veulerie ». *Ces propos résonnent agréablement aux oreilles de beaucoup. Mais la critique est aisée... Les dirigeants du P.S. seraient-ils capables de faire des propositions positives ?* »

Les candidats des trois listes paraissent donc renvoyés dos à dos. A l'électeur juif de se décider. Mais existe-t-il vraiment un électorat juif ?

A. G.

(1) Le 28 janvier dernier, M. Poniatowski, recevant en qualité de ministre de l'intérieur les dirigeants du CRIF et du Consistoire central de France, reconnaissait « *la légitimité de la position morale de la communauté juive de France vis-à-vis de l'Etat d'Israël* » (*le Monde* du 5 février). MM. d'Ornano et Chirac se sont exprimés dans le même sens, notamment dans leurs déclarations à la revue *l'Arche*.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
98 F	175 F	252 F	330 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
[illegible]	355 F	523 F	690 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE - LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE			
125 F	230 F	335 F	440 F
II. — TUNISIE			
163 F	305 F	448 F	590 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LA « BATAILLE » POUR LA MAIRIE

— Tribune du 13 mars —

Une « mauvaise » idée de Paris ?

par MAURICE DOUBLET (*)

DANS cette « saison des urnes », l'automobile et le béton ont mauvaise, très mauvaise presse, — tandis que le gazon pousse « tous azimuts ». Autrement dit, tout ce qui a été fait au cours de ces dernières années est condamnable et c'est de l'administration, « ce pelé, ce galeux, dont vient tout le mal ».

Je dis mes vœux les plus fervents pour le maire de demain, — quelle que soit sa nuance politique, — et je souhaite ardemment que son bilan soit positif et qu'on puisse lui tresser des couronnes en faisant le point dans six ans.

Mais sa tâche sera rude, car le 23 mars au matin, il aura à prendre le commandement de plus de trente mille fonctionnaires, agents et ouvriers. Il aura outre la responsabilité du fonctionnement, *sans interruption, des services municipaux et de la continuité* d'une saine gestion financière, l'honneur de représenter la Ville à l'étranger, dans notre pays vis-à-vis de l'Etat, dans le cadre de la région et en contact confiant avec la province. Il lui faudra beaucoup de temps, beaucoup de compétence, de courage et de volonté de simplifier une *administration* compliquée par la superposition, à mes yeux excessive, de fonctionnaires de trois collectivités : Etat, Département et Ville.

Je n'ai jamais été amoureux du béton et regrette, avec d'autres, que la pierre ne puisse être utilisée, mais ceux qui critiquent son emploi veulent-ils arrêter toute construction de logements sociaux, d'hôtels-foyers pour personnes âgées, de crèches ? Veulent-ils arrêter les travaux en cours qui nécessitent des mètres cubes et des mètres cubes de béton : je fais allusion au métro régional entre l'Opéra et la Nation, au prolongement de la ligne de Sceaux vers le Chatelet, du tronçon Invalides-Saint-Lazare, au prolongement du métro en banlieue ?

Les tours sont également l'objet de critiques quasi unanimes, or, il y a tours et tours. Il y a les tours de Notre-Dame, la tour Saint-Jacques, la tour Eiffel qui a donné lieu, à la fin du siècle dernier, à autant de critiques que celles suscitées par la construction de la tour Maine-Montparnasse. Au demeurant, il ne faut point attendre que se profilent, souvent malencontreusement, dans de respectables horizons, ces flèches du vingtième siècle, pour les maudire. Ne serait-il pas préférable, surtout lorsqu'on en a la possibilité, d'empêcher que ne se nouent des engagements irréversibles sur le plan *commercial, financier, juridique* entraînant inévitablement ces constructions en hauteur ? N'ont-elles pas été prévues pour dégager à leur base des terrains pour des espaces verts, des aménagements sportifs, des écoles, des crèches, des équipements collectifs ? Certes, elles doivent être limitées, inscrites dans l'environnement, symboliques, et dans la mesure du possible, non affectées à l'habitation.

A mon arrivée à Paris, à la préfecture de la Seine, il y a dix ans, je n'ai cessé de demander que l'on prête plus particulièrement attention à préserver les perspectives (les barres rendues indispensables par la suppression des tours me semblent encore plus critiquables que ces dernières), à conserver les façades, à protéger les monuments et à respecter les sites. Mais il fallait faire face à un problème urgent et massif dû à l'inaction pendant soixante ans, au phénomène mondial de concentration urbaine, à la progression démographique. Sans tomber dans l'autosatisfaction, je crois que la comparaison peut être faite avantageusement avec ce qui a été fait pour maîtriser les mêmes problèmes dans les capitales, les grandes villes étrangères et, peut-être, pourquoi pas ? près de nous, en France.

Oh ! sans doute, on pourra faire mieux demain, car on fera *moins — le problème quantitatif étant, très imparfaitement et cependant* assez généralement, réglé ; mais, je crains que l'on ne tombe dans la politique du moindre effort, la politique de la « chaise longue ». Je me souviens de ces exhortations, que j'aurais sans doute eu avantage à suivre, d'un éminent Parisien lorsque je suis arrivé à l'Hôtel de Ville : « M. le préfet, si vous voulez réussir à Paris, surtout ne faites rien. »

Au cours des dix dernières années, sans bruit, mais avec une efficacité incontestable, la politique des espaces verts a été largement pratiquée. Ce sont près de 10 000 hectares de bois et de forêts qui ont été acquis par l'Etat et le district, souvent pour éviter des urbanisations menaçantes. N'ai-je pas exigé que dans les villes nouvelles 25 mètres carrés d'espace vert par habitant soient réalisés ? N'ai-je pas utilisé, chaque fois que j'en avais la possibilité, le moindre espace vacant dans Paris pour y planter quelques arbres et y semer quelques gazons ? La collaboration confiante et féconde entre les élus et l'administration sur le plan régional n'a-t-elle pas conduit à solliciter du président Pompidou, il y a cinq ans, un emprunt de 1 milliard, qui a permis de compléter ce qui était entrepris dans les transports en commun et pour l'humanisation des hôpitaux par la suppression de salles communes. Il a été aussi possible d'innover, sur le plan social, dans le domaine des centres de plein air et de loisirs et, plus particulièrement encore, par la création d'un fonds d'intervention foncier, en vue d'éviter la densification des zones qui devenaient vacantes par suite du départ d'usines ?

Quant aux transports et à la circulation, j'ai fait adopter par les autorités régionales, il y a plus de cinq ans, un plan global des transports, que mes services et moi-même avions préparé pendant plus de trois ans, en vue de proposer tout à la fois des mesures réglementaires, techniques et financières. C'est au président Pompidou que l'on doit également toute la politique de priorité aux transports en commun en zone dense : couloirs réservés, renouvellement du matériel S.N.C.F. et R.A.T.P., construction de nouvelles gares de banlieue (les liaisons souterraines entre les gares me semblent être d'une importance première), de nouveaux ponts sur la Seine et je citerai, pour mémoire, l'action heureuse du syndicat des transports parisiens, que j'ai eu l'honneur de présider pendant soixante-cinq mois, qui est le père de la Carte orange et de l'interconnection des réseaux S.N.C.F.-R.A.T.P., véritable révolution dans les transports parisiens, dont les bienfaits se feront sentir au cours des quinze ans qui viennent.

Innovation politique, évolution dans la conception et dans l'aménagement de la ville entrepris il y a cinq ans à poursuivre, continuité de l'administration indispensable à assurer, tels sont les maîtres-mots *de l'action à prévoir, demain, pour le maire de Paris.*

Si je lance ces quelques idées — qu'il me serait très facile de développer — dans l'imbroglio actuel, ce n'est point pour justifier ce qui a été conçu et réalisé, mais c'est plutôt pour que des enseignements puissent être tirés de l'expérience de ces dernières années et surtout pour que, sous le prétexte valable du changement — car la vie est changement et la ville est la vie, — on évite de bouleverser systématiquement ce qui, à mes yeux a été heureusement entrepris pour le mieux-être des Parisiennes et des Parisiens.

Je ne pose qu'une seule question : les *charges du contribuable, la* fiscalité de la Ville ne seraient-elles pas tout autres que ce qu'elles sont si on avait exclusivement recouru à la rénovation publique ?

Ne cache-t-on pas aux Parisiens la dure réalité des choses ? Sans autorité, la démocratie risque de sombrer dans la dictature. Pour reprendre la forte expression du premier ministre, ne doit-on pas faire cesser toutes ces « calembredaines » ? En réalité, je pensais, en me présentant au suffrage des Parisiens, non seulement mettre à leur disposition mon expérience, mais surtout ma soif de continuer à servir la communauté parisienne.

J'avais, sans doute, la naïveté d'espérer qu'un échange de vues pouvait raisonnablement s'instaurer sur le problème de la Ville, *remarquablement posé par le président Pompidou :*

« Il faut rendre la ville aux hommes, c'est-à-dire les hommes à eux-mêmes, en s'efforçant de concilier les créations de l'esprit humain et les immuables et secrètes exigences de l'instinct. »

(*) Ancien préfet de la région parisienne, candidat (républicain de gauche) sur la liste Protection et Renouveau de Paris dans le 12e arrondissement.

M. Jacques Chirac : les poursuites pénales pour fraude fiscale doivent être exceptionnelles

Lundi 28 février, vers minuit, dans un préau d'école de la rue Boissière (seizième arrondissement) devant plusieurs centaines de personnes, M. Jacques Chirac a assuré : « *Les sondages par arrondissement dans les secteurs qui ne sont pas acquis à la gauche, nous donnent largement gagnantes. La campagne d'intoxication qui se développe actuellement est tout à fait dérisoire* ».

Le président du R.P.R. a ajouté : « *Dans le seizième, notre liste, partie avec un handicap sérieux par rapport à celle du professeur Lépine, s'est très sensiblement redressée. Et aujourd'hui la liste du professeur Frézac apparaît à égalité ou presque avec celle de M. Lépine.* »

Auparavant, M. Chirac s'était adressé, dans un hôtel du quartier Montparnasse, à un millier de représentants des professions libérales, des commerçants, des artisans et des industriels de la capitale.

Après avoir exalté les rôles économique, social, humain et politique des entreprises indépendantes dans la cité, M. Chirac a dit l'intérêt qu'il portait aux groupes d'initiative et de responsabilité récemment formés par les chambres des métiers des moyennes entreprises, les syndicats d'exploitants agricoles, la Confédération générale des cadres et les syndicats de médecins (*le Monde* du 13-14 février).

Insistant sur la nécessité de sauvegarder ce secteur d'activité, M. Chirac a affirmé : « *Le programme commun propose directement ou indirectement la disparition de cette forme de production et de distribution. En effet, par la nationalisation des banques, l'Etat se donne dans le programme commun les moyens de nationaliser le crédit. Par ce biais, l'Etat tiendra en main l'ensemble des leviers de l'activité économique. Cela est en réalité plus important dans le programme commun que telle ou telle nationalisation de grandes entreprises.* » L'orateur a préconisé l'allègement des contraintes administratives et fiscales et a ajouté : « *La liberté n'est pas assurée lorsque n'importe quel homme aux prises avec une législation fiscale ou sociale oppressive peut se voir transformé du jour au lendemain en prévenu de correctionnelle pour n'avoir pas interprété comme certains fonctionnaires des textes si compliqués que l'administration elle-même, en maintes circonstances, n'y comprend plus rien.* »

Il a proposé une « *refonte complète du système fiscal qui fera l'objet d'une proposition de loi déposée par le R.P.R. à la session de printemps.* » Il a observé : « *Le cliché selon lequel les salariés ne fraudent pas alors que les non-salariés frauderaient à tour de bras est une image fausse dont il faut se débarrasser.* » M. Chirac a annoncé qu'il mettrait à l'étude une « *modification du régime des agréments et du régime fiscal des industries urbaines non polluantes et des industries de prestige* ».

Il a présenté la proposition suivante : « *Jusqu'au vote par le Parlement du code fiscal que je préconise, des poursuites pénales ne pourront être engagées, sauf circonstances exceptionnelles, qu'à la condition que préalablement les personnes concernées aient reçu une proposition de transaction et aient eu le temps nécessaire (quinze jours ou un mois) de l'examiner, pour l'accepter ou la refuser.* »

Le candidat a encore préconisé : « *L'exonération de tout paiement et de toute sanction pour le stationnement des voitures de médecins, des V.R.P., des artisans réparateurs, des livreurs, pendant l'exercice de leur profession, accompagnée en contrepartie d'un renforcement du contrôle de ce stationnement.* »

A propos de l'installation des commerçants et artisans, M. Chirac a proposé un système de garantie donnée par la ville aux emprunts souscrits, la construction d'ateliers mis en location et une dotation d'installation pour les jeunes. Enfin il a évoqué le cas des taxis en préconisant l'attribution d'un contingent de carburant détaxé, la modification de la police spéciale et, pour l'hôtellerie parisienne, la création d'une centrale de réservation utilisant l'informatique.

● M. Jacques Chirac, interrogé à TF 1 lundi 28 février, a notamment répondu : « *Je n'imagine pas que le président de la République puisse être tenté par la perspective d'un renversement de majorité.*

» *Je ne sais pas ce que pense le président de la République, mais cette évolution ne me paraît absolument pas sérieuse ni possible. C'est véritablement rêver que de prétendre que l'on puisse détendre au point de les couper les liens extrêmement chers et indissolubles qui existent entre les socialistes et les communistes.* »

En ce qui concerne M. Michel d'Ornano, le président du R.P.R. a demandé qu' « *on ne se trompe pas d'adversaire* », précisant qu'il ne « *s'était jamais attaqué à son adversaire à la candidature de Paris qui avait été son ministre ni à ceux qui sont sur ses listes* », et ajoutant : « *Je concentre tous mes efforts à combattre l'opposition, je souhaite que ce soit réciproque. Ceux qui se laissent un peu emporter par leur tempérament ou par leur passion risqueraient de rendre plus difficile le report de voix au deuxième tour. Ils prendraient une lourde responsabilité à l'égard de la majorité.* »

● *M. Robert Boulin* (R.P.R.), ministre chargé des relations avec le Parlement, a déclaré, lundi 28 février à Europe 1, que « *M. Chirac n'était pas le diviseur de la majorité* ».

M. Boulin a fait remarquer que M. Chirac « *était intervenu dans l'affaire parisienne à un moment où la majorité n'était pas unie. Sa raison d'intervenir au départ était qu'il y avait un réel danger de la gauche* ».

Il a d'autre part souhaité « *qu'en dehors des préaux d'écoles les ministres s'abstiennent de toute agression à l'égard de présidents d'autres mouvements et respectent l'unité de la majorité* ».

M. PONIATOWSKI : M. Chirac n'oublie-t-il pas qu'il était ministre de l'intérieur en juin 1974 ?

M. Michel Poniatowski a déclaré, lundi 28 mars, à propos des déclarations faites le même jour au micro de TF 1 par M. Jacques Chirac : « *Une nouvelle fois, M. Chirac a invoqué le principe de neutralité du gouvernement dans les élections municipales de Paris. (...) Il fait état d'une tradition républicaine et démocratique faisant obligation de réserve particulière au ministre de l'intérieur. Mais le ministre de l'intérieur est un homme politique et non un fonctionnaire. Son obligation est de s'assurer de la régularité factuelle des opérations de vote. Quant au reste, il conserve le droit et le devoir de faire connaître son avis politique sur les problèmes politiques. Ainsi, en jugeaient, à ce poste, Georges Clémenceau, Georges Mandel et Aristide Briand.*

» *M. Chirac, en édictant ces nouveaux principes, n'oublie-t-il pas que, ministre de l'intérieur lui-même au printemps 1974, il a conduit l'action politique la plus énergique et la plus digne d'éloges auprès de sa propre formation politique ?* »

M. Sarre : pour le président du R.P.R. la mairie est un tremplin ou un refuge

M. Georges Sarre, membre du bureau exécutif du parti socialiste, chef de file des candidats du P.S. à la mairie de Paris, a déclaré, lundi 28 février, au cours d'une conférence de presse :

« *Pour M. Chirac, la mairie de Paris est, au choix, un tremplin pour atteindre l'Elysée, un refuge ou une place forte pour le cas où la gauche gagnerait les élections législatives. Quant à M. d'Ornano, il ne se rendra probablement jamais à l'Hôtel de Ville qu'en touriste, puisqu'il sera battu dans le dix-huitième arrondissement.*

M. Sarre a, d'autre part, signalé que 30 % de l'eau captée par la ville de Paris disparaît dans le sol du fait de la vétusté des canalisations. Il a également estimé que les interventions de M. Chirac dans la campagne électorale sont en contradiction avec l'action menée depuis vingt ans par les élus gaullistes de la capitale, action qui, selon lui, explique la poussée des écologistes.

M. Sarre a enfin présenté un document élaboré par les candidats socialistes et radicaux de gauche intitulé « La démocratie locale comme un moyen d'expression d'une vraie vie de quartier ». Dans ce texte, on peut lire notamment :

« *A longueur de semaines, M. d'Ornano nous rebat les oreilles avec la mise en place d'un nouveau statut, qui ne sera un progrès que s'il permet d'élire un maire de gauche pour Paris. Sur tous les autres points — tel le superbe isolement de Paris par rapport à sa banlieue, tel le maintien du pouvoir de police aux mains du gouvernement, telle surtout la constitution de commissions d'arrondissement antidémocratiques qui feront alibi ou écran à la véritable vie de quartier, c'est au mieux le* statu quo, *au pire une régression.*

» *Quant à Chirac, au nom d'une crédibilité électorale qui lui interdit de promettre n'importe quoi, il se drape dans le silence. Personne n'est dupe de cette manœuvre qui le dispense de désavouer quinze années de pratique présidentielle et autoritaire, quinze années d'urbanisme clandestin et de mépris des Parisiens.* »

Le candidat socialiste propose que soit créé un syndicat départemental entre Paris et sa petite couronne. Il réclame l'instauration de vingt vraies mairies pour faire descendre la responsabilité locale au niveau de l'arrondissement. Il prône le développement d'une vie associative « *pour casser l'individualisme et l'isolement* ».

— LES JEUNES DANS LA CAMPAGNE —

Les benjamins de la majorité

« *Taisez-vous, vous n'êtes qu'un petit con !* » M. Hugues Dewavrin, vingt-deux ans, conseiller technique de M. Jean-Pierre Soisson au secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, a encaissé le coup décoché dans une réunion électorale. Lorsqu'il aura essuyé ainsi plusieurs insultes de la part de militants ou de responsables du R.P.R., il ira voir M. Jacques Chirac et lui dira : « *Voilà comment vous traitez la jeunesse !* »

Candidat en second sur la liste de M. Michel d'Ornano du cinquième arrondissement de Paris, M. Hugues Dewavrin peut se permettre cette démarche : directement choisi par M. d'Ornano, *il symbolise la première* mise en orbite politique sur le plan national des jeunes giscardiens de Génération sociale et libérale (G.S.L.). Et s'il n'est pas tête de liste, c'est simplement, dit-il, parce que « *les habitants du cinquième arrondissement n'aiment pas tellement les jeunes* » et que « *mai 1968 est passé par là* ». On lui a malgré tout confié la responsabilité de l' « animation politique » de la campagne dans ce secteur.

Aussi exulte-t-il, jouant alternativement de ce qu'il appelle sa « *naïveté politique* » (« *Je ne crois pas que les jeunes puissent être endoctrinables par de grands meetings aux accents mussoliniens* ») et de sa déjà vieille formation militante : « *Nous regrettons que M. Jean Tiberi, le député du cinquième arrondissement se soit laissé entraîner dans cette aventure, car c'est quelqu'un qui fait plutôt bien son travail.* » Tout cela est dit sans l'emphase du néophyte ni la rouerie du vieux routier. Un juste milieu entre la modestie et la confiance en soi, le sérieux et la décontraction.

Des jeunes il s'en trouve aussi sur les listes de M. Chirac, au point de servir d'argument publicitaire. M. Jean Aillaud (R.P.R.), trente-sept ans, conduit la « *plus jeune liste d'Union pour Paris* » dans le dix-neuvième arrondissement où il est né et où ses parents tenaient une épicerie. Avec lui, notamment, M. Alain Mosconi (apolitique) vingt-sept ans, ex-recordmann du monde de natation, médaillé olympique à Mexico aujourd'hui cadre supérieur, et Mme Dominique Fontrede (apolitique), vingt-quatre ans, mère de famille, déjà sacrée « *la plus jeune candidate de Chirac* ». M. Jean Aillaud qui est, lui, « *benjamin des têtes de listes parisiennes* » annonce d'ailleurs que l'enfant qu'attend sa co-listière naîtra le jour du second tour. De bon augure.

« *Je tenais à présenter une liste de jeunes dans le dix-neuvième arrondissement face à nos adversaires et notamment à M. Henri Fiszbin* », dit M. Jean Aillaud dans son nouveau fief, un local à peine aménagé au 127, rue de Crimée qui doit, selon ses plans et la fidélité présumée des électeurs, devenir la base de lancement de l'action du R.P.R. dans ce secteur.

A leur programme, les candidats du Rassemblement ont inscrit la réouverture par la S.N.C.F. de l'ancienne « *petite ceinture* », l'amélioration des transports et la relance de l'animation culturelle, notamment place des Fêtes, un terrain souvent occupé par l'extrême gauche. « *La plus jeune des listes d'Union pour Paris* » peut vraisemblablement mieux faire que des candidats plus âgés. Mais elle présente un autre avantage : « *Aucun de nous n'a connu Rives-Henri* », ancien député U.D.R. du dix-neuvième condamné dans l'affaire de la Garantie foncière. Quant au scandale de La Villette « *il s'efface déjà dans les mémoires* ». Sport oblige, M. Alain Mosconi rêve d'installer en ce lieu le vélodrome que M. Jacques Chirac a promis pour Paris.

PHILIPPE BOGGIO.

M. Marchais propose de créer une commission de contrôle de l'indice des prix

M. Georges Marchais a participé, lundi 28 février, au Palais des sports de Paris, à un meeting. A cette occasion, le secrétaire général du P.C.F. a déclaré :

« *J'ai déjà dit et je le répète ici devant vous : l'indice officiel des prix est un indice truqué, manipulé par le gouvernement et son premier ministre.*

» *Barre conteste cette affirmation. Eh bien ! Pour que les choses soient tout à fait claires, au nom du parti communiste français, je demande ce soir la constitution immédiate d'une commission de contrôle de l'indice des prix. Cette commission devrait comprendre des parlementaires, des syndicalistes, des consommateurs, et d'une façon générale des représentants de toutes les organisations qui siègent au Conseil économique et social. Si le gouvernement devait refuser cette proposition, ce serait une nouvelle preuve qu'il a quelque chose à cacher au pays. Nous attendons sa réponse.* »

M. Marchais a, d'autre part, évoqué l'augmentation du nombre des chômeurs. Il a indiqué :

« *Cette situation est dramatique pour notre peuple et alarmante pour le pays. Des mesures urgentes s'imposent pour y faire face. C'est pourquoi je vous indique que le groupe communiste à l'Assemblée nationale va demander dès demain que le Parlement soit convoqué immédiatement en session extraordinaire, afin que des mesures réellement efficaces et immédiatement applicables soient prises pour améliorer la situation de l'emploi. J'ajoute qu'en ce qui les concerne les communistes ont des propositions précises et chiffrées qui permettraient de réduire en un très court délai le chômage. (...)*

» *Que M. Barre s'énerve et perde son sang-froid n'y changera rien : les communistes, eux, ne sont pas de ceux qui souhaitent la réussite de ce plan. Nous, nous voulons au contraire qu'il soit mis en échec ! Nous faisons et nous ferons tout pour cela. C'est l'intérêt des travailleurs, de notre peuple, et c'est l'intérêt de la France.* »

M. Séguy : Raymond Barre se couvre de ridicule

« *Il y a, d'une part, les discours du premier ministre, et, d'autre part, la réalité de la vie* », déclare M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., répondant dans *l'Humanité* du 1er mars aux questions qui lui sont posées ainsi qu'à M. Edmond Maire (C.F.D.T.) et André Henry (FEN).

« *Selon la réalité de la vie,* poursuit M. Séguy, *l'inflation persiste, les prix continuent leur ascension (+ 0,9 % en janvier et quand Raymond Barre parle de 0,3 % il se couvre de ridicule), le chômage atteint un niveau record avec un million quatre cent soixante-sept mille sans emploi dont la moitié a moins de vingt-cinq ans, le déficit du commerce extérieur empire de façon catastrophique, et le franc s'étiole à toujours flotter.*

» *On se demande si, à force de se livrer à des manipulations de statistiques, les services gouvernementaux n'ont pas confondu l'évolution de la cote du premier ministre avec la courbe de la hausse des prix.*

M. Maire déclare de son côté que : « *Les mouvements de menton du premier ministre et ses astuces électoralistes pour ralentir la hausse officielle de l'indice des prix ne peuvent masquer la réalité : l'inflation repartira de plus belle au lendemain des élections municipales, le chômage s'accroît sans cesse, le déficit de la balance extérieure va rapidement mettre la France en état de cessation de paiement de ses importations.* »

M. Henry estime que : « *Le plan Barre, dont on exploite aujourd'hui des résultats partiels sur l'indice des prix, sacrifie en fait à la fois le pouvoir d'achat des travailleurs salariés et l'emploi.* »

● *Le Mouvement des radicaux de gauche* estime que le succès de son candidat au premier tour de l'élection cantonale partielle de Rugles, consécutive à l'assassinat de Jean de Broglie (*le Monde* du 1er mars) « *confirme l'influence du M.R.G. dans certains départements du nord de la Loire, où sa présence sera indispensable pour assurer la victoire de la gauche aux prochaines municipales et aux législatives* ».

Le M.R.G. considère qu' « *il était important, pour des raisons de moralité, que ce soit le représentant du radicalisme de gauche qui succède à celui qui avait battu en 1962, aux élections législatives, le président Pierre Mendès France* ».

élections municipales — POLITIQUE

DE PARIS

« SIMONE VEIL EST MA FEMME »

Tandis que la campagne électorale bat son plein, leur salon du septième arrondissement, un samedi après-midi, est un hâvre. Somptueux, chaleureux, tranquille, des tableaux sur les murs et les Invalides derrière les vitres.

Simone Veil allume une bougie, entrouvre une fenêtre, la fumée des cigares et cigarettes demeure : on savoure le plaisir du péché pardonné.

Assise dans un canapé, en tailleur Chanel, le regard lumineux, le ministre de la santé tricote de la layette bleue et règne sur ses hommes. A côté d'elle, Pierre-François, vingt-deux, joue avec Shadok, un chien plein de poils et qui gronde sans conviction.

Antoine Veil, cinquante ans, achève une partie de gin-rummy avec Jean, vingt-neuf ans, avocat. Directeur général d'U.T.A., conseiller sortant, spécialiste des transports en commun : les nouveaux autobus à plate-forme, c'est lui. Il est candidat aux élections municipales dans le quinzième arrondissement sur la liste R.P.R. menée par Nicole de Hauteclocque. Comme tout le monde, il serre des mains chez les commerçants et les artisans, sonne aux portes des immeubles. On lui demande : « *Vous êtes le mari de Simone Veil ?* ». Il répond : « *Non, Simone Veil est ma femme.* »

Madame le ministre baisse les yeux, se fait absente et laisse filer une maille. Elle a décidé d'ignorer cette campagne où elle a failli jouer un rôle. Elle ne fera pas un pas, ne dira pas un mot, pas même ou surtout pas pour aider son mari.

— Elle : « *D'ailleurs, les ministres en exercice ont la consigne de ne pas bouger.* »

— Lui : « *Cela ne doit pas être vrai pour tout le monde...* »

Il va fermer la porte du couloir.

— Elle : « *Alors ? Tu vas voir les gens ? Qu'est-ce qu'ils te disent ?* »

— Lui : « *Ils ont l'air heureux. On croit que les Parisiens détestent leur vie et leur ville à force de le lire à longueur de journaux, mais en fait ils sont contents. En plus, ils sont très aimables.* »

— Elle : « *C'est vrai, je dois dire que tous les gens que je rencontre en allant faire mon marché sont très gentils.* »

Mme Veil va refermer la porte du couloir qui s'est rouverte.

Coups de frein place Vauban. Les deux frères se précipitent à la fenêtre, annoncent : « *Ils sortent, ils vont se battre, non, ils s'en vont... A propos, maman, tu devrais intervenir pour que les voitures de « S.O.S. médecins » fassent moins de bruit. En plus, l'autre jour, il y en a une qui a failli m'écraser.* »

Jean et Pierre-François se disputent pour s'asseoir à côté de leur mère, qui sourit, se pousse.

— Lui : « *Qu'est-ce que vous allez faire de l'hôpital Boucicaut ?* »

— Elle : « *Une maison de retraite pour personnes âgées.* »

— Pierre-François : « *Il faudra retenir des chambres pour toi et papa.* »

— Elle : « *Ne t'inquiète pas pour nous.* »

Un ange passe. On revient aux municipales.

— Lui : « *Cette réforme du statut de Paris est démocratique, mais elle n'est pas bonne. A New-York...* »

— Elle : « *Mon professeur d'anglais m'a dit...* »

— Lui : « *Tu me laisses parler ?* »

— Elle : « *Pardon.* »

Antoine Veil va fermer la porte pour la troisième fois. Ce n'est pas toujours facile d'être le mari du « *seul homme fort du gouvernement.* »

FRANÇOISE BERGER.

L'extrême gauche présente des listes dans vingt-six villes de plus de trente mille habitants

Les deux mouvements trotskistes, Ligue communiste révolutionnaire et Lutte ouvrière, et l'Organisation communiste des travailleurs ont conclu un accord national en vue des élections municipales. Ces trois formations d'extrême gauche doivent d'ores et déjà présenter des listes communes dans vingt-six villes de plus de trente mille habitants : Belfort, Besançon, Bordeaux, Bourges, Caen, Clermont-Ferrand, Colombes, Corbeil, Dijon, Lille, Lyon (dans deux secteurs), Marseille (dans six secteurs), Montrouge, Montpellier, Nancy, Noisy-le-Sec, Orléans, Perpignan, Rouen, Saint-Ouen, Toulouse, Tours, Vénissieux, Vierzon et Villeurbanne.

A Paris, sous le nom « Paris aux travailleurs », les trois mouvements présentent des listes dans l'ensemble des secteurs. Ces listes, qui comprennent 35 % de femmes, ont une moyenne d'âge de trente ans.

Des accords entre les formations d'extrême gauche existent en outre à Cenon et Rive-de-Gier. Enfin, des négociations se poursuivent à Aulnay-sous-Bois, Argenteuil, Aubervilliers, Auxerre, Les Ulis, Massy, Montbéliard, Rennes, Saint-Etienne et Strasbourg.

Nous publions ci-dessous la liste des candidats d'extrême gauche dans la capitale :

● 1er ET 4e ARRONDISSEMENTS : MM. Michel Rousseau, contrôleur P.T.T. ; Daniel Ansel, employé de banque, Mme Jeanine Leroux, employée au ministère des finances ; M. Pierre Vermorel, employé au Trésor.

● 2e ET 3e ARRONDISSEMENTS : Mme Liliane Allain, employée de banque ; MM. François Charles, travailleur social ; Gérard Eppstein, employé d'assurances ; Mme Anne Guilland, employée des P.T.T.

● 5e ARRONDISSEMENT : M. Jean Malifaud, maître assistant ; Mme Catherine Borras, enseignante ; MM. Roger Meunier, chercheur ; Patrick Petitjean, chercheur.

● 6e ARRONDISSEMENT : M. Jean-Louis Ajzenberg, ouvrier métallurgiste ; Mme Françoise Bonnard, enseignante ; MM. André Lafore, étudiant ; Michel Zorman, médecin.

● 7e ARRONDISSEMENT : MM. Bruno Marielle, chargé d'études ; Jean-Louis Amans, agent d'exploitation P.T.T. ; Daniel Jacquin, employé ; Jean-Paul Rigollet, ingénieur.

● 8e ARRONDISSEMENT : MM. René Le Bris, préposé P.T.T. ; Pascal Buhot, agent d'exploitation P.T.T. ; Gilles Lemaire, chômeur ; Serge Taillandier, employé.

● 9e ARRONDISSEMENT : Mme Chantal Canquil, employée d'assurances ; M. Patrick Duyts, préposé aux P.T.T. ; Mmes Anne Haugue, enseignante ; Annick Marsault, employée de banque.

● 10e ARRONDISSEMENT : MM. Rodolphe Prager, employé de bureau ; Gilles Butaud, chômeur ; Mmes Evelyne Ollivier, infirmière ; Thérèse Saihi, employée P.T.T.

● 11e ARRONDISSEMENT : M. Yves Thoraval, technicien ; Mme Sophie Amey, rédactrice ; MM. Jean-Paul Crouches, employé ; Philippe Cyrounik, maître auxiliaire ; Mme Gabrielle Grammont, employée à la Sécurité sociale ; MM. Pierre Label, ingénieur ; Daniel Vitry, cheminot.

● 12e ARRONDISSEMENT : Mme Anne Golub, employée ; MM. Michel Bodin, employé ; Francis Chrétien, cheminot ; Jacques Dumas, employé ; Jean-Louis Rioni, agent de la S.N.C.F. ; Thierry Yerochewski, étudiant.

● 13e ARRONDISSEMENT : M. Gérard Eltenschenck, postier ; Mme Corinne Allée, infirmière ; M. Lucien Degorce, technicien ; Mme Clémence Descolonges, retraitée ; MM. Michel Herault, employé S.N.C.F. ; Bernard Moll, cheminot, Mme Madeleine Monsant, infirmière.

● 14e ARRONDISSEMENT : MM. Jacques Stambouli, employé d'édition ; Alain Bellet, animateur socio-culturel ; Mmes Brigitte Charbonneau, animatrice formation professionnelle ; Béatrice Jouin, maîtresse auxiliaire ; MM. Jean-Pierre Le, journaliste ; Michel Rodinson, journaliste ; Mme Marianne Vilain, enseignante.

● 15e ARRONDISSEMENT : Mmes Odette Poncet, employée ; Jacqueline Boutin, secrétaire ; Martine Granier, enseignante ; MM. Guy Kozak, ouvrier ; François Laporte, enseignant ; Mme Nelly Martin, employée ; MM. Jacques Noël, employé ; Guy Platel, ingénieur ; Jacques Pomerans, instituteur ; Mme Dominique Outin, enseignante ; Madeleine Rebeaux, employée P.T.T.

● 16e ARRONDISSEMENT : M. Paul Palacio, ouvrier métallurgiste ; Mme Denise Dupont, employée de banque ; M. Jean-Claude Farre, ouvrier magasinier ; Mme Renée Glicheman, secrétaire ; M. Benjamin Poinst, étudiant ; Mmes Françoise Richer, employée ; Catherine Samary, enseignante ; MM. Michel Thery, enseignant ; Pierre Varenne, ouvrier.

● 17e ARRONDISSEMENT : MM. Théodore Topolanski, ouvrier ; Simon Baruch, journaliste ; Mme Bernadette Herout, ouvrière ; MM. Lucien Lannhou, technicien ; Christian Lamotte, étudiant ; Manuel Palacio, étudiant ; Jean-Jacques Samary, libraire ; Jean-Pierre Scaglia, ouvrier.

● 18e ARRONDISSEMENT : MM. Jean-Claude Vrain, ouvrier ; Louis Adam, chômeur ; Daniel Couret, employé P.T.T. ; Mme Danièle Czalczynski, institutrice ; M. Patrick Enjalbert, enseignant ; Mme Martine Le Quellac, médecin ; MM. Jean-Pierre Lescene, employé P.T.T. ; Didier Levy, employé R.A.T.P. ; Jean-Paul Marolla, employé P.T.T.

● 19e ARRONDISSEMENT : Mmes Michelle Vegliante, enseignante ; Elisabeth Blayac, employée de bureau ; MM. Jacques Charby, comédien ; Daniel Edinger, assistant réalisateur TV ; Mmes Marina Podgorny, employée ; Michelle Tsao, employée.

● 20e ARRONDISSEMENT : MM. Ahmed Benmammar, agent hospitalier ; Pierre Chaze, ouvrier ; Mme Suzanne d'Hermies, chômeuse ; MM. Jacques Ould-Aoudia, employé ; Christian Tubeuf, enseignant ; Mme Josette Trat, enseignante ; M. Roger Vieillard, ouvrier.

Les listes « jobertistes » comprennent 30 % de femmes

M. René Galy-Dejean, conseiller sortant, présentera, mercredi 2 mars, le programme des « listes jobertistes » du Mouvement des démocrates dans les dix-huit secteurs électoraux de Paris. Il a indiqué : « *Contrairement aux autres listes en présence, nous n'avons pas cru nécessaire d'accompagner nos noms d'étiquettes variées à seule fin de créer l'illusion de l'« union » ou de l'« unité ». La force de notre démarche*, a-t-il ajouté, *réside simplement dans l'engagement spontané de Parisiennes et de Parisiens réellement et uniquement soucieux d'apporter à leurs concitoyens une meilleure vie à Paris.* »

La moyenne d'âge des cent neuf candidats titulaires est de quarante ans. Trente-trois femmes figurent sur ces listes, soit un pourcentage de 30 %.

● 1er ET 4e ARRONDISSEMENTS : MM. Luc Chastaing, cadre administratif, René Wohrer, médecin, Mmes Marie-Laure Soudant, journaliste pigiste et Odette Faugere, mère de famille.

● 2e ET 3e ARRONDISSEMENTS : M. Pierre Mathelot, ingénieur conseil, Mme Claire Lippus, professeur, M. Georges Poilleux, attaché de direction et Mme Marie-Françoise Brachet, conseillère sociale.

● 5e ARRONDISSEMENT : Mme Claire Charpentier, secrétaire générale de société ; MM. Jean-Marie Denieul, étudiant en droit, Bernard Louis, cadre commercial et Bernard Vincenti, avocat.

● 6e ARRONDISSEMENT : M. Angelo Alterio, avocat, Mme Danielle Gabillon, étudiante en droit ; MM. Marc Glomot, expert en estimation immobilière et Jean-Pierre Chiroie, commerçant.

● 7e ARRONDISSEMENT : MM. Jacques Bizot, professeur, Philippe Guilbert, médecin, Jean-Louis Gaston-Mathé, avocat et Jean-Claude Germain, cadre commercial.

● 8e ARRONDISSEMENT : MM. Bernard Millet, docteur ès sciences économiques, Bernard Gaye, ingénieur, Mmes Nicole Camus, mère de famille et Françoise Bornet, comédienne.

● 9e ARRONDISSEMENT : MM. Jacques Barrat, maître assistant à l'université de Paris, maître de conférences à l'Institut des relations internationales, François Tafoiry, lieutenant-colonel de réserve, ingénieur honoraire à la S.N.C.F., Patrick Chalain, attaché de presse et Jacques Garene, chimiste.

● 10e ARRONDISSEMENT : Mme Suzanne Temple, enseignante ; MM. Gérard Casso, cadre de banque ; Roger Stephan, artisan ; Luc Teisseire, attaché de direction dans une filiale de la Société générale des coopératives de consommation.

● 11e ARRONDISSEMENT : MM. Charles Perinetti, cadre administratif ; Georges-Marie Beghin, ingénieur ; Athanase Bouchard, commissaire aux comptes ; Jean-Pierre Cardot, fonctionnaire ; Mme Claudine Grouzelle, secrétaire de rédaction ; MM. Daniel Peigne, comptable ; Jacques Vardier, chef d'entreprise.

● 12e ARRONDISSEMENT : M. Patrick Rocher, secrétaire général de société ; Mme Jeanne Augusseau, conseillère du travail retraitée ; M. Jean Ancelin, moniteur d'auto-école ; Mme Françoise Sire-Chapuisat, médecin ; MM. Georges Sauvage, comptable agréé ; Yvon-Jean Chapus, avocat.

● 13e ARRONDISSEMENT : M. Christian Tremblay, attaché d'administration ; Mme Sylvette Guiraud, traductrice ; M. Jacques Larrua, directeur de société ; Mmes Claude Dufour, jardinière d'enfants ; Germaine Roques, mère de famille ; Brigitte Cwikula, secrétaire ; M. Jean Tirard, fonctionnaire.

● 14e ARRONDISSEMENT : MM. Jacques Charon, chirurgien-dentiste ; Yves Gergman, cadre de direction ; Fabrice Ramette, ingénieur ; Michel Desvignes, économiste ; Nicolas Druz, cadre commercial ; André Ducosson, ingénieur retraité ; Jean-Marie Bracco, directeur général de société.

● 15e ARRONDISSEMENT : M. René Galy-Dejean, conseiller sortant ; Mme Monique Jacquemond, mère de famille ; M. l'abbé Dufour, retraité, ancien ingénieur de l'Institut géographique national ; Mme Ghislaine Chargros, cadre administratif ; M. Roger Mus, pharmacien ; Mme Suzanne Barau, retraitée ; M. Jean-Georges Cleret, architecte ; Mme Gabrielle Pebeyre, cadre, responsable de comité d'entreprise ; M. Claude Pretot, agent non titulaire de l'Etat (affaires culturelles) ; Mme Gisèle Ogier, chirurgien-dentiste ; M. Dominique Lecat, chef de service juridique.

● 16e ARRONDISSEMENT : MM. Edouard Valensi, ingénieur polytechnicien ; Bernard Morichere, professeur agrégé de philosophie ; Jean Averseng, industriel ; Mme Françoise Dufay, mère de famille ; M. Jean-François Weil, cadre de gestion ; Mme Marthe Gagneur-Ansault, médecin ; M. Roland Bouchet, ingénieur ; Mme Jacqueline Tarta, journaliste ; M. Gérard Rouzade, cadre hôtelier.

● 17e ARRONDISSEMENT : Mme Andrée Paulve, secrétaire générale d'une organisation internationale de secours et d'entraide, cadre de société ; MM. Alain Bornet, cinéaste, ancien champion de France universitaire de natation ; Armand Campo, artisan en chauffage ; Mme Monique Cayrou, présidente de l'Association française des locataires ; MM. Michel Cupa, professeur agrégé de médecine, médecin des hôpitaux de Paris ; Michel Delord, ingénieur diplômé de l'Ecole supérieure d'électricité, écologiste ; Maurice Glenard, ingénieur en organisation, ancien officier de la marine nationale ; Daniel Macher, ancien élève de l'Ecole normale supérieur, agrégé.

● 18e ARRONDISSEMENT : Mme Catherine Frenot, secrétaire général ; M. Bernard Simon, conseiller technique ; Mme Anne Gladieff, attachée de direction ; MM. Didier Laval, étudiant ; Bernard Fontaine, employé de bureau ; Mme Arlette Audureau, documentaliste ; M. Jacques Largier fondé de pouvoir de banque ; Mme Martine Locardel, chargée d'information sur l'emploi ; M. Pierre Capron, architecte.

● 19e ARRONDISSEMENT : MM Gérard Larzize, chef de service juridique ; Dominique Atdjian, étudiant ; Georges Alriq, responsable P.M.E. (petites et moyennes entreprises) ; Alain-Paul Antonini, délégué général à la Fondation de la qualité de la vie ; Christian Desbordes, ingénieur ; Mme Janine Ceccaldi, restauratrice.

● 20e ARRONDISSEMENT : MM Hervé Bolze, cadre administratif ; Jacques Vuitton, avocat à la cour ; Mme Eliane Chassan, pédiatre ; MM. Jean-Paul Chambard, cadre administratif, ancien secrétaire de l'U.N.R. - 20e ; Gilbert Wolmark, cinéaste ; Mme Lucienne Molas, commerçante ; M. Georges Risser, professeur d'éducation physique.

M. LÉPINE PROTESTE CONTRE LES MÉTHODES DES COLLEURS D'AFFICHES DU R.P.R.

M. Pierre Lépine, qui dirige dans le seizième arrondissement la liste patronnée par M. Michel d'Ornano, a publié lundi 28 février une déclaration dans laquelle il « *s'élève avec indignation contre les méthodes brutales et antidémocratiques* » des colleurs d'affiches du R.P.R. dans son secteur.

Selon lui, les colleurs d'affiches de sa propre liste se trouvent confrontés à des méthodes « *très étroitement inspirées de celles du SAC* (1) ». M. Lépine a décidé de suspendre tout affichage « *tant que le R.P.R. n'aura pas rappelé ses troupes à l'esprit d'ordre sans lequel les affrontements risqueraient de connaître des issues dangereuses* ».

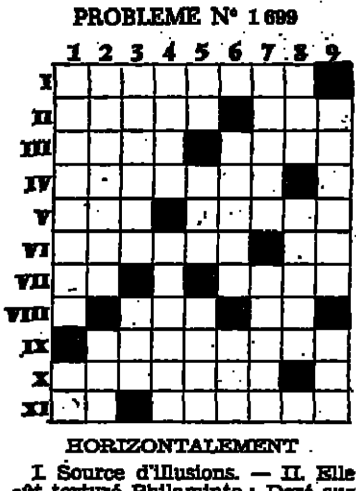
(1) SAC : Service d'action civique. Service d'ordre gaulliste dissous officiellement au début du septennat de Georges Pompidou.

● *Le comité de Paris de Génération sociale et libérale* (jeunes giscardiens) a protesté, lundi 28 février, contre « *la tournure violente que prend la campagne d'affichage dans la capitale* ». Il demandent que « *cessent toutes violences et tous actes de provocation, afin que s'instaure un climat de campagne électorale où le maître-mot sera, avant tout, le pluralisme démocratique et le respect de l'opinion de chacun* ».

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 699



HORIZONTALEMENT

I. Source d'illusions. — II. Elle eût torturé Philaminte ; Doré sur tranches. — III. Entretient l'innocence; Une habitation aérienne. — IV. Parvient à animer le marbre le plus froid. — V. Il a figuré sur d'anciens tableaux de chasse ; Evêque d'Auch. — VI. Avait les mêmes effets que le rossignol ; Lettres de félicitations. — VII. Un coin de France ; Fut le siège d'une petite société. — VIII. Terme de jeu ; Aplanir (épelé). — IX. Dotées d'une certaine forme. — X. A même d'être examinée dans les moindres détails. — XI. Terme musical ; Moyen de récupération.

VERTICALEMENT

1. Assombrit les cœurs... et les appartements ; Forme de devoir. — 2. Ont gardé leur caractère sauvage ; Démontre. — 3. En Savoie (graphie admise) ; Une des propriétés du tyran (inversé). — 4. Marque sa préférence ; D'un commerce facile. — 5. Conjonction ; Vieil oncle ; Persifleur. — 6. Sa famille était méprisable ; Est relatif. — 7. Où finissent bien souvent des collections ; Bien fournies. — 8. Abréviation ; Héritière indirecte. — 9. Coule à flots à Pavie ; Un qui fit des tas d'histoires.

Solution du problème n° 1 698

Horizontalement

I. Monotype. — II. Matelas. — III. Olives ; FT. — IV. Datais ; Aa. — V. Ede ; Néons. — VI. Se ; Lestes. — VII. Ro ; Eue. — VIII. Inutiles. — IX. Eosine ; E.M. — X. Cérès ; Si. — XI. Céraste.

Verticalement

1. Modestie. — 2. Malade ; Noce (cf. « théorie »). — 3. Otite ; Ruser. — 4. Néva ; Lotira. — 5. Oléine ; Inès. — 6. Tassés ; Lest. — 7. Ys ; Otée. — 8. Faneuses. — 9. Entasse ; Mil.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 28 février et 1er mars :

DES ARRETES

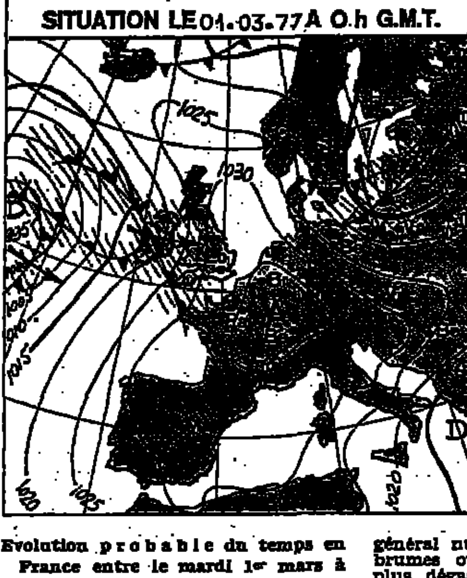
● Portant fixation des droits de port dans le port de commerce de Dieppe ;

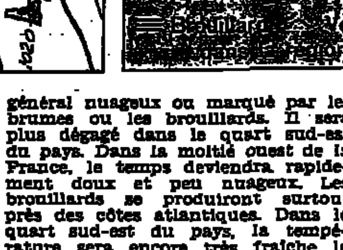
● Portant fixation des droits de port dans les ports autonomes de Bordeaux, de Dunkerque du Havre, de Marseille, de Paris et de Rouen.

Service national

● *L'Union pacifiste de France* informe les jeunes gens incorporables au 1er avril qui désireraient obtenir le statut d'objecteur de conscience qu'ils doivent adresser leur demande, avant le 15 mars, au ministère de la défense, 14, rue Saint-Dominique, 75007 Paris. Pour tout supplément d'information, on peut s'adresser à U.P.F., 4, rue Lazare-Hoche, 92100 Boulogne ; au Mouvement international pour la réconciliation (MIR), 5, rue Thorel, 75002 Paris, ou au Secrétariat des objecteurs, 6, impasse Popincourt, 75011 Paris.

MÉTÉOROLOGIE







Evolution probable du temps en France entre le mardi 1er mars à 0 heure et le mercredi 2 mars à 24 heures :

La France restera sous l'influence d'un anticyclone se décalant lentement vers le sud, ce qui provoquera la progression vers l'est de l'air doux et humide qui recouvre déjà nos régions de l'Ouest.

Mercredi matin, le ciel sera en général nuageux ou marqué par les brumes ou les brouillards. Il sera plus dégagé dans le quart sud-est du pays. Dans la moitié ouest de la France, le temps deviendra rapidement doux et peu nuageux. Les brouillards se produiront surtout près des côtes atlantiques. Dans le quart sud-est du pays, la température sera encore très fraîche le matin, mais elle remontera rapidement sous l'effet de l'ensoleillement. Le temps plus doux gagnera dans la journée nos régions du Nord-Est : ce type de temps sera précédé, dès le matin, d'un ciel très nuageux avec quelques pluies, qui provoqueront des risques de verglas

Mardi 1er mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 032,9 millibars, soit 774,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 février ; le second, le minimum de la nuit du 28 février au 1er mars) : Ajaccio, 16 et 1 degré ; Biarritz, 17 et 8 ; Bordeaux, 15 et 6 ; Brest, 8 et 8 ; Caen, 8 et 3 ; Cherbourg, 6 et 4 ; Clermont-Ferrand, 9 et —2 ; Dijon, 7 et —3 ; Grenoble, 7 et —4 ; Lille, 6 et —2 ; Lyon, 8 et —2 ; Marseille, 13 et 1 ; Nancy, 5 et —6 ; Nantes, 11 et 8 ; Nice, 15 et 6 ; Paris-Le Bourget, 7 et —2 ; Pau, 15 et 5 ; Perpignan, 17 et 4 ; Rennes, 9 et 7 ; Strasbourg, 5 et —5 ; Tours, 10 et 1 ; Toulouse, 16 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 5 degrés ; Amsterdam, 5 et — 1 ; Athènes, 17 et 5 ; Berlin, 3 et 1 ; Bonn, 4 et —7 ; Bruxelles, 6 et —2 ; îles Canaries, 25 et 17 ; Copenhague, 3 et —2 ; Genève, 6 et —4 ; Lisbonne, 21 (max.) ; Londres, 7 et 1 ; Madrid, 18 et 4 ; Moscou, —8 et —14 ; New-York, 6 et 1 ; Palma-de-Majorque, 19 et 10 ; Rome, 15 et 2 ; Stockholm, 0 et —5 ; Téhéran, 16 et 5.

Visites et conférences

MERCREDI 2 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques.

15 h., 6, place Paul-Painlevé, Mme Garnier-Ahlberg : « Musée de Cluny ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Magnani : « Hôtel de Sully ».

15 h., façade, portail gauche, Mme Neu : « Notre-Dame de Paris ».

15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».

18 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Guillier : « Paris au début du XXe siècle ».

15 h., entrée du château de Versailles : « Les appartements de Mme de Maintenon » (Art et histoire).

15 h. 15, 42, avenue des Gobelins : « La manufacture royale des Gobelins » (Visages de Paris).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Ruelles du vieux Marais inconnu » (L'art pour tous).

14 h. 30, 16, rue Cadet : « Le Grand-Orient de France et ses temples » (Mme Hager).

14 h. 15, pavillon Richelieu, square du Carrousel : « Les appartements royaux du Louvre » (M. de La Roche).

16 h., entrée sur la place : « Les salons de l'Hôtel de Ville » (Paris et son histoire).

15 h., métro Rambuteau : « Le centre d'art moderne Beaubourg » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 17 h., 21, rue N.-D.-des-Victoires, Mme Claude Thibaut : « Fra Angelico ».

18 h. 15, 7, rue Francis-de-Pressencé : « L'Irian Jaya » (projections) (L'Entrepôt du voyage).

20 h. 30, Domus Medica, 60, boulevard Latour-Maubourg, M. Yves Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse. Le rêve ».

21 h., 9 bis, avenue d'Iéna : « La féerie d'un été en Norvège, Islande et Groenland » (A la découverte du monde).

19 h., musée Guimet, 6, place d'Iéna, M. F. Berthier : « Haniwa » (entrée gratuite).

19 h. 45, 109, rue de Rivoli, Mme Lehmann : « Arts and Craft Movement en Grande-Bretagne ».

18 h., 31, rue de Seine, M. Georges Barbey : « Louis XVI et Marie-Antoinette » (Akademi Raymond-Duncan).

18 h. et 20 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale : l'épanouissement de la personnalité » (entrée libre).

18 h., Sorbonne, salle Louis-Liard, M. Jean Teillac : « Science et conscience : le cas de l'énergie nucléaire ».

19 h., centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal, M. Haim Vidal-Sephiha : « Récupération collective des us et coutumes judéo-espagnols ».

Stages

● *Le centre « Retravailler »* organise des stages de formation destinés aux femmes qui veulent s'insérer ou se réinsérer dans la vie professionnelle : du 28 février au 1er avril, du 18 avril au 20 mai, du 31 mai au 1er juillet. Ces stages sont subventionnés par le ministère de l'éducation ; une participation complémentaire des stagiaires est évaluée en fonction du quotient familial.

★ Renseignements et inscriptions : centre « Retravailler », 143, avenue de Versailles, 75016 Paris. Tél. 224-

AÉRONAUTIQUE

SOIXANTE-TREIZE AVIONS D'AFFAIRES FALCON COMMANDÉS EN DEUX MOIS

Depuis le début de cette année, en deux mois, le groupe privé Dassault-Breguet a reçu commande de soixante-treize avions d'affaires Falcon des trois modèles actuellement conçus.

A la commande de quarante et un biréacteurs Falcon 20-G de surveillance maritime par le service américain des garde-côtes viennent en effet de s'ajouter la commande de douze Falcon-20 et 10 par des client privés (dont neuf aux Etats-Unis) et celle de vingt triréacteurs d'affaires Falcon-50 est le dernier-né de la série des avions d'affaires du groupe Dassault-Breguet.

A ce jour, le nombre des Falcon de tous les modèles commandés en France et à l'étranger est de cinq cent quarante-huit.

● *La Société nationale industrielle aérospatiale* vient de signer avec la société Jetstar-Holland un contrat de vente de deux avions biréacteurs Corvette, capables de transporter de six à douze passagers. Cette société se consacre au transport à la demande (charter) depuis Amsterdam. A ce jour, trente appareils Corvette sont en exploitation commerciale.

EQUIPEMENT

A PROPOS DE...

La décentralisation d'une direction des télécommunications

LA PROVINCE FAIT TOUJOURS PEUR

Un comité interministériel d'aménagement du territoire (C.I.A.T.) devait se réunir, ce mardi 1er mars, à Matignon, pour décider notamment la décentralisation en province de la direction des télécommunications du réseau national. Les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.N.T. (autonome) ont appelé, le 28 février, les cinq mille agents de cette direction à cesser le travail pour protester contre cette mesure. Ce conflit illustre la difficulté qu'il y a à obtenir des administrations qu'elles abandonnent la capitale.

La direction des télécommunications du réseau national (D.T.R.N.) est responsable du réseau téléphonique interurbain. Elle a en charge les centres de transit, les faisceaux hertziens et les très gros câbles de liaison. Elle emploie, à Paris, sept cent cinquante agents.

Le secrétariat d'Etat aux P.T.T. et la délégation à l'aménagement du territoire (DATAR) proposent de décentraliser le siège de la D.T.R.N. à Toulouse (quatre cents emplois) et de répartir un certain nombre de ses services à Lille, Lyon, Marseille, Nancy ou Metz et Nantes (trois cent cinquante emplois au total). Le déménagement de la D.T.R.N. serait étalé sur trois ans, mais, dès la fin de cette année, les premiers agents s'installeraient à Toulouse.

Les syndicats estiment que ce transfert « s'inscrit dans l'entreprise de démantèlement des P.T.T. ». *Ils critiquent l'absence de concertation qui a précédé la décision. Sur le fond, ils déclarent que la décentralisation de la D.T.R.N. est condamnable, car elle fera partir en province des techniciens que les télécommunications ont tant de mal à fixer à Paris. Enfin, ils font valoir qu'une direction doit être installée dans la capitale pour être vraiment efficace.*

Les critiques de forme adressées à la décentralisation de la D.T.R.N. sont fondées. La procédure officieuse de consultation des organisations syndicales n'a pas été respectée. Il en a souvent été ainsi, par exemple en 1960, lorsque le Centre national d'études des télécommunications a été fixé à Lannion dans les Côtes-du-Nord, en 1968, lorsque l'imprimerie des timbres-poste a été décentralisée à Périgueux en Dordogne ou en 1976 lorsque la direction centrale des matériels d'équipement a été localisée à Lanester dans le Morbihan et à Morlaix dans le Finistère.

Les réactions des syndicats ont toujours été négatives et se sont exprimées par des arrêts de travail. En effet, le personnel se demande si les conjoints des agents déplacés trouveront du travail, s'ils obtiendront un logement abordable et s'ils seront indemnisés.

Ce déménagement à Toulouse paraît pourtant tout à fait opportun. Pour les P.T.T. d'abord : nombreux sont les agents des télécommunications originaires du Sud-Ouest qui trouveraient ainsi le moyen de « retourner au pays ». *Pour l'ensemble du pays, parce qu'il serait un pas de plus vers la décentralisation du pouvoir de décision de l'administration souhaitée par tous.*

ALAIN FAUJAS.

TRANSPORTS

M. de Guiringaud : il y aurait une « réaction terrible » en France si Concorde ne pouvait atterrir à New-York

M. Cavaillé, secrétaire d'Etat français auprès du ministre de l'équipement (transports), a déclaré, lundi 28 février, à Washington, à l'issue d'un entretien avec M. Adams, secrétaire américain aux transports, qu'une refus des autorités locales d'autoriser Concorde à atterrir à New-York serait interprété par l'opinion publique française comme un refus du gouvernement américain lui-même.

M. Cavaillé a demandé à M. Adams de plaider en faveur de Concorde auprès de M. Carter. « *Nous n'acceptons pas la compétence de « l'autorité du port de New-York » en la matière* », a affirmé le secrétaire d'Etat français.

De son côté, M. Louis de Guiringaud, ministre français des affaires étrangères, a déclaré, lundi, à Paris devant l'association de la presse anglo-américaine, que « *le gouvernement français (...) et l'opinion française, quels que soient les partis politiques, attachent la plus grande importance à cette affaire. On ne comprendrait pas que le Concorde ne puisse pas atterrir à New-York et que cet avion, qui représente un effort franco-britannique exceptionnel, soit privé de son avenir. (...) Il y aurait une réaction terrible et le gouverneemnt pourrait être forcé de prendre des mesures que je ne puis préciser* ».

L'organisme gestionnaire des aéroports new-Yorkais doit décider, le 10 mars, si Concorde aura ou non le droit d'atterrir à l'aéroport Kennedy. — *(A.F.P., U.P.I.)*

● TRENTE-NEUF NAVIRES LIVRÉS EN 1976. — Les chantiers navals français ont livré en 1976 trente-neuf navires totalisant 1 543 949 tonneaux de jauge brute (T.J.B.), au lieu de soixante navires représentant 1 206 975 T.J.B. en 1975, annonce la Chambre syndical edes constructeurs de navires. Dix-huit de ces navires (646 182 T.J.B.) ont été exportés.



D'UNE REGION A L'AUTRE

Ile-de-France

LA SIGNALISATION POUVAIT-ELLE SE PASSER DE LA PUBLICITÉ ?

Les trottoirs de Paris au plus offrant

L'environnement est à l'ordre du jour. A l'approche des élections, pollutions, nuisances, espaces verts et qualité de la vie alimentent l'éloquence de la plupart des candidats, y compris, et surtout, de ceux qui ont le plus fait depuis quelques lustres pour donner à Paris le joli minois que l'on sait.

L'environnement, c'est d'abord la rue, laquelle, comme chacun sait, appartient, chaussées et trottoirs, à l'automobile. *« Il faut adapter Paris à l'automobile »*, disait un jour l'ancien président de la République, et si « la majorité de la majorité » occupe *demain la mairie de la capitale*, il n'est pas du tout exclu que l'on voie à nouveau fleurir et prospérer les grands principes de l'urbanisme pompidolien : construire à tout prix, si possible n'importe où et n'importe comment, des bureaux, des palais bancaires, des tours, des pénétrantes et des autoroutes urbaines. Déjà, les bétonnières frémissent d'une joyeuse impatience, et, sans vouloir jouer les Cassandres, on peut prédire que, une fois passés le printemps électoral et la lune de miel écologique, certains relanceront les projets de voie express rive gauche et d'axe routier sur le canal Saint-Martin que nous nous avons eu la naïveté en 1974 de croire définitivement enterrés.

Nous parlons de trottoirs. Certes, passéistes incorruptibles, nous tenons ferme pour la lampe à huile, la navigation à voile et le bon vieux silex avec quoi nous allumons chaque matin le petit feu de brindilles de *notre* pain quotidien.

Tout de même, ces braves trottoirs, *c'était bien agréable*. On pouvait se *promener, regarder les vitrines*, rentrer chez soi à pied, on voyait même, *rare et défunte merveille*, des gens *s'arrêter au coin d'une rue pour faire* un brin de causette, déployer leur journal, *considérer l'étalage d'une fleuriste ou celui de la crémière au* grand cœur. Que d'idylles sont nées *ainsi, de romans*, de mouvements littéraires et artistiques ! Le réalisme, c'est Courbet arpentant le trottoir de la rue Hautefeuille en compagnie de Champfleury, Daumier et Proudhon ! Qu'aurait été l'impressionnisme sans le boulevard des Capucines et la rue Montorgueil, Marquet et Matisse sans le quai Saint-Michel, Bonnard sans la place de Clichy ? Et Zola, où *se mettait-il pour observer* Gervaise allant livrer son linge et Lantier partant à beau pas pour rejoindre sa Lison bien-aimée ?

A la vitesse de l'escargot

Eh bien ! tout cela, c'est fini. Quand ils ne sont pas réduits à leur plus simple expression, les trottoirs sont aujourd'hui destinés à accueillir les voitures, les motocyclettes, les camions et les camionnettes de livraison qui y stationnent en permanence *sous l'œil compréhensif de la maréchaussée*. Essayez de vous promener, par exemple, dans le 6e arrondissement, qui est à cet égard, un des plus mal tenus de Paris : une seconde d'arrêt, d'inattention, et c'est l'hôpital. En fin de semaine, surtout, la rue de Seine, la rue de l'Ancienne-Comédie, la rue Mabillon, la rue de l'Ecole-de-Médecine, sont des endroits où il est littéralement impossible de poser le pied, les vieilles dames s'y ramassent à la pelle comme les feuilles mortes de la chanson, Calcutta est plus propre et plus aérée, et *s'il vous prend fantaisie de* rentrer chez vous un samedi soir par l'autobus, sachez que le noble 27 et le vaillant 95 avancent à la vitesse de l'escargot dans le sens de la rue des Saints-Pères complètement investie par les voitures des clients d'un cabaret dont les propriétaires sont sans doute dans les meilleurs termes avec les autorités locales.

Les trottoirs, on en avait quand même gardé un petit bout. Pas pour vous, pas pour moi. Pour les panneaux Decaux. Nous avons déjà évoqué cette affaire, et plusieurs lecteurs nous ont écrit pour nous faire part de leur irritation devant cette agression particulièrement désagréable et insolente de la publicité dans le paysage urbain.

En un mot : contrat a été passé entre la Ville et la société Decaux pour équiper Paris de mâts de signalisation. Fourniture et pose gratuites, la société Decaux recevant en échange le droit *d'« exploiter la publicité du mobilier d'informations locales et touristiques (MILT) et du mobilier urbain pour plan de ville ou informations municipales (MUPI) »*. Cent soixante-quinze MILT, sept cents MUPI, deux mille mâts de signalisation. La société Decaux ne semble pas ici faire une trop mauvaise affaire : si les 12 800 000 francs des mâts de signalisation demeurent à sa charge, le coût des MILT et des MUPI étant respectivement de 28 150 000 F et 47 920 000 F, la recette annuelle prévisionnelle des premiers est de 26 950 000 F et celle des secondes de 30 572 500 F. Ce sont les chiffres et les termes du mémoire préfectoral que nous citons ici.

Equiper Paris de mâts de signalisation était une fort bonne idée, et il faut reconnaître que ces mâts sont très convenables, à la différence des abribus (fournis par la même société), qui, malingres et mal dessinés, fonctionnent surtout comme usines à courants d'air et bains de pieds. Mais à qui fera-t-on croire que la Ville n'avait pas les moyens d'assurer elle-même cet équipement, auquel, chérissant les automobiles comme elle la fait, elle aurait dû d'ailleurs depuis longtemps penser ? Sinon, voilà une bien chétive administration et de bien tristes finances. Et nous ne seront peut-être pas les seuls à dire que de tels marchandages et trocs (si fréquents, hélas ! entre promoteurs et collectivités locales) sont civiquement choquants et qu'ils ne sont pas tout à fait conformes à l'idée que l'on peut se faire de la dignité de la puissance publique.

Quant aux panneaux publicitaires qui nous serinent (ils sont affreux) à longueur de journée et de nuit (ils sont lumineux) les mérites de tel ou tel grand magasin ou de diverses marques d'automobiles, merci bien... On peut en voir avenue des Champs-Elysées, avenue de l'Opéra et ils ont poussé dans le quartier Latin comme des champignons après la pluie. On s'est étonné de la hâte avec laquelle on a fait voter au Conseil de Paris, en pleine nuit, dans la dernière session d'été, ce que l'on pourrait appeler les « capitulations Decaux ». Ce n'est pas seulement de hâte qu'il faut parler mais d'irrégularité, au moins sur le plan moral : la commission du mobilier urbain n'a pas été consultée. Et pas davantage la commission des sites, alors que l'on peut lire dans le mémoire préfectoral que *« les modèles sont retenus sous réserves des avis réglementaires habituels, notamment celui de la commission des sites »*.

Identifier animation et publicité, voilà « incontestablement » une des règles d'or de l'urbanisme que certains nous préparent : on croyait en avoir fini avec l'« assassinat de Paris », pour reprendre le titre d'un livre récent de Louis Chevallier ; attention à la rallonge ! Et, de toute manière, pourquoi avoir si strictement réglementé la publicité sur les routes si on l'introduit au cœur même des villes ? Quel précédent l'on crée ainsi ! Nous devrions tous demander à nos gentils candidats ce qu'ils pensent de ces bons petits panneaux : l'affaire Decaux est l'une des premières sur lesquelles devra se pencher le nouveau maire de Paris.

ANDRÉ FERMIGIER.

● **LES CHEVAUX DE MARLY DANS LES « GRANDES ECURIES ».** — Les chevaux de Marly, œuvre de Guillaume Coustou (1677-1746), qui ornent depuis cent quatre-vingts ans l'entrée des Champs-Elysées, place de la Concorde, seront déplacés pour éviter qu'ils ne soient détériorés par les gaz d'échappement des automobiles et les fumées de la ville. On envisage de les remiser dans les grandes écuries de Versailles.

Trop ou pas assez de bureaux à Paris ?

M. Jean Millier quitte ce 1er mars son poste de directeur général de l'EPAD (Etablissement public pour l'aménagement de la région de La Défense) pour devenir directeur du Centre Beaubourg, où il succède à M. Robert Bordaz. Avant son départ, il a souhaité répondre aux trois critiques qui sont généralement formulées contre ce nouveau quartier d'affaires dont il a eu la responsabilité durant huit ans.

La Défense, le symbole même de l'urbanisme vertical ? C'est vrai, *« mais nous avons, du moins pour les logements, tenu compte aussitôt des directives du président de la République, lorsque celui-ci a demandé que l'on réduise la hauteur des immeubles »*.

La Défense, un ratage ? Ce n'est pas vrai, dit M. Millier, ni pour la qualité architecturale ni pour la qualité de la vie dans ce quartier.

La Défense invendable ? Les bureaux ne sont pas plus invendables à La Défense qu'ils ne le sont dans l'ensemble de la région parisienne. Il est vrai qu'aucun promoteur n'a, depuis 1975, sollicité de demandes pour construire des bureaux à La Défense, mais ceux qui sont disponibles se vendent relativement bien. Le stock des bureaux neufs et vides était, en 1976, d'environ 1 million de mètres carrés dans la région parisienne et de 320 000 mètres carrés à La Défense. Sur ces 220 000 mètres carrés, 82 000 ont été vendus en 1976 et deux projets sont étudiés, portant respectivement sur 60 000 et 20 000 mètres carrés (1). L'analyse de M. Millier est la suivante : les besoins en bureaux neufs sont dans la région parisienne d'environ 500 000 mètres carrés par an. Si aucun nouveau projet de constructions n'est lancé prochainement — et il faut quatre ans pour achever un immeuble, — il y aura bientôt, notamment à Paris, une pénurie de bureaux neufs.

Quelques chiffres encore : le programme d'aménagement de La Défense s'étend sur trente ans (de 1958 à 1988). Il porte au total sur 1 550 000 mètres carrés de bureaux et sur 14 000 mètres carrés de logements. Il a été à ce jour réalisé pour un peu plus de la moitié.

(1) La tour Manhattan (70 000 mètres carrés, trente étages), achetée il y a un an, à titre personnel, par l'émir du Koweït pour 100 millions de dollars (500 millions de francs), est toujours vide...

● **LA DIRECTION DE LA R.A.T.P. A FAIT DE NOUVELLES PROPOSITIONS SALARIALES** aux syndicats, le 24 février. Le contrat porterait sur trois ans ; pour 1977, la progression proposée du pouvoir d'achat de la masse salariale serait de 1,74 % (au lieu de 1,48 % offert précédemment), mais elle resterait subordonnée à la réussite du plan anti-inflationniste. La C.G.T. et la C.F.D.T. ont déclaré inacceptable cette dernière condition. Les autres syndicats estiment que les propositions de la direction méritent d'être approfondies. Prochaine réunion le 7 mars.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

La ZAC de Bonneveine : un nouveau centre-ville pour Marseille-Sud

De notre correspondant

Marseille. — Bien avant que les mots pollution, environnement, écologie, aient fait leur apparition, les Marseillais avaient fait des quartiers sud de leur ville, compris entre la colline du Roucas-Blanc, la plage du Prado et le massif des Calanques, un refuge. Fuyant le centre-ville, les nuisances de l'activité industrielle et portuaire, ceux qui en avaient les moyens se firent construire des résidences dans ces « beaux quartiers ».

Ceux-ci dévorèrent peu à peu des villages qui avaient pour nom Mazargues, Sainte-Marguerite, Bonneveine, ou encore des hameaux de pêcheurs dont les noms chantent : Pointe-Rouge, Madrague-de-Montredon, les Goudes, Callelongue. Ainsi est née une nouvelle ville au sud de l'ancienne. Le phénomène s'est accentué dans les quinze dernières années : aux résidences et aux maisons « villageoises » sont venus s'ajouter les grands ensembles immobiliers.

Les quartiers sud de Marseille ont gardé leur vocation résidentielle. On y trouve, plus qu'ailleurs, ces espaces verts qui font tant défaut au cœur de la cité. A leur actif, également, l'absence de pollution industrielle, la proximité de la mer et l'extraordinaire « poumon » naturel que constitue à leur porte le massif des Calanques. Mais au revers de cette médaille figurent l'éloignement du centre et l'absence d'emplois : d'où des migrations alternantes avec leurs problèmes de circulation et d'encombrement. Une personne sur deux quitte quotidiennement le secteur pour exercer sa profession ailleurs (dans le centre-ville en majorité).

Le souci de la municipalité, en favorisant la construction d'ensembles immobiliers à caractère social, a été d'éviter une ségrégation basée sur les revenus. En 1963, l'office départemental des H.L.M. demanda un permis de construire pour huit cent soixante logements, sur un terrain situé à Mazargues. Conséquence : il fallait aussi construire un réseau d'égouts traversant toute la zone de Bonneveine, allant de Mazargues à la plage du Prado. Autre conséquence : revalorisation considérable des terrains riverains, qui jusqu'alors ne bénéficiaient pas de moyens d'assainissement. M. Gaston Defferre décida alors d'acquérir 50 hectares pour « geler » ces terrains et les soustraire à la spéculation foncière.

Ces 50 hectares se situent le long d'un vallon qui descend en pente douce jusqu'à la place du Prado, derrière l'hippodrome Borely. Bonneveine *(Bona Avena*, la bonne avoine) doit son nom à la fertilité de ses champs sur lesquels subsistent encore quelques-uns des derniers « paysans de Marseille ». Elle a conservé une parure végétale d'une richesse exceptionnelle.

En 1969, le conseil municipal proposait d'y créer une zone d'aménagement concerté (ZAC) qui recevait l'approbation préfectorale. L'année suivante, l'agence d'urbanisme de Marseille imagina d'édifier là un centre urbain relais, une sorte de « centre-ville pour Marseille-Sud ». C'était l'occasion d'apporter « à domicile », à ces lointains banlieusards, les services de tous ordres : administratifs, sociaux, sportifs, culturels, commerciaux, et, bien sûr, des emplois. Objectif souhaité : quatre mille cinq cents emplois sur place.

Encore fallait-il préserver au maximum l'environnement. Ces deux exigences étaient-elles conciliables ?

Y aura-t-il assez de vert ?

On a donc rédigé une « Charte de Bonneveine » qui tente de le faire. Elle tient en quatre points : sauvegarder le site, mise en valeur et protection des espaces verts ; respecter l'équilibre travail-habitat, création de bureaux mais limitation de la construction de logements ; créer un centre attractif, autour d'un parc public des équipements culturels, sportifs, scolaires et sociaux ; organiser les liaisons entre ZAC et les autres secteurs de la ville, à l'intérieur de la ZAC en privilégiant les piétons.

Aujourd'hui, le « centre-ville » des quartiers sud sort de terre. Les premiers locataires des H.L.M. s'installent au cœur d'un chantier en pleine activité. La réserve foncière a été portée en 1972 à 70 hectares. L'ensemble des terrains s'échelonnent de part et d'autre d'une large avenue centrale : l'avenue de Hambourg.

Au cœur de la ZAC se trouve le centre urbain dénommé « Marseille-Sud », qui devrait comprendre un centre commercial, 35 000 mètres carrés de bureaux (représentant un potentiel de 1 600 emplois), 1 500 places de parking, des équipements de loisirs (cinéma, cafeteria, restaurants), des services publics (mairie annexe, bibliothèque), un bureau de postes, un commissariat de police et un centre de Sécurité sociale.

L'ensemble sportif, culturel, éducatif, devrait s'ordonner autour du parc central de près de 3 hectares en cours d'aménagement, fort réussi et déjà très fréquenté, qui se veut le « poumon » de la ZAC. A proximité, une piscine a ouvert ses portes. Le complexe sportif couvert va démarrer fin 1977. L'ensemble doit être flanqué d'un hôtel de 100 chambres couplé avec un lycée hôtelier, d'un C.E.S. 900 et de trois écoles primaires (une est déjà réalisée).

En dehors du centre urbain, la ZAC peut accueillir encore 35 000 mètres carrés de bureaux et 20 000 mètres carrés d'autres activités : mutualité sociale agricole, mutuelle de la police, commissariat principal, etc.

Enfin, les logements seront au nombre de 2 200 (70 % en logements sociaux ou aidés), 860 sont réalisés, 265 en chantier, 250 autres ont obtenu le permis de construire et 300 sont en cours de négociation. La réalisation de ces tranches est prévue à partir de 1978.

La création *ex nihilo* d'un ensemble de cette importance, avec 4 500 emplois nouveaux, un centre de services destiné aux besoins futurs de 120 000 habitants (180 000 dans cinq ans), est audacieuse. Quant à l'osmose souhaitée entre le bâti et la nature, réussira-t-elle ? Que restera-t-il du charme de Bonneveine au milieu de toutes ces constructions ? Moins de 3 hectares de « parc » sur 70 hectares de béton... Et la vie prendra-t-elle dans cette ZAC, qui, si l'on n'y prend garde, pourrait devenir une zone boulot-dodo ?

JEAN CONTRUCCI.

Midi-Pyrénées

LES RAPPORTS ENTRE LE PRÉFET ET LE CONSEIL

Après la publication dans *le Monde* du 10 février 1977 d'un article faisant état d'*« une vive tension entre le préfet et les élus à propos du budget Midi-Pyrénées »*, M. Tony Roche, préfet de région, nous demande de préciser : *« Il n'y a eu qu'un budget présenté, et ce budget a été voté... à l'unanimité, y compris les communistes. »*

Notre correspondant avait écrit : *« M. Alain Savary (...) a demandé à ses pairs, qui l'ont suivi, de repousser les propositions budgétaires présentées par le préfet (...). Le conseil régional a voté un budget qu'il a estimé « être le plus raisonnable » : 56 727 000 francs. »*

Le budget suggéré par l'administration était de 66 905 000 F et celui qui fut voté par le conseil fut exactement de 56 727 647 F. Mais le fait le plus important est la modification des recettes, le conseil régional refusant d'augmenter la fiscalité et faisant appel pour la première fois à l'emprunt.

Ce budget a permis encore une fois au président de l'assemblée régionale de constater une diminutio de l'aide de l'Etat et de demander si la région devait prendre à sa charge la différence. Il a d'ailleurs précisé à ce propos : *« Nous avançons parce que l'Etat recule. Il ne faudrait pas que l'Etat recule parce que nous avançons. »*

Alsace

LA FAIM ET LE NUCLÉAIRE

Cédant à la demande des sept personnes qui depuis vingt jours continuent une grève de la faim à Roggenhouse et à celle du conseil général, la préfecture du Haut-Rhin a annoncé qu'une commission de contrôle chargée de surveiller la centrale de Fessenheim tiendrait sa première réunion le 3 mars prochain avant le démarrage du premier réacteur ; elle comprendra sept conseillers généraux, trois maires et quatre écologistes.

Corse

LA BATAILLE JURIDIQUE DES BOUES ROUGES CONTINUE

Par un arrêt du 28 février la cour d'appel de Bastia a confirmé le jugement du tribunal de première instance qui, le 8 décembre 1976, se déclarait habilité à recevoir la plainte des pêcheurs et des deux départements corses contre la Montedison.

La compagnie italienne, arguant que la seule juridiction compétente était celle de Milan, avait fait appel. Déboutée elle a maintenant décidé de se pourvoir en cassation. — *(Correp.)*

Bretagne

CRI POUR CRI...

Mme M.-P. Dieterlen de Paris répond au témoignage d'André Grall « Le cri d'un Celte » publié dans notre supplément du 8 février.

Je ne suis pas Celte, c'est évident. Née par hasard sur les bords du Loir. Des grands parents paternels venant de Vendée, d'arrière-grands-parents maternels du Dauphiné... et de bien plus loin sans doute, lorsque je regarde les traits de mon visage ils crient tous la Méditerranée.

Quels mélanges de sang coulent dans mes veines ? Juifs ? Maures ? Probablement d'autres encore. Aucun aïeul ne m'a laissé le moindre cheveu blond des Celtes, ni les « *blue Irish eyes* ». Pourtant, comme je me sens une âme celte, comme j'aime les rêves et les brumes de la Galice, de la Bretagne, du Pays de Galle, de l'Écosse, de l'Irlande, comme je me sens chez moi sur ces terres extrême occidentales baignées de cette belle lumière rasante qui semble toujours disparaître à regret...

Ce n'est pas par goût que je vis dans le béton, les pieds dans l'asphalte et que je sens le mazout. Pourquoi me méprises-tu homme du crépuscule ? Pas plus que toi je n'aime la dureté du néon et l'inhumanité de la grande ville. Au lieu de me « saluer ironiquement », tu ferais mieux de me souhaiter de pouvoir, moi aussi, emplir mes poumons de la merveilleuse senteur des algues et des embruns océaniques.

LETTRES

UNE SOMME DE DENISE MASSON

« Monothéisme coranique et monothéisme biblique »

par ANDRÉ ADAM

Juifs, chrétiens et musulmans sont tous fils d'Abraham et se réclament de lui. Mais ces frères se déchirent, se persécutent et s'affrontent sur les champs de bataille, depuis des siècles, au nom de ce qui les sépare. Ce qui les sépare est considérable et ne saurait être méconnu. Mais ce qui les unit, et qui n'est certes pas négligeable, a été bien rarement pris en compte. Notre siècle n'a rien à envier aux précédents pour ce qui est du fanatisme et de la haine. Du moins faudra-t-il porter à son actif un effort nouveau et méritoire dans la partie la plus éclairée des trois communautés pour comprendre chacune des autres et mettre enfin l'accent sur ce qui les rapproche. Des « amitiés judéo-chrétiennes » sont nées, des colloques « islamo-chrétiens » ont eu lieu. On sait trop ce qui empêche ces deux paires de se réunir en une triade. Ne peut-on pas espérer qu'un jour la paix enfin revenue ouvre le chemin à un dialogue fraternel ? Pourquoi ce qui fut possible au douzième siècle — le philosophe juif Maïmonide invité à parler dans l'université musulmane de Qarawiyine — ne le reviendrait-il pas au vingtième ?

Les progrès accomplis chez les chrétiens dans la considération de l'islam peuvent paraître modestes : le temps n'est pas si lointain où des prêtres catholiques exerçant au Maghreb tombaient des nues — j'en ai fait l'expérience — quand on leur disait qu'aux yeux des musulmans Jésus était un grand prophète et que plusieurs chapitres du Coran lui étaient consacrés. Si les choses commencent à changer, on le doit à cette famille d'esprits, les Massignon, les Anawati, les Gardet, les Lelong, prêtres et laïcs, dont la « rencontre » avec l'islam, loin d'altérer leur foi, les a, au contraire, incités à l'approfondir et à mieux la situer dans l'économie mystérieuse de la Révélation.

Denise Masson appartient à la même lignée. Comme ses prédécesseurs ou ses émules, elle s'appuie d'abord sur une connaissance exacte des textes. On le savait pour le Coran, dont elle a publié une belle traduction française (la Pléiade). On découvre que sa compétence n'est pas moindre en matière biblique, qu'il s'agisse de l'Ancien ou du Nouveau Testament. Non qu'elle cherche une interprétation plus savante des textes sacrés : elle s'appuie pour comprendre sur la tradition de chaque communauté, et c'est la sagesse même, puisque ces textes nourrissent une vie spirituelle et que c'est elle qu'il s'agit de mieux pénétrer. Aussi le Talmud, les Pères de l'Eglise et les exégètes musulmans sont-ils mis à contribution pour expliquer Torah, Evangile et Coran. Les mots hébreux, grecs ou arabes sont souvent cités, en note dans le texte, permettant aux plus exigeants de juger de l'exactitude des traductions.

Jésus dans le Coran

Son énorme et minutieux travail de plusieurs années aboutit à mettre en présence, de la façon la plus claire et la plus commode, les textes essentiels des trois Révélations sur les grands thèmes religieux : Dieu, la création, la Révélation, les lois concernant le culte, les personnes et les actes humains, la vie future. Convergences et différences apparaissent avec une clarté que la prudence et le respect mesurent mais ne compromettent pas. Le lecteur non spécialiste, qu'il soit croyant ou non — et rares sont dans les trois religions ceux qui connaissent les deux autres, — ne peut qu'être frappé et sans doute surpris, de l'ampleur des convergences.

Elles sont normales, *a priori*, puisque les trois Révélations sont les rameaux d'une même souche ou, plus exactement, que chacune des deux dernières en date est entée sur la ou les précédentes. Sans doute peut-on juger, à regarder les dogmes, l'éthique et le culte, que l'islam doit plus au judaïsme qu'au christianisme, à l'Ancien Testament qu'au Nouveau, mais on ne saurait oublier la place éminente que réserve le Coran à la personne de Jésus, laquelle reste méconnue du judaïsme post-chrétien, comme celle de Mahomet du christianisme post-hégirien.

Denise Masson aurait bien des excuses si, par réaction contre une ignorance persistante et un long règne des préjugés, elle soulignait les convergences et projetait une lumière moins crue sur les divergences. Il faut dire à son éloge qu'elle n'en fait rien. Les textes coraniques condamnant les déformations ou altérations que les chrétiens auraient fait subir à la pensée du « prophète Jésus » sont cités dans leur extension et leur rigueur, sans complaisance dans un sens non plus que dans l'autre. Le lecteur n'ignore rien de l'inexistence dans l'islam du péché originel (Adam a bien péché en désobéissant à Dieu, mais son péché n'a pas été transmis à sa descendance), de sa négation radicale des dogmes de la Trinité (les chrétiens ont porté atteinte au monothéisme en « associant » d'autres personnes au Dieu unique), de l'Incarnation (« Dieu n'a pas engendré et n'a pas été engendré ») et de la Rédemption (Jésus n'est pas mort sur la croix et n'est pas ressuscité). De même, la vie monastique avec l'obligation de chasteté absolue n'a pas été prescrite par Jésus, ce sont les chrétiens qui, selon le Coran, l'ont instaurée.

La tentation du « concordisme »

On peut toutefois se demander si, en de rares endroits de ce gros livre, Denise Masson n'a pas cédé, bien qu'elle s'en défende dans sa conclusion, à la tentation d'un « concordisme ». Ainsi à propos de la *Kalima* coranique : « Jésus est le Prophète de Dieu, sa Parole qu'il a jetée en Marie, un Esprit émanant de lui » (IV, 171). Il est tentant de rapprocher cette *Kalima* du Verbe johannique et cet Esprit qui émane de Dieu de la troisième personne de la Trinité, l'Esprit-Saint qui « procède » du Père, ce que fait l'auteur. On aimerait savoir ce qu'en disent les commentateurs musulmans, mais pour une fois Denise Masson se contente de renvoyer à quelques-uns d'entre eux sans les citer, contrairement à son habitude. Je ne saurais la suivre quand elle affirme (p. 213) : « *Les textes coraniques cités, pris en eux-mêmes, ne semblent donc pas être en contradiction formelle et positive avec la théologie chrétienne* »

Ils le sont d'autant plus que les phrases sur la *Kalima* appartiennent à un passage qui commence par ces mots : « *O gens du Livre ! ne dépassez pas la mesure dans votre religion ; ne dites sur Dieu que la vérité* », et se termine sur ces autres : « *Dieu est unique... Comment aurait-il un fils ?* » Il faut d'ailleurs rendre cet hommage à l'auteur qu'elle a cité intégralement le passage, y compris les mots qui infirment, à notre sens, son interprétation. Resterait à pénétrer le sens exact des mots qui font problème, et nous regrettons de rester, pour une fois, sur notre faim.

Un peu plus loin (p. 254), après avoir cité un magnifique texte coranique sur la Lumière divine (XXIV 35), Denise Masson ne résiste pas au plaisir raffiné, mais périlleux, d' « interpréter ce verset dans un sens christologique ». Le commentaire est fort beau, et un chrétien respectueux de l'islam ne le lit pas sans émotion. Mais nous nous demandons s'il n'y a pas témérité à identifier la Lumière coranique à celle qui, dans la Vierge Marie, a incarné le Verbe « et qui surpasse toute prophétie », ainsi qu'à rapprocher le *nûr alâ nûr* « Lumière sur Lumière », du texte arabe du *Lumen de Lumine* du Symbole de Nicée. Mais, encore une fois, la loyauté de l'auteur est irréprochable puisqu'elle prévient formellement le lecteur qu'elle donne une interprétation chrétienne à un texte que les musulmans entendent autrement.

Ces quelques taches (on n'emploie ici ce mot que dans la mesure où il existe parfois des taches par excès de lumière) n'enlèvent rien à la rigueur de cette œuvre savante, cependant qu'elles ajoutent peut-être à sa richesse et au rayonnement spirituel qui en émane. C'est aussi la preuve — s'il en fallait une — que le rapprochement des trois grandes religions ne s'opérera pas dans le compromis, qui ne ferait que dissoudre l'authenticité de chacune dans un vague théisme (la doctrine la moins propre à conduire à Dieu), mais en suivant chacun sa voie jusqu'aux sommets. Est-ce un hasard si le langage des grands mystiques, quelle que soit leur appartenance confessionnelle, présente une si merveilleuse et surprenante identité ?

★ *Monothéisme coranique et monothéisme biblique. Doctrines comparées*, préface de Jean Grosjean (Desclée de Brouwer). Réédition revue et augmentée de son livre paru en 1956 : *le Coran et la révélation judéo-chrétienne.*

« Tamerlan » passe la Manche

(Suite de la première page)

De ce « Faust », Philippe de Rothschild nous a donné une fort belle traduction parue en 1972 chez Seghers, hélas non bilingue ; alors qu'ici, heureusement, et comme dans la sélection fort bien venue des poètes élisabéthains parue chez Seghers en 1969, nous pouvons à tout instant confronter la traduction et le texte original, pour goûter les hardiesses et reconnaître un certain type de fidélité : Philippe de Rothschild prend le parti d'un vers libre français dont le mètre correspond au vers anglais.

En un aperçu historique très fourni et très clair, qui fait suite à une excellente évocation de la vie de Marlowe et de l'atmosphère élisabéthaine, il rappelle que l'on a retrouvé à Samarcande la tombe du grand conquérant mongol, « gendre de Gengis Khan », « empereur des Chagatays », que ses sept campagnes menèrent aux confins du monde, sorte d'Alexandre asiatique du treizième siècle, ravageant le Maroc, la Perse, la Turquie, l'Egypte — où il prophétisa le canal de Suez, — la Mongolie, l'Uzbekistan, le Kazakhstan, jusqu'à la Sibérie et aux Indes et prévoyant d'envahir la Chine au moment où il mourut en 1405.

Passionné d'échecs, et utilisant déjà la poudre à canon, Tamerlan, cet amoureux des codes et des noms, qui, le matin, plantait ses tentes blanches, celles de la sommation, à midi les tentes et les armures écarlates, signe du délire sanguinaire, et, le soir, les sinistres tentes et armures noires comme le charbon et la mort, n'est pas un despote aussi simple qu'Attila, son lointain ancêtre. Il offre une méditation très moderne sur la folie du pouvoir. Il ne symbolise pas le pouvoir sédentaire qui asservit à partir d'un centre les territoires verrouillés. Son empire est mobile, les contours en sont flous, toujours remis en cause par l'érosion que des traitres apportent aux frontières : vision plus orientale, plus prodigue, de la puissance, qui ne s'entasse guère, mais se dépense et se déplace comme une énergie nihiliste sans lieu. Ce conquérant dévastateur est autant un nomade qu'un despote, fléau de Dieu, (« verge de Dieu », écrit le traducteur en une audace qui donnera matière à controverse).

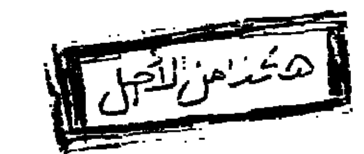
Au contraire des rois — dont Bajazet, — qu'il dépossède un à un, Tamerlan n'est jamais installé dans la sécurité d'une majesté souveraine : son excès le mène jusqu'au meurtre de son fils, jusqu'à prescrire l'autocannibalisme à ses victimes. Comment Marlowe, lui-même un parvenu génialement doué, manipulé par les services secrets de la reine Elisabeth, n'aurait-il pas été fasciné par cette figure instable dont l'époque préfigurait, par sa violence et son désordre, l'Angletedrre et l'Europe du treizième siècle : au treizième comme au seizième siècle, des poches de raffinement et de civilisation isolées au sein d'un chaos et d'une dérive de guerre et de sang... Et pourtant, dans leur transgression blasphématoire, Marlowe et Tamerlan sont au-delà de l'athéisme.

Oasis de beauté et de calme dans cette orgie, l'amour de Zénocrate (appelé Xenia dans la traduction) pour Tamerlan : cet amour éprouvé jusqu'à la mort nous vaut des tirades dignes des sonnets shakespeariens ou de certains poèmes métaphysiques, dans la bouche de cette fille du sultan d'Egypte, mais façonnées, martelées par le rythme du « mighty verse », qui « cogne à la langue », sceau original de Marlowe, et dont le traducteur s'entend à rendre le caractère tempêtueux et rocailleux. Par moments, la dislocation pantelante du langage évoque Beckett ou Joyce.

Sans s'asservir à l'exactitude littérale, prenant parfois de surprenantes libertés avec la syntaxe et le sens, Philippe de Rothschild a su, par un tissage de résonances, jeter un pont vers la modernité de cette méditation brutale sur la vérité de tout pouvoir : la démesure.

JEAN-MARIE BENOIST.

★ Albin Michel, édition bilingue, 35 F.



L'ÉVÉNEMENT

La crise de la presse en Europe

A crise de la presse et les conflits sociaux qui l'accompagnent ne sont pas particuliers à la France (voir l'enquête de Maurice Denuzière publiée dans « le Monde » du 31 octobre au 7 novembre 1974). En réalité, l'ensemble de la presse européenne est aujourd'hui malade, même si, dans certains pays comme l'Allemagne fédérale ou la Suède, la situation des journaux s'est quelque peu redressée. Entreprises éminemment fragiles, les quotidiens et les hebdomadaires subissent de plein fouet les effets de la crise économique générale qui, en tarissant les recettes publicitaires, menace leur équilibre financier. Mais cette raison de base (ajoutée au renchérissement considérable du prix du papier) n'est pas seule en cause. La modernisation nécessaire des techniques d'impression, les compressions d'effectifs qu'elle entraîne — et que les syndicats acceptent plus ou moins bien selon les pays, — contraignent la plupart des journaux à une véritable — et douloureuse — mutation.

Les réponses apportées ci-dessous par nos correspondants à quelques questions précises concernant les raisons de cette crise, les remèdes provisoires apportés et les solutions plus durables recherchées, laissent transparaître un malaise plus profond. En réalité, les transformations rapides des sociétés industrialisées, la modification des types d'informations réclamées par les lecteurs (notamment au niveau local et régional), exigent l'invention d'un nouveau langage journalistique et donc d'un nouveau « produit ». Dans la plupart des capitales européennes, on a, sur ce point, davantage posé des questions qu'apporté des réponses.

Cette « imagination nécessaire » met directement en cause, il est vrai, le rôle de l'information dans le fonctionnement de la démocratie et notamment l'attitude des journaux à l'égard du « fait politique ». Engagement plus prononcé des rédactions ou dépolitisation volontaire des sujets traités ; valorisation des informations locales et nationales ou ouverture sur le monde ; priorité donnée à l'information brute et rapide ou multiplication du commentaire explicatif : face à l'omniprésence de la radio et de la télévision, la presse écrite des démocraties occidentales n'en finit pas de réinventer sa mission et s'efforce de redéfinir cette particularité qui fait d'elle une institution à la fois irremplaçable et perpétuellement menacée.

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

De nos correspondants

BELGIQUE : chute des tirages et subventions directes

Bruxelles. — L'aide à la presse, qui est importante en Belgique, a failli, fin janvier, provoquer une crise gouvernementale. Quand la Chambre des représentants a voté le budget du premier ministre, le président du Rassemblement wallon, une des formations de la majorité, M. Gendebien, a quitté l'hémicycle avec les députés de l'opposition pour protester contre le refus de M. Tindemans de porter les subventions annuelles aux quotidiens de 200 à 250 millions (de 24 à 30 millions de francs français).

Le premier ministre a qualifié la sortie de M. Gendebien d'« enfantillage » et l'incident grave a été évité de justesse.

C'est la troisième année que les journaux belges reçoivent une aide de l'Etat, et l'opposition (socialiste surtout) exigeait l'adaptation de la subvention au taux de l'inflation.

Les 200 millions sont répartis entre les quotidiens des trois langues : néerlandais, français et allemand, avec le souci de n'avantager aucune des communautés linguistiques. Comme il y a cependant plus de quotidiens francophones que néerlandais, leur part se trouve relativement réduite. Plusieurs quotidiens flamands reçoivent 13 millions de francs, alors que le journal francophone le plus subventionné reçoit 8,7 millions. Het Laatste Nieuws, *le plus gros tirage flamand reçoit 13 millions, son équivalent français,* le Soir, *n'a que 3,8 millions, une chaîne de trois journaux socialistes, avec l'organe du parti,* le Peuple, *n'obtient que 3 millions. De toute évidence, les critères sont difficiles à établir, et la presse d'opinion n'est pas avantagée par rapport à la presse d'information.*

Des soixante-cinq journaux existant en 1939, ne subsistent plus actuellement que vingt-deux quotidiens ou groupes de journaux (quatorze d'expression française) ; 2,3 millions d'exemplaires sont édités chaque jour : 1,2 million en français, 1,1 million en flamand et 5 000 en allemand, pour la région située à la frontière de la R.F.A. En six ans, le tirage global a diminué de plus de 300 000 exemplaires.

Nouvelles concentrations dans les mois à venir

Dans les mois à venir, de nouvelles concentrations sont à prévoir, ainsi que des disparitions de titres. La presse socialiste paraît la plus menacée par l'augmentation des coûts du papier et des salaires. Parallèlement, la publicité a diminué, à cause de la crise économique et de la concurrence de la télévision par câble. La télédistribution permet aux Belges de capter de neuf à onze chaînes. Ce choix de programmes, unique en Europe, entraîne de toute évidence une désaffection des lecteurs d'autant plus que le prix du journal a été porté à 10 francs (80 centimes français) et que depuis lors beaucoup de Belges ont renoncé à acheter un second quotidien.

Jusqu'à présent, partout, mis à part le recours à l'aide de l'Etat, aucune solution d'ensemble n'a été ébauchée par les groupes de presse.

PIERRE DE VOS.

ALLEMAGNE FÉDÉRALE : davantage de lecteurs mais moins de titres

Bonn. — En République fédérale d'Allemagne, la crise de la presse, qui était liée, dans une large mesure, à la récession économique, semble appartenir au passé. Depuis quelques mois, les affaires ont repris et le volume des annonces publicitaires est en augmentation spectaculaire. Le nombre des lecteurs continue aussi à croître. Le tirage des quotidiens indépendants, qui était de 13 millions en 1954, est passé à 19 millions en 1976. Dans le même temps pourtant le nombre des titres est tombé de 225 à 121.

Au cours des dernières années, la concentration des entreprises de presse s'est accélérée. Elle ne touchait d'abord que les journaux de faible importance, puis elle a atteint les journaux à fort tirage : ainsi les deux grands quotidiens de Hanovre ont-ils fusionné comme ceux de Brême et de Stuttgart. Dans la Ruhr, la *Westfälische Allgemeine Zeitung* a constitué autour d'elle un véritable empire, sans parler du groupe Springer, qui contrôle plus de 30 % du tirage global des quotidiens.

Les raisons de la crise n'étaient pas très différentes de celles que connaît notre pays : croissance des coûts de production ; effets plus généraux de la crise économique ; résistance des syndicats à la modernisation. En 1976, les ouvriers du Livre ont fait grève pendant plusieurs jours et ont obtenu des augmentatioons de salaires sensiblement plus élevées que les autres catégories de salariés. Le problème de la modernisation n'était pas leur préoccupation principale, mais, au-delà des hausses de salaires, ils ont voulu montrer qu'il faudrait compter avec eux.

Le prix de vente des journaux en revanche a eu peu d'influence sur le tirage. La concurrence de la radio et de la télévision peut être considérée comme négligeable. Le budget publicitaire des sociétés a été globalement augmenté. Les émissions publicitaires à la télévision sont limitées à vingt minutes sur les deux chaînes nationales et doivent être diffusées avant 20 heures. La troisième chaîne n'a pas de publicité.

Parmi les solutions recherchées on doit mettre en avant la concentration des entreprises, la hausse du prix du journal, les économies à réaliser, surtout sur les coûts en personnel.

L'aide de l'Etat joue un rôle négligeable en R.F.A. L'Etat n'accorde aux entreprises de presse que quelques crédits à des taux bonifiés (pas de subvention sur le prix du papier, pas de régime spécial de la T.V.A. ou de l'impôt sur les salaires).

La diversification des activités des grands groupes (exemple : Springer dans l'audio-visuel et la publicité) n'est pas une conséquence de la crise, car elle avait commencé avant. Quant à l'apport de nouveaux capitaux (industriels) il n'a pratiquement joué aucun rôle. Les grands groupes de presse sont restés « indépendants ».

La tendance à la dépolitisation ne s'est pas aggravée. Il faut rappeler cependant que le quotidien le plus vendu, la *Bild Zeitung* (groupe Springer), dont le tirage, de plus de 4 millions d'exemplaires, est en augmentation constante, a construit son succès sur l'exploitation du sexe et du sang. On ne saurait dire pour autant qu'elle est apolitique, bien au contraire.

DANIEL VERNET.

GRANDE-BRETAGNE : salariés en surnombre et grèves-surprises

Londres. — Après l'achat récent de *l'Observer* par la société américaine Atlanta Richfield, les milieux journalistiques suivent attentivement la grande bataille qu'engage le *Daily Express* pour survivre. L'organe du groupe Beaverbrook, qui, il y a quelques années, tirait à plus de 4 millions d'exemplaires, a vu progressivement son tirage descendre à 1 million et demi. Dernier des journaux de grand format, sa clientèle vieillit et disparaît peu à peu. Aussi espère-t-il se rajeunir notamment en adoptant le format tabloïd. Cette décision le met en concurrence directe avec l'autre quotidien populaire et conservateur, le *Daily Mail*. Grâce à une brillante rédaction et à une présentation « attractive », ce dernier accroît lentement son tirage déjà proche de 1 700 000 exemplaires. Une chose est certaine : un de ces deux journaux devra disparaître.

Comme ailleurs, le principal facteur qui explique les difficultés que connaît la presse britannique est le prix du papier, produit d'importation sérieusement renchéri par la chute de la livre. Les salaires sont, pour l'instant, assez stables grâce au contrat social limitant les hausses excessives. Mais les journaux en difficulté deviennent de plus en plus sensibles à l'emploi en surnombre qu'ils ont toléré ou même encouragé à l'époque des bonnes affaires.

La concurrence de la radio et de la télévision paraît, quant à elle, moins dangereuse bien qu'elle ait contribué sans aucun doute à faire tomber le tirage des quotidiens au cours de la dernière décennie.

Les grèves-surprises en revanche sont la plaie de Fleet street. Le dernier exemple en est l'arrêt brutal des imprimeries après Noël lorsque les ouvriers ont demandé, sans prévenir, des indemnités spéciales pour travailler durant la période des fêtes.

Depuis 1975, le volume de la publicité est naturellement affecté par la crise économique. Il est désormais de moins en moins sûr que le total des ressources fournies par les annonceurs puisse encore suffire à faire vivre neuf quotidiens nationaux et sept journaux du dimanche. La désaffectation des lecteurs enfin n'est pas niable dans l'ensemble bien que les Britanniques lisent comparativement beaucoup. Certains journaux comme le *Daily Mail* et le *Sun* parviennent d'ailleurs à accroître leur diffusion.

Au chapitre des remèdes à apporter, les économies sur le plan rédactionnel concernent surtout la presse dite de qualité. Le *Daily Telegraph* a réduit le nombre de ses bureaux à l'étranger. Le *Times*, qui autrefois s'enorgueillissait de correspondances particulières provenant des capitales les plus éloignées de ce qui fut l'Empire britannique, a également été contraint de modérer ses ambitions. Il a désormais moins de correspondants permanents à l'étranger (une vingtaine) que le *Financial Times* (près d'une trentaine).

Les journaux britanniques ne bénéficient d'aucune aide de l'Etat. En matière de réorganisation de la presse, de très longues négociations entre les propriétaires de journaux et les syndicats ont abouti, il y a quelques mois, à un projet d'accord qui passe pour constituer la « dernière chance » de remettre la presse sur pied.

Le projet prévoit la suppression progressive de près de sept mille postes de travail dans les ateliers. En même temps, les journaux devraient pouvoir introduire plus facilement les méthodes modernes de composition par ordinateur.

L'accord provisoire signé par les dirigeants syndicaux se heurte toutefois à une résistance considérable de la base et son application est encore incertaine. Les travailleurs en surnombre se verraient proposer des retraites anticipées ou des changements de secteur avec la garantie du même salaire.

La grande phase des concentrations et disparitions qui a vu la mort du *New Chronicle*, de l'*Evening Standard* et de plusieurs journaux du dimanche, semble néanmoins terminée depuis quelques années déjà. Quant à la diversification des activités des groupes de presse, elle donne incontestablement des résultats positifs. Les groupes les plus faibles sont ceux qui, comme la presse Beaverbrook (*Daily Express, Sunday Express, Evening Standard*), n'ont pas d'autres activités que strictement journalistiques, alors que pour le groupe Thompson (*Times, Sundey Times*, etc.) des filiales travaillant dans les domaines de la télévision, du pétrole de la mer du Nord et des voyages organisés apportent des compléments de ressources appréciables. Associated Newspapers, qui publie le *Daily Mail*, dispose également d'intérêts pétroliers.

JEAN WETZ.

ITALIE : 250 milliards de lires de déficit en 1977 ?

Rome. — La crise de la presse italienne a été illustrée en 1976 par plusieurs disparitions de titres (notamment *Il Giornale d'Italia*), les menaces pesant directement sur des journaux de province (*Tutto Quotidiano*, de Cagliari, *Il Telegrafo*, de Livourne, qui, pour l'instant, survivent en « autogestion »), de nombreuses grèves ou réductions de pagination et le déficit inquiétant de certains journaux dont la qualité rédactionnelle n'est pas en cause comme *Il Corriere della Sera* ou *La Stampa*. Le déficit global des journaux italiens, qui était de 80 milliards de lires en 1975, est passé à 130 milliards en 1976 (une lire vaut environ 0,58 F). Pour l'année 1977 les prévisions sont plus catastrophiques encore en raison d'une hausse des matières premières, des frais de distribution et du coût du travail. Déficit attendu : 250 à 280 milliards.

Cette crise favorise les tentatives de concentration, notamment celle de l'éditeur Angelo Rizzoli (*Corriere della Sera*), qui cherche à s'emparer de plusieurs quotidiens en difficulté : *Il Mattino*, de Naples, *Il Giornale de Sicilia*, de Palerme, *La Gazetta del Mezzogiorno*, de Bari.

Les raisons de cette crise, selon M. Luciano Ceschia, secrétaire général du syndicat unique de journalistes, tiennent en partie à l'absence d'imagination créatrice de la part des éditeurs incapables de définir un nouveau type de rapport avec les lecteurs réels ou potentiels. Mais l'accroissement des coûts du papier et du travail, la mauvaise gestion et le gaspillage, la désorganisation des circuit de vente, jouent un rôle principal. Pour M. Ceschia, la levée du blocage des prix de vente des quotidiens ne constituerait qu'un remède « illusoire et passager » si elle n'est pas accompagnée d'une réforme générale des structures.

Les éditeurs, quant à eux, répondent en mettant justement en avant ce blocage (à 150 lires) du prix des quotidiens depuis le printemps 1974. Ils insistent également sur la croissance des coûts. Le prix du papier, selon eux, a triplé en quatre ans. Le nombre total des salariés de la presse a progressé de 55 % entre 1960 et 1975, alors même que la diffusion stagnait. Ils estiment que le coût moyen d'un salarié de la presse a été en 1974 de 8,4 millions de lires (32,7 % de plus qu'en Grande-Bretagne) avec un rapport moyen de productivité de trois cent soixante et onze exemplaires par jour (52,6 % de moins qu'en Grande-Bretagne). Selon M. Giovannini, président de la Fédération italienne des éditeurs de journaux, la concurrence de la publicité à la radio et à la télévision ne joue qu'un rôle marginal dans cette crise et doit être classée loin derrière les effets plus généraux de la situation économique désastreuse et de l'inflation.

Si les analyses divergent quant aux causes de la crise, elles ne se rejoignent pas davantage à propos des remèdes possibles. Les syndicats de journalistes estiment qu'il faut : 1) assainir la gestion et réorganiser le travail ; 2) relancer la diffusion en favorisant un nouveau type de publications locales traitant de la réalité socio-économique ; 3) renouveler la technologie ; 4) modifier la législation actuelle en faveur d'une information plus proche des intérêts du public.

Les éditeurs, quant à eux, réclament une hausse de 50 lires du prix des quotidiens qui, bien qu'insuffisante, permettrait de réduire de 60 milliards environ le déficit prévu pour 1977. Le gouvernement refuse cette hausse d'un des articles du « panier » qui, se répercutant sur l'échelle mobile, provoquerait indirectement une augmentation de 400 milliards des salaires. Il a promis de subventionner directement les journaux. Les éditeurs ne croient guère à une augmentation des ventes (pour couvrir le déficit en 1976 il aurait d'ailleurs fallu accroître la diffusion de 76,6 %). Quant aux recettes publicitaires (en faible diminution en 1976) elles ne progresseront sans doute pas de sitôt compte tenu de l'état général de l'économie italienne.

Six mesures plus précises destinées à réduire les coûts sont réclamées sans trop d'illusions par les éditeurs : 1) suppression de six mille emplois en trois ans ; 2) suppression du « journal du septième jour », très coûteux ; 3) bouclage anticipé des éditions et diminution du travail de nuit ; 4) réduction des heures supplémentaires ; 5) introduction de techniques nouvelles ; 6) diversification de la production alors que la plupart des imprimeries ne travaillent qu'à 60 % de leur capacité.

ROBERT SOLÉ.

SUÈDE : près de 5 millions d'exemplaires pour 8 millions d'habitants

Stockholm. — *La crise de la presse ne s'est pas vraiment aggravée en Suède depuis qu'a été mis en œuvre, en 1971, un système d'aide publique qui satisfait tout le monde. Souvent, pourtant, les propriétaires de journaux régionaux cherchent à se débarrasser des quotidiens devenus moins rentables et qui sont en général rachetés par les partis politiques. La situation d'ensemble reste malgré tout mauvaise. Une enquête de l'association des éditeurs portant sur vingt-cinq quotidiens de province à petite diffusion et trente-quatre quotidiens plus importants laisse apparaître, pour les premiers un déficit de 36 millions de couronnes en 1975 (une couronne suédoise vaut 1,16 F) contre 10 millions en 1974, pour les seconds un bénéfice de 47 millions contre 59,6 millions. Le* Svenska Dagbladet, *quatrième quotidien suédois, accusait quant à lui un déficit de 35 millions en 1976, couvert par l'aide publique (19,5 millions) et le secteur privé.*

Grâce à l'aide de l'Etat, peu de titres ont disparu au cours des dernières années (89 journaux paraissant plus de quatre jours par semaine en 1975 contre 93 en 1965). Plusieurs quotidiens envisagent néanmoins de ne paraître que deux ou trois fois par semaine. D'autres, menacés, ont été rachetés par leurs concurrents locaux sans que le contenu rédactionnel ait été modifié. C'est le cas du Karlshmans Allehanda, *racheté par le* Blekinge Läns Tidning.

Les trois principales raisons expliquant les difficultés de la presse sont, par ordre d'importance : l'augmentation des coûts salariaux (50 % des dépenses) et des coûts de distribution (ils se sont accrus de 35 % en deux ans) ; la concurrence de la « publicité directe » représentée par les tracts que diffusent les chaînes de supermarchés ; les effets plus généraux de la crise économique et de l'inflation. En revanche, il n'y a pas en Suède de publicité à la radio et à la télévision et aucun parti ne souhaite l'introduire.

Au sujet de la modernisation des entreprises, les syndicats n'y sont pas hostiles, et l'Association des éditeurs a pu se féliciter de leur attitude « positive ». Il n'y a pas eu de grèves et les nouvelles méthodes de production sont introduites progressivement. Il n'y a pas eu non plus de véritable désaffection des lecteurs. Une enquête récente a simplement montré que les femmes et les jeunes lisaient un peu moins les journaux qu'avant. Ceux-ci s'efforcent donc de « pénétrer » les établissements scolaires. C'est le cas du Dagens Nyheter *(le plus grand quotidien du matin) et du* Svenska Dagbladet. *D'une façon générale les Suédois lisent beaucoup. Le tirage total était pour le premier semestre 1976 de quatre millions six cent mille exemplaires par jour pour une population de huit millions d'habitants.*

Les tentatives de mise en commun du travail rédactionnel aboutissent parfois à de curieux résultats. Ainsi les deux petits quotidiens concurrents de l'île de Gotland (l'un est social-démocrate et l'autre centriste) ont exactement le même contenu rédactionnel, exceptée la page réservée aux éditoriaux et commentaires politiques. On estime pourtant que cette solution est vouée à l'échec et conduira tôt ou tard à la disparition de l'un des deux titres.

L'impression commune des journaux par contre est une formule qui gagne du terrain. A Malmö, dans le sud de la Suède, le plus grand journal social-démocrate du matin, Arbetet, *imprime également l'après-midi* Expressen *(libéral, numéro un suédois), ainsi que l'édition du dimanche de* Skanska Dagbladet *(centriste). A Stockholm, on parle beaucoup du projet d'impression de* Aftonbladet *(social-démocrate, organe des syndicats) dans les installations du groupe Bonniers. Aftonbladet doit de toute façon déménager dans les années à venir. La réalisation de ce projet serait économiquement avantageuse, mais les journalistes ne sont pas d'accord. Ils ne veulent pas qu'un journal social-démocrate soit imprimé par la maison Bonniers (équivalent suédois de Springer). La direction de la centrale syndicale L.O., favorable au projet, aura sans doute le dernier mot.*

ALAIN DEBOVE.

RELIGION

Libres opinions

Les chrétiens et le socialisme

par PIERRE MARTHELOT (*)

PLUSIEURS mouvements catholiques, groupés sous le sigle C.P.S. (Chrétiens pour le socialisme), ont publié le 6 juin 1976 une plateforme commune, expression de la tendance « religieuse » de la gauche chrétienne. Ce n'est certes pas la première fois que des chrétiens, épris de justice, se tournent vers le socialisme, d'aucuns avec l'espoir que pourrait se réaliser en France un travaillisme à l'anglaise : espoir toujours déçu. Mais aujourd'hui, de quoi s'agit-il ?

Le texte qui nous est proposé ne le dit pas clairement, n'étant pas sans ambiguïtés. On y répudie l'idéologie bourgeoise, restée dominante dans l'Eglise. Est-ce encore vrai ? Ce l'était, il y a quelques décennies, mais les choses ont bien changé ! à moins de confondre l'Eglise et la hiérarchie, et encore ! Est-ce une raison pour aller s'engager dans une autre idéologie ? Le socialisme, qui en est une, est un pouvoir en puissance : et Dieu sait ce que peut devenir le pouvoir, surtout quand il se donne des justifications précisément « idéologiques » ! L'histoire mais aussi le présent en donnent de cruels exemples. Alors, si les chrétiens en tant que tels aliènent leur liberté vis-à-vis de la nouvelle idéologie, qui dira, le jour venu, la Bonne Parole, et ses incompatibilités ?

Déjà, voici que l'on reproche aux Eglises de ne pas analyser la société en termes de lutte de classes ! C'est oublier que la lutte des classes n'est pas un dogme, qu'elle n'est qu'une interprétation et qu'elle ne rend pas plus compte du total historique que de la totalité du présent ! Et le marxisme ? Faudrait-il l'accepter comme une philosophie officielle, ayant réponse à tout ? Le marxisme est une interprétation, un moyen de recherche parmi d'autres. Il n'a pas à tuer toute pensée libre, en imposant slogans, vocabulaire et conclusions !

Nous voici donc ramenés au pluralisme, si allègrement vilipendé. J'entends bien que le christianisme ne peut pas recouvrir n'importe quelle marchandise : là aussi, il y a les incompatibilités, les plus scandaleuses : la guerre, l'univers concentrationnaire, le racisme, la torture, et aussi d'autres plus subtiles, et notamment le matérialisme inhumain que secrète la civilisation industrielle, dans les pays capitalistes et dans les autres. Mais en dehors de ces extrêmes, qu'on nous laisse choisir ! L'époque est trop portée au fanatisme, lié par nature aux idéologies dominantes ou qui aspirent à l'être, pour que les chrétiens puissent accepter de bon cœur de laisser oblitérer ce qui reste de la liberté.

Mais je voudrais surtout insister sur deux idées, dont l'une relève de la conjoncture et dont l'autre a trait au fondement même de l'Eglise.

Organiser la gauche chrétienne en un mouvement, n'est-ce pas recréer, trente ans après, un M.R.P., cette fois socialiste ? et qui fatalement servira d'appoint dans la lutte politique. Pour avoir compris ce qu'il en coûtait de ce manège, un certain nombre de chrétiens démocrates de la première heure ont dû rompre avec lui !

L'enjeu est aussi gros aujourd'hui et peut-être plus lourd de conséquences possibles : va-t-on fournir de gaieté de cœur à M. Marchais ce supplément de voix qu'il quête avec insistance, quel que soit son discours ? Bien sûr, ce n'est pas cela que veulent faire les signataires de la plateforme, mais, comme on dit en jargon marxiste, objectivement, c'est à cela qu'ils aboutiraient, avec les conséquences que l'on peut deviner.

Autre chose me choque : les Chrétiens pour le socialisme affirment bien qu'ils ne quitteront pas leur Eglise. Mais ils en donnent une idée fausse, valorisant pour la condamner l'institution et passant sous silence ce qui précisément constitue cette Eglise, à savoir la communion autour du souvenir de Celui qui donna à l'ineffable son nom : l'Amour. Que l'on n'appelle pas cela le langage de la collaboration de classe ! Plus précisément, celui qui ne se sent plus capable de vivre cette communion, en dehors, en dedans, au-dessus de toutes les catégories humaines, celui-là s'exclut de l'Eglise ! Cette communion-là ne retire pas du combat pour la justice (et où qu'ils le mènent) ceux qui s'y livrent, mais elle ne se confond pas avec lui ; encore plus, elle est d'une autre nature que tous les pouvoirs et les contre-pouvoirs qui se manifestent dans la lutte temporelle et dans toute idéologie, qu'elle soit de gauche ou de droite. Jésus, en son temps, au contraire de Mohamed, plus tard, ne consentit jamais à devenir chef de bande, de parti ou d'armée.

Puissent ceux qui engagent dans le socialisme les mouvements chrétiens qu'ils représentent savoir éviter, avant qu'il ne soit trop tard, les confusions qu'une généreuse aspiration à la justice sociale risque de développer.

(*) Ancien président de la Paroisse universitaire.

LE CONFLIT ENTRE LES INTÉGRISTES ET LA HIÉRARCHIE CATHOLIQUE

Les évêques de Paris ne se résignent pas à l'occupation de Saint-Nicolas-du-Chardonnet

Le cardinal François Marty, archevêque de Paris, et les évêques auxiliaires de Paris ont publié un communiqué, lundi 28 février, à propos de l'occupation, par des catholiques traditionalistes, de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris (5e) (*le Monde* du 1er mars) :

« *Des catholiques dits « intégristes »*, précise ce texte, *dirigés par plusieurs prêtres — notamment M. l'abbé Germain Ducaud-Bourget, prêtre du diocèse de Paris — ont occupé l'église paroissiale Saint-Nicolas-du-Chardonnet, en fin de matinée, le dimanche 27 février 1977. M. l'abbé Pierre Bellego, curé de la paroisse, a été empêché de parler et expulsé du chœur de l'église...*

» *Ni légalement ni moralement, nous ne pouvons accepter cet état de fait.*

» *L'église Saint-Nicolas est la propriété de la Ville de Paris ; elle est mise à la disposition des catholiques du quartier sous la responsabilité du curé et des vicaires qui ont reçu mission de l'archevêque pour y exercer le ministère de l'Eglise catholique (loi du 9 décembre 1905 et du 2 janvier 1907).*

» *Nous tenons à redire ce qui avait été écrit à l'abbé Ducaud-Bourget, le 12 avril 1974 (cf. Présence et Dialogue du 9 janvier 1975). Il ne s'agit pas d'une querelle à propos du latin. Il ne s'agit pas d'abord de la messe selon le rite de saint Pie V. Il s'agit de la foi catholique elle-même. Nous demandons à ces catholiques de professer la foi de l'Eglise, d'accepter l'autorité de l'Eglise, de reconnaître la charge pastorale et doctrinale du pape Paul VI, de se vouloir en communion avec leur archevêque et leurs évêques. Entre autres, ils doivent reconnaître que les prières eucharistiques publiées sous l'autorité du Saint-Père ne sont en aucune manière « équivoques ou proches de l'hérésie ».*

» *Ces divers points ont été présentés en plusieurs occasions à M. l'abbé Ducaud-Bourget. Il ne les a jamais acceptés.*

» *Une fois encore, nous lui proposons de venir célébrer avec son archevêque la messe selon le rite promulgué par le pape Paul VI. Ainsi sera signifié, aux yeux de tous, que nous sommes ensemble signe de paix et de communion.* »

L'occupation de Saint-Nicolas continue, plus ou moins paisiblement. Quatre messes y ont été célébrées en latin, selon le rite de saint Pie V, dans la journée du 28 février, et des prières, des chants liturgiques et des récitations du chapelet se succèdent, sous la direction de l'abbé Louis Coache, animateur du mouvement le Combat de la foi, qui déclare avec Mgr Ducaud-Bourget « *avoir pris l'initiative de l'occupation* », précisant que « *Mgr Lefebvre n'y était pour rien* ».

Recueillement et discussions

Si le silence et le recueillement sont de rigueur à l'intérieur de l'église, des discussions parfois vives ont lieu sur le parvis. Tandis qu'un jeune intégriste essayait, lundi, de convaincre son interlocutrice, membre de la Jeunesse ouvrière chrétienne, qu'il avait vu des « *messes pornographiques* », un curé de campagne, de passage à Paris, a été traité de « *vendu* », de « *pauvre type* » et de « *suppôt de Satan* » parce qu'il n'admettait pas cette occupation. Décidé à le faire savoir en prenant la parole à l'intérieur même de l'église, il en a été expulsé par les intégristes.

Les paroissiens de Saint-Nicolas-du-Chardonnet ont, pour leur part, fort mal accepté de voir leur curé, l'abbé Pierre Bellego, victime de cette « *opération de commando* ». Il n'a pas tenté de célébrer la messe dans son église après en avoir été « *violemment chassé dimanche* », selon ses propres termes. Les intégristes se disent toujours décidés à maintenir l'occupation « *tant qu'une solution ne sera pas trouvée avec la hiérarchie catholique* ».

DROIT D'ASILE ET BRAS SÉCULIER

Verra-t-on les forces de l'ordre envahir l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet pour expulser les « squatters » intégristes ? Les autorités diocésaines finiront-elles par faire appel au « bras séculier » pour se débarrasser de ses gêneurs de droite ? Le chanoine Maurice Hiret, chancelier de l'archevêché de Paris, interrogé à cet égard, n'a pas exclu le recours éventuel aux moyens légaux pour mettre un terme à cette occupation.

« Nous commençons par le dialogue, *a-t-il dit*, et nous verrons après. De toute manière, le recours à ces moyens dépend de l'autorité publique, selon la loi de 1905. » *De quoi s'agit-il au juste ?*

Aux termes de cette loi (articles 25, 26 et 32), les réunions du culte sont placées sous la surveillance des autorités civiles « dans l'intérêt de l'ordre public », *puisqu'elles sont assimilées aux réunions publiques ordinaires. Dans le cas de l'église Saint-Nicolas, qui est propriété d'Etat, deux hypothèses se présentent : d'une part, les autorités religieuses, auxquelles l'Etat a délégué l'autorité sur les lieux de culte, peuvent recourir aux forces de l'ordre, si elles estiment que le fonctionnement de l'édifice est « troublé », c'est-à-dire qu'on ne peut y célébrer le culte ; d'autre part, l'autorité civile peut intervenir de son propre chef, si elle juge que l'ordre est menacé ou qu'il y a infraction à la loi.*

Dans les deux cas, le recours à la force pourrait s'expliquer. Les occupants de l'église empêchent le culte légitime d'être célébré, et certains d'entre eux n'ont pas hésité à utiliser la violence pour expulser des prêtres de la paroisse. L'abbé Jacques Touvzy, par exemple, a été frappé, le 28 février, par des jeunes gens appartenant à un mouvement d'extrême droite, alors qu'il essayait d'entrer dans l'église.

Le porte-parole de l'archevêché de Paris nous a déclaré, toutefois, que ni le cardinal Marty ni le clergé paroissial de Saint-Nicolas ne feraient appel aux forces de l'ordre pour chasser les intégristes. Quant à une intervention unilatérale de la police, elle semble exclue sans l'accord formel des autorités religieuses — à moins que le climat ne se dégrade beaucoup entre partisans et opposants des abbés Coache et Ducaud-Bourget.

Si le droit d'asile n'est plus reconnu en France depuis 1539, la tradition des églises refuges des persécutés demeure. Heureusement. On comprend d'ailleurs que les autorités religieuses hésitent à expulser des « archi-fidèles », même dévoyés, alors que certains prêtres n'ont pas fermé les portes de leurs églises aux grévistes de la faim, aux vignerons, aux travailleurs immigrés, aux prostituées...

ALAIN WOODROW.

DÉFENSE

DEUX CENTS PARTICIPANTS AU COLLOQUE DE L'U.E.O. SUR L'ARMEMENT EUROPÉEN

M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, prononcera, jeudi 3 mars, l'allocution de bienvenue — à la place de M. Yvon Bourges, ministre français de la défense, qui a décliné l'invitation, — aux deux cents personnalités qui participeront au colloque organisé les 3 et 4 mars à l'Assemblée nationale à Paris par l'Union de l'Europe occidentale sur la définition d'une politique européenne des armements.

Présidée par M. Edmond Nessler, député R.P.R. de l'Oise, l'Assemblée de l'U.E.O. réunit des parlementaires de la Belgique, de la France, de la République fédérale d'Allemagne, de l'Italie, du Luxembourg, des Pays-Bas et de Grande-Bretagne. M. Charles Cristofini, ancien président-directeur général de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), a été désigné comme rapporteur du colloque.

Selon les organisateurs de ce colloque, qui est le premier du genre à être organisé par la commission des questions de défense et des armements de l'U.E.O., il s'agit de contribuer à la définition d'une politique européenne d'armements « *tendant à sauvegarder et à développer l'industrie européenne d'armements et à créer les bases d'une coopération fructueuse, en ce domaine, avec les Etats-Unis et le Canada* ».

A ce colloque participe, notamment, M. W.B. La Berge, secrétaire adjoint de l'OTAN pour les questions de standardisation des armements, et on peut penser que la présence à Paris de cette personnalité, qui rendra compte de l'activité de la Conférence des directeurs nationaux d'armements (C.N.A.D.) au sein de l'OTAN, n'est pas étrangère à la décision de M. Bourges de ne pas présider — entre autres raisons — le colloque.

● *Un militaire du contingent*, M. Farid Belkassa, s'est donné la mort, dans la nuit du dimanche 27 au lundi 28 février, dans sa cellule de la prison militaire de Landau (République fédérale d'Allemagne), a annoncé lundi un porte-parole des forces françaises en Allemagne.

M. Farid Belkassa, vingt-deux ans, devait comparaître prochainement devant un tribunal militaire pour désertion. Après trois mois de service, il avait déserté en septembre 1975. Il avait été appréhendé au domicile de ses parents, à Clamart (Hauts-de-Seine), le 7 janvier dernier.

JEUNESSE

OPÉRATION « MÉDIA 2000 » A FONT-ROMEU

Ski et audiovisuel pour des collégiens

De notre envoyé spécial

Font-Romeu. — Micro en main, l'équipe du « Journal parlé » interviewe le recteur de l'académie des Pyrénées-Orientales et les journalistes parisiens venus lui rendre visite. D'abord un peu intimidé et quelque peu emprunté, le « reporter » acquiert vite une certaine assurance et, bientôt, n'hésite pas à commenter les propos de son interlocuteur. Puis, se faisant persuasif, il arrache des réponses aux questions les plus diverses et les plus difficiles.

Le « reporter » et le « technicien » qui opèrent dans la salle du conseil du lycée climatique et sportif de Font-Romeu — avec du matériel prêté par la station FR 3 du Languedoc-Roussillon — n'ont pas trente ans à eux deux. Ce sont deux des quatre-vingt stagiaires de l'opération « Média 2000 », comme l'équipe du « Journal télévisé » qui a, la veille, « couvert » le même reportage.

Ils sont élèves des C.E.S. de Meudon-la-Forêt et de Gif-sur-Yvette, dans la région parisienne, de Lalande et des Châlets à Toulouse, et de Villemur-sur-Tarn (Haute-Garonne). Arrivés le 20 février pour des vacances de Mardi-Gras un peu prolongées, ils repartiront le 2 mars. Un premier groupe venant de classes de quatrième des académies de Toulouse et de Nancy les a précédés du 9 au 19 février.

C'est la première fois que les stagiaires manient la caméra-vidéo, le magnétophone ou même l'appareil photographique et réalisent un montage audiovisuel. Encadrés par des professeurs et des conseillers d'éducation ou d'orientation (1), ils ont été répartis, selon leurs affinités, en huit ateliers traitant chacun d'un des aspects de la vie locale ou régionale, par exemple : le four solaire d'Odeillo, la gendarmerie de montagne, les frontières et la douane, du village à la station de ski, l'éducation physique et les espoirs sportifs français, la faune et la flore de la Cerdagne, etc.

Un groupe est tout spécialement chargé de réaliser deux fois par semaine un « journal télévisé », une « émission » de radio et un « magazine illustré » rendant compte des différents ateliers. Ce dont ils s'acquittent avec bonne humeur et un certain humour (2). « *On joue au journaliste*, dit un élève à l'un de ses animateurs, ajoutant avec une perfidie involontaire, *on ne dit pas tout à fait la vérité*. »

Le jeu est sérieux. Il suffit, pour s'en convaincre, de voir avec quel enthousiasme et quelle ardeur les enfants partent à la découverte de connaissances nouvelles, qu'il s'agisse des enquêtes sur le terrain et des témoignages recueillis auprès de personnalités locales ou de l'apprentissage du ski de fond et du ski alpin qui occupe leurs matinées.

Un prolongement dans les classes

L'initiation à la montagne et aux sports de neige et l'entraînement à l'utilisation des moyens audiovisuels par des élèves choisis dans des C.E.S. situés dans des banlieues ou des quartiers défavorisés, sont, en effet, les deux buts de « Média 2 000 », expérience lancée en 1976. La satisfaction manifestée l'an dernier par les participants aux deux premiers stages a amené, cette année, le ministère à reconduire l'opération dont il prend à sa charge la moitié des frais de fonctionnement — l'autre étant supportée par les collectivités locales et, dans certains cas, les familles.

Au retour des stages, l'opération aura des prolongements dans les classes, où l'on fera circuler les travaux réalisés dans les différents ateliers. Pour leur part, des élèves, s'entretenant avec l'inspecteur d'académie des Pyrénées-Orientales, ont souhaité pouvoir disposer plus souvent des moyens audiovisuels avec lesquels ils venaient de se familiariser. L'inspecteur d'académie a admis qu'il était convaincu des possibilités offertes par cette méthode d'enseignement qui, à ses yeux, remettait en cause... l'utilité de certains manuels scolaires qu'il n'hésita pas à qualifier de « *prétentieux* ».

JEAN-CLAUDE ROUY.

(1) Les centres régionaux de documentation pédagogique, l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP) et le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports ont apporté leur concours à « Media 2000 ».

(2) Il serait toutefois dangereux que les enseignants n'informent pas les élèves qui auraient pu, à cette occasion, se sentir naître une vocation de journaliste, des aléas d'un métier dans lequel on constate que près de 14 % des titulaires de la carte professionnelle sont actuellement chômeurs.

ÉDUCATION

LES RÉFUGIÉS DE L'AILE AGRIPPA

Branle-bas de combat, le préfet arrive ! Au neuvième étage de l'immeuble Morland, dans le quatrième arrondissement, qui abrite les bureaux de la direction de l'enseignement de Paris, les maçons s'agitent fébrilement pour accueillir les services préfectoraux contraints par la réorganisation administrative de se replier loin du front de l'Hôtel de Ville. Les cloisons tombent, les marteaux-piqueurs crépitent et les perceuses vrombissent.

Parmi les occupants, l'inquiétude est à son comble. Ils doivent être transférés d'ici à un mois au numéro 20 de la rue Curial (19e), où seront regroupés l'ensemble des services d'enseignement de Paris. Une partie de leurs armes et bagages s'y acheminent déjà à lenteur de mulet. Mais eux-mêmes devront cohabiter plus d'un mois avec les ouvriers chargés de préparer l'arrivée des services préfectoraux. Cohabitation qui rend difficile leur production : gestion des salaires des instituteurs et remplacement des congés.

Il n'est pas rare que, profitant de la nuit ou du déjeuner, les ouvriers parviennent à s'emparer qui d'un bureau, qui d'un service entier. Devant l'inexorable avancée des démolisseurs, les employés, contraints de jouer les squatters dans leur propre territoire, se sont réfugiés dans le « réduit » de l'aile Agrippa, avec consigne de tenir jusqu'au 21 mars 1977. Mais, déjà, le poste 9076 ne répond plus.

● *Tentative de suicide d'une collégienne.* — Une fillette âgée de treize ans, élève au collège d'enseignement secondaire de Nouvion-sur-Meuse (Ardennes) a tenté de mettre fin à ses jours en se tirant une balle de 22 long rifle dans la tête. Ses parents, enseignants, l'ont trouvé baignant dans une mare de sang. Elle a été transportée à l'hôpital de Reims dans un état jugé très sérieux. Cette tentative de suicide aurait pour origine une réprimande d'un professeur. Le conseil des parents d'élèves a demandé l'ouverture d'une enquête, la collégienne étant considérée comme une bonne élève et généralement bien notée. — *(Corresp.)*

Le Monde DE LA MÉDECINE

Les économies à court terme de la Sécurité sociale

Le budget social de la nation, goufre réputé sans fond, est sur le point d'atteindre malgré tout ses limites. Supérieur au budget de l'Etat depuis 1973, il croit nettement plus vite que le produit intérieur brut. Or ce budget considérable, dont une large part concerne la maladie, trouve de plus en plus difficilement son financement en raison notamment du prix sans cesse croissant des soins et de la proportion décroissante du nombre des actifs par rapport à celui des inactifs. Pour le seul régime général, le déficit de la Sécurité sociale en 1976 est estimé à près de 6 milliards et les prévisions annoncent, sans excès de pessimisme, un déficit de plus de 12 milliards en 1977.

Devant cette situation difficile, le gouvernement a préconisé un certain nombre de mesures destinées à freiner la croissance continue des dépenses, à défaut de la juguler. Un plan de réformes profondes est en cours d'élaboration dont nul ne peut dire encore s'il sera efficace et néanmoins supportable. Mais en attendant cette vague de fond des mesures d'urgence ont été décidées au cours des derniers mois pour réaliser des économies immédiates. Parmi celles-ci, l'augmentation d'un point des cotisations maladie et le relèvement du ticket modérateur pour certains médicaments abondamment prescrits et pour certains actes paramédicaux, en particulier de kinésithérapie, doivent permettre de combler une partie du déficit de cette année.

Ce moindre remboursement a entraîné à l'évidence de vives protestations des professions concernées, fabricants de l'industrie pharmaceutique, kinésithérapeutes, médecins prescripteurs. Mais aussi des protestations des « malades » qui revendiquent le droit à la santé quel que soit son prix, et le droit à une santé qui n'est plus seulement une absence de maladie mais une forme de bien-être, de confort physique, mental et social.

C'est pourquoi, au vu des décisions prises, on peut s'interroger sur les médicaments et actes visés. Pourquoi sont-ils les cibles premières des mesures d'économie ? Sont-ils inefficaces, inutiles, dangereux ? Si oui, pourquoi les a-t-on laissé prescrire ? Faut-il les condamner globalement ou faire de méticuleuses discriminations ? Et par quoi peut-on les remplacer de plus avantageux sur le plan des finances et du bien-être ? En définitive, était-ce médicalement la meilleure mesure à prendre ?

Il paraît en tout cas indiscutable qu'il y ait de grands abus de prescriptions. Quant à l'examen rigoureux de l'offre et de la demande de ces médicaments comme des massages, il conduit à une impression de profond malaise et suggère des réflexions qui vont bien au-delà des économies de la Sécurité sociale et qui touchent entre autres à la formation et à l'information des médecins et des kinésithérapeutes, à la pratique libérale, à l'expertise clinique et plus généralement au mal de vivre dans notre société.

M. A.-R.

Quatre points de vue sur les laxatifs, les levures et les fortifiants

LE PHARMACOLOGUE : faire la preuve de l'intérêt thérapeutique

Vingt-deux pour cent des médicaments vendus en France concernent la sphère digestive et, à l'intérieur de ces 22 %, 16 % sont des cholagogues hépatoprotecteurs, 12 % des toniques et reconstituants, 10 % des anti-acides, antiflatulents, anti-ulcéreux, 10 % des vitamines. Nous avons interrogé à leur sujet le Dr Pierre Simon, professeur de pharmacologie à la faculté de médecine Pitié-Salpêtrière.

● *Peut-on distinguer clairement les médicaments utiles des médicaments inutiles, ou peu efficaces ?*

» *Peut-on définir ce qu'est un médicament de confort ?*

— Il n'est pas possible d'établir une limite parfaitement définie entre médicaments utiles et médicaments inutiles : en effet, un médicament peut être extrêmement utile dans certains cas bien définis et sans intérêt dans beaucoup d'autres, pour lesquels il est cependant prescrit.

» Le terme *« médicament de confort »* est un mauvais terme : faut-il, en effet, ranger dans ce groupe les analgésiques majeurs, qui procurent en les soulageant de leur douleur un certain confort aux cancéreux ou aux opérés ? Il paraîtrait plus logique de distinguer les médicaments de survie, indispensables pour assurer la survie de certains malades ou pour empêcher au moins la survenue de séquelles graves, de l'ensemble des autres médicaments.

● *La décision de ne plus rembourser, puis de rembourser plus faiblement certains médicaments, vous paraît-elle justifiée ?*

» *Pourriez-vous préciser pour les trois catégories visées en priorité : laxatifs, reconstituants de la flore intestinale, fortifiants, leurs avantages, leurs inconvénients, leur réelle utilité, et les motifs des excès de consommation ?*

— Non, cette décision ne me paraît pas justifiée, mais l'explication de ce non est différente pour les trois classes de substances que vous citez.

» LES LAXATIFS : ils sont rarement utiles (mais ils le sont certainement, dans des cas exceptionnels), en revanche certains sont franchement nocifs quand ils sont pris régulièrement. Leur non-remboursement (ou la diminution de leur remboursement) ne diminuera guère leur consommation et leurs dangers. La seule mesure qui me paraisse logique serait de les inscrire au tableau A (prescription sur ordonnance, non renouvelable), mais alors de les rembourser normalement dans ce cas (comme tous les médicaments utilement prescrits).

» Cela ferait une économie notable à deux niveaux : il y aurait une diminution très importante de la somme totale remboursée par l'assurance-maladie et une diminution de ce que l'on appelle la *« maladie des laxatifs »* (troubles digestifs nerveux et hydroélectrolytiques), qui est coûteuse, difficile à traiter, invalidante et parfois mortelle.

» LES RECONSTITUANTS DE LA FLORE INTESTINALE : ils sont très vraisemblablement inoffensifs. Aucune preuve scientifique indiscutable de leur activité n'a, à mon avis, été apportée. Le ministère de la santé a commis une erreur en acceptant de les élever au rang de médicament par la délivrance de l'autorisation de mise sur le marché.

» La seule solution juste à mes yeux aurait été de ne rien changer dans l'immédiat, mais de demander aux laboratoires fabricants d'apporter d'ici à deux ans la preuve de leur efficacité, pour chacune des indications variées où ils sont actuellement prescrits.

Propos recueillis par
MARTINE ALLAIN-REGNAULT.

(Lire la suite page 18.)

LE MICROBIOLOGISTE : une microflore intestinale

De nombreuses spécialités pharmaceutiques à base de micro-organismes vivants (bactéries ou levures) sont utilisées journellement. Elles ont pour but de prévenir des troubles intestinaux consécutifs à l'administration d'antibiotiques, d'améliorer un mauvais fonctionnement de l'intestin (constipation ou diarrhées), de soigner des intoxications alimentaires (gastro-entérites).

On se demande quelles sont les données scientifiques et expérimentales qui ont conduit à préconiser une telle thérapeutique, remboursée par la Sécurité sociale, et largement utilisée par le corps médical.

A l'origine de ce type de traitement, il faut citer Metchnikoff. Dès 1903, ce microbiologiste russe, chercheur de l'Institut Pasteur, attribuait la bonne santé et la longévité des populations consommatrices de lait aigre (yoghourt bulgare) à l'action bénéfique des lactobacilles (bactéries qui produisent de l'acide lactique à partir du lactose, sucre contenu dans le lait). Ces lactobacilles, dans l'intestin, exerceraient une action antagoniste vis-à-vis des autres bactéries, en particulier de celles qui sont responsables des putréfactions intestinales, source de toxines cause principale du vieillissement. Plus tard on s'est aperçu que les lactobacilles du yoghourt *(L. bulgaricus)* appartenaient à une espèce distincte de ceux de l'intestin *(L. acidophilus)*, d'où l'emploi de ces derniers en thérapeutique.

Dès l'utilisation des antibiotiques, certains malades traités eurent des troubles intestinaux graves, parfois mortels, caractérisés par un déséquilibre de la microflore intestinale, se traduisant par un développement exagéré de levures (*Candida albicans*). On imagina alors qu'un réensemencement massif par voie orale de lactobacilles aboutirait à une guérison rapide. Quelques chercheurs ont, en effet, démontré que diverses souches de lactobacilles produisaient des substances antimicrobiennes, lors d'expériences de laboratoire.

D'autres constatations ont été faites avec de jeunes souris, mettant en évidence l'apparition de levures associées aux lactobacilles dans le mucus qui tapisse la paroi de l'intestin. Au cours d'un traitement par la pénicilline, les lactobacilles disparaissent. C'est pourquoi des préparations à base de levure ont été également recommandées.

Sans raison valable, on trouve aussi dans le commerce des souches de bactéries sporulées aérobies *(bacillus subtilis)* qui n'ont jamais été des hôtes normaux de l'intestin humain.

Pr JACQUES RIVIÈRE,
Professeur à l'Institut national agronomique, Paris-Grignon.

(Lire la suite page 18.)

LE GÉNÉRALISTE : des cache-problèmes

Les *laxatifs*, les anti-asthéniques, les levures et les ferments lactiques font, en notre époque, tellement partie de la vie quotidienne que leur grande consommation découle, la plupart du temps, d'une auto-prescription, le médecin n'intervenant, dans la majorité des cas, que parce que sa signature est indispensable au remboursement. C'est là le seul point commun à toutes ces spécialités pharmaceutiques qui occupent une place considérable dans le « Vidal » du praticien. Il n'y a en effet guère de rapport, sur le plan médical, entre l'abus des *levures* et des *anti-asthéniques*, médications globalement anodines, et celui des *laxatifs* dont l'usage habituel non contrôlé médicalement enferme de très nombreuses personnes dans l'engrenage redoutable de la *« maladie des laxatifs »*.

Du fait de cette *« auto-prescription »* populaire, il n'y a donc rien d'étonnant à ce que le ministère du travail mette dans le même panier des produits à première vue si dissemblables quant à leurs effets et leurs inconvénients : si l'inefficacité totale des levures et ferments lactiques est prouvée depuis une bonne dizaine d'années, si la raison d'exister des anti-asthéniques peut encore être discutée, le danger que représente pour la santé publique l'abus des laxatifs n'est plus à démontrer. Il semblerait que les intérêts économiques du budget de la santé soient ici les mêmes que ceux de la santé publique...

Mais il faut s'interroger avant tout sur les motivations du patient qui « demande » et aussi sur celles du médecin qui « prescrit ». Dans cette optique, on s'aperçoit bien vite que la question remboursement/non-remboursement n'est que le petit bout de la lorgnette.

Certains médecins généralistes désapprouvent, en effet, le projet du ministère, car, disent-ils, ces médicaments ne sont pas de confort mais de nécessité. A la vérité, si ces produits sont effectivement de « nécessité » pour leurs consommateurs (ils en ont besoin pour vivre), ils sont simultanément de « confort » pour les prescripteurs car ils les dispensent trop souvent de s'attaquer aux problèmes ardus qui sous-tendent toujours leur utilisation abusive. Il est en effet plus rapide et moins exigeant de prescrire un laxatif que d'examiner systématiquement les modalités d'une constipation et d'en chercher les raisons cachées pour que le malade en prenne lui-même conscience. Plus rapide et moins exigeant aussi de prescrire un anti-asthénique sans réfléchir et faire réfléchir sur ce que, dans sa vie quotidienne, le « demandeur de fortifiant » cherche à supporter. Plus rapide et moins exigeant encore de prescrire une levure plutôt que d'expliquer longuement les règles diététiques de base ou le mode de fonctionnement des antibiotiques...

Et on peut dire, en fin de compte, que la prescription abusive de certains médicaments correspond à une sorte de complicité tacite entre malade et médecin, qui leur évite à tous deux, en éclipsant les questions de fond, la relation thérapeutique qui ne se contente pas de s'attacher aux signes mais qui aborde les causes.

Il ne s'agit pas de jeter la pierre aux médecins généralistes, dont je suis, mais bien plus de vouloir aller à la racine des choses : on se rend compte combien sont déterminantes les conditions de travail des généralistes, qui prescriraient certainement moins de médicaments « cache-problèmes » s'ils avaient, pour ce faire, plus de disponibilité, de temps, de formation aussi. Dans des conditions d'exercice médical différentes, le ministère du travail ne serait pas obligé de décider autoritairement la suppression de certains médicaments, car ils seraient de fait moins prescrits et... moins demandés.

Docteur FRANCIS MARION,
(Limoux.)

UNE MESURE ARBITRAIRE

Cette mesure est, pour le généraliste que je suis, des plus étranges. Elle m'invite à penser que les inspirateurs de cette *décision*, tant au ministère de la santé qu'au ministère des finances, n'ont pas une connaissance profonde des activités médicales dans son sens le plus large et des problèmes de la santé publique de notre pays. C'est très regrettable et très grave. Cette mesure arbitraire et irresponsable me laisse entrevoir trois conséquences majeures à court terme qui vont à l'encontre des bénéfices escomptés.

D'abord, au niveau des malades dont je m'occupe. Les médicaments en question appartiennent à des classes thérapeutiques dites de confort. On se demande d'ailleurs pourquoi et sur quels critères. Encore une *définition* abstraite de technocrate. Les anti-asthéniques sont prescrits dans 60 % des cas aux enfants et aux vieillards. Aux enfants, parce qu'ils correspondent à une constatation médicale (fatigue, inappétence, dénutrition) ou répondent à l'anxiété d'une mère incapable d'assumer l'anorexie passagère de son enfant dont l'étiologie est généralement de nature psychologique (relations de l'enfant avec son milieu). Aux vieillards édentés, isolés, déprimés, pour lesquels ces médicaments constituent un excellent stimulant de l'appétit. Dans environ 40 % des cas, les anti-asthéniques sont prescrits à des adultes en activité professionnelle. Dans ce cas, ils représentent pour le médecin et son patient le support indispensable à un dialogue inconscient qui permettra le plus souvent d'éviter l'arrêt de travail. Les anti-asthéniques ont une activité pharmacologique réelle en plus de leur impact psychologique indispensable à l'acte médical. Leur non-remboursement va frapper la grande masse des petits revenus chez lesquels ils ne pourront être remplacés par le steak supplémentaire. De plus, de toute évidence, dans le monde du travail, on constatera à court terme un accroissement en quantité et en durée des arrêts de travail. Pour la Sécurité sociale, le bilan sera négatif.

Les laxatifs sont prescrits dans 80 % des cas à des femmes de plus de cinquante ans et surtout à des personnes âgées. Ces patients ne prennent pas des laxatifs pour le plaisir, mais par nécessité. On ne voit vraiment pas où se situe le confort. Ces médicaments sont la sanction d'un long passé digestif structuré par des habitudes alimentaires acrobatiques qui datent souvent de l'enfance. Le syndrome constipation est accentué très fréquemment par les conditions sociologiques stressantes dans lesquelles évoluent les personnes âgées. Encore une fois, le non-remboursement de cette classe thérapeutique va frapper la catégorie de Français la plus défavorisée.

Les levures et ferments lactiques voient leur utilité dans les syndromes diarrhéiques infectieux saisonniers et constituent une médication de choix dans les antibiothérapies au long cours. Néanmoins, s'ils ne doivent pas être prescrits systématiquement, ils constituent un adjuvant indispensable des effets secondaires de l'antibiothérapie qui détruit la flore intestinale. Ici, aussi, il s'agit de médicaments de nécessité.

Docteur RUMEAU,
(La Valette-du-Var.)

La kinésithérapie pour quoi faire ?

On peut s'interroger sur le bien-fondé de la décision du ministre du travail de ne rembourser désormais les actes de certains auxiliaires médicaux au taux de 65 % contre 75 % précédemment.

Face au déficit de la Sécurité sociale qui s'élevait, en 1976, pour le régime général à près de 3 milliards de francs, l'économie réalisée de l'ordre de 80 millions de francs est peu significative. Elle pourrait n'être qu'apparente : les administrateurs des caisses d'assurance-maladie, consultés par le gouvernement, ont tenu à souligner les frais de gestion supplémentaires que supposent ces remboursements différentiels. Cette mesure surtout pourrait écarter des traitements des kinésithérapeutes certains patients aux ressources modestes comme les personnes âgées.

L'hospitalisation serait alors pour elles le seul recours, mais un recours fort coûteux pour la collectivité.

Les abus existent certainement : des malades imaginaires arrachent quelquefois à des médecins trop complaisants des séances de kinésithérapie, pour retrouver un bien-être, qu'une alimentation plus équilibrée et une vie moins sédentaire leur redonneraient plus efficacement. Mais, le médecin traitant, dont l'ordonnance conditionne le remboursement par la Sécurité sociale, hésite à refuser par peur de perdre une clientèle durement acquise.

De même des kinésithérapeutes peu scrupuleux dépassent les tarifs officiels, alors que la convention ne leur accorde aucun droit à dépassement, font quelquefois signer deux feuilles de Sécurité sociale pour une seule séance, ou même, comme l'affirme un médecin conseil de la Sécurité sociale, arrivent à confondre massages et massages... thaïlandais.

Renforcer les contrôles

Ces pratiques douteuses sont le fait d'une minorité, ne serait-ce qu'en raison des nombreux dispositifs mis en place pour éviter les prescriptions abusives : ainsi, entre autres, un délai de dix jours doit-il s'écouler entre la prescription et le début du traitement pour permettre un contrôle de la Sécurité sociale, les traitements « esthétiques » n'ouvrant pas droit aux remboursements. De même, des « normes d'activités » sont imposées aux praticiens, les obligeant à garder leurs patients trois quarts d'heure durant, et à ne pas en prendre plus de quatre en même temps.

Pourtant, l'administration a décidé de diminuer l'ensemble des remboursements des prestations de cette profession. Sont donc pénalisées, au même titre, cette lectrice des magazines féminins pressée de perdre quelques kilos à la veille d'un séjour au bord de la mer, et les malades diabétiques ou hypertendus astreints à un régime alimentaire. Dans leur cas, s'il est vrai, comme l'affirme un praticien que *« le massage n'a jamais fait maigrir personne »*, il est non moins exact que, perdre du poids, c'est aussi perdre du muscle. Et les séances de kinésithérapie permettent de reconstituer des muscles déficients.

Un renforcement des contrôles aurait permis de mettre fin plus efficacement aux abus : il était possible d'augmenter le nombre de médecins conseils dans la région parisienne où sont installés le tiers des vingt-huit mille kinésithérapeutes ; on pouvait aussi comme l'a suggéré un responsable syndical *« établir des profils d'activité, comme cela se fait pour les médecins, afin de cerner mieux ceux des kinésithérapeutes qui font un travail à la chaîne »*.

NICOLAS BEAU.

(Lire la suite page 18.)

De l'exercice en commun à l'exercice en groupe

Le docteur Poisson, président du Syndicat national des kinésithérapeutes de groupe de la région parisienne, affirme que « près de la moitié des kinésithérapeutes libéraux exercent en commun ».

Une telle association permet aux jeunes kinésithérapeutes de pallier les insuffisances de leur formation, malgré l'allongement des études de deux à trois ans décidé en 1969 (1).

De même, l'existence de cabinets de groupe associant plusieur kinésithérapeutes ou des médecins et des kinésithérapeutes présente de nombreux avantages : elle facilite les relations entre « médicaux » et « para-médicaux » ; elle pallie les insuffisances de la formation professionnelle ; elle facilite enfin les début du jeune kinésithérapeute et la constitution d'une clientèle.

La réussite de l'exercice collectif est essentielle pour sortir les dix huit mille libéraux d'un isolement dont la victime est en définitive le malade lui-même. Mais cet exercice peut couvrir des abus : ainsi, les jeunes kinésithérapeutes qui travaillent comme assistants dans un cabinet sont amenés quelquefois à reverser jusqu'à 60 % de leurs honoraires au propriétaire du cabinet.

Ces pratiques sont d'autant plus regrettables que les revenus des kinésithérapeutes, même s'ils sont très contrastés, sont souvent fort importants dans le secteur privé (2).

(1) L'immense majorité des écoles de kinésithérapeutes sont privées, la scolarité y est payante : son coût varie de 500 francs par an à Strasbourg, à 5 000 francs à Besançon. Les boursiers représentent environ 12 % des effectifs.

(2) Si l'on prend comme référence les seules dépenses de Sécurité sociale consacrées aux prestations des kinésithérapeutes remboursés à l'acte, on peut estimer que le revenu moyen annuel du kinésithérapeute s'élevait en 1975 à 100 000 francs. En revanche, le traitement d'un kinésithérapeute hospitalier n'excédait pas, après vingt ans d'ancienneté, 4 500 francs par mois, le 1er janvier 1977.

LA KINÉSITHÉRAPIE : pour quoi faire ?

(Suite de la page 17.)

En effet, certains cabinets ont remplacé les massages par les infrarouges, la rééducation par des séances collectives d'haltères et des mouvements de gymnastique non différenciés. C'est ce mauvais usage de la kinésithérapie qui à la fois déforme l'image de la profession et aggrave le déficit de la Sécurité sociale, obligeant le médecin à renouveler des prescriptions de dix ou vingt séances qui, bâclées, n'ont pas soulagé le malade.

Mobilisations et manipulations

Durant la guerre de 1914, qui a vu la naissance véritable de cette profession, il s'agissait moins pour les infirmiers formés rapidement sur le tas de « soulager » que de remettre sur pied des blessés destinés à repartir au combat.

En 1946, les textes qui ont tenté de définir la kinésithérapie ont réduit l'exercice de cette profession au « massage » et à la « gymnastique médicale ». Cette définition est toujours en vigueur ; elle devrait, à certains égards, être mieux respectée : *comme l'affirme le professeur* Maigne, directeur du service de rééducation de l'Hôtel-Dieu, « *un certain nombre de kinésithérapeutes devraient redécouvrir les vertus du massage, quel que soit le caractère fastidieux qu'il peut revêtir* ».

Cette définition devrait surtout être élargie, ne serait-ce que parce qu'elle ne comprend pas la « rééducation », pierre de touche de nombreux traitements en rhumatologie ou en rééducation respiratoire. De plus, un certain « enrichissement » des tâches de cette profession pourrait être envisagé pour aligner la règle de droit à la pratique.

La nécessité d'une prescription médicale n'est pas sans provoquer quelques abus : la pratique de la dichotomie, qui consiste, pour le personnel paramédical, à verser un pourcentage de ses gains aux médecins qui lui envoient des clients, est encore trop répandue. Surtout, les prescriptions médicales sont encore souvent vagues et imprécises. Ainsi, entre un médecin qui ne connaît pas la rééducation et un kinésithérapeute dont les attributions sont limitées à l'exécution, le patient est souvent mal soigné. Un programme portant sur la rééducation pourrait être dispensé de manière obligatoire aux étudiants en médecine ; surtout, un « *droit au bilan* » pourrait être reconnu aux kinésithérapeutes, comme le demande la Fédération française des kinésithérapeutes : ils sont nombreux déjà à lire les radios ; un examen du patient peut leur permettre de déceler des troubles ignorés par le médecin ; ce disciple d'une école parallèle de kinésithérapie (l'école Mézières), qui se veut « *thérapeute de l'homme total* », cite le cas assez exemplaire de ce patient dont les douleurs dans les vertèbres cervicales étaient liées à une déformation du bassin due à des pieds plats : dans ce cas, seules des semelles appropriées peuvent donner toute leur efficacité aux séances du kinésithérapeute.

Joindre la parole au geste

Durant le traitement, la plupart des kinésithérapeutes utilisent des thérapeutiques dont l'usage leur est interdit. Très nombreux sont ceux qui ne se limitent pas aux mobilisations, c'est-à-dire à la mise en mouvement d'un ou plusieurs membres ou articulations : ils pratiquent des « manipulations » qui leur permettent de remédier aux déplacements articulaires ou osseux eux-mêmes. Et cette pratique est certainement « *un exercice illégal de la médecine* ». Cet exercice est-il dangereux ? La plupart des six cents médecins qui ont, depuis 1969, acquis la spécialité de « *médecine physique* » l'affirment. Le professeur Maigne, estime, pour sa part, que « *les kinésithérapeutes ne reçoivent pas, durant leurs trois années d'études, la formation nécessaire pour pratiquer de tels actes médicaux ; choisir le moment approprié pour manipuler, en surveiller les conséquences, sont des opérations très délicates, qui doivent être exclusivement réservées au corps médical* ».

En fait, le problème de l'élargissement de l'arsenal thérapeutique de cette profession se heurte à la diversité des affections et des parties du corps humain qu'ils doivent connaître. La tutelle du corps médical ne s'exerce pas sur les chirurgiens-dentistes dont le champ d'investigation est limité au domaine bucco-dentaire. Or, rhumatologie, traumatologie, rééducation respiratoire ou cardiaque, dermatologie sont quelques-unes des disciplines dans lesquelles les kinésithérapeutes se spécialisent de fait pendant leur vie professionnelle, même si cette spécialisation n'est pas consacrée par un certificat. Cette réalité devrait permettre de redéfinir en l'élargissant, l'exercice de cette profession.

Pour nombre de kinésithérapeutes, les difficultés majeures rencontrées chaque jour tiennent peut-être au rôle de « *guérisseur d'âme* » qu'ils remplissent souvent, malgré le caractère rudimentaire de la formation psychologique qu'ils reçoivent. Un certain nombre de maux de dos, en effet, sont d'origine psychologique : surtout les médecins, face aux maladies de notre civilisation (stress, surmenage, anxiété), prescrivent sans conviction fortifiants, laxatifs et autres tranquillisants ; les séances chez le kinésithérapeute constituent le dernier recours, cadeau empoisonné d'une médecine impuissante à des kinésithérapeutes désarmés.

Face à ces dérèglements d'origine souvent psychosomatique, il est très difficile, comme le souligne un praticien de la région parisienne, de dire aux patients qu' « *ils relèvent plus du psychiatre que de nous ; l'image du psychiatre est associée chez la plupart d'entre eux à celle de fou* ». A cet obstacle culturel, s'ajoute le cadre actuel de l'organisation de la psychiatrie un obstacle financier qui détourne nombre de malades d'une psychothérapie. Face à ce type de patients, les réactions des kinésithérapeutes sont très diverses : si un kinésithérapeute de la région de Meaux a eu l'impression de pouvoir aider efficacement une mère célibataire habitant une pièce de H.L.M. en banlieue, en revanche, un kinésithérapeute du seizième arrondissement à Paris estique que « *dans ce cas-là, il ne peut rien faire, le maternage n'étant pas son travail* ».

Un lourd contentieux

Indépendamment de ces malades qui relèvent plus de la parole du psychiatre que du geste du masseur, il y a souvent dans la relation tissée avec les patients une dimension d'ordre psychologique : ainsi la vieille dame rhumatisante pour qui les séances de rééducation représentent une ouverture sur l'extérieur, ainsi le blessé de la route, privé soudainement d'une jambe ou d'un bras, qui doit faire face à son handicap : le kinésithérapeute, qui pendant de nombreux mois verra son patient plusieurs fois par semaine, peut l'aider à se prendre en charge.

Par la force des choses, le kinésithérapeute se sent investi de missions nouvelles ; or, le médecin continue souvent à le considérer comme « une voie de garage » et voit dans la demande de cet « auxiliaire paramédical » d'être traité comme un interlocuteur à part entière les relents d'un vieux complexe. Il existe entre les uns et les autres un lourd contentieux, même si un certain nombre de grands services hospitaliers (Cochin, Garches, Orléans) échappent à cette règle et voient une collaboration fructueuse s'établir entre médicaux et paramédicaux. Le problème essentiel qui se pose aux centres hospitaliers est la faiblesse de leurs traitements, particulièrement quand on les compare aux revenus des kinésithérapeutes de ville.

Face à ces médecins qui défendent leurs prérogatives, un certain nombre de kinésithérapeutes libéraux se réfugient dans des techniques paramédicales sinon antimédicales. L'un d'entre eux déclare sans sourciller, comme certains guérisseurs : « *J'interviens là où la médecine échoue.* » Une simple attente dans son cabinet est édifiante : une affiche sur les murs vante les mérites de l'initiation au zen avec le maître Taisu-Bushu et les revues feuilletées donnent les secrets des crèmes antivieillissement et les liens entre l'acné et la nervosité.

Quelques kinésithérapeutes choisiront la voie étroite : ils passeront eux-mêmes leur diplôme de docteur en médecine, comme le docteur Heuleu et deux de ses assistants de l'hôpital Cochin. Mais ces exemples sont le fait d'une minorité.

Dans leur majorité, les kinésithérapeutes se sentent encore « les petits, les obscurs, les sans-grade » des systèmes de santé : leur malaise est en de nombreux points comparable à celui des infirmières, des sages-femmes ou des aides-anesthésistes. Il est peut-être temps de passer de l'époque des « *auxiliaires médicaux* » à celle d'équipes médicales où une juste place serait reconnue à ces différentes professions.

NICOLAS BEAU.

« J'AI TROUVÉ GARCHES ET J'Y RESTE ! »

MME B. travaille à l'hôpital de Garches depuis trois ans comme kinésithérapeute dans un service de paraplégiques ; son salaire s'élève à 3 186 F bruts, certainement beaucoup moins que ce qu'elle pourrait gagner dans le secteur privé qui pourtant ne la tente pas : « *Mon mari travaille dans un cabinet libéral ; il y voit beaucoup de femmes qui n'ont rien à faire... et pour lesquelles il n'y a pas grand-chose à faire. Il est un peu comme ces médecins généralistes dont 80 % de la clientèle est constituée par des grippes* », et d'ajouter : « *C'est affreux à dire ; mais ici il y a les cas les plus graves, souvent les plus intéressants.* »

De ces malades qui restent entre six à dix-huit mois à l'hôpital, la kinésithérapeute en voit une dizaine chaque jour : des liens d'amitié durables naîtront souvent entre soignants et soignés. « *Je continue à voir régulièrement, trois de mes anciennes malades devenues de très bonnes amies à leur sortie de l'hôpital.* » Un regret pourtant : « *De nombreux malades posent des problèmes psychologiques ou autres ; ils peuvent à la suite de leur handicap perdre leur situation, leur femme ou même leur équilibre psychique ; nous n'avons pas été suffisamment formés à cet égard.* »

Les relations avec les médecins sont excellentes à Garches. Une réunion de synthèse est prévue une fois par mois « *où, durant vingt minutes, le cas de chaque malade est examiné conjointement par les médecins, les assistantes sociales, les ergothérapeutes et nous-mêmes.* » Et chaque jour, des contacts se nouent entre médicaux et paramédicaux, puisque, précise Mme B., « *les grands patrons nous connaissent tous par nos noms* ». Une remarque qui laisse songeur sur le fonctionnement de certains autres services hospitaliers.

Dans ce service, les kinésithérapeutes ont souvent dix ou vingt ans d'ancienneté. Mme B. pour sa part déclare : « *J'ai trouvé Garches et j'y reste* ». Elle ajoute en souriant « *et puis le soir, je sors à 16 h. 30, ce qui me permet de voir mes deux enfants* ».

« Mon patient, je l'examine de la tête aux pieds ! »

M. L... a perdu la vue à l'âge de trente ans ; quelques années plus tard, il exerçait à Lille le métier de kinésithérapeute.

Pourquoi ce choix, qui a été fait par onze cents handicapés visuels ? M. L... l'explique en partie de manière négative : « *Un certain nombre de métiers d'artisans qui étaient réservés aux aveugles disparaissent ; la brosserie ne résiste pas à l'essor des machines à laver ; et il n'y a plus de pianos à accorder... pour les jeunes filles en fleur en peine d'occupation.* » Mais le métier de kinésithérapeute attirait cet ancien moniteur d'éducation physique. « *Il m'en reste quelque chose : je fais particulièrement attention à la tenue générale de mon client, quelle que soit la nature de son affection. Je l'examine de la tête aux pieds.* » Deuxième atout de ce kinésithérapeute : sa cécité. « *Quand on perd la vue, les autres sens se développent ; ainsi le sens tactile, qui dans ce métier est essentiel.* »

Libéral pendant vingt ans, il a choisi, depuis trois ans, de travailler dans un hôpital pour 2 500 francs par mois. « *J'ai trouvé là la tranquillité d'esprit : je n'ai pas le souci du client qui doit venir* » Un client qui se faisait de plus en plus rare, alors que les frais professionnels augmentaient considérablement (patente, loyer...).

Son âge (soixante-deux ans) était-il la cause de ses problèmes ? Il ne le pense pas car « *les gens font davantage confiance à quelqu'un qui a de l'expérience. Simplement debout huit heures par jour me dépensant beaucoup dans les massages, je me fatigue plus facilement* ». Les kinésithérapeutes sont, à leur manière, concernés par la condition des travailleurs manuels.

Son infirmité a-t-elle joué dans ses difficultés ? « *Elle m'a fait certainement plus de tort que de bien pour me constituer une clientèle même si quelquefois certaines femmes préfèrent par pudeur un kinésithérapeute aveugle.* »

Mais, pour M. L..., la raison essentielle de sa conversion tient à l'accroissement du nombre des kinésithérapeutes, qui a été multiplié par deux, de 1965 à 1975. La concurrence s'est accrue et « *les médecins m'envoyaient moins de malades* » ; les malades, eux... « *ne se cassaient pas un deuxième poignet seulement pour éviter que les « kinés » ne se retrouvent au chômage* ».

LE PHARMACOLOGUE : faire la preuve de l'intérêt thérapeutique

(Suite de la page 17.)

En effet, une appréciation globale n'a guère de sens et il est possible qu'il y ait seulement quelques indications précises. On se retrouverait alors dans le cas des laxatifs. En revanche, si la preuve de leur efficacité n'était pas apportée, la solution consisterait alors à les supprimer purement et simplement.

» FORTIFIANTS, DEPATIGANTS OU ANTIASTHENIQUES : ils sont probablement sans danger et très vraisemblablement inutiles ; la solution pourrait donc paraître à première vue la même que pour les reconstituants de la flore intestinale. Le problème, en réalité, est plus complexe, car une composante psychologique intervient. Pour le médecin, le malade auquel il est tenté de prescrire un de ces médicaments ne saurait se contenter de quelques bonnes paroles. Même s'il sait que les seules réponses acceptables à la demande de ces malades relèvent presque toujours du domaine d'une modification profonde de l'environnement (rarement de la psychothérapie), il sait aussi qu'il n'a pas les moyens d'y parvenir. Le médecin prescripteur a conscience que le médicament est inefficace ou peu efficace, mais il compte sur son effet psychologique. Et cet effet bénéfique est certain, quoi qu'il ordonne. Donc il paraît nécessaire de pouvoir en ordonner. Ici, la meilleure solution me paraît celle d'un prix-plafond, mais de nouveau remboursé normalement.

» Dans toutes ces réponses, je suis volontairement resté sur un plan technique, n'ayant pas de compétence dans le domaine économique. Mais sur un autre plan plus général, il me paraît absolument inadmissible de ne rembourser certains médicaments qu'à 50 %. En effet, cela signifie clairement que le médecin, avant de rédiger son ordonnance, doit s'enquérir des revenus de son malade. Si ces revenus sont élevés, il peut les prescire, sinon il ne le peut pas. J'imagine mal quels arguments on peut présenter sérieusement pour défendre cette conception. Toute modification proposée devrait, en fait, aller dans le sens opposé : rembourser davantage un moins grand nombre de médicaments qui ont fait la preuve de leur efficacité.

● *D'autres questions sous-jacentes se trouvent posées en marge du problème immédiat de ces six cents spécialités touchées par un « déremboursement » partiel. N'y a-t-il pas en France trop de médicaments ?*

» L'expérimentation et l'expertise clinique sont-elles soigneusement faites ?

» Enfin, ne convient-il pas de mieux informer et en tout cas plus objectivement le médecin prescripteur, et comment ?

— Ces questions mériteraient de très longs développements. De façon abrupte : oui, il y a trop de médicaments en France. Mais combien en faudrait-il réellement ? Cela est très difficile à établir. Quant à l'expertise clinique, elle est un peu plus soigneusement faite qu'il y a quelques années, mais tout est encore loin d'être parfait.

» Il faut cependant préciser que les laboratoires fabricants de produits pharmaceutiques ne sont pas seuls responsables de cet état de fait : contrairement à ce qui est souvent affirmé, un laboratoire de bonne volonté trouve difficilement des cliniciens ayant la compétence technique et le goût de mener de tels essais. On tente d'augmenter leur « goût » en les payant ; il devrait être possible de trouver d'autres moyens. Quant à la compétence technique, la France paie ici les conséquences de son retard et de ses insuffisances en pharmacologie, et en pharmacologie clinique plus particulièrement.

» Il paraît indispensable de mieux informer, en particulier plus objectivement, le médecin prescripteur. La seule solution acceptable à long terme me paraît celle d'un office gouvernemental d'information. Elle est difficile mais réalisable. Il ne m'a jamais paru sérieux de confier l'information à un industriel qui doit, pour gagner de l'argent, ou pour survivre, ou pour ne pas licencier son personnel, vendre le plus qu'il peut de ses produits, même si ce ne sont pas les meilleurs. Cela me paraît totalement illogique : le seul moyen est donc de modifier le plus rapidement possible la situation actuelle. »

Propos recueillis par
MARTINE ALLAIN-REGNAULT.

LE MICROBIOLOGISTE : une microflore intestinale

(Suite de la page 17.)

Au vu de ces observations, est-il possible de reconstituer ou d'améliorer une microflore intestinale déficiente ou perturbée ?

En premier lieu, il faut connaître la composition de la microflore intestinale d'un individu en bonne santé. Ensuite déterminer comment un micro-organisme donné peut s'établir dans un intestin où la microflore est perturbée.

Du fait de la complexité des techniques de prélèvement (qui doivent se faire *in situ* et non dans les matières fécales), il est difficile d'expérimenter avec l'homme ; ce sont les petits animaux, souris et rats, qui ont fait l'objet d'un grand nombre d'études. En France, la plupart des recherches ont été effectuées au laboratoire d'écologie microbienne de l'INRA par une équipe animée par deux ingénieurs agronomes, P. Raibaud et R. Ducluzeau.

On peut affirmer, sans risque d'erreur, que levures et bactéries sporulées aérobies (*Bacillus subtilis*) ne jouent pas un grand rôle dans la microflore intestinale, alors qu'il y a beaucoup de lactobacilles.

Cependant on trouve d'autres bactéries de toutes sortes en nombre au moins aussi équivalent, et un éventuel rôle bénéfique des lactobacilles n'est pas démontré d'une manière indiscutable.

Quant à l'établissement d'un microbe donné dans l'intestin, ainsi que son rôle vis-à-vis d'autres germes, on n'a pu faire une étude valable qu'après avoir mis au point des modèles expérimentaux simplifiés. C'est le cas des élevages d'animaux « axéniques », nés après une opération césarienne, élevés et nourris dans des conditions aseptiques, de telle sorte qu'ils n'hébergent aucun micro-organisme étranger. De ce fait, on peut, avec de tels animaux, introduire par la bouche une, deux, voire plusieurs souches, étudier leur implantation dans l'intestin et les interactions possibles. Il est inutile d'insister sur les difficultés rencontrées aussi bien dans la réalisation de telles expériences que dans l'interprétation des résultats. A ce jour, une seule observation positive a été faite : on a mis en évidence une seule action antagoniste d'une souche de lactobacille vis-à-vis d'une bactérie anaérobie stricte non pathogène, à condition d'ajouter beaucoup de lactose au régime alimentaire. Cette action antagoniste paraît due uniquement à l'acide lactique produit. Dans le cas d'animaux nés et élevés normalement (animaux dits conventionnels), il est pratiquement impossible à une bactérie étrangère non pathogène de s'implanter dans leur intestin.

Récemment, une élégante confirmation de ces conclusions a été faite par les mêmes auteurs sur l'homme. En effet, un enfant chez qui on suspectait un déficit immunitaire congénital a été décontaminé à la naissance et placé ensuite dans un isolateur et nourri au lait stérilisé. Une souche de lactobacille provenant d'une préparation pharmaceutique s'est établie dans son tube digestif, mais elle a été éliminée par les premières bactéries apparues à la suite de l'ensemencement d'une microflore d'origine humaine dans le tube digestif de l'enfant, avant qu'il ne sorte de l'isolateur. On a démontré, chez les souris, que l'élimination de ce lactobacille était due à un effet bactéricide exercé par un colibacille (d'origine humaine).

En résumé, on peut affirmer avec les auteurs que l'intérêt du genre *Lactobacillus* comme flore de barrière dans le tube digestif n'est, pour l'instant, démontré par aucun résultat expérimental.

Pr JACQUES RIVIÈRE.

HYGIÈNE ET DIÉTÉTIQUE

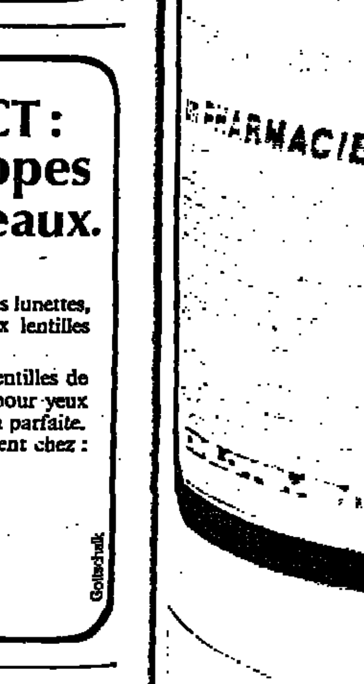
LE meilleur traitement de la constipation relève avant tout de la diététique et de l'hygiène. Eviter autant que faire se peut la voiture et les ascenseurs, faire quotidiennement de la marche à pied et de la gymnastique abdominale, adopter ou poursuivre la pratique d'un sport, peuvent déjà, et à eux seuls, améliorer nombre de constipations.

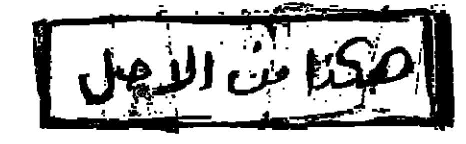
Le régime alimentaire comportera une bonne quantité de liquides afin de permettre l'hydratation des selles. Il sera riche en fibres végétales, qui apportent le volume nécessaire et que l'on trouve dans les fruits frais, cuits ou séchés (pruneaux), les céréales (pain complet, céréales All Bran, éventuellement son du pharmacien) et tous les légumes, cuits ou crus. Le sucre, les sucreries, les épices, les condiments, le chocolat, seront supprimés (ou pris très modérément).

Si un régime de vie ainsi équilibré ne suffit pas à supprimer complètement la constipation, on peut avoir recours, sur conseil du médecin, à des produits d'appoint visant à donner du volume à la masse fécale (les mucilages, qui absorbent de l'eau et qui sont extraits d'algues, de gommes ou de graines), ou de l'huile de paraffine, pure ou associée à un extrait de malt.

Si la constipation s'installe sur un terrain anxieux, ou nerveux, si elle s'accompagne, ce qui est fréquent, d'irritation du colon, avec des alternances de diarrhée, le praticien aura recours à une gamme de médicaments passagèrement utiles et qui lui permettront, par l'usage de sédatifs, de calmer l'anxiété et, par le jeu de pansements ou de désinfectants intestinaux, d'amender l'inflammation.

Ces irritations sont très fréquentes, car la plupart des laxatifs qu'utilise inconsidérément le public les provoquent. Il en est ainsi pour ceux qui contiennent de la phénolphtaléine, des extraits de bourdaine, de cascara, de sené ou de cassia. Ce n'est pas parce qu'un produit résulte d'une extraction végétale qu'il n'est pas toxique ou nocif !





L'ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE

Trois élections à l'Académie des sciences

L'Académie des sciences, au cours de sa séance du lundi 28 février, a élu trois nouveaux membres. Il s'agit de MM. Jean-Claude Pecker, professeur au Collège de France, et Gérard Wlérick, qui feront partie de la section astronomie et géophysique externe ; et de M. Georges Millot, qui sera membre de la section sciences de la terre.

M. J.-C. PECKER

[Né le 10 mai 1923 à Reims, M. Jean-Claude Pecker est ancien élève de l'Ecole normale supérieure. Agrégé de sciences physiques en 1946, il entre, la même année, au Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) comme attaché de recherches. En 1950, il obtient son doctorat ès sciences et devient chargé de recherches. De 1952 à 1955, il est maître de conférences à la faculté des sciences de Clermont-Ferrand, avant de devenir en 1955 astronome adjoint à l'observatoire de Paris, puis en 1962 astronome titulaire. De 1962 à 1969 il dirige l'observatoire de Nice.

Nommé en 1963 professeur titulaire de la chaire d'astrophysique théorique au Collège de France, M. Pecker est depuis 1972 directeur de l'Institut d'astrophysique du C.N.R.S. Membre correspondant de l'Académie des sciences depuis 1969, M. Jean-Claude Pecker a été de 1973 à 1976 président de la Société astronomique de France.

Les travaux de M. Pecker ont porté sur de nombreux domaines de l'astrophysique, en particulier sur la théorie des atmosphères stellaires. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages scientifiques ou de vulgarisation.]

M. G. WLÉRICK

[Né le 24 février 1921 à Paris, M. Gérard Wlérick est ancien élève de l'Ecole normale supérieure. Agrégé de sciences physiques en 1949, il est nommé, la même année, attaché de recherches au C.N.R.S. Docteur ès sciences physiques en 1954, il devient alors chargé de recherches au C.N.R.S. et est de 1954 à 1956 détaché aux Etats-Unis, à l'observatoire de haute altitude de Boulder (Colorado). En 1956, M. Wlérick est nommé maître de recherches et devient chef du service de physique astronomique à l'observatoire de Meudon. En 1957, il devient astronome adjoint, puis en 1959 astronome titulaire à l'observatoire de Paris.

Les travaux de M. Wlérick ont surtout porté sur l'observation astronomique. Il a notamment mis au point, en 1956, un appareil, le coronomètre K, destiné à mesurer la densité électronique de la couronne solaire. C'est sous sa responsabilité qu'a été réalisée l'installation optique de la grande tour solaire de l'observatoire de Meudon. Ses travaux ont notamment permis d'améliorer la précision de la photométrie astronomique, autorisant à mieux préciser la nature de certains objets célestes.]

M. G. MILLOT

[Né le 24 mai 1917 à Troyes (Aube), M. Georges Millot est ancien élève de l'Ecole normale supérieure. Il est reçu en 1942 premier à l'agrégation de sciences naturelles et est nommé la même année assistant, puis en 1947 chef de travaux à la faculté des sciences de Nancy. De 1948 à 1952, il est sous-directeur de l'Ecole nationale supérieure de géologie appliquée et de prospection minière de Nancy, école où il enseigne de 1944 à 1954. Durant les mêmes années, il est chargé de cours à l'Ecole nationale supérieure de la métallurgie et de l'industrie des mines de Nancy. Nommé en 1950 maître de conférences de géochimie à la faculté des sciences de Nancy, M. Millot est depuis 1954 professeur titulaire de la chaire de géologie et de paléontologie de la faculté des sciences de Strasbourg. De 1962 à 1965, il est doyen de cette faculté. M. Millot est directeur du Centre de recherches de sédimentologie et de géochimie de la surface du C.N.R.S. et directeur de l'Institut de géologie.

Les travaux de M. Millot ont mis en lumière l'intérêt de l'étude minéralogique rigoureuse des roches sédimentaires pour comprendre leur genèse et leurs transformations. Il se distingua notamment par de nombreuses études sur les argiles et la géochimie des sols.]

M. Pierre Aigrain est nommé président du conseil d'administration de l'Institut des hautes études scientifiques

M. Pierre Aigrain, directeur technique général du groupe Thomson, vient d'être nommé président du conseil d'administration de l'Institut des hautes études scientifiques (I.H.E.S.) de Bures-sur-Yvette (Essonne). Il remplace à cette charge M. Jacques Ballet, président d'honneur d'Esso-Saf, qui assurait l'intérim depuis que M. Raymond Barre, précédent président du conseil d'administration, avait été appelé à des fonctions gouvernementales au début de 1976.

L'Institut des hautes études scientifiques a été créé en 1958 par M. Léon Motchane, sur le modèle de l'Institut pour les études avancées de Princeton (Etats-Unis). Son but est de favoriser la recherche fondamentale au niveau le plus élevé dans le domaine des mathématiques pures et de la physique théorique.

A cette fin, l'Institut accueille, pour des durées de séjour d'un mois à un ou deux ans, des chercheurs venus du monde entier, qui travaillent sans obligation d'aucune sorte.

Actuellement dirigé par M. Nicolaas Kuiper (mathématiques), l'I.H.E.S. a cinq membres permanents, les mathématiciens Pierre Deligne, René Thom (1) et Dennis Sullivan, et les physiciens Louis Michel (physique théorique) et David Ruelle (physique mathématique). Trois « attachés de longue durée », MM. Henri Epstein, Pierre Cartier et Jacques Tits apportent aussi leur concours aux visiteurs de l'Institut, qui bénéficient, d'autre part, de nombreux contacts avec les chercheurs du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) et des universités de la région parisienne.

L'Institut subsiste grâce à des subventions de diverses sociétés publiques ou privées, ainsi que de plusieurs gouvernements européens. A l'automne dernier, le programme scientifique de l'I.H.E.S. a été adopté comme « *activité additionnelle* » par la Fondation européenne de la science. A la fin de 1976, la fondation allemande Volkswagen a mis 330 000 deutschemarks (environ 680 000 F) à la disposition de l'Institut pour financer un programme de recherches sur trois ans.

[Né le 28 septembre 1924 à Poitiers (Vienne), M. Pierre Aigrain est nommé en 1958 professeur à la faculté des sciences de Paris. Il est de 1958 à 1961 vice-président du comité consultatif de la recherche scientifique et technique. En 1961, il est nommé directeur scientifique à la direction des recherches et moyens d'essais (D.R.M.E.) au ministère des armées, et en 1965 directeur des enseignements supérieurs au ministère de l'éducation nationale. Nommé en 1968 délégué général à la recherche scientifique et technique, M. Aigrain quitte ce poste en 1973 et part deux ans pour les Etats-Unis comme professeur au Massachusetts Institute of Technology. Depuis 1974, il est directeur technique général du groupe Thomson.]

(1) M. Thom a développé la « théorie des catastrophes », qu'il a exposée dans *le Monde* du 22 décembre 1976.

CORRESPONDANCE

La particule d'Orsay

M. Pierre Marin, responsable de la construction de l'anneau de collisions D.C.I. d'Orsay, (le Monde du 9 février) nous demande « de rendre à César ce qui est à César » *et précise :* « Le petit anneau de expérimental AdA (Annello di Accumulazione) a été construit à Frascati (Italie » *puis transporté à Orsay. D'autre part,* « la construction de l'anneau ACO a fait l'objet d'une collaboration de spécialistes des accélérateurs de Saclay et d'Orsay ».

RADIO-TÉLÉVISION

VU

PRÉVERT ILLUSTRÉ

Prévert, ça se récite, ça se chante, ça se dessine, ça ne s'illustre pas, difficilement en tout cas. C'est de la poésie à l'état naissant, effervescente, puisée à la source explosive de la contestation, celle d'autrefois et celle d'aujourd'hui, celle des surréalistes et de Dada. Max Ernst, Miro, Calder peuvent lui servir d'accessoires ou de toile de fond, bien sûr, cela va ensemble, c'est assorti. Seulement Prévert, c'est justement le contraire d'une évidence. C'est, ce devrait être, l'inattendu en permanence.

Alors, comment faire ? En l'absence de Jacques Prévert qui, souffrant (il vient d'avoir soixante-dix-sept ans), n'a pu leur accorder l'entretien espéré, Georges Ferraro et Michel Truffaut ont eu recours à l'amitié et à l'enfance. L'ennui, c'est que les amis sont âgés et les enfants petits « Le temps des vieux-vieillards est fini », *dit Prévert quelque part. Vrai. Condamnés aux travaux forcés d'une cinquantaine perpétuelle et surveillée, secs, teints, trop blonds ou trop bruns, les vieux adolescents du monde du spectacle prennent à l'écran un reflet curieux, inquiétant. Surtout comparés à la belle jeune femme qui promène bizarrement à travers l'émission une nudité complètement désamorcée par des années de publicité télévisée du même style.*

Quant aux gamins gambadant au ralenti dans les rues, sur les rives, dansant la farandole autour de la Mort érigée en statue, on a envie de les envoyer se coucher en les privant de dessert pour leur apprendre à ne pas singer les grandes personnes.

Le meilleur moment de la soirée, c'était, à l'occasion d'une visite au zoo, les déclarations de Robert Doisneau, d'Arletty, de Paul Grimault, de Marcel Duhamel exprimées par leur totem ; la lionne, l'autruche, l'ours et l'éléphant. Si l'on tient absolument à déposer des bouquets d'images aux pieds des mots, c'est de ce côté-là, sûrement, du côté des équivalences et du cinéma d'animation qu'il convient d'aller.

Mais pourquoi chercher si loin ? Pourquoi ne pas se contenter d'une montagne d'extraits de films, de récitals, de bandes d'actualités, d'interviews, en noir et blanc, peut-être, pour rester dans le ton de Grémillon, et de Carné. Barbara, Remorques, Aubervilliers *et même* les Portes de la nuit, *c'est loin, c'est oublié. Il ne serait pas inutile de le rappeler, de le raconter. En toute simplicité*

CLAUDE SARRAUTE.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 1er MARS

— *Saint-Etienne* constitue le « dossier-ville » de Radio-Monte-Carlo, à 19 heures.

— *MM. Eugène Berest* (R.I.), *Georges Lombard* (Union centriste) et *Francis Leble* (P.S.) sont invités au « studio volant » d'Europe 1 à Brest, à 19 h. 15.

— *MM. Jean Falala* (R.P.R.) et *Claude Lamblin* (P.C.) sont les protagonistes du débat municipal organisé par le « train-forum » de R.T.L. à Reims, à 21 heures.

— « *L'insécurité des citoyens face à la violence* » est au centre du débat des « Dossiers de l'écran », sur Antenne 2, vers 22 heures.

MERCREDI 2 MARS

— *M. Robert Fabre*, président du Mouvement des radicaux de gauche, est l'invité de Philippe Gildas sur Europe 1, à 8 h. 30.

— *M. Paul Alduy* (sans étiquette), ex-P.S., le *Dr Louis Camo* (R.I.) et *M. Argellies* (rad. de gauche) sont les protagonistes du débat municipal organisé à Perpignan par Radio-Monte-Carlo, à 8 h. 30.

— *M. Pierre Baudis*, maire sortant de Toulouse (app. R.I.) est invité à s'exprimer dans le cadre des municipales à Radio-Andorre, à 13 h. 15.

— *M. Jean Lecanuet*, ministre d'Etat chargé du plan et de l'aménagement du territoire, est invité dans les studios de R.M.C., à 19 h. 15, après le « dossier-ville » sur Cannes, à 19 heures.

— *M. Marcel Martin* (centriste) et *M. Gérard Cureau* (P.S.) sont les protagonistes du débat municipal organisé par le « train-forum » de R.T.L. à Nancy, à 21 heures.

MARDI 1er MARS

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h., Programme ininterrompu (à 13 h. 45, Restez donc avec nous).

20 h. 30, L'homme et le sport, par F. Reichenbach ; 21 h. 30, Le monde des peintres naïfs : les naïfs italiens, de M. Arnaud ; 22 h. 20, Concert : Jazz à Juan (avec Rhoda Scott)

22 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Les dossiers de l'écran, film : « l'Incident », de L. Peerce (1967), avec T. Musante, M. Sheen, V. Arnold, B. Bridges, B. Bannard (N.).

Une nuit, dans le métro de New-York, deux voyous bloquent les portes d'un wagon et se mettent à humilier, terroriser et molester les voyageurs qui l'occupent. Le spectacle, souvent insoutenable, de l'agressivité et de la violence déchaînées et aussi de la peur et de la lâcheté. Pour dénuder certains maux de la civilisation urbaine.

Vers 22 h., Débat : L'insécurité des citoyens face à la violence, animé par J. Pasteur, avec MM. J. Léauté, directeur de l'Institut de criminologie ; P. Essig, directeur du réseau ferré ; G. Badin, sous-directeur de la police municipale à Paris ; 23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h 30, Westerns, policiers, aventures : « le Clan des irréductibles », de P. Newman (1971), avec P. Newman, H. Fonda, L. Reemick, M. Sarrazin.

Un « fils prodigue » tente de se rapprocher de sa famille, un clan de bûcherons de l'Oregon, qui refuse, malgré les consignes syndicales, de participer à une grève. Curieux éloge des indépendants et de l'individualisme conservateur. Le scénario est schématique mais il y a, dans la mise en scène, un grand sens de l'action et de l'émotion.

22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues... « la Révolution biologique », par le professeur P. Gros et le docteur C. Escoffier-Lambiotte ; 21 h. 15, Musiques de notre temps, avec D. Chabrun et A. Meunier ; 23 h., Théâtres en musique : la Royal Shakespeare Company ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Entrée du jeu... Bach : « Sonate en sol majeur pour deux flûtes et basse continue » ; « Concerto en ut mineur pour deux clavecins BWV 1060 » ; « Trois airs de cantate pour soprano », « Sonate en sol majeur pour flûte, violon et basse continue BWV 1038 » ; « Concerto en la mineur pour flûte, violon et clavecin BWV 1044 » ; 21 h. 45, Echanges internationaux. Festival de Salzbourg... Orchestre de chambre hongrois, direction V. Tatrai, avec L. Kovacs, flûte : « Symphonie en la bémol majeur » (L.-F. Gassmann) ; « Concerto pour flûte et orchestre en ré majeur, K 314 » (Mozart) ; « Symphonie en si bémol majeur Hob I no 68 » (Haydn) ; 23 h., Le sourire de la Joconde... la quête de l'amour dans la musique religieuse (Koukouzelis, Gesualdo) ; 0 h. 5, Les gueux en habits de velours (deuxième partie)... Portraits de musiciens populaires dans la musique classique, par J.-P. Lentin (Offenbach, Schubert, Couperin) ; 1 h. 15, Non écrites... Musique de l'Afrique du Sud.

MERCREDI 2 MARS

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h., programme ininterrompu (à 13 h. 35 : Les visiteurs du mercredi).

20 h. 30 Théâtre : « Tim », une pièce de P. Osborne adaptée par R. Rouleau et P. Quentin. Avec R. Carel, E. Choquet, H. Guisol.

Un vieil homme et son petit-fils, liés par l'admiration et la complicité, élargissent leur univers aux dimensions du merveilleux.

21 h. 55, Magazine littéraire : Titre courant, par P. Sipriot ; 22 h. 20, Sports : Championnats du monde de patinage artistique à Tokyo (finales couples) ; 23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

De 9 h. 30 à 20 h., programme ininterrompu (à 15 h. 5, Série : Daktari).

20 h. 30, Sports : Football (St-Etienne - Liverpool) ; 22 h. 20, Série : Switch (Quel est l'autre David Ross ?) ; 23 h., Jazz, par J.-C. Averty : Hommage à Leon Bix Beiderbecke ; 23 h. 40, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Un film, un auteur : « l'Homme sauvage », de R. Mulligan (1968), avec G. Peck, E. Marie-Saint, R. Forster, N. Clay.

Un fermier du Nouveau-Mexique a recueilli une femme blanche mère d'un petit métis qu'elle a eu du chef de la tribu apache, où elle était retenue prisonnière. L'Indien cherche à reprendre la femme et l'enfant.

Retour au western classique, avec un racisme fort déplaisant. La mise en scène multiplie avec habileté les rebondissements de la fureur de l'Apache (qu'on ne voit jamais).

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

19 h. 55, Poésie ; 20 h. (S.), La musique et les hommes : Nietzsche et la musique, par Jean Launay (musique d'A. Clostre) ; 22 h. 30, Entretien avec... Jean Clair ; 23 h., Théâtres en musique... Le T.N.P. de Jean Vilar, avec M. Jarre et M. Chevalier ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, En direct du Théâtre des Champs-Elysées... l'Orchestre national de France, dir. G. Ferro, avec A. Reynolds, alto, la maîtrise et les chœurs de Radio-France : « Quatre Chœurs pour voix de femmes, alto solo et piano » (Schubert), « Symphonie no 6 » (Mahler) ; 23 h., Non écrites... Les limites de l'improvisation : le piano ; 0 h. 5, O Madrigal Renascentis na Belo-Horizonte ; 1 h., Grieg, Moszkowski... Etudes pour piano, par D. Laval.



CARNET

Naissances

— M. et Mme Michel Zourbas ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Sandrine,

le 10 janvier 1977.
1, rue Aumont-Thiéville,
75017 Paris.

Fiançailles

— Le comte Christian de Fels, et Mme Jacqueline Reille, ont l'honneur de faire part des fiançailles de leur fille

Véronique,
avec
M. Gilles Didier.

— M. et Mme Edouard Didier ont l'honneur de faire part des fiançailles de leur fils

Gilles
avec
Mlle de Fels.

Décès

— Mme Jean Borot,
M. et Mme André Borot,
Nicolas, François, Emmanuel, Frédéric et Nathalie,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean BOROT,

survenu le 24 février 1977.
Jean Borot a légué son corps à la faculté de médecine.
8, place Jean-Baptiste-Clément,
75018 Paris.
51, rue de Maubeuge,
75009 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Michel DECHAUME,
née Jeanne Ollier,

survenu à Paris, le 19 février 1977.
Selon la volonté de la défunte, la cérémonie religieuse, à Aix-les-Bains, et l'inhumation dans le caveau de famille, à Chambéry, ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
De la part de
M. le professeur Michel Dechaume,
M. le professeur et Mme Gaston Lepercq et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Combes et leurs enfants,
M. André Ollier,
De toute la famille et de ses amis.
Cet avis tient lieu de faire-part.
4, boulevard Maillot,
75116 Paris.
67, boulevard Lannes,
75116 Paris.
148, rue de l'Université,
75007 Paris.

— On nous prie de faire part du décès de

Mme Maurice FRIOUX,
née Jeanne Migné,

survenu subitement à l'âge de quarante-neuf ans.
Les obsèques ont eu lieu le 28 février, à Barbâtre, dans la plus stricte intimité.

— Mme Marcel Frioux, née Lucette Mousset,
M. Claude Frioux, son fils et ses enfants,
Mme et M. Robert Barrault, sa sœur et beau-frère,
M. et Mme Louis Mousset,
M. et Mme Jacky Lerizie et leurs enfants,
Ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel FRIOUX,
croix de guerre,
commandeur de la Légion d'honneur,
directeur général honoraire des finances
au gouvernement général de l'Algérie,
payeur général honoraire de la Seine,
maire adjoint du XIVe arrondissement,

survenu le 26 février 1977 en son domicile de Neuilly-sur-Seine.
La cérémonie religieuse sera célébrée le 2 mars 1977, à 15 h. 30 à l'église réformée de Neuilly, 18, bd d'Inkermann, Neuilly-sur-Seine.
L'inhumation aura lieu dans l'intimité au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.
Ni fleurs ni couronnes.

— On nous prie d'annoncer le décès survenu le 28 février 1977 de

M. Daniel GARGUI,
président-directeur général des établissements Florence,
président de l'Association des exposants du Salon Boutique,
membre du comité directeur de la Fédération française des industries du vêtement féminin.

De la part de
Mme Simone Gargui,
Ses enfants,
Sa famille.
L'inhumation aura lieu ce mardi 1er mars au cimetière de Pantin, à 14 h. 15.
Cet avis tient lieu de faire-part.
3, avenue de la Dame-Blanche,
Fontenay-sous-Bois.

— Mme Laurent Héraudeau,
Ses enfants Patrick, Serge et Catherine,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Laurent HÉRAUDEAU,

enseignant en coopération à Alger, survenue le 22 février 1977 en son domicile à Ars-en-Ré (Charente-Maritime).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer la mort de

M. René HERVIEU,
retraité S.N.C.F.,

survenue à Mirande, dans sa quatre-vingt-dixième année.
L'inhumation a eu lieu à Barran (Gers), le 23 février 1977,
et de remercier les personnes qui se sont associées à leur peine.
Famille Hervieu - Mullier.

— La famille Loubeyre fait part du décès de

M. Pierre LOUBEYRE,

survenu le 24 février 1977.
L'inhumation aura lieu le 1er mars 1977, à Lugarde (Cantal).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme René Moortgat, leurs enfants et petits-enfants,
Sœur Thérèse Moortgat,
M. et Mme Pierre Moortgat et leurs enfants,
Mme Frans Moortgat,
M. et Mme Jean Moortgat, leurs enfants et petits-enfants,
M. Paul Moortgat,
Le docteur et Mme Jacques Moortgat,
ont la douleur de faire part du décès de leur père, grand-père et arrière-grand-père,

M. François MOORTGAT,

survenu le 20 février 1977, dans sa centième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Clamecy (Nièvre).
54, rue Mazarine, 75006 Paris.

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

M. Jean-Pierre PICARD,

survenu le 15 février 1977.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Neuvy-en-Sullias. Une messe sera célébrée le 12 mars, à 15 heures, en l'église Saint-Christophe de Créteil.
De la part de
Monique Picard et de ses enfants,
François Picard, prêtre de l'Oratoire,
M. et Mme J.-L. Laisné,
Mme J. Bouroche,
M. et Mme A. Maillard.

— Mme Ribes, née Susanne Pâris,
Michel et Paula Baumer et leurs filles Laurence et Anne,
François Ribes,
Jean-Paul et Anne Ribes et leurs enfants Adrienne et Jules-Antoine,
font part du décès de

M. Paul RIBES.

Il a été inhumé dans la plus stricte intimité au cimetière de Mennecy (91) où il a retrouvé son fils Raymond.
Le 24 février 1977.
56, boulevard Pasteur,
75015 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Marc ROCARD,
née Suzanne Parmentier,

rappelée à Dieu dans sa soixante-dixième année, le 27 février 1977, munie des sacrements de l'Église.
De la part de
Ses enfants et petits-enfants,
Mme Jacques Rocard et ses enfants,
M. et Mme Jean-Michel Rocard,
M. et Mme Yves Rocard et leurs enfants,
M. Michel Figadere et ses enfants,
M. et Mme Alain Rocard et leur fille,
M. et Mme Jean-François Tassart et leurs enfants,
M. et Mme Didier Bailland et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Jacques Godart et leur fille,
Les familles Rocard, Parmentier, Proust, Mével et Ertaud.
Une messe sera célébrée en l'église Notre-Dame d'Auteuil, le mercredi 2 mars 1977, à 8 h. 30.
L'inhumation aura lieu le jeudi 3 mars à l'issue de la messe célébrée à 10 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Quiberon (56).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Charles Scemama,
Mme veuve Alromino Grego,
M. le sous-préfet et Mme Bernard Scemama, leurs enfants Nathalie, Olivier et Céline,
Le docteur Marie-Louise Scemama,
Me Jean Scemama, avocat à la cour,
Mlle Nicole Grego,
Les familles Scemama,
Parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de leur père, grand-père, arrière-grand-père et oncle,

M. Jacob SCEMAMA,
ancien expert près la cour d'appel de Tunis,

survenu à l'âge de quatre-vingt-onze ans, en son domicile, 1, square du Bois-Rouault à Epinay-sur-Seine (93).
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

— Mme Joseph Schaeffer,
M. et Mme Jean Joly et leurs enfants,
M. et Mme Gabriel Shen et leurs enfants,
Mme Louis Schaeffer,
M. Henri Langles et ses enfants,
Mme Henri de Stampa et ses enfants,
M. et Mme Jean Dejoie et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph SCHAEFFER,

survenu à New-York le 14 février 1977.
1021 Park Avenue, New-York, N.Y. 10028 U.S.A.

— Mme Fred Wolf, son épouse,
M. et Mme Tabet, née Liliane Wolf, et leurs enfants,
Ainsi que toute la famille,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. Fred WOLF,
industriel à Sarrebruck,

survenu brutalement, dans sa soixante-treizième année, le 25 février 1977.
Les obsèques auront lieu le 2 mars 1977, à 11 h. 30, au cimetière israélite de Metz.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Mme Léon Zorgbibe, son épouse, et ses enfants,
Mme Caray et ses enfants,
M. et Mme Edgard Zorgbibe,
M. et Mme Jean Zorgbibe et leurs enfants,
Les familles Zorgbibe, Lelouche et alliées,
ont la douleur de faire part de la mort de

M. Léon ZORGBIBE.

Les obsèques ont eu lieu ce jour au cimetière de Bagneux.

Remerciements

— Vire 14500.
— Le docteur Marcel Couppey,
Ses enfants et sa famille,
devant les innombrables témoignages de sympathie qui leur ont été donnés à l'occasion du deuil qui vient de les affecter, s'excusent de ne pouvoir répondre individuellement à toutes les personnes qui se sont associées à leur peine, et qui ont offert des messes et des fleurs, et les prient de bien vouloir trouver ici l'assurance de leur profonde reconnaissance, et l'expression de leurs remerciements émus.

— M. André Fontan et Mme, très touchés par les nombreux témoignages de sympathie qu'ils ont reçus à l'occasion du décès de

Mme Jean FONTAN,

et dans l'impossibilité de répondre personnellement à chacun, remercient tous ceux qui ont pris part à leur profonde tristesse.

Messes anniversaires

— Il y a un an,
Pierre BRUN,
sénateur de Seine-et-Marne,
nous quittait.
Tous ceux qui ont gardé fidèle dans leur cœur son souvenir, s'uniront par la pensée à la messe anniversaire qui sera célébrée, le mercredi 2 mars 1977, à 15 heures, en l'église du Châtelet-en-Brie.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Jeudi 3 mars, à 14 heures, université Panthéon-Sorbonne, salle Louis-Liard, M. Omar Jaen : « Peuplement et population de l'isthme de Panama de la découverte de 1492 à 1920 ».

Communications diverses

— Attribué pour la première fois cette année, le prix Eurafrique, décerné par la revue « France-Eurafrique » a été remis à MM. Georges Spénale et Philippe Yacé, coprésidents de l'assemblée consultative des pays C.E.E.-A.C.P. signataires de la convention de Lomé, en présence de MM. Félix Houphouët-Boigny, président de la République de Côte-d'Ivoire, Raymond Barre, premier ministre, Alain Poher, président du Sénat, Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale française.
Les membres du corps diplomatique accrédités à Paris, de nombreuses personnalités du monde de la politique et des affaires avaient participé à cette manifestation eurafricaine à laquelle s'était activement associé le Comité interprofessionnel bananier, que préside M. Victor Sablé.



A L'HOTEL DROUOT

EXPOSITIONS

Mercredi

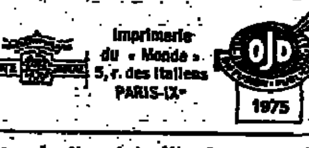
S. 9. - Extrême-Orient.
S. 12. - Monn. Orf. 18e et 19e. Argent.

VENTES

S. 1. - Beaux bijoux. Objets vitrine. Orfèvrerie. Argenterie.
S. 2. - Collect. M. X. Tableaux mod.
S. 16. - Tablx anc. Armes et souven. historiques. Bel ameublem. 19e.
S. 19. - Fourrures. Bijoux.



Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe
OJD 1975

Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

MONTHERLANT, 1948

Revoir « Le maître de Santiago »

« Que les gens excessifs sont fatigants ! » s'écrie, dans *le Maître de Santiago*, de Montherlant, Don Bernal de la Encina (Claude d'Yd) devant l'exaltation intransigeante de Don Alvaro Dabo (Michel Favory).

D'accord. Mais sans gens excessifs, sans démesure, sans ce qu'on a appelé littéralement la folie de la Croix, il n'y aurait pas de tragédie. Car dans sa rigueur, sa densité, sa simplicité, son dépouillement, la pièce ressuscite un genre, défunt depuis trois siècles. Cette quête fiévreuse de l'absolu, cette intolérable tension d'un être — non, de deux, puisque Mariana (Fanny Ardant) partage la passion de son père, — épris de renoncement jusqu'à son propre anéantissement (et là, jamais Henry de Montherlant *n'a été plus lui-même*), rendent audible pour un public à cent lieues de telles crises de conscience, un texte sans complaisance.

Humain-inhumain. Quel est, en effet, le nœud de l'action — qui serait bouclée au départ dans une ébauche de fléchissement dû à un abus de confiance ? Le refus du « maître de Santiago » ancien héros de la reconquête de Grenade, de redorer son blason avec l'or de l'Amérique ; autrement dit de suivre outre-mer trois des chevaliers de l'ordre de Saint-Jacques dont il est pratiquement le grand maître. Don Alvaro ne se fera pas le complice du génocide des Indiens. Ce crime, il le condamne avec une dureté sans appel.

On verrait là un étrange anachronisme, si quelque voix isolée ne s'était, alors, élevée pour rappeler que le christianisme était contredit par la cruauté et la félonie des Conquistadors. Et de prophétiser : *« Les colonies sont faites pour être perdues »*, ce qui pouvait sembler encore un mirage lors de la création de la pièce en 1948.

Voilà qui contrebalance puissamment l'insensibilité d'un fanatisme inflexible mâtiné d'orgueil. Pour qui non seulement l'or des Indiens mais toute richesse est souillure, pour qui tout attachement est faiblesse : *« La famille par le sang est maudite. »* Que n'ébranlent ni les arguments de ses compagnons bien pensants à la religion faite de compromissions, ni ceux de Don Bernal (fortune faite, le mariage de Mariana avec son fils serait possible et comblerait les vœux des deux jeunes gens), ni le stratagème, éventé par Mariana elle-même, d'un faux ordre du roi : le maître de Santiago serait *« une garantie donnée aux Indiens et un exemple donné aux Espagnols »*.

Le sacrifice total où Don Alvaro entraîne sa fille, dans une joie déchirante et délirante, a pu être traité de drame cornélien. Voire. Montherlant va infiniment plus loin que Corneille qui se contentait de la notion de l'honneur, *« vieux saint que l'on ne prêche plus »*. C'est l'exigence de l'âme, d'un Dieu si désincarné qu'on le perçoit à peine : ce n'est pas sans arrière-pensée que l'auteur situe son drame à Avila, où va s'épanouir une mystique orientée vers le nihilisme.

Cet âpre climat convenait à une véhémence ininterrompue qui, sans reprendre son souffle, s'exprime dans une langue nerveuse — elle aurait pu se passer des images poétiques des ultimes tirades, posées comme un bouquet de fleurs en papier — et qui a communiqué sa sombre ardeur aux comédiens de Théâtre et Lumière, de Dominique Leverd. Leur foi communicative, leur désir de s'identifier à une folle et héroïque entreprise de dépassement de l'homme, bannissent tout ennui d'un texte austère. Brûlant comme la glace.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Théâtre Saint-Georges, 21 h.

MORT DU CHANTEUR DE BLUES « BUKKA » WHITE

Le guitariste et chanteur de blues « Bukka » White est mort le 26 février à Memphis, aux Etats-Unis. Né à Houston en 1909, il était avec Son House Robert Johnson l'un des représentants du « blues du Delta » que caractérisent, chez l'instrumentiste, l'emploi du « bottleneck » (tube métallique glissé à un des doigts de la main gauche) et, chez le chanteur, l'utilisation fréquente du « growl » (effet de grondements ou de grognements). Les jeunes artistes du mouvement folk ont écouté « Bukka » White, et Bob Dylan a même puisé dans son répertoire *Fixin' to Die*.

« Bukka » White avait évoqué sa vie de forçat en un de ses morceaux fameux : *Parchman Farm Blues*. Il avait en effet séjourné de 1937 à 1939 à la ferme Parchman, une de ces institutions pénitenciaires qu'avaient connue avant lui d'autres ménestrels noirs tels que Leadbelly et pour les motifs les plus contestables. — L. M.

Musique

Une nouvelle « Carmen » à Nantes

Pour être l'un des opéras les plus joués de tout le répertoire, Carmen reste aussi difficile à manquer complètement qu'à traiter comme il le mériterait ; compte tenu des richesses virtuelles de la partition et des prolongements dramatiques offerts par l'intrigue, certains aspects se trouvent toujours sacrifiés, rarement au profit des autres et le plus souvent par manque d'imagination ou d'esprit analytique.

Entre les mains de Jésus Etcheverry pour la direction musicale et de René Terrasson pour la mise en scène, Carmen n'est plus cette « opérette qui finit mal », mais une œuvre aussi ambiguë qu'entièrement « voulue » où le tragique et le léger, avec tous leurs intermédiaires, se succèdent ou se mêlent, avec un art consommé des proportions. Sans ostentation, la construction dramatico-musicale reste lisible d'un bout à l'autre et, loin de diminuer l'émotion, la rend d'autant plus légitime.

René Terrasson règle ses mises en scène geste par geste, d'après ce qu'implique le texte musical et la situation donnée, travaillant assez longtemps avec ses interprètes pour que ceux-ci puissent dépasser ce qui ne doit constituer pour la représentation qu'une simple mise en place élémentaire, un squelette attentant la chair qui va le faire vivre dans un décor conçu comme un présentoir. Des premiers rôles aux simples choristes, personne ne joue faux, et si on peut contester tel geste, telle attitude, du moins n'a-t-on jamais l'impression d'une improvisation fortuite.

De la même façon le phrasé musical — preuve que les études ont été menées avec un rare sérieux — suit exactement les inflexions de la prosodie française : on ne perd pas une syllabe et certaines gaucheries du texte disparaissent simplement parce que, au lieu de se perdre dans l'anecdotisme du mot à mot, le sens s'impose, nuancé mais parfaitement maîtrisé. On peut en dire autant du travail de l'orchestre dont quelques défaillances individuelles n'ont pas porté préjustice à l'ensemble, très honorable. Là encore Jésus Etcheverry, sachant exactement ce qu'il veut, sait se tenir à l'essentiel.

Cette nouvelle production de l'Opéra de Nantes s'offrait le luxe de deux prises de rôle : Carmen, qui trouve en Anne Howells une interprète aussi satisfaisante vocalement que scéniquement, belle sans affectation, naturelle avec la présence d'une comédienne authentique, et Alain Vanzo dont les facilités dans l'aigu nous changent agréablement de ces Don José empruntés, plus préoccupés de certaines notes périlleuses que du sentiment qu'elles doivent exprimer. D'autre part on a vu trop de fausses ingénues chanter Micaela pour ne pas apprécier la sensualité qu'Anne-Marie Blanzat apporte à un personnage généralement sacrifié ; quant à Peter Gottlieb (Escamillo) on ne peut pas non plus lui faire le reproche de tomber dans les excès habituels du bellâtre aux habits de lumière.

En soulignant une fois de plus la qualité du travail mené à Nantes depuis trois ans par l'équipe formée autour de René Terrasson, faisant du Théâtre Graslin une scène française particulièrement à l'abri de la routine et des aléas de la plupart des saisons lyriques, on peut seulement regretter que le public nantais n'ait pas également l'occasion de voir, une ou deux fois l'an, certains spectacles de qualité produits dans des villes voisines et présentés dans la région : le Barbier de Séville *mis en scène par Ronconi,* l'Idoménée de Lavelli, *créés à Angers ces dernières années,* Tancrède de Rossini *réalisé par la Maison de la culture de Rennes, car si l'art lyrique « bouge » en province il serait dommage que les provinciaux soient les derniers à pouvoir s'en rendre compte.*

GÉRARD CONDÉ.

En bref

Disques

● **TROIS CHANTEUSES NOIRES. — SISTER ROSETTA THARPE ET MARY KNIGHT « SOUL SISTERS », Arista M.C.A. 510 142 (distribution Barclay). NINA SIMONE « THE FINEST OF NINA », Bethlehem C.P.P. C 003 (distribution C.B.S.), « THE BEST OF NINA », Philips 639 8500.**

Mary Knight n'est venue qu'une fois en France et jamais à Paris. C'est dommage. En 1950, nous rappelle Sim Copans, avant la vogue des festivals gigantesques, vingt-sep mille personnes s'étaient rassemblées pour l'entendre, à Washington, au Griffith Stadium. L'album *Soul Sisters* nous permet de l'entendre à loisir, seule ou en compagnie de Sœur Rosetta.

En un genre moins traditionnel — bien que tout aussi profondément enraciné — chante Nina Simone. Et, pour une fois, c'est presque vrai, c'est presque le meilleur d'elle-même. Dans le premier album, les très beaux *Central Park blues* (en piano solo) et *My baby just cares from me* ; dans le deuxième album, une grande affaire : *Trouble in mind* et une version de *Strange fruit*, torturée, gémissante, révoltée — très différente de celle de Billie Holiday.

LUCIEN MALSON.

● **HANK WILLIAMS. — (Vol. 1 et 2, 33 t., M.G.M. 2 353 118 et 2 353 128).**

Mort à vingt-neuf ans en 1953 et entré aussitôt dans la légende, Hank Williams a profondément modifié la musique country, lui a donné son visage moderne, a influencé de nombreux artistes de variétés de country et de rock, de Dean Martin à Johnny Cash et à Bob Dylan.

Fils d'un pauvre Blanc de l'Alabama, qui n'avait jamais appris à lire ni à écrire, Hank Williams a composé de multiples classiques de la musique country, parmi lesquels : *Lovesick blues, Moanin the blues, Ramblin'man, Honky tonkin.*

La voix nasillarde, chantant le blues avec une énorme émotion, Williams donna une audience nationale et internationale à une musique essentiellement implantée chez les Blanc du sud des Etats-Unis. La firme M.G.M. réédite aujourd'hui les principaux titres de Hank Williams enregistrés soit en studio soit en public au Grand Ole Opry de Nashville. C'est un document.

CLAUDE FLEOUTER.

Théâtre

● **« LEWIS ET ALICE OU LA VIE SECRETE DE LEWIS CARROLL ». — Centre Georges-Pompidou, 21 h.**

Quand le professeur Charles Lutwige Dodgson se regardait dans la glace, il se cognait à l'image de Lewis Carroll, et ne le supportait pas. Sa propension à prendre les miroirs pour des portes à quelque chose à voir avec ce dédoublement, et ce drame est lui-même lié à un sentiment très fort que C. L. Dodgson éprouvait pour les petites filles — dont une, Alice.

Devenue Mrs Hargreaves, Alice publiera ses Mémoires : Michel Suffran et Martine de Breteuil sont partis de là pour écrire leur pièce. Deux journalistes (Marie-Véronique Maurin et Gilles Grouard) viennent interviewer Mrs Hargreaves, se laissent envoûter par son histoire et se retrouvent Alice et Lewis.

Un montage audiovisuel (voix et photos d'enfants, dessins, portraits, différentes interprétations de la chanson *Yesterday*) donne de l'ambiance tout au long du spectacle. Derrière les mots, dessous, on a beau retourner, pas moyen de voir au travers ce que Lewis Carroll avait dans la tête et l'on reste en rade côté salle, tandis que les acteurs enjambent un grand cadre vide.

CLAIRE DEVARRIEUX.

Variétés

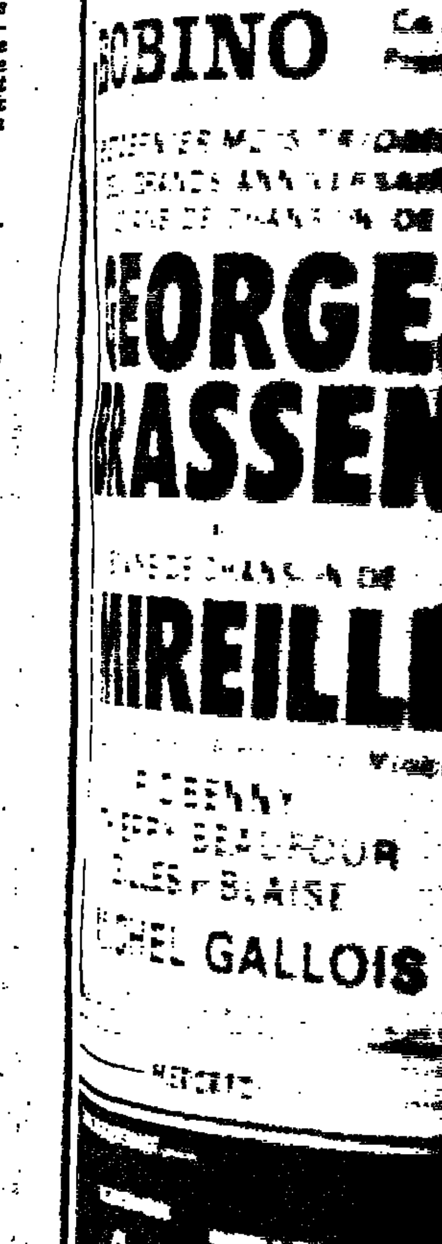
● **MAMA BEA TEKIELSKI. — Théâtre Fontaine, 18 h. 30 (jusqu'au 5 mars).**

Vêtements noirs et cheveux roux, Mama Bea Tekielski a des complaintes rock un peu sauvages, entre le chant, le récitatif et des cris — cris d'amour, cris de rage, cris stridents, — ironise sur ceux qui vivent et meurent chichement, « dignement », cherche à retrouver un langage perdu, une expression pleine et libre.

Mama Bea Tekielski chante avec son ventre, joue sur les modulations, les sonorités. Sa voix rocailleuse interpelle, devient provocation salutaire. Mama Bea Tekielski doit sans doute travailler dans la voie qu'elle s'est choisie, élaborer beaucoup plus sans casser pour autant sa spontanéité. Mais telle quelle, elle est déjà attachante. Après Colette Magny et Catherine Ribeiro, Mama Bea Tekielski s'impose très justement. — C. F.

■ **Mikis Theodorakis donne trois concerts, les 3, 4 et 5 mars, à 21 heures, au Théâtre Jean-Vilar de Suresnes, tél. 506-57-18.**

■ **L'U.E.R. d'arts plastiques de l'université de Paris-I et le collectif Jeune Cinéma organisent le 3 mars, à partir de 19 heures, deux séances rétrospectives sur le cinéma « underground » californien. Paris-I, Saint-Charles, 162, rue Saint-Charles, Paris-15e.**





SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Ballets (réserv. J. M. F.).
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Cid (abt A).
Chaillot, Gémier, 20 h. 30 : Transit.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Guerre au troisième étage.
TEP, 20 h. 30 : l'Otage (suivi d'un débat).

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Nouveau Carré, 21 h. : la Dame de la mer.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Cuarteto Cedron ; 20 h. 30 : Jacques ou la Soumission ; L'avenir est dans les œufs.

Les théâtres de Paris

Aire-Libre Montparnasse, 22 h. : La prochaine fois, je vous le chanterai.
Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : l'Ecole des cocottes.
Athénée, 20 h. 30 : Equus.
Bateau-Théâtre de Basile, 20 h. 30 : l'Homme de derrière les fagots ; 22 h. : Duel (clown).
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : la Jeune Fille Violaine.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : la Nuit de l'iguane.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : La jeune lune tient la vieille lune toute une nuit dans ses bras. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Parcours vénitien.
Centre culturel du Marais, 21 h. : Ecoute le bruit de la mer.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Chers zoiseaux.
Edouard-VII, 18 h. : Beethoven ou l'Amour de la liberté ; 21 h. : Amphitryon 38.
Espace Cardin, 21 h. : Freaks Society.
Fontaine, 21 h. : Grandeur et misère de Marcel Barju.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : les Fraises musclées ; 22 h. 45 : Croquez le melon.

Mardi 1er mars

Gymnase-Marie-Bell, 21 h. : Une aspirine pour deux.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : Pour 100 briques, t'as plus rien maintenant.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Mathurins, 20 h. 45 : les Mains sales.
Michodière, 20 h. 45 : Acapulco Madame.
Montparnasse, 20 h. 30 : Même heure, l'année prochaine.
Mouffetard, 20 h. 30 : Tumeur Cervykal.
Nouveautés, 21 h. : Nina.
Œuvre, 20 h. 45 : le Scénario.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : la Reine de la nuit.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Loin d'Hagondange.
Récamier, 20 h. 30 : Histoires de l'oncle Jakob.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
Studio-Théâtre 14, 21 h. : Médéa.
Théâtre d'Art, 20 h. 30 : la Femme de Socrate.
Théâtre de la Cité internationale, la Galerie, 21 h. : la Paix. — La Resserre, 21 h. : Bérénice.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Guyette Lyr.
Théâtre Essaïon, I, 20 h. 30 : la Tentation occidentale. — II, 20 h. 30 : le Grand Parler.
Théâtre du Manitout, 20 h. 15 : Louise Michel.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Electre.
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : le Nouveau Monde. — Petite salle, 20 h. 30 : Oh ! les beaux jours.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : le Pavé de l'ours ; le Tombeau d'Achille.
Théâtre de la Rue-d'Ulm, 20 h. 30 : Brand.
Tristan-Bernard, 20 h. 30 : Antoine et Cléopâtre.
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Les théâtres de banlieue

Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 20 h. 30 : le Météore.

Les concerts

Palais des congrès, 18 h. 30 : M. Beroff (Messiaen, Saint-Saëns).
Pleyel, 20 h. 30 : S. Richter (Beethoven).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : L. Kraus (Schubert, Beethoven).
Gaveau, 20 h. 30 : Min Chong Park et L. Wright (Mozart, Brahms, Franck, Park).
Cortot, 20 h. 45 : M. Tagliaferro (Bach et contemporains).
Radio-France, 19 h. : W. Allbright (Worlds).
Eglise Saint-Séverin, 20 h. 30 : Orchestre de chambre Jean Barthe (Mozart).

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : R.P.R. ou Le nouveau-né a une grande barbe.
Deux-Anes, 21 h. : Marianne, ne vois-tu rien venir ?
Dix-Heures, 22 h. : Monnaie de singe.

Les opérettes

Voir Salles municipales.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : la Belle Hélène.
Henri-Varna-Mogador, 20 h. 30 : la Belle de Cadix.
Marigny, 21 h. : Nini la Chance.

Le music-hall

Bobino, 20 h. 30 : G. Brassens.
Déjazet-Théâtre, 20 h. 30 : Coluche.
Olympia, 21 h. : Claude Nougaro.
Palais des arts, 20 h. 45 : Anne Sylvestre.
Palais des sports, 21 h. : Holiday on Ice.
Cité internationale, 21 h. : Los Rupay.
La Péniche, 20 h. 30 : Jean-Paul Farré.
Le Palace, 20 h. 30 : Dzi Croquettes.

Jazz, pop', folk, rock

Théâtre Fontaine, 18 h. 30 : Mama Bea Tekielski.
Centre américain (Raspail), 21 h. : Moravagine.

BOBINO — Ce Soir Première
Jean-Claude Dauzonne présente
6e ET DERNIER MOIS TRIOMPHAL
DEUX GRANDS ANNIVERSAIRES
20 ANS DE CHANSON DE
GEORGES BRASSENS
et
50 ANS DE CHANSON DE
MIREILLE
avec pour la 1re fois à Bobino et au Music-Hall
RIC BENNY
THIERRY BEAUFOUR
GILLES et BLAISE
MICHEL GALLOIS
tous les soirs 20h30-Mat. Dim. 14h30 et 18h30 (relâche Dim. soir et Lun. soir)
Location ouverte Théâtre, Agences, et par tél. : 328.68.70 et 325.74.84-PARKING GRATUIT

— MERCREDI —

GILBERT DE GOLDSCHMIDT
VICTOR LANOUX
ANDREA FERREOL
Servante et Maîtresse
BRUNO GANTILLON
EVELYNE BUYLE
F.F.C.M.



ORCH. NATIONAL DE FRANCE
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES — Mercredi 2 mars à 20 h. 30
Dir. : Gabr. FERRO
Sol. C. WIRTZ - M. SENDREZ
SCHUBERT - MAHLER

PRESTIGE DE LA MUSIQUE
SALLE PLEYEL — Jeudi 3 mars à 21 heures
RECITAL
Sviatoslav RICHTER
Beethoven - Chopin - Schumann

NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE
RADIO-FRANCE Grand Auditorium — Vendredi 4 mars à 20 h. 30
Dir. : Leif SEGERSTAM
Sol. : B. FINNILA
B.-L. GELBER
Concert BRAHMS

MUSIQUE AU PRÉSENT
RADIO-FRANCE Auditorium 105 — Samedi 5 mars à 18 h. 30
J. Koerner - L. Berio
F. Bayle - H. Holliger
Ensemble instrumental du NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE
Dir. : Lucas VIS

MUSIQUE DE CHAMBRE
RADIO-FRANCE Auditorium 105 — Lundi 7 mars à 20 h. 30
C. Nielsen - E. Carter
BEETHOVEN
av. O. Bohn - N. Lee - E. Krivine
F. Ledeen - J.-C. Pennetier

MUSIQUE DE CHAMBRE
à 20 h. 30 RADIO-FRANCE Grand Auditorium — Vend. 11 mars à 20 h. 30
Quatuor
ORFORD
MOZART - M. SCHAFER
BEETHOVEN

PERSPECTIVES DU XXe SIÈCLE
RADIO-FRANCE — Samedi 12 mars — Etudiants, J.M.F. : entrée libre dans la limite des places disponibles
Journée François
BAYLE
10 h. : Répétition publique
15 h. : Mise en question du compositeur
20 h. 30 : Concert
C. Roque Alsina
F. Bayle - P. Henry
C. Ligeti
avec S. Sylvestre
Le QUINTETTE NIELSEN
le groupe de recherche musicale de l'INA

ORCH. NATIONAL DE FRANCE
THEATRE des CHPS-ELYSEES — Lundi 14 mars à 20 h. 30
Direction : W. TORKANOVSKY
Sol. : Isaac STERN
MOZART - G. ROCHBERG

Location : RADIO-FRANCE, Salles et Agences

LES CONCERTS

SALLE PLEYEL — Mardi 1er mars à 21 heures (Valmalète.)
ALAP et LUMBROSO présentent Récital
SVIATOSLAV RICHTER
BEETHOVEN

SALLE PLEYEL — Mercredi 2 mars à 21 heures (Kiesgen.)
BERNARD FLAVIGNY
BEETHOVEN : Variat. Diabelli
DEBUSSY : Intégrale Etudes

Salle GAVEAU — Mercr. 2 mars à 18 h. 45 (Valmalète.) Px uniq. 20 F Etud. Alpha, JMF, Carte Vermeil 10 F
UNE HEURE AVEC...
LISZT et France CLIDAT (piano)

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES — Jeudi 3 mars à 20 h. 30 (Valmalète, P.e. Glotz.)
BACH
INTEGRALE DES TOCCATAS
CONCERTO ITALIEN
par Jean-Bernard
POMMIER

EGLISE des BILLETTES 24, rue des Archives — Jeudi 3 mars à 20 h. 30 — Dim. 6 mars à 17 h. 45 (P.e. Kiesgen.)
Otto LINSI baryton
Dominique SWAROWSKY piano
3 mars : Lieder de MOZART à SATIE
6 mars : SCHUBERT Voyage d'hiver

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES — Vendredi 4 mars à 21 heures (Dandelot.)
Gala du Lion's Club (Paris-République)
Duo Danse et Piano
NOELLA PONTOIS
1re Danseuse étoile de l'Opéra
CYPRIEN KATSARIS
Mozart - Schubert - Chopin
Grieg - Rachmaninov - Liszt

THEATRE de la MADELEINE — Sam. 5 mars à 17 heures (P.e. Valmalète.)
AMIS MUSIQUE DE CHAMBRE
Quatuor Parrenin
SCHUMANN - BOULEZ - RAVEL

SALLE CHOPIN-PLEYEL — Samedi 5 mars à 21 heures (Kiesgen.)
La Cantatrice
SUK SOON KIM
soprano
au piano : D. del Tredici
Mozart, Schubert, Puccini, Debussy, folklore coréen

SALLE PLEYEL — Lundi 7 mars à 20 h. 30 — Loc. : Salle, Durand, 3 FNAC et Agences (P.e. Valmalète.)
Concerts BARG présentent « GRANDS CONCERTS PLEYEL »
ENSEMBLE INSTRUM. DE FRANCE
Leader : J.-P. WALLEZ
Sol. : A. CICCOLINI
MOZART

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE — Mardi 8 mars à 21 heures — Loc : Durand 260-21-76 (P.e. Kiesgen.)
VIVALDI
Intégrale des Concertos pour flûte
Gabriel FUMET
ORCH. de Ch. B. THOMAS

SALLE GAVEAU — Mercredi 9 mars à 20 h. 30 (P.e. Kiesgen.)
Orch. du Conservatoire de Paris
Direction : LUCAS VIS
avec Frédéric
AGUESSY, piano
Tchaikovski - Stravinski
G. Barreau (1re audition)

SALLE CORTOT — Jeudi 10 mars à 20 h. 30 (Valmalète.)
BRAHMS
INTEGRALE DES 3 SONATES
par le violoniste mexicain
HERMILO NOVELO
au piano : H. OSSBERGER

SALLE GAVEAU — Jeudi 10, Samedi 12, Lundi 14, Mercredi 16, Vendredi 18, Sam. 19 mars à 20 h. 30 (Valmalète.)
AMADEUS QUARTET
BEETHOVEN
INTEGRALE QUAT. A CORDES

SALLE GAVEAU — Vendredi 11 mars à 21 heures — Loc. : Salle, Durand (Werner, p.e. Valmalète.)
« AMIS DE MOZART »
MOZART
CAMERATA ACADEMICA de SALZBOURG
Direction : Antonio JANIGRO
Divertimenti, Concerto piano K. 414, Symphonie K. 201
Soliste : Gersende de SABRAN

EGLISE des BILLETTES 24, rue des Archives — Vendredi 11 mars à 20 h. 45 — Loc. : Durand, 3 FNAC (P.e. Werner.)
FESTIVAL de MUSIQUE SACREE de PARIS
HAYDN
7 Dernières Paroles du Christ
QUATUOR
VIA NOVA
Récitant : André FALCON

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES — Dimanche 13 mars à 17 h. 45 (P.e. Dandelot et Kiesgen.)
Orchestre des
CONCERTS PASDELOUP
Direction : GERARD DEVOS
Soliste : HENRYK SZERYNG
Bach (Double Concerto), avec
GERARD POULET
et Concertos Beethoven, Brahms

SALLE PLEYEL — Lundi 14 mars à 20 h. 30 — Loc. : Salle, Durand, 3 FNAC et Agences (P.e. Valmalète.)
Concerts BARG présentent « GRANDS CONCERTS PLEYEL »
ENSEMBLE INSTRUM. DE FRANCE
Leader : J.-P. WALLEZ
Sol. : A. GRUMIAUX
Haendel - Haydn
Rossini - Schubert

THÉATRE LA BRUYERE Loc. : TRI. 76-99 et agences
6e MOIS — MARC DUDICOURT — 6e MOIS
Pour 100 briques t'as plus rien maintenant
200e — de DIDIER KAMINKA — 200e

THÉATRE OBLIQUE
76, Rue de la Roquette (11e)
métro Bastille et Voltaire — 355.02.94
à partir du 8 mars
LES BONNES
de Jean GENET
mise en scène Henri RONSE
décor : Joël KERMARREC
Tous les soirs à 21 h. sauf lundi matinée dimanche à 16 heures
Places : 40 F - Etudiants et moins de 25 ans : 20 F - Collectiv. : 15 F

THEATRE POPULAIRE DE LORRAINE
HISTOIRES DE L'ONCLE JACOB
de Jacques KRAEMER
mise en scène de J. Kraemer et Charles Tordjman
« Une dangereuse douceur, pudique et impitoyable. »
Colette Godard.
RÉCAMIER JUSQU'AU 20 MARS

Centre Georges Pompidou
Le jeune théâtre national et le théâtre des quartiers d'Ivry présentent
IPHIGENIE HOTEL
de Michel VINAVER
mise en scène Antoine VITEZ
du 2 au 5 et du 11 au 21 mars à 20 h 30, sf dimanche et mardi soir, matinée dimanche à 16 h.
Réservation : 278-79-95 et FNAC.

TT
théâtre de la tempête
cartoucherie 328 36 36
Parcours Vénitien
d'andré benedetto
du 1er au 31 mars
création de la nouvelle compagnie d'avignon

FACULTÉ DE DROIT
92, rue d'Assas.
Jeudi 17 mars à 21 heures
BRUNO-LEONARDO
GELBER
4 SONATES BEETHOVEN
Loc. Durand, Fac., Fnac, Copar

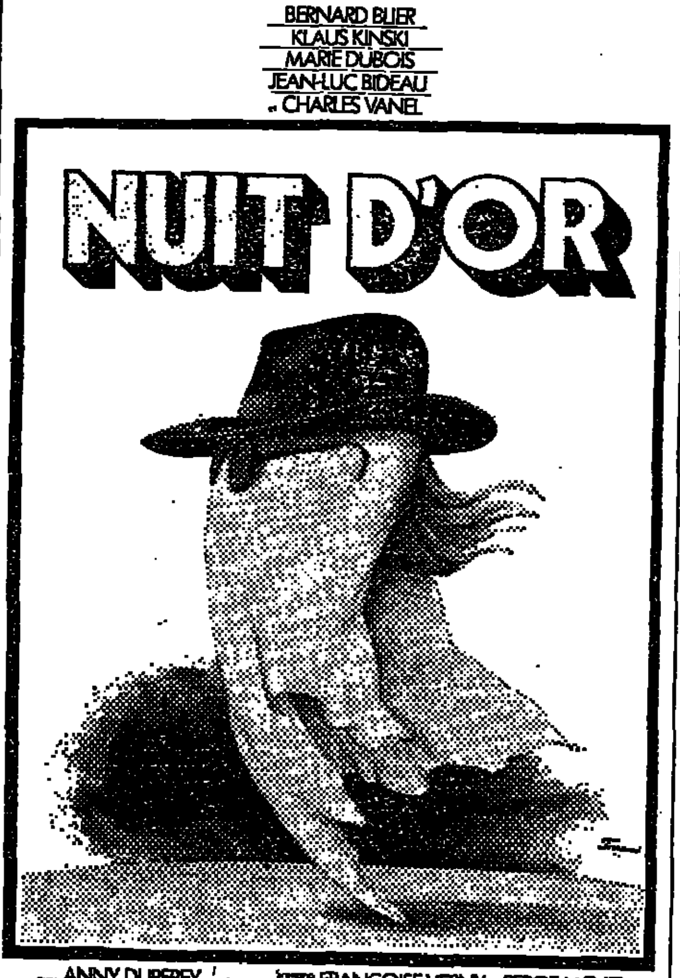
ANNE SYLVESTRE
nouveau récital
PALAIS DES ARTS
du 1 au 26 mars
325 rue St-MARTIN - 75003 PARIS
LOC. 272.62.98 COLLECT. 236.92.87 20h45



TH. CH.-ELYSEES - 8 mars 20 h. 45 - RECITAL CHOPIN, LISZT
CLAUDE KAHN
avec le jeune pianiste MARC LAFORET (11 ans)

— MERCREDI —
UGC BIARRITZ - UGC OPÉRA - UGC ODEON
BIENVENUE MONTPARNASSE

BERNARD BLIER
KLAUS KINSKI
MARIE DUBOIS
JEAN-LUC BIDEAU
et CHARLES VANEL



avec ANNY DUPEREY et MAURICE RONET
FRANCOISE VERNY et SERGE MOATI
SERGE MOATI
INTERDIT AUX MOINS DE 13 ANS

ARTEL ROSNY - FRANÇAIS ENGHIEN

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Hamlet, de L. Olivier ; 18 h. 30 : la Tosca ; 21 h. : Casanova, de F. Fellini (un hommage à Henri Langlois).

Les exclusivités

A CHACUN SON ENFER (Fr.) (**) : A. B C., 2e (236-55-54). Cluny-Palace. 5e (033-07-76). Marignan. 8e (359-92-82) George-V. 8e (225-41-46). Gaumont - Madeleine. 8e (073-56-03). Montparnasse 83. 6e (544-14-27). Gaumont - Opéra. 9e (073-95-48). Fauvette. 13e (331-56-86) Gaumont - Convention. 15e (828-42-27). Gaumont - Gambetta. 20e (797-02-74). Images. 18e (522-47-94).

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It.). v.o. : Styx. 5e (633-08-40). Biarritz. 8e (723-69-23).

L'AIGLE S'EST ENVOLE (A.), v.o. : Ermitage. 8e (359-15-71) : v.f. : Rex. 2e (236-83-93).

ALICE OU LA DERNIERE FUGUE (Fr.) U G.C. Odéon. 6e (325-71-08). Biarritz. 8e (723-69-23).

BLUE JEANS (Fr.) . Paramount-Marivaux. 2e (266-55-33).

BAROCCO (Fr.) (*) : Studio Galande. 5e (033-72-71). U.G.C. Marbeuf. 8e (225-47-19)

BARRY LYNDON (Ang.), v.o. : Hautefeuille. 6e (633-79-38). Colisée. 8e (359-29-46) P.L.M St-Jacques. 14e (589 - 68 - 42) . v f : Impérial. 2e (742-72-52) Athéna. 12e (343-07-48). Clichy-Pathé. 18e (522-37-41).

LA BATAILLE DE MIDWAY (A.). v.o. Ambassade. 8e (359-19-08) : v.f. : Berlitz. 2e (742-60-33) Rotonde. 6e (633-08-22) Gaumont-Sud. 14e (331-51-16). Wepler. 18e (387-50-70). Gaumont - Gambetta. 20e (797-02-74)

LA BATAILLE DU CHILI (2e partie) (All.). v o. : Studio Logos. 5e (033-26-42)

CASANOVA. UN ADOLESCENT A VENISE (It.), v.o. : Hautefeuille. 6e (633-79-38) 14-Juillet-Parnasse. 6e (326 - 58 - 00). Elysées - Lincoln. 8e (359-36-14) ; v.f St-Lazare - Pasquier 8e (387-35-43). Cambronne. 15e (734-42-96). Capri. 2e (508-11-69).

CENTRE TERRE. 7e CONTINENT (A., v.o.) : Ermitage. 8e (359-15-71) ; v.f : Rex. 2e (236-83-93) ; U G C -Gobelins. 13e (331-06-19) ; Miramar. 14e (326-41-02) ; Mistral. 14e (539-52-43)

COCORICO, MONSIEUR POULET (Fr.) Saint-Séverin. 5e (033-50-91) ; Haussmann. 9e (770-47-55) ; Olympic. 14e (542-67-42)

CŒUR DE VERRE (All . v.o.) : Studio des Ursulines. 6e (033-39-19) ; U.G C.-Odéon. 6e (325-71-08) ; Biarritz. 8e (723-69-23) ; v.f U G C.-Opéra. 2e (261-50-32) ; Convention-Saint-Charles. 15e (579-33-00) ; Bretagne. 6e (222-57-97).

CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Quintette. 5e (033-35-40)

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio-Alpha 5e (033-39-47) ; Arlequin. 6e (548-62-25) . Studio Jean-Cocteau. 5e (033-47-62) ; Paramount-Elysées. 8e (359-49-34) ; Paramount-Gaite. 13e (326-99-34) ; Paramount-Galaxie. 13e (580-18-03); v.f Paramount-Marivaux. 2e (266-55-33)

LE DESERT DES TARTARES (Fr.) . Impérial. 2e (742-72-52) ; Gaumont-Rive-Gauche. 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées. 8e (359-04-67) ; Cambronne. 15e (734-42-96).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles « LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34 (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) . Quintette. 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse. 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln. 8e (359-36-14) ; Olympic. 14e (542-67-42).

EDVARD MUNCH, LA DANSE DE LA VIE (A., v.o.) : Racine. 6e (633-43-71)

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts. 6e (326-48-18) ; Balzac. 8e (359-52-70)

L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.): Quintette. 5e (033-35-40) ; 14-Juillet Parnasse. 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Bastille. 11e (357-90-81).

LA FOLLE ESCAPADE (A., v.o) en soirée Ermitage. 8e (359-15-71) ; v.f : Rex. 2e (236-83-93) ; Ermitage. 8e, en mat. ; Cluny-Ecoles. 5e (033-20-12) ; Liberté. 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins. 13e (331-06-19) ; Mistral. 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse. 15e (544-25-02) ; Napoléon. 17e (380-41-46).

LE GANG (Fr), Cluny Palace. 5e (033-07-76). Publicis St-Germain. 6e (222-72-80). Publicis Champs-Elysées. 8e (720-76-23). Max-Linder. 9e (770-40-04). Les Nations. 12e (343-04-67). Paramount - Galaxie. 13e (580-18-03). Gaumont - Sud. 14e (331-51-16). Montparnasse - Pathé 14e (326-65-13). Paramount-Maillot. 17e (758-24-24). Clichy-Pathé. 18e (522-37-41)

GIACOMO MATTEOTI (It., v.o.) . La Clef. 5e (337-90-90). 14 Juillet-Bastille. 11e (357-90-81). Olympic-Entrepôt. 14e (542-67-42)

GORGO (A., v.f.) Hollywood Boulevard. 9e (770-10-41)

LE GRAPHIQUE DE BOSCOP (Fr.) : Noctambules. 5e (033-42-34)

L'HEROINE DU TRIANGLE D'OR (Fr.) : La Pagode. 7e (705-12-15) (ven débat en soirée)

JE DEMANDE LA PAROLE (Sov., v.o.) Le Seine. 5e (325-95-99).

JONAS. QUI AURA 25 ANS EN L'AN 2000 (Suis.) . Studio de la Harpe. 5e (033-34-83). 14 Juillet-Bastille. 11e (357-90-81)

LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF (Fr.) : Bretagne. 6e (222-57-97). U.G.C. Odéon. 6e (325-71-08). Normandie. 8e (359-41-18). Paramount-Opéra. 9e (073-34-37). Liberté. 12e (343-01-59). U G.C Gobelins. 13e (331-06-19). Paramount-Orléans. 14e (540-45-91). Magic-Convention. 15e (828-20-64). Paramount-Maillot. 17e (758-24-24) Murat. 16e (288-99-75)

KING KONG (A., v.f.) : Balzac. 8e (359-52-70) Athéna. 12e (343-07-48). Montréal - Club. 18e (607-16-21). Paramount-Opéra. 9e (073-34-37)

LACHE - MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Marignan. 8e (359-92-82) ; V.f : U.G C Opéra. 2e (261-50-32). Maxéville. 9e (770-72-86). Fauvette. 13e (331-56-86). Montparnasse-Pathé. 14e (326-65-13). Gaumont-Sud. 14e (331-51-16). Clichy-Pathé. 18e (522-37-41).

MAMAN KUSTERS S'EN VA AU CIEL (All., v o.) : Studio Git-le-Cœur. 6e (326-80-25).

LA MARCHE TRIOMPHALE (It., v.o.) (**) : Quintette. 5e (033-35-40) ; V.f. : Montparnasse 83. 6e (544-14-27). Clichy-Pathé. 18e (522-37-41).

1900 (It., v.o./v.f . (1re partie) (**) : Les Templiers. 3e (272-94-56).

1900 (It., v.o/v.f.) (2e partie) (**) : Les Templiers. 3e (272-94-56)

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) Cinoche Saint-Germain. 6e (633-10-82)

PASCUAL DUARTE (Esp., ** v.o.) : Quintette. 5e (033-35-40).

Les films nouveaux

REQUIEM A L'AUBE, film français d'Olivier Desbordes : le Marais. 4e (278-47-86).

LA DECHEANCE DE FRANZ BLUM, film allemand de Reinhard Hauf, v. o. : Action-Christine. 6e (325-85-78)

LE PAYS BLEU, film français de Jean-Charles Tacchella . Saint Germain - Huchette. 5e (633-87-59). Hautefeuille. 6e (633-79-38). Concorde. 8e (359-92-84). Nation. 12e (343-04-67) Montparnasse-Pathé. 14e (326-65-13). Gaumont - Convention. (828-42-27). Mayfair. 16e (522-27-06). Clichy-Pathé. 18e (522-37-41). Lumière. 9e (770-84-64)

PAIN ET CHOCOLAT, film italien de Marco Brusati, v.o. U.G.C. - Danton. 6e (329-42-62) Luxembourg. 6e (633-97-77). Normandie. 8e (359-41-18) ; v.f Caméo. 9e (770-20-89) U.G.C.-Gobelins. 13e (331-06-19) Miramar. 14e (326-41-02). Magic-Convention. 15e (828-20-64)

QU'EST-CE QUE TU VEUX JULIE ?, film français de Charlotte Dubreuil (*) : la Clef. 5e (337-90-90) : Hautefeuille. 6e (633-79-38). Elysées-Lincoln. 8e (359-36-14). Saint-Lazare-Pasquier. 8e (387-35-43). Olympic - Entrepôt. 14e (542-67-42).

LE ROI DES BRICOLEURS, film français de Jean-Pierre Mocky : Capri. 2e (508-11-69) : Publicis - Champs - Elysées. 8e (720-76-23). Paramount-Opéra. 9e (073-34-37). Paramount - Galaxie 13e (580-18-03). Paramount - Montparnasse. 14e (326-22-17). Convention Saint-Charles. 15e (579-33-00). Paramount-Montmartre. 18e (606-34-25)

QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMELE, film américain de Blake Edwards. v.o. : Saint-Germain-Studio. 5e (033-42-72). Dragon. 6e (548-54-74). Monte-Carlo. 8e (225-09-83) ; v.f. Rio - Opéra. 2e (742-82-54). Omnia. 2e (233-36-39). Montparnasse - 83. 6e (544-14-27) Gaumont-Sud. 14e (331-51-16)

LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN (Fr.-Can., v Angl.) St-Michel. 5e (326-79-17) : Concorde 8e (359-92-84) ; v.f. : Gaumont-Théâtre. 2e (231-33-16) . Montparnasse 83. 6e (544-14-27) ; St-Lazare Pasquier. 8e (387-35-43) ; Nation. 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention. 15e (828-42-27) . Clichy-Pathé 18e (522-37-41).

LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Saint-Germain Village. 5e (633 - 87 - 59). Panthéon. 5e (033-15-04). France-Elysées. 8e (723-71-11). Studio Raspail. 14e (326-38-98).

PROVIDENCE (Fr., v. Angl.) : Vendôme. 2e (073-97-52). UGC Odéon 6e (325 - 71 - 08). Biarritz. 8e (723-69-23) ; v.f. : UGC Opéra. 2e (261-50-32). Publicis Matignon. 8e (359-31-97). Bienvenüe - Montparnasse. 15e (544-25-02) .

RENE LA CANNE (Fr.) : Quartier Latin. 5e (326-84-65). Colisée. 8e (359-29-46). Français. 9e (770-33-88) Fauvette. 13e (331-56-86). Montparnasse Pathé. 14e (326-65-13). Gaumont-Convention. 15e (828-42-27) Caravelle. 18e (387-50-70). Victor-Hugo. 16e (727-49-75). Gaumont-Gambetta. 20e (797-02-74).

LA REVANCHE D'UN HOMME NOMME CHEVAL (A., v.o.) Cluny-Ecoles. 5e (033-20-12). Elysées-Cinéma. 8e (225-37-90) ; v.f Helder. 9e (770-11-24). Mistral. 14e (539-52-43)

LA ROSE ET LA FLECHE (Angl v.o.) Paramount-Elysées. 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra. 9e (073-34-37).

SALO (It., **. v.o.) : Studio de la Contrescarpe. 5e (325-78-37).

SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Le Marais. 4e (278-47-86)

SŒURS DE SANG (A., **, v.o.) . UGC Danton. 6e (329-42-62). Marbeuf. 8e (723-69-23).

SURVIVRE (Mex., v.f.) (**) : U.G.C Opéra. 2e (261-50-32) ; Grand-Pavois. 15e (531-44-58)

THE MARATHON MAN (A., v.o.) (**) Bilboquet. 6e (222-87-23) ; Concorde. 8e ((359-92-84) ; v.f. Impérial. 2e (742-72-52) ; Maxéville. 9e (770 - 72 - 56) . Montparnasse-Pathé. 14e (326-65-13).

THE SONG REMAINS THE SAME (Angl., v.o.) : U G.C Danton. 6e (329-42-62) ; Haussmann. 9e (770-47-55).

TITI GROMINET ET LEURS AMIS (A., v.f.) Bosquet. 7e (551-44-11) ; Gaumont-Madeleine. 8e (073-56-03).

TODO MODO (It., v.o.) Studio Médicis 5e (633-25-97)

UNE FEMME. UN JOUR (Fr.) (*) : U.G C. Danton. 6e (329-42-62) ; U.G C. Opéra. 2e (261-50-32) . Biarritz. 8e (723-69-23) ; Convention-Saint-Charles. 15e (579-33-00) . Mistral 14e (539-52-43) ; Secrétan 19e

UNE FILLE COUSUE DE FIL BLANC (Fr.) : Mercury. 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra. 9e (073-34-37) ; Paramount - Gobelins. 13e (707-12-28) ; Paramount - Montparnasse. 14e (326-22-17); Paramount-Maillot. 17e (758-24-24).

LE VOYAGE AU BOUT DU MONDE (Fr.) Haussmann. 9e (770-47-55) ; Calypso 17e (754-10-68).

WELCOME TO LOS ANGELES (A., v.o.) : Olympic - Entrepôt. 14e (542-67-42). à 18 h. (sam. + 24 h.).

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 3 au 10 mars)

Cirque à l'ancienne au Nouveau Carré, square Emile-Chautemps (277-88-40), mer., sam. et dim., 15 h. 30.

Cirque Arena (square Saint-Lambert), mer., sam. et dim., 14 h. et 16 h.

Cirque d'Hiver (700-12-25), mer., 15 h. ; sam., 14 h., et dim., 14 h. et 17 h.

Cirque de Paris, à partir du 26 à Ivry (076-30-36), mer., sam. et dim., 14 h. 30 et 16 h. 30.

Au Bec fin (203-34-49), mer., 15 h. 30 : les Animaux malades de la peste (+ treize ans).

Au Petit Casino (747-62-75), mer., 14 h. 30, et dim., 15 h. : le Pays des galipettes.

Les Blancs-Manteaux (277-42-51 et 887-97-58), mer. et sam., 14 h. 30 : le Rêve de M. Gabiolo.

Café d'Edgar (326-13-68), mer., 14 h. et 16 h. ; sam., 15 h. : Pierre et Félicia ; mer. 14 h. et 16 h. : Ateliers.

Bois de Boulogne, Pavillon royal, mer. et sam., 15 h. : Jeux de sots et de seaux.

Jardin du Luxembourg (326-46-47), mer. et dim., 14 h. 30, 15 h. 30 et 16 h. 30 ; sam., 15 h. et 16 h. : le Petit Chaperon rouge.

Jardin des Tuileries (076-05-19), mer., sam. et dim., 15 h. 15 : Marionnettes.

Parc Montsouris (273-39-56), mer., sam. et dim., 15 h. : Guignol.

Musée des enfants (Musée d'art moderne) (723-70-94), t. l. j., sf mardi, de 10 h. à 17 h.

Théâtre d'animation, Vincennes (782-19-60), mer., sam. et dim., 15 h. : l'Amour des trois oranges.

Théâtre de l'Atelier (535-57-64), t. l. j., sf sam. et dim., 14 h. 30 : le Roman de Renart.

Théâtre de la Gaîté-Montparnasse (633-16-22), lundi, mardi, jeudi, ven., 9 h. 30 et 14 h. 45 ; mer., 14 h. 30 : Cric Crac.

Théâtre-aux-Mains, Ivry (797-91-97), jusqu'au 26, à 15 h. : Mouton pelote.

Théâtre du Manitout (325-60-13), mer et dim., 15 h. : Voyage au pays de la marionnette.

Théâtre Montparnasse, t. l. j., sauf sam. et ldm., 14 h. 20 : le Barbier de Séville.

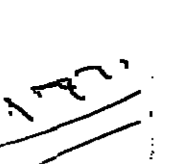
Théâtre du Petit-Monde (700-23-77), 15 h. : Cendrillon.

Théâtre de la Plaine (250-15-65), le 2, à 15 h. : Filibert et sa moto.

Théâtre Saint-Pierre, Neuilly, t. l. j., sauf sam. et dim. : le Médecin malgré lui.

Théâtre 13 (589-05-99), mer., 14 h. 30 : la Ferme du bonheur.

Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par le secrétariat d'Etat à la culture : (enfants) la Panthère rose, le Jouet, l'Aile ou la Cuisse, le Voyage au bout du monde, Centre Terre septième continent, la Planète sauvage, Jour de fête ; (adolescents) le Prête-Nom, la Rose et la Flèche, le Désert des Tartares, le Bal des vampires, Barry Lyndon, Cria Cuervos, Nous nous sommes tant aimés, Un éléphant ça trompe énormément, Derzou Uzala, King Kong, l'Esprit de la ruche, le Juge Fayard dit « le Shériff », Raid sur Entebbe, la Revanche d'un homme nommé Cheval, Giacomo Matteotti, Chronique des années de braise, le Pirate des Caraïbes, Pain et Chocolat, le Troisième homme, Cœur de verre.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

Le Monde INFORMATION-PROFESSIONS

Chaque semaine, depuis septembre, "Le Monde information-professions" dresse le tableau récapitulatif des offres d'emploi encadrées parues dans "Le Monde", concernant chacune des principales fonctions ou professions.

Le moment est donc venu d'établir un premier bilan :

L'accueil fait au nouveau service "Le Monde information-professions", la diversité des clientèles, démontrent le besoin d'information et l'intérêt de cette initiative.

Outre ceux qui, sans emploi, recherchent une situation, nous avons intéressé les lecteurs qui pensent en termes d'avenir.

Nos synthèses leur permettent en effet de se situer, d'évaluer l'importance de l'offre dans leur branche, dans leur spécialité, l'évolution des qualifications. Analyser, une fois par semaine et d'un seul coup d'œil, l'ensemble des annonces parues dans LE MONDE, c'est, pour chaque cadre, une information de valeur.

Parmi nos abonnés figurent nombre d'entreprises, de conseils en recrutement et d'organismes officiels. Pour eux, bien entendu, la connaissance du marché est fondamentale. Ils ne peuvent négliger l'étude analytique des offres d'emploi : tendances, nouvelles exigences, activité de la concurrence. Nos synthèses hebdomadaires constituent un document de travail économique et sérieux.

NOUVEAUX SERVICES

Pour répondre à de nombreuses demandes, nous ajouterons désormais, à nos analyses par fonction, des analyses par professions, et notamment :

- Banques - Assurances.
- Professions Médicales et Paramédicales.
- Secrétariat de Direction, Traductions, Documentation,

ainsi qu'une rubrique :

- Cadres Débutants.

bon de commande à découper
Le Monde INFORMATION-PROFESSIONS

Je désire m'abonner à la synthèse hebdomadaire de la ou des fonctions suivantes :

1) Mettre une croix dans les cases correspondant aux fonctions retenues :

- ☐ Direction générale, fonctions multipostes.
- ☐ Marketing relations publiques publicité.
- ☐ Informatique.
- ☐ Production entretien.
- ☐ Ingénieurs.
- ☐ Etudes organisation et recherche.
- ☐ Direction financière et administrative.
- ☐ Comptabilité.
- ☐ Personnel formation relations humaines et sociales.
- ☐ Direction commerciale vente.
- ☐ Ingénieurs commerciaux et technico-commerciaux.
- ☐ Banques - Assurances.
- ☐ Professions médicales et paramédicales.
- ☐ Secrétariat de direction, traductions, documentation.
- ☐ Cadres débutants.

2) Entourez, dans le tableau ci-dessous, le nombre de semaines retenu :

TARIF DES ABONNEMENTS (en France)

Nombre de fonctions	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
13 semaines	39	77	112	146	177	206	234	259	283	304	324	339	355	369	380
26 semaines	69	134	195	254	308	361	408	453	494	532	566	594	622	647	670
52 semaines	138	250	358	456	530	618	700	777	847	912	971	1018	1064	1108	1142

Le tarif de l'abonnement est la correspondance entre le nombre de fonctions et le nombre de semaines demandés.

INFORMATION-PROFESSIONS est adressé sous pli fermé soit au domicile soit au Siège de la Société de l'abonné.

(Le premier envoi sera assuré dès la semaine suivant celle de la réception du bon de commande.)

Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au 874.72.05, ou écrire : "LE MONDE" INFORMATION-PROFESSIONS - 5, rue des Italiens, 75009 PARIS

NOM : ______________ ou SOCIETE : ______________

ADRESSE : ______________ TEL : ______________

Joindre le règlement par chèque bancaire à l'ordre du "Monde" ou chèque postal (CCP 4207-23 Paris) - ETRANGER envoi aérien : + 1 F par fonction et par semaine.

PA 2/3/77

emplois internationaux

ETPM

LEADER EUROPÉEN DE L'OFFSHORE PÉTROLIER
C.A. 1976 : 1,5 milliard F.F.
Fort taux de croissance
Oscar à l'exportation

nous recherchons pour L'ÉTRANGER des

JEUNES RESPONSABLES ADMINISTRATIFS

Postes à pourvoir

Vous aurez à assumer la responsabilité administrative d'une de nos nouvelles régions d'activité (Amérique du Sud, Indonésie, U.R.S.S.). Placé sous l'autorité immédiate du Directeur résident, vous serez responsable de la comptabilité, de la trésorerie, du personnel, des questions juridiques et fiscales, etc... Vous travaillerez en liaison fonctionnelle avec les services centraux de PARIS.

Ces postes à l'étranger comportent, en sus d'une rémunération attrayante, de nombreux avantages (statut familial, indemnité de résidence, logement etc...)

Période de formation

La durée de formation préalable sera au minimum d'une année.

Vous travaillerez d'abord au siège à Paris dans les services comptabilité, finances, juridique, etc... Vous poursuivrez votre formation dans une de nos actuelles régions d'activité (Moyen-Orient, Afrique, Mer du Nord).

Votre profil

Vous êtes jeune diplômé HEC-ESSEC - Sciences Po (Eco. Fi) ou équivalent et vous avez complété cette formation par un DECS ou une Business School.

Vous pratiquez couramment la langue anglaise écrite et parlée.

Envoyer C.V., photo et prétentions s/réf. 5236 à
P. LICHAU S.A., 10 rue de Louvois
75063 Paris Cédex 02 qui transmettra

DESSINATEUR (TRICE) DÉCORATEUR (TRICE)
Maroc exp. exig. perspect. coul.
BOYER 3, r. Blainville Paris-5e.

IMPTE SOCIETE T.P.
recherche pour chantier longue durée en ARABIE SAOUDITE

ADJOINT ADMINISTRATIF
CONFIRME

ayant de préférence des références dans la profession. Le candidat devra avoir également de bonnes connaissances de la comptabilité et de la gestion du personnel. Anglais courant indispensable. Adresser C.V. et prétent. sous nº 49 633, HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

Wir suchen für sofort eine französische Lehrkraft mit guten Deutschkenntnissen für unsere Koblenzer Schule.

inlingua
Der Welt grösste Sprachschulorganisation
Graf-Adolf-Strasse 24.
D-4000 Düsseldorf.

Important Etabl. enseignement commercial privé recherche pour son école d'ABIDJAN

UN PROFESSEUR
de techniques comptables.
— Expérience professionnelle d'au moins 2 ans
— Contrat « Assistance Technique » offert par l'Etat.
Adr. C.V. complet et photo sous référence 5 235 P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS CÉDEX 02 qui transmettra.

ASSOCIATION (tiers-monde)
cherche
POUR PROJET D'HABITAT POPULAIRE EN AFRIQUE

INGÉNIEUR EN BATIMENT
Age 30 ans minimum, expérience chantier, préférence sera donnée à Africain
Téléphoner au : 534-31-33.

L'UNE DES PLUS GRANDES ENTREPRISES

D'AFRIQUE NOIRE
FRANCOPHONE

exerçant des activités commerciales et industrielles dans plusieurs pays recherche

DEUX CHEFS COMPTABLES

titulaires du D.E.C.S. complet et ayant acquis une solide expérience de leur métier, de préférence dans une affaire similaire installée dans la même zone géographique. Age souhaité : 28 ans minimum.

Les situations offertes comportent des possibilités d'accession à des postes supérieurs et, dès le départ, seront de bon niveau, tant en ce qui concerne le salaire que les avantages annexes, prévoyance en particulier.

Envoyer C.V. détaillé sous référence nº 6 229 à L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris, Cedex 02.

INTERNATIONAL MANAGEMENT CONSULTING FIRM

Un cabinet international employant 15.000 personnes, recherche, pour son bureau d'ABIDJAN

JEUNES IVOIRIENS

Diplômés d'une grande école scientifique ou commerciale, débutants ou possédant un ou deux ans d'expérience.

Ils recevront une formation permanente sous forme de cours et de séminaires organisés aux États-Unis.

Ils participeront au développement de la division Conseil en Organisation et auront rapidement de larges responsabilités au sein d'une équipe jeune.

Adresser C.V. détaillé à M. Charrière - BP 20262 ABIDJAN - Côte d'Ivoire

RAZEL

ENTREPRISE RAZEL FRÈRES
TRAVAUX PUBLICS
recherche pour sa
FILIALE ALGERIENNE en pleine expansion

Directeur d'Agence

Formation Supérieure souhaitée
Rémunération annuelle de départ envisagée équivalente à
185.000 F
net d'impots et de cotisations

Directeur de chantier

Rémunération annuelle de départ envisagée équivalente à
150.000 F
net d'impôts et de cotisations

Ingenieur Travaux

Rémunération annuelle de départ envisagée équivalente à
120.000 F
net d'impôts et de cotisations

Les candidats devront être âgés au min. de 30 ans et avoir l'expérience du gros génie-civil, de nombreux avantages sont offerts, notamment : sécurité d'emploi, réintégration ultérieure possible dans Société Mère, rattachement aux caisses françaises de retraite complémentaire et de chômage, scolarité pour enfants.

Ecrire avec CV à ENTREPRISE RAZEL FRERES
Christ de Saclay BP 109 - 91403 ORSAY Cedex

Bureau d'études à vocation internationale recherche pour postes à l'ETRANGER

URBANISTES

CONFIRMÉS
ayant au moins 7 ans d'expérience.

Profil souhaité :
— Formation de base d'Architecte et une expérience acquise au sein de l'équipe d'une Ville Nouvelle ou d'une agence d'urbanisme d'une ville importante.
— Complément de formation : CITY PLANNING ou URBAN DESIGN apprécié
— Anglais parlé et écrit indispensable
— Disponibilité rapide.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé photo et prétentions à M. BERNARDIN 149, rue St-Honoré - 75001 PARIS

ENTREPRISE ALGERIENNE DE GENIE-CIVIL
comptant 2000 personnes
FILIALE EN PLEINE EXPANSION DE LA SOCIETE NATIONALE DE SIDERURGIE
recherche pour son Siège Social à ALGER

RESPONSABLE des RELATIONS HUMAINES

Le poste sera confié à un candidat de nationalité Algérienne et dégagé des obligations militaires, disposant d'une formation supérieure et d'une expérience dans cette fonction, âgé de 35 ans min. et si possible familiarisé avec le milieu Travaux Publics.

Ecrire avec CV détaillé à GENISIDER
12, route de Meftah OUED-SMAR
(ALGER Xe) Algérie

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



le centre d'études de prévention

Département SECURITE
recherche
pour région EST de la France

INGENIEUR-ELECTRICIEN Grande Ecole

40 ans minimum -
Expérience B.E. et entreprise.

Destiné à assurer Direction d'un service pluridisciplinaire dans domaine Sécurité (électricité, levage, pression, prévention générale, incendie), connaissance législation sécurité du travail indispensable.

Sera responsable de la gestion, du suivi de la clientèle, du développement et des négociations à niveau élevé.

INGENIEUR-ELECTRICIEN Spécialiste H.T. - B.T.

35 ans minimum -
Expérience B.E. et entreprise.

Destiné à assurer fonction Chef de Service Sécurité (électricité, levage, pression, prévention générale, incendie) après formation.

Sera responsable d'un groupe d'Inspecteurs multidisciplinaires sur plans technique et gestion.

Adresser C.V. détaillé et prétent. à la Direction Administrative, en rappelant le poste souhaité au C.E.P. 34, rue Rennequin 75017 PARIS sous référence F 2 Sb
Discrétion assurée.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
de CONSTRUCTION MÉCANIQUE
cherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Pour activité de recherche appliquée en génie chimique et sucrerie

Grande ville de province

Possibilité d'évolution

Envoyer C.V. n° 296, CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

Pour ses services d'Etudes et de Recherches situés à Clermont-Fd

MICHELIN

recherche des

INGENIEURS

débutants ou ayant quelques années d'expérience.

- Nous cherchons des hommes, à la fois créatifs et réalisateurs, ayant le sens du concret, et possédant la personnalité qui leur permettra de prendre à terme la responsabilité d'un projet.
- Après une période de formation, au cours de laquelle ils devront se confronter à la technologie, ils seront chargés de participer à l'étude, la conception, et la réalisation de nouveaux moyens de fabrication, d'essai ou de contrôle de pneumatiques.
- Cette fonction exige un haut niveau de connaissances, en particulier dans le domaine de la physique, de la mécanique et de l'automatisme (X, ENSTA, ECP, SUP AERO...).
- Les possibilités d'évolution ultérieure sont nombreuses, en France comme à l'étranger.

Envoyer C.V. à Michelin - Service du Personnel - SP. 33/5353
63040 Clermont-Fd Cedex. Discrétion assurée.

OPPORTUNITE DE CARRIERE EN PROVINCE

ENTREPRISE NATIONALE
DE SERVICES DIVERSIFIÉS
(GRAND LEADER sur son marché)
rech., face à développement régulier

2 DIRECTEURS DE FILIALES

Véritables "patrons" : MANAGERS COMMERCIAUX, responsables d'un Centre de profit important.

CARACTÉRISTIQUES INDISPENSABLES
- JEUNE, de formation supérieure
- PERFORMANCES COMMERCIALES PROUVÉES dans SERVICES (publicité, presse, loisirs, ...) ou PRODUITS de GRDE CONSOMMATION : 4/5 ans minimum (sinon s'abstenir).
- "GAGNEUR" : une rémunération très motivante stimulera son ambition.

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manusc., CV détaillé, performances, photo ss réf. 3726 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

Une très importante Concession Automobiles disposant de plusieurs établissements dans l'Est de la France
recherche
pour le principal de ses garages :

un Chef des Ventes expérimenté

Agé de 30 ans minimum

Directement rattaché à la Direction Générale du Groupe, qui lui définira ses objectifs, le candidat retenu aura notamment pour charges de développer les ventes et d'obtenir un accroissement du taux de pénétration de la Marque.

Il disposera à cet effet d'une équipe commerciale bien rodée et de pouvoirs étendus en matière de recrutement.

Il aura exercé des fonctions analogues dans une ou plusieurs affaires d'importance et possédera une bonne connaissance de l'Allemand.

Discrétion assurée.

Adresser dossier de candidature avec curric. vitae sous le n° 8.481 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

JEUNES DIPLOMES
ESC - UNIVERSITAIRES - IUT - BTS

legrand

PREMIER CONSTRUCTEUR EUROPEEN D'APPAREILLAGE ELECTRIQUE D'INSTALLATIONS
7000 personnes - CA 800 millions
RENFORCE SES EQUIPES de VENTE et vous offre dès votre entrée dans le Groupe un travail actif et évolutif dans la fonction commerciale.
Vous serez formés à la connaissance des produits et à des méthodes modernes de vente et de négociation. Vous vous intègrerez à une équipe dynamique. Vous devez être disponibles pour de fréquents déplacements.
Postes à pourvoir dans grandes villes universitaires.

Adresser C.V. et prét.
sous réf. 27 M 049
30, rue de Mogador
75009 PARIS





TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

recherche pour
SA DIVISION EUROPEENNE DES SYSTEMES DIGITAUX

UN PROGRAMMEUR SYSTEMES

qui sera chargé de la conception et du développement de systèmes de base.
Il devra connaître un ou plusieurs langages assembleur.

C'est un ingénieur informaticien ou un universitaire ayant au moins 3 ans d'expérience dans les «software» de base de mini-ordinateurs.

Anglais courant.

Ce poste est à pourvoir à VILLENEUVE-LOUBET (près de Nice).

Pour faire acte de candidature, écrire avec CV, prétentions, photo et date de disponibilité, s/réf. EDSD 377-10-1 à Mme LE GUET, T.I.F., Boîte Postale 5 06270 VILLENEUVE-LOUBET.

CAP SOGETI

CAP/GEMINI/SOGETI
Le premier groupe européen de sociétés de services en informatique

recherche pour un de ses clients implanté dans la Région Toulousaine et devant mettre en place un réseau de 100 terminaux.

CHEFS DE PROJETS

- expérience de conception et de mise en place de grands projets informatiques ;
- connaissances T.P., bases de données exigées ;
- diplômés d'enseignement supérieur ;
- 5 ans d'expérience minimum.

INGÉNIEURS SYSTÈMES

- solide expérience télétraitement et bases de données.

Déplacements fréquents dans la région Midi-Pyrénées.

Env. C.V. très détaillé + photo et prétentions à : CAP/SOGETI
76, allée Jean-Jaurès — 31000 TOULOUSE.



comex

Leader Mondial dans le domaine des interventions sous-marines
propose le poste de :

RESPONSABLE DU CENTRE D'ESSAIS

à un ingénieur diplômé A. & M. ou équivalent, bilingue français-anglais, ayant une expérience d'au moins 3 ans dans la Direction d'un Service Essais de matériel.

Le sens de la négociation, une bonne connaissance de la métrologie et des équipements de mesure seraient appréciés.

Le futur titulaire aura pour principales missions :
- la gestion et le développement du centre d'essais du groupe COMEX,
- la direction technique des essais de matériel et de systèmes électromécaniques en simulation hyperbare.

Si vous êtes intéressé, envoyez C.V., photo et prétentions sous réf. 1.77/SA.3 à COMEX Service Recrutement - 13275 MARSEILLE CEDEX 2

---

emplois internationaux

CABINET INTERNATIONAL D'AUDIT
recherche

RÉVISEUR COMPTABLE CONFIRMÉ

POUR SON BUREAU DE MONROVIA (LIBERIA)

Les candidats devront avoir le profil suivant :
- parfaitement bilingues afin d'être à même de travailler dans les pays africains francophones et anglophones ;
- de formation supérieure comptable (Chartered Accountant ou finaliste Expert Comptable) ;
- célibataire afin d'être disponible pour de fréquents voyages en Afrique de l'Ouest.

Il leur sera offert :
- un salaire intéressant en fonction de l'expérience déjà acquise et net d'impôts, offrant de réelles possibilités d'épargne ;
- logement assuré ;
- deux mois de vacances par an avec voyage au pays d'origine ;
- de nombreux avantages sociaux.

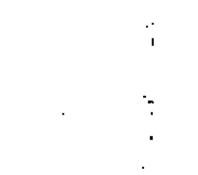
Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae sous la référ. 6102 à T.B. Baker, 2, avenue Montaigne, 75008 Paris, qui transmettra. Discrétion assurée.

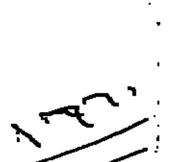
NOUVELLE-CALÉDONIE
LA SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE LE NICKEL - SLN traite le minerai dans son usine de Doniambo à Nouméa. Le Directeur de l'usine cherche un

jeune ingénieur métallurgiste

pour lui confier la direction d'une équipe de 80 collaborateurs desservant une batterie de fours électriques pour la production de ferronickel.
Agé d'au minimum 29 ans, Mines, ECP, IEG, il a acquis une expérience d'au moins trois ans de production en métallurgie ou en sidérurgie dans une usine à feu continu.
La rémunération attrayante est assortie d'un logement de fonction.
Vacances annuelles en métropole.
Ecrire à Y. CORCELLE ss réf. 3164 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENÈVE-LONDRES





PS Conseil

TECHNICO-COMMERCIAUX

Bâtiments Industriels - Le Groupe des Ateliers de la Chainette (chiffre d'affaires : 150 millions de francs, 770 personnes, expansion 30 % par an), recherche, pour son département "constructions métalliques", deux Agents technico-commerciaux. Sous l'autorité du Chef des Ventes "bâtiments industriels", ils mèneront, dans un premier temps, des actions commerciales à partir du siège à Parthenay, avant d'aller prendre la responsabilité d'un secteur. Ils auront à négocier au plus haut niveau, auprès d'industriels et de prescripteurs, des marchés représentant des investissements importants et faisant l'objet d'une action soutenue. Ces postes concernent des hommes de 30 ans minimum, de formation technique supérieure (BTS ou équivalent), ayant une expérience de la vente d'équipements industriels. La rémunération comporte un fixe important, un intéressement et le remboursement de tous les frais professionnels.

Adresser C.V. et prétentions, sous référence A/2522 M à
PS CONSEIL
8, rue Bellini - 75782 Paris Cedex 16
Discrétion assurée

ETABLISSEMENT FINANCIER DE ST-ETIENNE
recherche

1 RESPONSABLE PROMOTION PUBLICITÉ

pouvant justifier d'une expér. professionnelle, devra avoir l'esprit créatif, le sens de travail en équipe et une bonne aptitude à assimiler un minimum de connaissances bancaires.

Prière adr. C.V. par lettre manuscrite et photo no 52.344 AGENCE HAVAS, 11, place de l'Hôtel-de-Ville - 42000 SAINT-ETIENNE.

Importante banque régionale rech. pour seconder le RESPONSABLE FINANCIER de sa DIRECTION COMMERCIALE :

1) UN CADRE classe V ou VI

30 ans minimum - Sérieuse formation universitaire ou professionnelle.
Expérience approfondie de l'exploitation en clientèle privée de haut standing et de la gestion de portefeuille.

2) UN GRADÉ classe III ou IV

25 ans minimum - Niveau B.P.
Bonne pratique des placements, de la Bourse et des clubs d'investissement.

Afin d'assumer des fonctions :
— d'exploitation directe à un niveau élevé (gestion de patrimoine) ;
— d'animation du réseau d'agences et de formation du personnel.

Résidence ville universitaire de l'Ouest.
Possibilités d'évolution et de carrière.

Ecrire ss n° 6.646, H.A.P. - Hall Petites Annonces 7 X, 44040 NANTES CEDEX.

JEUNE GROUPE INDUSTRIEL DE 300 PERSONNES
(3 unités de fabrication)
Installé dans ville moyenne, proche de LYON
recherche

DIRECTEUR INDUSTRIEL

(poste créé)

- en tant que membre de l'état major, il sera responsable de l'exécution parfaite des programmes de production (délais de livraisons, productivité, qualité notamment...),
- il devra participer avec la venue d'un ordinateur puissant à une gestion de production adaptée en collaboration avec l'informaticien et le directeur financier.

Envoyer C.V. + photo + prétentions à :
N° T. 98.896 M. RÉGIE - PRESSE
85 bis, rue Réaumur PARIS 2e

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche le

CHEF DE SA FONDERIE SOUS PRESSION

Expérience souhaitée de quelques années en fonderie sous pression ou coquille.

Le poste à pourvoir en FRANCHE-COMTE peut conduire à un développement de carrière intéressante au sein d'une société en constante progression.

Les candidats auront une formation d'INGENIEUR, une forte personnalité et une bonne connaissance de la conduite des hommes.

Env. C.V. man., photo et prét. sous le n° 663 à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.
TOTALE DISCRETION ASSUREE

Les Laboratoires Boiron

recherchent

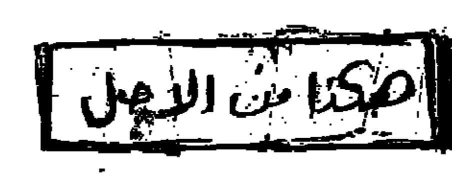
RESPONSABLE ADMINISTRATION COMMERCIALE

Collaborateur direct du Directeur Commercial, il sera chargé :
- d'animer les services commerciaux du siège (France - Etranger) ;
- d'analyser les ventes de la Société.

Cette création de poste sera confiée à un cadre débutant d'un bon niveau, possédant une formation commerciale.
- H.E.C., E.S.C. ou équivalent.
- Age minimum 30 ans.
- Pratique courante de l'anglais.
- Lieu de résidence : LYON.

La rémunération ne sera pas inf. à 60.000 F par an.

Adresser lettre manuscrite et C.V. à :
LABORATOIRES BOIRON,
20, rue de la Libération, 69110 STE-FOY-LES-LYON.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadres"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadres"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03



offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi



emplois régionaux

Important Laboratoire Pharmaceutique
VILLE UNIVERSITAIRE SUD DE LA LOIRE
PHARMACIEN (NE)
ayant 3 ans d'expérience dans l'industrie pharmaceutique
POUR UN POSTE D'ADMINISTRATION COMMERCIALE
comportant la gestion de stocks
Ecrire avec C.V., photo et prétentions, n° 414 à CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPORTANTE FIRME BONNETERIE FRANCAISE
RÉGION SUD-EST, recherche :
Cadre Responsable
UNITE FABRICATION
environ 300 personnes
minimum 35 ans
Ce poste nécessite : solides connaissances et expérience plusieurs années en coupe et confection bonneterie.
Envoyer C.V., photo et prétentions à No 569 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

ICARE
Sté d'Economie Mixte d'Informatique Communale
RHONE-ALPES
recherche
INGÉNIEUR
Organisation et Informatique.
4 à 8 ans d'expérience.
Diplômé Grandes Ecoles ou équivalent
Dans le cadre d'une petite équipe d'ingénieurs, le candidat retenu aura à conduire des études d'organisation et d'automatisation dans les domaines les plus variés de la gestion municipale, puis à mettre en œuvre les solutions retenues.
Env. C.V. et prétentions à ICARE, 30, bd Vivier-Merle, 69431 LYON CEDEX 3.

ADJOINT AU DIRECTEUR D'USINE CHIMIE
PAS DE CALAIS
La Société est spécialisée depuis sa création dans la fabrication de produits chimiques de synthèse principalement utilisés en parfumerie et en pharmacie.
Elle recherche l'Adjoint au Directeur de son usine principale (210 pers.). Formation ingénieur chimiste. Connaissance en chimie de synthèse organique. Minimum 35 ans. Habitude de la conduite des hommes.
France Cadres 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Réf. 730M.

IMPORTANT BUREAU D'ETUDES BATIMENT
recherche pour poste à pourvoir Agence Régionale de CAEN :
INGÉNIEUR DIPLOMÉ
min. 5 à 6 ans expérience BET, spécialisation équipements.
Rémunération 75.000 à 90.000 F selon expérience.
Le poste suppose l'aptitude à exercer des fonctions de responsabilité dans le cadre de l'étude de projets. Possibilité de promotion à personne dynamique et compétente.
Adresser C.V. avec photo et prétentions à S.G. CECOBA, 49, r. Marx-Dormoy, 75018 Paris.

T. I. T. N.
recherche pour son agence
AIX-EN-PROVENCE
INSPECTEUR DE MAINTENANCE
pour systèmes informatiques temps réel.
Expérience de plusieurs années souhaitée sur mini-ordinateurs et leurs périphériques.
Ecrire avec C.V., prétentions à T.I.T.N., Le Mansard, place Romée-de-Villeneuve, 13100 AIX-EN-PROVENCE.

G.E.P. VAR
recherche
CHARGÉ D'ÉTUDES
pour études P.O.S. Expér. souh.
Adres. C.V. + prét. à D.D.E., B.P. 329, 83100 TOULON.

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT DE LA SAVOIE
22, aven. Docteur-Desfrançois, B.P. 159, 73011 CHAMBERY,
recherche
CONSEILLER TOURISTIQUE
pour promouvoir et suivre projets.
Bon niveau en ski tous terrains apprécié.
Ecrire en joignant C.V. et références professionnelles adresse ci-dessus.

SEITHA
climatisation, conditionnem. air
INGÉNIEURS et TECHNICIENS CHARGÉS D'AFFAIRES
Leurs missions : coordonner les études, l'approvisionnement des fournitures, le montage, être resp. du budget et du planning, ass. les relations av. les clients.
Envoyer C.V., photo et prét. à CENTRE DE PSYCH. APPLIQ., 104, rue Ney, 69006 LYON, sous n° 213.130.

Importante Société Métallurgiq. à établissements multiples
recherche
1) COMPTABLE
2e échelon,
ayant expérience professionnelle, pour assumer gestion comptable et administrative.
Situation intéressante pour candidat dynamique et compétent.
Unité de Béziers.
2) AGENT COMMERCIAL
vendeur confirmé avec potentiel « inspecteur commercial » pour prospection Sud-Ouest.
Unité de Béziers.
3) COLLABORATEUR
de formation supérieure (homme ou femme) intéressé par exportation.
Débutant accepté, mais pratiq. de l'administration d'un département export souhaité.
Anglais indispensable.
Usine Sud de Lille.
Ecr. n° 850, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.

---

etap

IMPORTANTE FIRME FRANÇAISE EQUIPEMENT INDUSTRIEL LOURD - RECHERCHE
DIRECTEUR USINE
GRANDE VILLE PROVINCE
IL S'AGIT D'UN POSTE IMPORTANT QUI PEUT CONVENIR A CADRE DE HAUT NIVEAU
disposant :
- solide formation ingénieur MINES - E.C.P. ou école équivalente ;
- expérience de direction d'usine importante ;
- qualités marquées d'organisateur, animateur et gestionnaire.

SITUATION ÉVOLUTIVE DANS SOCIÉTÉ EN TRÈS LARGE DÉVELOPPEMENT.
200.000 F +
Ecrire sous référence OW 404 CM.

SOCIÉTÉ CONSTRUCTION BIENS D'ÉQUIPEMENT GÉNIE CHIMIQUE - FILIALE PUISSANT GROUPE - RECHERCHE
INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
RATTACHÉ AU DIRECTEUR GÉNÉRAL
Il aura la responsabilité du développement des ventes de la société (C.A. actuel : 40 millions de francs).
Ce poste nécessite :
- une bonne formation technique de base (en particulier de bonnes connaissances en chaudronnerie) ;
- plusieurs années d'expérience technico-commerciale auprès d'une clientèle ingénierie, chimie, nucléaire, ... ;
- de solides qualités d'initiative et de dynamisme.

Poste basé à PARIS.
Ecrire sous référence PX 405 AM.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE NÉGOCE PRODUITS SIDÉRURGIQUES - RECHERCHE
DIRECTEUR DE SON DÉPOT CENTRAL
région parisienne
IL S'AGIT D'UN POSTE IMPORTANT QUI PEUT CONVENIR A INGENIEUR OU NIVEAU ÉQUIVALENT, 30 ANS MINIMUM,
capable organiser, diriger et gérer dépôt 150 personnes : préparation commandes et parachèvement, transports, gestion, entretien.
Une bonne expérience pratique de la direction d'un entrepôt et d'un service livraison est indispensable, ainsi que des qualités marquées de chef et d'organisateur.
Ecrire sous référence NQ 483 AM.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE RENFORÇANT SON RÉSEAU DE VENTES RECHERCHE POUR PARIS
INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
RESPONSABLE D'UN GRAND SECTEUR DE VENTES, RATTACHÉ AU DIRECTEUR GÉNÉRAL.
Ce poste peut convenir à un candidat ayant une bonne formation technique et une solide expérience de la vente de produits industriels aux industries du secteur mécanique
POSTE SUSCEPTIBLE D'ÉVOLUTION RÉELLE ET RAPIDE POUR CANDIDAT DYNAMIQUE ET VENDEUR.
Ecrire sous référence AK 466 AM.

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE INGÉNIERIE ET CONSTRUCTEUR NUCLÉAIRE PARIS - RECHERCHE
INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE RESPONSABLE ÉQUIPE CALCUL
Ce poste peut convenir à candidat
X, E.C.P., MINES, PONTS...
ayant acquis 4 à 5 ans d'expérience calculs de structure (domaine d'application indifférent), capable d'animer une équipe étoffée d'ingénieurs chargés de concevoir des méthodes de calcul et de les mettre en œuvre et disposant moyens informatique très importants
Connaissance de l'anglais nécessaire.
Ecrire sous référence LT 401 AM.

UN DES PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS (PRODUCTEUR D'ÉNERGIE)
RECHERCHE AU SEIN DE LA
DIRECTION COMMERCIALE A PARIS
RESPONSABLE HAUT NIVEAU DU SERVICE THERMIQUE
ayant :
- une pratique éprouvée de la thermique classique ;
- l'habitude des études de rentabilité et de financement ;
- si possible des connaissances dans le domaine des énergies nouvelles.

Il aura la responsabilité de promouvoir, coordonner, animer des études technico-économiques, des expertises, des expériences sur des techniques nouvelles.
SITUATION TRÈS INTÉRESSANTE POUR CANDIDAT ENTREPRENANT ET D'EXCELLENT CONTACT.
Ecrire sous référence KS 408 AM.

UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE FRANÇAISE - SIÈGE BANLIEUE IMMÉDIATE NORD PARIS - OFFRE INTÉRESSANT DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE AU SEIN DE SA DIRECTION FINANCIERE ET COMPTABLE A
ASSISTANTS DE GESTION
CES JEUNES CADRES DÉBUTANTS E.S.S.E.C., E.S.C.P. (OPTION FINANCES COMPTABILITÉS) OU ÉQUIVALENT,
après une période stage, pourront se voir confier des postes d'Assistants de Gestion au sein d'une des directions régionales ou dans la région parisienne.
Ces postes impliquent de solides connaissances comptables et recouvrent une activité variée de secrétariat général (personnel, gestion, comptabilité, juridique)
DES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION ULTÉRIEURE VERS
des responsabilités financières, contrôle de gestion ou d'organisation peuvent être envisagées au sein du groupe pour candidats dynamiques et réalisateurs.
Ecrire sous référence MU 402 AM.

etap 4 rue Massenet 75016 PARIS
discrétion absolue

DIRECTION FINANCIÈRE
PARIS F 130 000 +

CILAG-CHIMIE, laboratoire pharmaceutique de création récente, filiale française du groupe JOHNSON & JOHNSON, pour faire face au développement rapide de ses activités, recherche un ADJOINT qui doit progressivement accéder à la position de Directeur Financier.

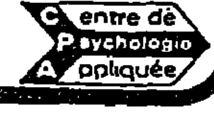
La fonction consiste à ● superviser et contrôler la comptabilité générale et analytique, les déclarations fiscales et sociales ● structurer, organiser et coordonner les activités des services ● développer l'efficacité des procédures comptables ● élaborer les différents états nécessaires au "reporting" pour la Direction européenne ● élaborer les prévisions de trésorerie à court terme et en assurer le suivi ● assister la Direction Générale lors de l'établissement des plans à moyen et long terme, et la conseiller sur les moyens à mettre en œuvre.

Ce poste requiert les qualités d'un véritable manager, âgé de 30 ans environ, diplômé d'une grande école commerciale complétée par un D.E.C.S. ou d'une formation équivalente, sensibilisé à l'informatique et pratiquant couramment l'anglais.

Les personnes intéressées doivent envoy. C.V., lettre manuscrite, photo (retour.) et rémunération souhaitée sous réf. 20-30 M à CLSP 3 av. Percier 75008 Paris.



TRES IMPORTANT GROUPE FRANCAIS AYANT IMPLANTATIONS INTERNATIONALES
recherche pour l'affecter à un
SECTEUR ETRANGER
(Afrique et Sud-Est asiatique)
INSPECTEUR COMPTABLE
GRANDE ECOLE OU DIPLOME DECS
Anglais courant.
Ayant déjà une bonne expérience d'audit.
Responsable du contrôle comptable ainsi que de la définition et de la mise en place des procédures, il agira en outre comme conseil juridique, financier et fiscal auprès des filiales et agences dont il aura la charge.
Le poste est basé à Paris (Quartier Défense) mais comporte environ 50% de déplacements (séjours de 1 à 3 semaines selon les pays concernés).
Adr. C.V. et prétent. sous référence 17M047
30, rue de Mogador
75009 PARIS



IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
BANLIEUE SUD-OUEST PARIS
recherche
● Pour son Service FORMATION
INGENIEUR POSITION II
Il sera chargé de :
- l'étude des besoins de formation à l'informatique formulés par les chefs de service
- de la définition du programme
- de la recherche éventuelle d'assistance extérieure
- de la préparation et de la diffusion des cours

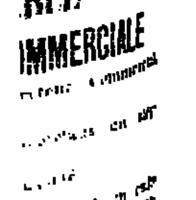
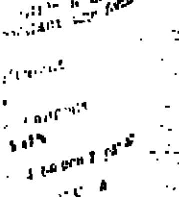
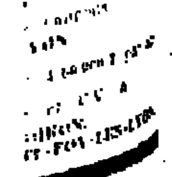
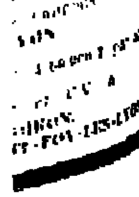
Ce poste conviendrait à un ingénieur de formation informatique, possédant quelques années d'expérience en analyse et programmation plus particulièrement dans des applications en temps réel et en langage assembleur sur mini-calculateurs.
Anglais souhaité.

● Pour détachement à BERNE (Suisse)
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
Niveau DUT informatique ou équivalent. Disponible rapidement.
Il sera détaché à Berne (Suisse) pour une durée de 10 mois et sera chargé de l'analyse et de la programmation de systèmes temps réel sur mini-calculateurs (langage assembleur ou Fortran).
Anglais souhaité.
Envoyer C.V. et prétentions (avec photo) à No 719, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 q.tr.

RESPONSABLE COMMERCIAL EXPORT
Le candidat : Ce sera un homme jeune, de formation commerciale supérieure, parlant Anglais (notions Arabe appréciées), ayant vendu avec succès des biens d'équipement industriels, de préférence à l'Etranger. Donc aimant voyager et capable de s'intéresser aux aspects commerciaux de la technique.
La société : Société d'équipements axée sur les installations de sécurité, au tout premier rang sur le marché français (filiale d'un important groupe international), et qui désire exploiter rationnellement ses premiers succès à l'Exportat. en intensifiant son action.
Le poste : Collaborateur immédiat du Directeur commercial :
— 50 % du temps à l'Etranger, pour prospecter et négocier des affaires importantes avec l'appui logistique des Bureaux d'Etudes de la Société ;
— 50 % à Paris, pour négocier les phases administratives et les financements des affaires traitées.
Si vous vous reconnaissez dans cette annonce et si vous voulez en savoir davantage AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT, demandez une documentation s/réf. 4038 M à François DOZOL, DELTA CONSEIL, 27, rue Dombasle, 75015 PARIS.

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche pour
DIRECTION DES ACHATS
à Paris
JEUNES INGÉNIEURS
débutants ou quelques années de pratique
FORMATION GRANDES ÉCOLES EXIGÉE IMPÉRATIVEMENT
X, Mines Paris, ECP, AM, Sup. Aéro., ENSTA.
Nous proposons à ces ingénieurs une formation à la fonction Achats qui recouvre des activités très variées : technique, commercial, gestion, organisation...
Les relations de travail sont très nombreuses avec les autres Directions de la Société.
Cette fonction prépare à un large développement de carrière au sein du Groupe.
Adr. candidatures sous la réf. 591.773 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui tr.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche
CADRE COMPTABLE
Pour poste d'ADJOINT au CHEF des SERVICES COMPTABLES
Pour postuler cet emploi, il est indispensable :
— d'être titulaire du D.E.C.S. complet ;
— d'avoir une expér. professionnelle min. de 2 ans.
Lieu de travail : Banlieue NORD-OUEST de PARIS
Ecr. av. C.V., photo (retournée) et prét. n° 1.076 Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.
Réponse rapide assurée

offres d'emploi

marketing

Le MARKETING *c'est votre métier. Vous le pratiquez depuis 5 à 6 ans dans une de ces véritables universités du marketing que sont quelques grandes entreprises internationales.*

Le SPORT *c'est votre passion : pêche, voile, chasse...*

ANIMER *des vendeurs, vous vous en savez capable bien que vous n'en ayez guère l'opportunité.*

Nous vous proposons de réaliser chez nous une harmonieuse synthèse de vos goûts et de vos compétences.

Nous sommes une société française aux activités largement diversifiées. Les productions d'une de nos divisions intéressent le marché des loisirs. Son organisation commerciale a besoin d'être renforcée par l'arrivée d'un spécialiste marketing comme vous. Etude des marchés et produits nouveaux, publicité, promotion, définition de la politique commerciale mais aussi animation de la force de vente et participation à des manifestations sportives seront votre lot.

Basé à Paris, vous serez amené à de fréquents déplacements en France. Et parfois à l'Etranger : vous avez une parfaite maîtrise de l'anglais.

Nous avons confié aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP le soin de réunir les candidatures. Ecrivez leur sous référence 10-21-M en précisant le numéro de téléphone où l'on peut vous joindre.



EUREQUIP
B.P. 30 - 92420 Vaucresson

Après une formation, école supérieure de commerce, vous avez abordé l'informatique dans la filiale française d'une entreprise anglo-saxonne.

Vous êtes familiarisé avec le CCP ou le BOMP pour avoir développé, sur matériel haut de gamme SYSTÈME-3 d'IBM, des applications financières ou de production.

Votre ambition : devenir

responsable informatique

Nous vous offrons ce poste à court terme, si vous acceptez de faire vos preuves comme **ADJOINT.**

Vous travaillez en grande banlieue ouest de Paris, en liaison avec notre siège parisien et dialoguez en anglais avec nos partenaires.

Send your application to J. THILY ss réf. 3151 LM.

Carrières de l'Informatique



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

Groupe Industriel
d'environ 6 000 personnes
crée un poste d'

AUDIT COMPTABLE

—Directement rattaché à la direction générale, il est responsable du contrôle comptable des filiales (P.M.E.) implantées essentiellement en région parisienne.

—Le candidat retenu aura une formation supérieure mais surtout une solide pratique de la comptabilité, si possible anglo-saxonne. Une expérience des missions d'Audit pratiquée en P.M.E. est indispensable.

Adresser CV, rémunération souhaitée
sous N° 4477 à
PARFRANCE P.A.
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

SOTRAM S.A.

27, avenue de Saint-Mandé - 75012 PARIS
SSCI spécialisée dans la livraison clés en main de systèmes de gestion sur mini-ordinateur nous confie la recherche de

1 ingénieur recherches et méthodes *réf. 807*

qui sera chargé :
– d'étudier les matériels et logiciels existant sur le marché
– de collaborer avec les équipes Système et Réalisation
– de soumettre à la direction des orientations possibles de l'activité de la société.
C'est un technicien de haut niveau, diplômé d'études supérieures, ayant exercé des fonctions de responsabilité de projets importants d'informatisation (réseau base de données, saisie décentralisée...).
Une formation complémentaire en organisation est souhaitée.

1 ingénieur système *réf. 808*

qui sera intégré dans l'équipe actuelle dont la mission consiste à :
– développer des outils complétant les logiciels de base fournis par les constructeurs
– diffuser la documentation aux équipes de réalisation
– intervenir en clientèle en tant que conseil technique.
Un ingénieur informaticien (ENSIMAG, SUPELEC...) possédant une très bonne expérience de la réalisation partielle ou totale de moniteurs temps réel, compilateurs, système de gestion de fichiers conviendrait parfaitement. Une compétence hardware ou télécommunications sera appréciée.

2 supports techniques de vente *réf. 810*

dont la mission consistera à :
– compléter l'action commerciale pour les systèmes bâtis autour de mini-ordinateurs destinés aux moyennes entreprises
– installer ces systèmes en clientèle et en assurer le suivi et les adaptations éventuelles.
Pour ces postes qui nécessitent une bonne connaissance des problèmes de gestion, une expérience en programmation et le goût des contacts en clientèle, nous engagerons volontiers des analystes-programmeurs compétents en matière de diffusion de packages ou travaillant chez des constructeurs de petits systèmes de gestion.

4 analystes-programmeurs *réf. 814*

dont la mission sera de réaliser, sous la responsabilité de chefs de projets, des systèmes de gestion sur mini-ordinateurs. Nous engagerons des candidats titulaires d'un DUT ou d'une MIAGE ou d'un diplôme supérieur (SUPELEC...) possédant une année d'expérience de la programmation.
Une formation complémentaire aux mini-ordinateurs sera assurée.
La fonction évoluera vers l'analyse.

2 ingénieurs commerciaux *réf. 816*

ayant l'expérience de la vente des services informatiques (études, réalisations, traitement à façon, petits systèmes de gestion).

1 responsable du département service bureau *réf. 817*

– pour assurer la liaison avec la clientèle
– superviser et contrôler l'activité du département.
Une expérience analogue dans une société de service est indispensable.

Nous remercions les informaticiens intéressés qui voudront bien nous adresser leur candidature (CV manuscrit plus photo et salaire actuel) en précisant la référence à Jean PORRACCHIA



CARRIERES INFORMATIQUE
conseil en recrutement
149, RUE SAINT-HONORE 75001 PARIS

Entreprise de renommée internationale
(recherche, développement, applications industr.)
recherche

1 INGÉNIEUR STRUCTURE
2 INGÉNIEURS D'AFFAIRES

Ayant une solide pratique de la physique appliquée : mécanique des fluides, machines tournantes, matériaux composites, calculs, machines spéciales... Introduits auprès des grandes administrations et de quelques branches industrielles.

Les personnalités intéressées envoient leur C.V. et rémunération souhaitée sous le n° 822 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

USINE PUBLICATIONS
« L'USINE NOUVELLE ET LA TECHNIQUE »
recherche

CHEF DE PUBLICITÉ JUNIOR

— Il sera chargé des secteurs machines-outils et outillage.
— Il lui sera confié la gestion, la prospection et le suivi d'une clientèle directe et des Agences de Publicité. Une promotion rapide est possible.

Adress. une lettre manuscrite + C.V. détaillé + prétentions sous la référence 153 à la Société

PERSE
40, rue du Four
75006 Paris
548.24.96

MATRA

recherche pour sa Division fabrication
un

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Il assure le suivi technique de la réalisation en série d'équipements électroniques pour faciliter la coordination entre les Bureaux d'Etudes et la fabrication série.
Ce poste conviendrait à un ingénieur électronicien de formation, intéressé par les problèmes de fabrication et par une responsabilité très ouverte sur les relations entre différents services.

Adresser CV et rémunération souhaitée
à Monsieur FERT
MATRA Service du Personnel
52 - 54 avenue Dutartre 78150 Le Chesnay

Burroughs

recherche pour
support progiciel et télécommunications

ANALYSTES

Jeunes diplômés d'études supérieures
(*maîtrise d'informatique ou équivalent*)
Libérés des O.M. - Anglais souhaité

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à
J.-Pierre RICHARD. S.A. BURROUGHS
230. av. Laurent-Cely, 92230 Gennevilliers

NOUS SOMMES UNE ENTREPRISE DE RÉPUTATION NATIONALE DANS L'ALIMENTAIRE (1 200 personnes, 3 établissements).

Nous cherchons pour notre siège en banlieue parisienne

le chef du personnel

Sous l'autorité du secrétaire général, il doit :
— formuler, proposer, appliquer la politique sociale ;
— gérer l'emploi et les salaires ;
— intégrer recrutement, formation promotion ;
— assister et conseiller la hiérarchie pour toutes les questions sociales.
C'est un cadre de formation supérieure ou ayant acquis un niveau équivalent, de 35 ans minimum, avec 5 ans au moins d'expérience de la fonction en milieu industriel ; la connaissance de la distribution est un atout supplémentaire.
Ecrire à G. BARDOU ss réf. 3180 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

SOCIETE FRANCAISE
A VOCATION INTERNATIONALE
2 milliards de C.A.
recherche pour
SA DIRECTION FINANCIERE

jeunes responsables-comptables

25 ans minimum
Expérience de 2 à 3 ans indispensable.
DECS ou équivalent.
Missions ou affectations Outre-Mer.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à No 99.829 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 q. transm.

Attaché au Chef du Service Commercial

INGENIEUR

75.000 F + **PARIS**

Une Société française recherche pour son domaine énergétique en expansion un Ingénieur diplômé, 30 ans minimum. Il aura pour mission d'assister dans l'essentiel de ses tâches le Chef du Service.

Ce poste implique une expérience de la fonction commerciale : préparation et négociation de services et suivi d'affaires (gestion - statistiques - respect des objectifs...) ainsi qu'une parfaite adaptabilité aux problèmes techniques et économiques. L'entreprise de par sa dimension et la nature de ses activités offre stabilité et développement de carrière.

sélé CEGOS

Envoyer lettre man., + CV détaillé et photo sous référence 6048/M à Fr. ROUSSEAU, Sélé-CEGOS : 33 quai Galliéni 92152 SURESNES, qui s'engage à répondre et garantit une totale discrétion.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche pour son établissement de la banlieue Nord de Paris

son chef comptable

pour lui confier :
• la gestion de la comptabilité (générale - analytique)
• la gestion de la trésorerie
• la gestion des contrats à l'exportation.

Ce cadre aura le profil suivant :
- niveau de formation : DECS
- connaissance des problèmes financiers à l'exportation
- autorité et capacité d'animation d'un groupe de collaborateurs : 60 personnes
- anglais indispensable
- âge minimum : 35 ans.

Adr. lettre man. avec C.V. et photo à No 925 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

---

directeur général

350 000 F

Le président d'un organisme financier spécialisé dans la conception et la mise en œuvre de montages financiers et immobiliers, au niveau international, recherche un homme de premier plan, capable de créer la fonction Direction Générale. Responsable du développement et de la gestion d'une unité en rapide croissance, le candidat, d'origine bancaire ou financière, doit pouvoir faire la preuve de sa créativité et de son succès dans l'exercice antérieur de fonctions de management au plus haut niveau. Compte tenu du caractère international de son activité, il doit posséder une parfaite maîtrise de l'anglais.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle, sous la référence 1029/M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

HOLDING recherche pour sa plus importante filiale (200 millions de C.A.)

NÉGOCIATEURS

Descriptifs des postes :
— mise en place d'un réseau commercial et des tâches administratives qui en découlent ;
— recherche nouvelle clientèle et suivi de l'ancienne ;
— négociation des contrats d'exploitation de chauffage et de maintenance ;
— postes à responsabilités ;
— position CADRE ;
— niveau Grandes Ecoles.

Envoyer C.V. ss le n° 00.785 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

HYPERMARCHÉS AUCHAN

20 hypermarchés
40 % de progression annuelle C.A. depuis 10 ans

recherche
pour son magasin de MANTES - BUCHELAY

RESPONSABLES COMMERCIAUX

H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C., SCIENCES ECO
débutant ou ayant quelques années d'expérience.

NOUS VOUS PROPOSONS :
— d'apprendre un métier qui vous passionnera ;
— de ne pas attendre 5 ans pour prendre d'importantes responsabilités.

VOUS DEVEZ AVOIR
— le sens du concret ;
— le goût des contacts humains (et être meneur d'hommes).

Si notre proposition vous intéresse, nous vous attendons et serons heureux de vous recevoir.

Envoyer C.V. manuscrit, photo récente et prétentions à
Daniel WAILLIEZ - AUCHAN
C.D. 110, BUCHELAY
78200 MANTES-LA-JOLIE

offres d'emploi

PROTEG

PROTECTION VOL ET INCENDIE

PARIS

renforce sa structure pour faire face à son expansion et offre une excellente situation à

TECHNICO-COMMERCIAL

- ayant le goût de résoudre un problème nouveau chez chaque client en s'appuyant sur une large gamme d'équipements à technologie avancée pour bâtir **l'INSTALLATION PERSONNALISEE LA PLUS EFFICACE QUE L'ON PUISSE REALISER** (protection inviolable contre le vol et l'intrusion) ;
- ayant une formation technique de base (type électricité, électronique) ;
- ayant une expérience réussie de vente honnête de biens d'équipement ou d'installations type téléphonie, sonorisation, circuits T.V., automatismes... ;
- capable d'utiliser les prestigieuses références de la société (plus de 12.000 installations dans toutes les branches d'activité : industries, banques, commerces, administrations, particuliers...) pour entreprendre une prospection méthodique (la prospection représentant 1/4 de son activité).

Si vous voulez en savoir davantage **AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT**, demandez une documentation sous référence 4034 M à Françoise DOZOL - DELTA CONSEIL, 27, rue Dombasle. 75015 PARIS.

NOUS SOMMES UNE GRANDE ENTREPRISE FRANÇAISE. NOTRE DOMAINE, L'AÉRONAUTIQUE.
Nous cherchons pour notre usine en proche banlieue parisienne

un ingénieur

pour le **SERVICE LOGISTIQUE** qui chez nous met à la disposition des différents services et ateliers l'ensemble des moyens opérationnels (hors machines) dont ils ont besoin. Ce qui concerne :
— les bâtiments : construction, transformation, aménagement ;
— l'installation : implantation, chauffage, ventilation, énergie, fluides ;
— les communications : téléphone, télécopieurs, pneumatisme ;
— les manutentions.
Si vous êtes ingénieur AM de 35 ans minimum, à l'aise dans ces techniques, écrivez à G. BARDOU ss réf. 3174 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

LogAbax informatique

PREMIER CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE TERMINAUX ET MINI-ORDINATEURS DE GESTION

recherche

TECHNICIENS-ÉLECTRONICIENS

NIVEAU V

1) **Pour son bureau technique de fabrication à ARCUEIL (94)**

2) **Pour son bureau d'études situé à EVRY (91)**

Les candidats justifieront :
— De bonnes connaissances en circuits logiques ;
— D'une expérience dans le domaine des microprocesseurs.

Notions de logiciel, d'analogique et de mécanique appréciées.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 142 à Direction du Personnel, 77, avenue Aristide-Briand, 94110 Arcueil.

IMPORTANTE ORGANISATION PROFESSIONNELLE PATRONALE
Quartier OPERA

Rech. pour son Département AFFAIRES SOCIALES

COLLABORATRICE CADRE LICENCIÉE EN DROIT

(32 ans minimum)

Il est souhaité une bonne expérience des rapports sociaux et des questions juridiques qui s'y rapportent acquise dans entreprise ou organisation professionnelle.
Intéressantes perspectives de carrière à un niveau élevé au sein d'une équipe restreinte.

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae et photo sous no 8485 « le Monde », Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09, q. tr.

Une jeune Cie étrangère d'ASSURANCES (9e) en forte et rapide expansion recherche :

DIRECTEUR COMMERCIAL

Ce collaborateur de très haut niveau, 38 ans min. s'intégrera au sein d'une équipe dynamique de Direction avec laquelle il élaborera la politique commerciale. Il devra être en mesure d'organiser les réseaux de production I.A.R.D., d'animer le corps des Inspecteurs, de rencontrer les relations d'affaires, de promouvoir de nouveaux produits et organiser leur vente. Il possèdera un grand dynamisme et un impact commercial, une solide expérience professionnelle de l'assurance doublée de larges connaissances techniques.
Adresser lettre manuscrite et C.V. à CENORSA

5, rue de Provence
75009 PARIS
CENORSA

TROIS INGENIEURS AU SEIN DE NOTRE DIVISION ACHATS

Société d'ingénierie et de constructions d'ensembles industriels, nous créons dans le cadre de nos affaires en cours de préparation ou de réalisation trois nouveaux postes :

1) prospection - consultations sur les marchés étrangers en vue de définir les possibilités de sous-traitance locale,
2) estimation des coûts d'achats (sous-traitance),
3) planification des achats et suivi-relance correspondant.

Ces fonctions demandent une solide expérience technico-commerciale en construction d'usines (de préférence nucléaire ou pétrochimique), et la pratique courante de l'anglais.

Nous vous remercions d'envoyer votre dossier de candidature en précisant le poste qui vous intéresse .. à No 872, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

RESPONSABLE PROGRAMME

91.000 F

Notre organisation crée et développe avec succès un certain nombre d'expositions internationales.

Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons actuellement un jeune Sup. de Co. ou équivalent pour prendre en charge de A jusqu'à Z l'organisation, le lancement, le suivi et la gestion des expositions dont il sera responsable.

L'homme nous intéresse plus que son diplôme. Aussi, vous avez donc l'habitude de vous organiser en fonction de vos objectifs, d'assurer le suivi administratif de vos commandes. En fait, il s'agit pour vous de gérer une unité opérationnelle.

Bien sûr, vous êtes rompu aux négociations à tous les niveaux, vous êtes doué d'incontestables qualités d'animateur et de coordonnateur et, enfin, vous parlez un Anglais courant.

De notre côté, nous mettrons tout en œuvre pour vous aider à réussir.

Merci d'adresser votre C.V. sous référence 3345 à

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS

à qui nous avons confié cette recherche.

INGÉNIEUR DE VENTE

Vous avez une expérience de la vente industrielle ou non et vous savez vendre du **SERVICE**, de la **RENTABILITE**, de la protection d'**INVESTISSEMENT** plutôt que des produits.

Vous entrerez avec nous dans le marché des **ECONOMIES D'ENERGIE** par la **VENTE de CONTRATS DE MAINTENANCE** et la **PROMOTION** de nos **SYSTEMES D'OPTIMISATION** chez les utilisateurs de nos matériels (bureaux, industries, administrations).

Une formation adaptée, une rémunération attractive, une voiture société vous seront proposées.

Honeywell

Adresser lettre, C.V. et photo, sous référ. SAV. à : Direction du Personnel, 4, avenue Ampère - 78390 BOIS-D'ARCY.

GROUPE FRANÇAIS, recherche :

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

POUR ASSURER LA DIRECTION GÉNÉRALE D'UN DÉPARTEMENT

Le candidat, de préférence en début de carrière, doit avoir le goût et les qualités voulus pour assumer progressivement, après une courte période de formation, la gestion d'un secteur d'activités indépendant dans le cadre d'une large délégation de pouvoirs.

Une ouverture technique vers les produits et leur évolution dans le domaine des industries extractives, du bâtiment et des travaux publics, est souhaitable, et les aptitudes commerciales et de gestion sont indispensables.

Le groupe occupe une forte position industrielle et financière et se situe aux premiers rangs dans ses zones d'activités.

Rémunération de départ : 200.000 F.
Perspectives à long terme dans le Groupe.

Merci d'adresser votre C.V. sous référence 3.339 à :
I.B.D. 28, avenue de Messine, 75008 PARIS.

RUEIL MALMAISON près RER - Société mécanique d'importance moyenne, leader dans sa branche, charge CII HONEYWELL BULL de recruter un

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

EXPÉRIMENTÉ

- Age minimum 28 ans
- Formation LCP et COBOL

• La Société construit son système de gestion de production,
• Le candidat retenu travaillera sur cet important projet et sera intégré à une équipe informaticiens-utilisateurs,
• Son rôle touchera plus particulièrement l'analyse organique et la programmation qui en découlent, tout en apportant à l'ensemble son expérience informatique et humaine nécessaire à un travail d'équipe,
• Le matériel provisoirement utilisé est un "GE 118", la prise en charge des applications en cours nécessitera, fin 78, la livraison d'un ordinateur plus puissant (type CII H.B. 64).

Adresser lettre de candidature et C.V. sous réf. 24/M à ACLES 1 F 107
CII HONEYWELL BULL
61-63, rue d'Avron - 75980 Paris Cédex 20

acles

Le 1er Mars 1977.

Mon prénom est Jean-Pierre.
Je crois à la dynamique de groupe.
Je crois que tout est facile pour ceux qu'unit le ciment de l'équipe.
Je crois que tout peut s'apprendre et que les "dons" sont ailleurs.
Je crois à la primauté du cœur sur les mirages de la culture.
J'examine personnellement toutes les candidatures. Je m'appuie sur la capacité d'une Entreprise à la fois énorme et ouverte.
Je connais vos motivations. Je sais pouvoir y répondre.
Je vous offre les avantages irremplaçables du salariat en même temps que la liberté de l'entreprise individuelle.
Il serait même possible de vous aider à monter votre propre affaire.
Attention.
Il vous faut 21 ans au moins et un bon quotient intellectuel.

Jean-Pierre

Envoyer 1re lettre à A.B. PUBLICITE, réf. JP 256 13, rue Marivaux 75002 PARIS, qui transmettra
(Merci de bien vouloir indiquer la référence)

IMPORTANT GROUPE DE SOCIETES
Leader dans sa branche
(C.A. 1,5 milliard de francs)
recherche pour PARIS

CREDITMAN

Assistant du Chef de Service Crédit Clientèle

• Ce poste conviendrait à un jeune diplômé H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C.P., I.E.P., ayant une expérience de 2 à 3 ans dans un organisme financier consacrée à l'analyse du financement de biens d'équipement.
• Le passage à ce poste, d'orientation tant financière que commerciale, ouvre de réelles possibilités d'évolution.

Adresser C.V. et photo sous no 4957 à :
SPERAR PUBLICITE
12, rue Jean - Jaurès
92807 Puteaux qui transm.

LA GENERALE INFORMATIQUE D'EXPLOITATION

recherche
pour le développement dans le secteur tertiaire d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et du télé-processing, des

analystes confirmés

le matériel actuellement installé se compose de :

- trois 370/168 - 4000 K chacun,
- 450 terminaux téléprocessing.

Envoyer CV (sous référence 11.883 M) Service du Personnel, Tour Franklin, Cédex 11 92081-Paris-La Défense.

GIE

HAVAS CONTACT

---

juriste

Groupe Pétrolier Important recherche pour ses SERVICES CENTRAUX

JURISTE SPÉCIALISÉ EN DROIT DES SOCIÉTÉS

De formation Doctorat ou DES de *droit des contrats* et *droit commercial*, il aura acquis une expérience pratique de plusieurs années en *droit des Sociétés*.

Des connaissances en *droit européen* seraient appréciées. Anglais indispensable.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 7230-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

CARRIERE BANCAIRE CHANGE

• Vous avez acquis, au cours de vos deux premières années de banque, une bonne connaissance des opérations de change.
• Vous souhaitez vous perfectionner dans le métier de *CAMBISTE*.
• Votre excellente maîtrise de l'anglais écrit et parlé vous permet de communiquer facilement avec les correspondants anglo-saxons.
• L'expansion de notre Salle de Change entraîne la création d'un poste susceptible de vous intéresser.

Adresser lettre et C.V. ss référence 2486/MS A.M.P. 40, R. Olivier-de-Serres 75015 PARIS qui transmettra (Discrétion assurée)

ALLIA DELAFON
GROUPE LAFARGE

Robinetterie Sanitaire
Leader dans nos deux spécialités : mitigeurs et hydrothérapie, l'évolution de notre marché nous conduit à créer un poste commercial important

marketing

produits industriels 80.000+

Vous assistez le Directeur Commercial dans la définition et l'application de la politique commerciale de la Société : étude et suivi des produits existants, développement de nouveaux produits, étude de la concurrence... Cette fonction très complète, suppose une expérience du marketing de produits manufacturés ou petits biens d'équipement, une formation supérieure commerciale ou technique. La rémunération proposée sera adaptée à l'expérience de la personne retenue. De réelles possibilités d'évolution existent dans le groupe pour un candidat de valeur. Réponse et discrétion assurées à tte lettre man., CV, photo, rém. adressée ss réf. 8/3196 à M. Collet.

sperar

bernard julhiet psycom
93, avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly

Importante Société Industrielle (3.800 pers.), spécialisée dans la fabrication de conditionnements destinés aux industries pharmaceutique et de parfumerie, recherche

2 cadres commerciaux export

Ils seront chargés du développement commercial de leur secteur : visite de clientèle, animation des agents locaux, recherche de nouveaux marchés.
Les candidats seront de formation supérieure commerciale et justifieront d'une expérience d'1 à 4 ans de vente à l'industrie.
Réf. 4197 C • secteur Amériques anglais, espagnol courant.
Réf. 4197 D • secteur Europe de l'Ouest anglais, allemand courant, autres langues appréciées.
Merci d'adresser C.V. complet + photo et prétentions en précisant la référence choisie

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

sextant/dfp

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE TECHNIQUES AVANCÉES
Banlieue SUD-EST recherche :
pour **GESTION TECHNIQUE GRANDS PROJETS**

INGÉNIEUR Grande Ecole

Ayant des connaissances pour aborder des problèmes de systèmes propres aux équipements embarqués à bord de satellites (OPTIQUE, ELECTRONIQUE, MECANIQUE).

Expérience inférieure à 5 ans s'abstenir.

Adresser C.V. et photo à no 1.216 Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

COMPAGNIE AÉRIENNE BANLIEUE SUD recherche

des analystes organiques

DE HAUT NIVEAU

Pour encadrement de projets
. Formation supérieure
. Expérience minimum 3 années dans la fonction exigée.
. Temps réel apprécié.

des programmeurs

. 2 ans d'expérience maximum.
. Formation supérieure.

Sécurité d'emploi assurée. Nombreux avantages sociaux.

Adresser C.V. manuscrit et photo s/réf. 7386 à P. LICHAU S.A., 10 rue de Louvois 75063 Paris cedex 02 qui trans.

SECTEUR TERTIAIRE

IMPORTANT ORGANISME
émanation de toute une profession
recherche pour PARIS (17ème)

RESPONSABLE du PERSONNEL & des RELATIONS SOCIALES

SUPERVISANT PAIE - Gestion du Personnel (250 pers.), Sces Généraux et AYANT EN CHARGE DIRECTE LES RELATIONS SOCIALES : contacts avec les partenaires sociaux, Formation, Information.

HOMME DU METIER

AYANT DÉJA EXERCÉ FONCTION SIMILAIRE avec prédominance RELATIONS SOCIALES (sinon s'abstenir)

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite, CV, rémunération et photo (ret.) ss réf. 3723 à

sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

offres d'emploi

habitat
recherche
ASSISTANT CHEF de PRODUIT

sous la responsabilité du CHEF DE PRODUIT MEUBLES, il aura à gérer une partie de la collection, et donc d'atteindre les objectifs qu'il aura contribué à fixer en matière de style, de marge, de renouvellement,...

LE POSTE CONVIENDRAIT à un candidat :
- jeune (25 ans minimum),
- de préférence diplômé d'études supérieures et parlant anglais,
- sensible aux notions d'esthétique et de qualité appliquées aux produits de grande consommation, touchant à l'équipement de la maison.

Lieu de travail ORGEVAL.

Envoyer C.V. et prétentions à HABITAT R.N. 13 - 78630 ORGEVAL.

A. MINET Pub.

IMPORTANT CABINET D'AUDIT FRANÇAIS recherche

RÉVISEURS COMPTABLES CONFIRMÉS

Il est demandé :
— Une formation universitaire complétée par une formation d'expertise comptable.
— Une expérience de trois ou quatre années à un poste similaire.
— Une bonne connaissance d'une langue étrangère.
— Une bonne présentation et le sens des contacts humains.

Il est offert :
— Une situation d'avenir pour des candidats compétents et dynamiques.
— Une rémunération élevée en rapport avec l'expérience acquise.
— L'intégration dans une société jeune avec des perspectives d'avenir importantes.
— Des possibilités de formation.
— Des interventions à un haut niveau.

Le lieu de travail est à PARIS avec de fréquents déplacements en province et à l'étranger.

Adresser C.V. détaillé et prétentions s/nº 591.564 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q. tr.

PARIS SUD

Filiale d'un Groupe Français d'implantation internationale recrute un

chef département achat 90 000
(produits alimentaires grande consommation).

Connaissances des besoins de la clientèle, sélection des fournisseurs, responsable du budget, tarifs, procédures, contrats.

Nous souhaitons un candidat ayant une expérience dans les achats alimentaires et de niveau études supérieures.

Adresser C.V. + photo à M. BLIN sous réf. GAP garant d'une discrétion absolue.

Centre P.S.i. *5e étage, Bureau nº 6, Tour Maine Montparn. 33, av du Maine, BP 135 75755 Paris Cedex 15*

Nous examinons la candidature d'un

CADRE COMPTABLE

- Collaborateur (trice) direct (e) du Chef Comptable, il sera chargé de l'analyse des résultats et des prévisions.
- Titulaire du D.E.C.S. (ou équivalent) il (elle) aura plusieurs années de pratique de la comptabilité générale et une connaissance des liaisons informatiques.

Adresser C.V. et salaire souhaité à :

MONOPRIX

Service Recrutement, B.P. 191 - 75361 PARIS CEDEX 08.

STEIN SURFACE

Société d'Ingénierie thermique construisant matériel pour sidérurgie et métallurgie rattaché à groupe international, recherche pour études thermiques au sein de son service calculs

INGÉNIEUR

- *DIPLOME GRANDES ECOLES OU UNIVERSITES ;*
- *Expérience de plusieurs années en calcul scientifique dans société d'ingénierie avec utilisation d'ordinateurs.*

Ecrire en indiquant C.V., référ. et prétentions à : SERV. DU PERSONNEL Z.A.I. du Bois-de-l'Epine, Courrier d'Entreprise nº 1.107, 91015 EVRY CEDEX

MOBILIER INTERNATIONAL
recherche
ATTACHÉ (E) COMMERCIAL

pour prospection et vente aux entreprises et collectivités PARIS et REGION PARISIENNE.

Rémunération : fixe et intéressement.

Adresser C.V. détaillé et photo, 162, bd Voltaire, 75011 PARIS, à l'attention de M. LUGAN.

Département Ministériel recherche

RESPONSABLE
pour mener des études financières.

Le candidat devra être ancien élève d'une école donnant une formation économique et comptable (E.N.S.A.E. - E.S.S.E.C.) et avoir reçu une formation complémentaire sur le plan, d'une part de la gestion publique et, d'autre part, de l'analyse financière.
C'est un homme d'action ayant un sens aigu de l'organisation et de l'efficacité, capable de diriger une équipe de 6 à 10 personnes.
Contrat de 2 ans.

Rémunération en fonction de la compétence.

Ecrire sous la référence 2427, à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transm.

ACHETEUR
Parfaite connaissance composants électroniques, 5 ans expérience, anglais indispensable. — Adresser C.V. et prétentions ATS, 38, rue de Maubeuge (9e).

MINISTERE DE LA JUSTICE SERVICE INFORMATIQUE recherche INGENIEUR-INFORMATICIEN PROGRAMMEUR-ASSEMBL. Ecr. 5, rue Carnot, 78 Versailles ou Tél. : 950-31-75.

MAIF, 19, av. F.-Buisson 75016 recherche personnel pour règlement sinistres et réception. Diplôme demande BAC G1. Se présenter à partir de 10 h.

Compagnie d'ASSURANCES
LE CONTINENT VIE
recherche pour poste
EMPLOYÉ DE BUREAU AIDE-COMPTABLE
J. H. ou J. F. aimant les chiffres et possédant le niveau Bac C.

Se prés., 62, r. de Richelieu-2e.

Impte société internationale recherche pour son siège à PARIS

JEUNE
INGÉNIEUR MÉCANICIEN
ayant 2 à 3 ans d'expérience pratique et de bonnes connaissances en DYNAMIQUE DES MOTEURS (EQUILIBRAGE, EFFORTS CYCLIQUES) pour travailler dans domaine vibration machines et navires. Déplacements fréquents France, étranger. Connaissance langue anglaise indispensable.

Env. C.V., prét. sous réf. 147 BUREAU VERITAS, 31, r. H.-Rochefort, 75017 Paris.

SOCIETE INFORMATIQUE recherche
PROGRAMMEURS GESTION
2 ans min., expér. langage Assembleur, participation à l'analyse, place stable.

Envoyer C.V. + prét. à S.P.M. 76, r. d'Hautpoul, Paris-19e.

MEASUREX
filiale société internationale américaine (systèmes de contrôles industriels par ordinateur) recherche pour PARIS
COMPTABLE QUALIFIÉ
Ce collaborateur, âgé d'au moins 26 ans, doit détenir une formation du niveau secondaire ou Ecole Supér. de Commerce et posséder une très bonne formation comptable. Il devra nécessairem. avoir acquis une expérience de la comptabilité américaine. Anglais courant exigé. Ces tâches seront très variées : mise comptabilité sur ordinat., préparation du budget, réalisat. du bilan, statistiq., liaisons avec bureaux anglais et américains, déclarations diverses. Entreprise en expansion, très bon climat de travail, évolution possible.

Adr. C.V. + photo + prétent. sous référence 707 M à SODECI, 18, rue Violet, 75015 PARIS.

ADMINISTRATION DES VENTES
60.000 F/AN départ

Sté leader transports tourisme banlieue parisienne (80 autocars) recherche UN CADRE d'environ 40 ans pour lui confier la responsabilité de :
- l'administration des ventes, de la prise de commandes à la préfacturation,
- l'animation et l'organisation d'un service de 6 personnes,
- le suivi de la clientèle existante et son développement (déplacements 30 % du temps environ).

Pour info. sur le poste, adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, sous réf. 10-223/M à : CNPG 105, av. Victor-Hugo, 75116 Paris.

SOCIETE D'INGENIERIE INFORMATIQUE TEMPS REEL au premier plan sur son marché recherche :

INGÉNIEURS II
formation grande école pour conduite grand projet d'automatisation.
Possédant :
— Expérience indispensable 4 à 5 ans contrôle commandes installations industrielles faisant intervenir des calculateurs.
— Expérience souhaitée dans programmation et mise en œuvre de systèmes informatiques temps réel.

INGÉNIEUR I ou II
formation grande école pour évaluation et réalisation de systèmes.
Possédant :
— Expérience 2 à 3 ans en informatique industrielle et programmation.

Lieu de travail : Banlieue Sud-Ouest Paris.

Adresser C.V. dét. et prétent. nº 99 585, CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er qui transmettra.

ENTREPRISE T.P BATIMENT recherche pour son siège à GENTILLY (près Pte d'Italie)
CHEF COMPTABLE
chargé d'assurer le contrôle au niveau siège des comptabilités des agences de pays anglophones.

Il devra :
— s'exprimer et correspondre parfaitement en anglais,
— être disponible pour effectuer périodiquement de courts déplacements en Afrique anglophone.

Ecr. av. C.V., photo et certificats, nº. 997, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t. Réponses assurées

---

SOCIÉTÉ CONSEIL EN RELATIONS PUBLIQUES ACTIVITÉS INTERNATIONALES
recherche d'urgence
COLLABORATRICE
26 ans minimum, connaissant parfaitement les techniques de communication (relations publiques, relations presse, édition, etc...) — aptitude à la rédaction — 2 ans d'activité confirmée acquise en agence.

Préférence sera donnée à candidate qui saura nous prouver sa motivation et ses qualités pour progresser dans groupe performant.

Envoyer C.V détaillé + photo au Groupe Daniel VERPEAUX, 35, quai d'Anjou, 75004 Paris.

PARIS 17e
Jeune Société de Conseil recherche
ASSISTANTE du secrétaire général
Agée au moins de 28 ans, elle aura l'expérience de ce genre de poste, si possible en Cabinet juridique, d'assurances ou similaire.
Aimant les responsabilités et les contacts, elle jouira d'une large autonomie dans une ambiance de travail agréable.
Poste offrant de bonnes perspectives d'avenir.
Pour un premier contact, env. CV, photo et prétentions sous référence 9279 à

OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

Établissement Financier
(Filiale d'une Banque Internationale)
RECHERCHE JEUNE
CREDIT CONTROLER
(Homme ou Femme) - Anglais indispensable
Si possible libre rapidement
Situation d'avenir

Adresser C.V. et prétent. nº 01.037 Contesse Pub. 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

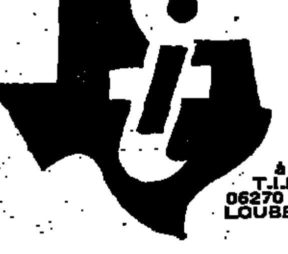
SOCIETE du PIPE-LINE SUD-EUROPEEN recherche
JEUNE CADRE
ayant 2 ou 3 années expérience pour service juridique et fiscal (Sciences Politique ou H.E.C.).

Langue anglaise nécessaire, allemande souhaitable.

Ecr. S.P.L.S.E., 195, av. Charles-de-Gaulle 92521 NEUILLY-SUR-SEINE Cedex.

SOCIÉTÉ DE SERVICES
d'importance nationale (conseil, organisation, développement humain) élargit son équipe de
NÉGOCIATEURS
chargés de conclure et coordonner les interventions auprès des entreprises.
— FORMATION SUPÉRIEURE (ingénieur ou commerce)
— 2 A 3 ANS DE VIE EN ENTREPRISE

Ecrire sous nº 8506 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e), qui tr.



TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

cherche

pour sa Société de distribution TISCO

INGENIEURS DE VENTE
(Référence TIS - M 277 - 9 - 1)

Chargés de la promotion et de la vente de tous les produits commercialisés par TEXAS INSTRUMENTS (semi-conducteurs, calculatrices, équipements) ainsi que de la recherche de nouveaux marchés.

FORMATION :
Ingénieur en électronique ou informatique. Anglais.

Postes à pourvoir à PARIS - EST DE LA FRANCE - REGION RHONE-ALPES.

TECHNICO-COMMERCIAUX
(Référence TIS - M 277 - 9 - 2)
POUR VENTE PAR TELEPHONE.

Leur domaine d'intervention : les marchés moyens.

Ces postes s'adressent surtout à des candidats techniciens, capables de faire preuve d'un grand pouvoir de persuasion et d'une bonne organisation administrative.

FORMATION :
BTS électronique, Informatique.

Expérience de 2 à 3 ans dans laboratoire ou dans la vente.

Postes à pourvoir au PLESSIS-ROBINSON.

Pour faire acte de candidature, écrire avec CV, prétentions, photo et date de disponibilité, à Mme LE GUET, T.I.F., Boîte Postale 5 06270 VILLENEUVE-LOUBET.

SOCIÉTÉ D'ENDUCTION
recherche
INGÉNIEUR DE FABRICATION
— Formation chimiste ;
— Expérience industrielle indispensable.

Ecrire nº T 98930 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

MEDIA-TECHNIQUE
TRAVAIL TEMPORAIRE recrute
INGÉNIEUR INFORMATIQUE
connaissant équivalent système Siemens 330. Se présenter : 2, bd Montmartre, PARIS-2e. TEL. : 246-13-71.

Société décoration STANDS PUBLICITAIRES Suresnes recherche
DÉCORATEUR CONCEPTEUR
grande expér. stands assurant suivi chantiers, libre rapidement. TEL. : 772-31-41.

SOCIETE MECANIQUE recherche pour siège PARIS-17e
INFIRMIÈRE D.E.
Contrat temporaire min. 6 mois. Notions comptabilités souhaitées.

Avantages sociaux.

Tél. pr R.-V. : 766-01-30, p. 209.

S.E.V. MARCHAL
rech. pour sa Direction Commerciale Sce exportat.
UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
nécessairement diplômé d'une école d'ingénieurs (électro-mécanique)

Les candidats devront avoir :
— 3 ans minimum d'expérience dans l'exportation ;
— Une excellente pratique de la langue allemande ;
— Une certaine disponibilité (voyages courts, mais fréquents) ;
— Une bonne capacité d'adaptation à des situations difficiles et imprévisibles ;
— Le sens des relations humaines et commerciales.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions, à : Direct. des Relat. sociales SEV MARCHAL 26, rue Guynemer, 92132 Issy-les-Moulineaux.

UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL ÉTRANGER
possédant secteur dans la production de cycles recherche
LE DIRECTEUR DES VENTES
POUR LA FRANCE BASE A PARIS

Chargé de mettre en place un réseau commercial, de prospecter le marché français et d'envisager une politique de vente à long terme.

Le poste sera confié à une personne possédant anglais ou allemand courant justifiant plusieurs années d'expérience de la vente de ces matériels, ou à une personne ayant très grande expérience dans la vente de produits de grande consommation non alimentaire.

Envoyer C.V., photo récente, au nº 8.496, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e qui transmettra

Centre hospitalier de Pontoise (95) recrute
PANSEUSES D.E. INFIRMIÈRES D.E. LABORANTINE
diplômée labo-biochimie.
INFIRMIER ANESTHESISTE D.E.
Possibilité logement, crèche. Tél. pr renseignements et R.-Vs. Infirmière Générale au : 464-92-10, poste 321 ou écrire à M. le Directeur.

Fabricant produits de beauté banlieue ouest recherche : INGENIEUR-CHIMISTE COSMETICIEN 35 ans minimum, responsable du développement et de la fabrication des produits de soins et de maquillage. — Un minimum de 5 ans d'expérience à poste similaire dans industrie cosmétique ou pharmaceutique est indispensable Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions au Laboratoire Jeanne GATINEAU, 27, rue Salvador-Allende, 95870 BEZONS

Sté de Promotion Immobilière quartier ETOILE recherche :
CHEF COMPTABLE H.
Expérience immobilière nécess. Niveau DECS. Libre rapidement. Ecrire avec C.V. et prétentions à nº 00 645, CONTESSE PUBL. 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

IMPORTANT GROUPEMENT D'ACHATS recherche, URGENT
ACHETEUR
Secteur CHAUSSURE

Expérience approvisionnement et vente grande surface souhaitée.

Adr. C.V., photo et prétentions PARIDOC : 258, av. Napoléon-Bonaparte, 92500 RUEIL-MALMAISON ou tél. 749-02-25, p. 160.

C.E. Renault D.R.D.A. 112, rue des Bons-Raisins, 92500 RUEIL-MALMAISON, recherche : BIBLIOTHECAIRE
— Titulaire C.A.F.B.
— Si possible expérience C.E.
— Libre vers le 14 mars 1977.
Ecrire avec C.V. à l'adresse ci-dessus avant le 1er mars 1977.

CHEF COMPTABLE très expérimenté, comptabilité générale, analytique et budgets, connaissance informatique indispensable, libre immédiatement, recherché par maison edition en expansion. Adresser C.V à Michel de l'Ormeraie, 4, rue Labrouste, 75015 PARIS.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

---

secrétaires

Secrétaires de direction

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
cherche pour usine située à 200 km EST PARIS
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Exigés : sténodactylo, B.T.S., 5 ans d'expérience assistant directement la Direction générale.

Elle assurera : le courrier, la préparation et le suivi de dossiers administratifs, la réalisation de missions particulières.

Envoyer C.V., photo et prétentions au no 8.478 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e, qui transmettra.

SOCIETE INTERNATIONALE DE SERVICE recherche pour PARIS CENTRE
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
QUALIFIEE PARFAITEMENT BILINGUE ANGLAIS

CAPABLE DE TRAVAILLER DE FAÇON INDEPENDANTE ET EFFICACE

Adr. C.V. + photo, a Purolator G.M.B.H. Chies Executive Officer, Thüringerstrasse 3, D. 6000, Frankfurt/Main, R.F.A.

Groupe de Banques situé à PARIS (8e) recherche :
COLLABORATRICE
DE LANGUE ANGLAISE *ou parfaitement bilingue*

Pour lui confier un rôle de coordination entre les différentes personnalités du groupe.

On souhaite une J.F. de 28 ans minimum, ayant déjà une *expérience professionnelle*, si possible bancaire. La pratique de la dactylo est nécessaire. La connaissance de la sténo serait un atout.

Adr. C.V. et prétentions, sous référence 2.905, SEREP 62, boul. Malesherbes, Paris (8e)

Secrétaires

Recherchons
SECRÉT. BILINGUE
Anglais courant.
STÉNODACTYLO
Actives, dynamiq., libres suite. REFERENCES EXIGEES. Tél. rend.-vs M. DUPLAT, 261-33-04.

STÉ QUARTIER RÉAUMUR
recherche
SECRÉTAIRE
— 8 ans expérience minimum ;
— Très bonne sténodactylo pour faire équipe avec secrétariat général ;
— Bonne présentation ;
— Horaire 40 h. par semaine, AVANTAGES SOCIAUX

Se pres. vendr 4, de 10 à 12 h. N.G.M.R. 40, RUE DUSSOUBS 75002 PARIS.

SECRETAIRES bilingues allemand, notions anglais appréciées. Se prés. : PRESTEC, 62, boul. Sébastopol 3e ou tél. Mme COLLAS, 233-44-40.

Dactylo

DACTYLO BILINGUE RUSSE PROTECHNA 770-81-33

représentation offres

Laboratoire Pharmaceutique
département « REACTIFS »
recherche
1 REPRESENTANT TECHNICO-COMMERCIAL
SECTEUR EST

- Technicien de laboratoire.
- Spécialiste de la vente en milieu hospitalier.
- Vendeur confirmé.
- Voiture R16 fournie.
- Nécessité d'habiter sur le secteur.

Envoyer C.V. détaillé à :
DITTA, 19, avenue Crovetto. MC/MONACO

SOCIETE EDITION cherche
AGENT COMMERCIAL
POUR PROSPECTION. COMMISSION IMPORTANTE. Téléph. 205-70-71.

représent. demande

REPRESENTANT EXCLUSIF INTERNATIONAL multilingue, fr., angl., espag., portug., ital., sér. référ. Vente et organisat., dispon pour entr. France et/ou export. T. 266-62-93

travail à domicile

Centre de documentation rech. : INGENIEURS-CHIMISTES (génie chimiq., peinture, papeterie, bois) connaissant allemand et résidant région parisienne pour travaux d'analyse à domicile de publications scientifiques. Adresser C.V. à : C N. R. S., Bureau 217, 26, rue Boyer, 75971 Paris - Cédex 20.

Centre de documentation rech. : Titulaires d'au moins une *maîtrise* en anatomie, écologie, biologie cellulaire. Connaissant allemand ou anglais. Résidant région Paris. Pour travaux d'analyse. Adresser C.V. à C. N. R S., Bureau 217, 26, rue Boyer, 75971 Paris - Cédex 20.

capitaux ou proposit. com.

PPTAIRE IMMBLES rech. cap. tranche de 40 000 à 100 000 F. Garantie hypothécaire. Intérêt 12 %, acceptons propositions. Ecr. nº 626, MURATET, 15, rue Taitbout, Paris-9e, qui transm.

propositions diverses

ENTRAIDE CADRES
AIDE EFFICACEMENT
DEMANDEURS EMPLOIS
Adres. lettre + C.V. + grande enveloppe retour rédigée : ECIT, 132, rue de la Gare, 95120 ERMONT.

information emploi

POUR TROUVER UN EMPLOI
Le *CIDEM* (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

occasions

Achat très cher bijoux, brillants, argenterie. — PERRONO S.A., 4, chaussée d'Antin, OPERA 37, av. Victor-Hugo, ETOILE Vente et occasion - Echange.

automobiles

Automobiles mazda GARANTIE 1 AN TOUS TYPES DISPONIBLES PAN-CARS 651.43.42 entrée ELF Place Porte de St Cloud 16e

Particulier vend BMW 2000 TII, 1972. Tél. : 233-44-05, Poste 362.

LANCIA AUTOBIANCHI 13, Bd Exelmans 16e OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNEE • 524-50-30 •

Part. vd ALFA-ROMEO coupé 2000 73, radio, cart. Argus, à débattre. T. 431-67-89, 10 à 13 h.

B M W
316, 320, 525, 528, 2,8 l., 30, S export 1976 et 1977, peu roulé. AUTO-PARIS XV, 533-69-95, 63, rue Desnouettes, PARIS-15e.

LANCIA AUTOBIANCHI GARANTIE 2 ans sur Contrat 11 rue Mirbel PARIS 5e. 336.38.35 +

Vds HONDA Civic autom. 1 500, 9 CV, 4 ptes, marr. métal., ann. 76. Px 16 500, garantie 3 mois. TEL. : 871-06-21.

PAX - MAZDA
présente le nouveau
COUPÉ 121
ELEGANCE, QUALITE, PRIX. Garantie 2 ans. 133, r. de Rome-17e. 924-76-83.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

PRÈS PLACE VICTOIRES
2 Pièces, cuisine A RENOVER, EXCELLENT PLACEMENT. J. ETA, 5, rue A.-de-Neuville, Paris-17e - Tél. 766-04-17, p. 255.

ILE SAINT-LOUIS
Dble liv., 44 m2, cuisine équip., bns, wc, poutres, tél., 3 m. 20 hauteur ss/plafond, air conditionné. 340.000 F. Tél. 329-58-54.

BUTTES-CHAUMONT
Près PARC, beau 4 P., 78 m2, tt conft, imm. récent, 5e étage, parking, calme, soleil, parfait état, 320.000 F. Tél. : 266-32-35.

9e IMM. pierre de t. 3e étage. 5 P. Cft. 160 m2 + chbre serv. Px 530.000 F. - 277-50-71.

18e CHAMBRE occupée, avec chff. centr. Louée 350 F par mois. Px 28.000 F. 579-75-80.

COURCELLES
Imm. P. de T. - Ravalé - Asc. 1er ét. rue/cour - Clair
5 PCES Dble living, 3 chbres, 2 bains - Tt confort
ENTIEREMENT RENOVE
Cuisine équipée - Tél.
PRIX : 587.500 F
+ chbre service possible
Merc., jeudi, vend., 11 h. à 19 h.
18, RUE CARDINET, ou tél. : 292-29-92.

Mo ST-PAUL. Imm. 18e. Grand STUDIO avec loggia. POUTRES - CHARME - 266-92-15.

THORIGNY Face Hôtel SALE
DUPLEX 88 m2 - 3/4 PIECES Tt conft. Px 560.000 F. Sidav - 734-10-17 - 306-41-72

113, rue ST-HONORE
STUDIO tout confort, belle rénovation, interphone, tél., tapis escalier. Mercr., jeudi, vend., 11 à 16 h : 113, rue ST-HONORE

BUTT.-CHAUMONT. P. vd appt tt conft, séjour + 3 ch., 90 m2 + loggia, imm. récent, ét. élevé Px 420.000 F. Tél. : 607-93-47.

REPUBLIQUE. Côté MARAIS 2 pièces avec 4 fenêtres, conft, calme, soleil, imm. XVIIe ravalé. Tél. : 628-55-69.

Pr. GAMBETTA. Imm. luxe 75, 32m2, jard., dble livg, cuis. équ., bains. 195.000 F. - 229-52-98.

PRES FOCH
Belle réception + 1 gde chbre, 85 m2, tout confort. Imm. stdg. 550.000 F - MED. 99-80.

ILE-SAINT-LOUIS - Idéal Pied-à-terre. Coquet studio, kitchen., wc, bs. Excellent état. Clair et calme 139.000 F. PROMOTIC, 325-15-89.

17 BALLON DE TERNES
6 p. + 4 serv., 250 m2, belle décoration, gd standing, étage élevé. Px 1.300.000. ETO. 45-10.

VICTOR-HUGO. Appart. grand stdg décoré, 200m2, triple récept. 4 chbres, 2 s. de bs, 2 s. dches, cuis. équip., 4e étg., vue sur parc. Tél. H.B. 704-78-83.

VILLIERS. Propriétaire vend ds imm. P. de T., ascens., balcon, 2 et 4 p., tout conft. 734-93-36.

XIe Arrdt. Vd appt décoré 14e étg., gd livg, cuis. équipée, 2 chb., une s. de bs, un grand cab. de toil. avec douche, 2 wc, 2 caves. Tél. 200-22-23, du lundi au vendredi, de 10 heures à 12 heures.

MAILLOT. Vd livg 85 m2 + 6 p. gd cft, 3 bains, chauff. centr., asc., imm. stdg, possib. profess. 2, pl. Pte-des-Ternes, 11-19 h.

Paris Rive gauche

RUE TOURNON
2e étg. d'un hôtel XVIIIe siècle, 7 p. (réception en enfilade), parquet versailles, boiseries, 250 m2. Parkg. Buron. 724-02-44.

NEUILLY SAINT-JAMES
Ultra résidentiel, ensemble unique
appartement 110m2 en 5 pièces
450m2 de JARDIN PRIVATIF
prix envisagé
1.300.000F à débattre
460.59.90 heures bureau

Près PLACE DES VOSGES
5 pièces, cuisine, salle de bains. Visite mercredi, de 14 à 17 h. 5, rue du PAS-DE-LA-MULE.

MARAIS. Rare. Imm. pierre de taille. Living double + 2 chb., 105 m2, cuisine équipée, bains. Tél., décoration luxueuse. 396.000 F - 325-76-97.

MUETTE. Bel imm. P. de T. 5-6 p., tt cft, chbre service. Professions libérales. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

RASPAIL/BOISSONNADE
BALC. TERRASSE VERDURE Gd SEJ.+2 P., 90m2, park., asc. étg. élevé. ODE. 42-70. CALME.

EDGAR-QUINET
DANS IMMEUBLE RECENT TRES BEL APPARTEMENT
SURFACE 107 m2
grand living + S. à M., 2 chbr., tout conft, soleil. TRES BELLE DECORATION. 766-04-17, P. 263.

RUE SAINT-GUILLAUME
Façade XVIIIe siècle, 2 P., 51 à 64 m2. 3 P., 100 m2. duplex dont atel 150 et 200 m2.
GEFIC CTI - 296-10-51

Mo CONVENTION
Immeuble P. de T., Beau 3 P. Jean FEUILLADE : 566-00-75.

PRES UNESCO
6 PIECES DUPLEX, 195 m2, balcons, terrasse 160 m2, cave, parking, chbre service. Immeuble récent.
JOHN ARTHUR & TIFFEN
174, bd Haussmann (8e)
766-04-66 924-28-44

CHAMP-DE-MARS (près)
Etage élevé - Vue - Soleil 230 m2, box, appt serv. 36 m2. FRANK ARTHUR - 766-01-69

14e TOMBE-ISSOIRE - Ravissant 4 pièces au 95 m2, plein soleil, balcon, 2e étage, vue dégagée - ODE. 73-37.

ODÉON
RUE HAUTEFEUILLE
HOTEL XVIe SIECLE
ENTIEREMENT RESTAURE
APPARTEMENTS
DE 2 A 5 PIÈCES
DE 85 M2 A 170 M2
POSSIBILITE PARKINGS
Livraison : AVRIL 1977
Documentation et visites :
SOREDIM 227-91-45 755-98-57

RUE DES BERNARDINS
TRES PROCHE SEINE
IMMEUBLE entièrement RESTAURE
2-3 P 72 m2 environ, dont séjour de 30 m2 env., avec cheminée, entrée, chambre, cuis., bains et toilettes, dressing-room, penderie, chauffage centr. et eau chaude individuels, 3e étage, asc. Livré entièrement terminé. Renseign. et visites : 755-98-57 ou 227-91-45

PASTEUR Récent 4/5 P. 110 M2, parfait état. 650.000 F. Calme. Soleil. - PROMOTIC, 325-11-68.

Mo ST-JACQUES LE MERIDIEN IMM. RECENT tout confort
LIVING + 5 CHBRES
2 sal. de bains, cuis., park., tél., 125 m2 s/jardin + 20 m2 loggia. 34, RUE DAREAU - ESC. F Mardi, mercredi, 14 h à 17 h.

ODEON - BUCI - Magnifique 2 P. CARACTERE - Urgent. 033-56-72, le matin.

VAL-DE-GRACE. 65 m2 s/rue et jardin, soleil, luxueux, aménagé par professionnel. Merc. et jeudi 13 à 19 h., 26, r. Berthollet.

RUE DE VARENNE. 5e étage, sans vis-à-vis, plein sud, double living + chbre tout cft, 63 m2. GERIM - 766-46-58.

RUE DU CHERCHE-MIDI
Vd directem. ravissants petits appts une et deux p. rénovés avec goût. Placement idéal. A partir de 119.000 F. PROMOTIC, 325-15-76.

VUE DIRECTE SUR **SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE** et son jardin. 55 et 80 m2 à aménager, possibilité réunir. Tél. 553-64-67.

Cœur ST-GERMAIN-DES-PRES 3-4 p. à rénover. Très bon imm. URGENT. Succession. 033-30-72.

Propriétaire vend
ESPLANADE INVALIDES
STUDIOS tt cft, imm. rénové, chaque jour (y compris samedi). Sur place, 13 h. 30 à 17 heures; 40 bis, rue Fabert.

5e. Place Monge. Imm. P. de T., raviss. gd 2 pces, soleil, tt cft, ref. neuf. 326-14-63, 329-59-74.

Studio, tout confort, 60.000 F. GERANCE ASSUREE. « FAC », 337-69-59.

Gd balc. JARD. des PLANTES 140 m2, SEJ. DBLE+3 P., ASC., ET. ELEVE. ODE. 42-70. Calme.

ECOLE MILITAIRE
13, RUE CHEVERT
Plusieurs studios et 2 PIECES de différentes surfaces, sur rue et sur cour-jardin. Immeuble 1930 en cours de restauration, tt cft, par immeuble, garages possibles. Lundi, mercredi, vendredi. Visites 14 h. 30-18 h. 30.

XVe. Mo Félix-Faure, imm. réc., tt cft, 6e ét., 4 p., c., s. bs, cab. toil. av. dche, wc, 87 m2, cave, parking - Tél. : 842-34-70.

NOTRE-DAME-DES-CHAMPS
Bel appt standg, 220 m2, 6e ét., asc., 2 chbres serv., très bon état. Px 1.200.000 F. Facil. de paiement. 548-67-61 et 222-70-63.

BAC/SAINT-GERMAIN
6 p., 2 bs, 4e ét., tt cft, soleil. MICHEL & REYL - 265-90-05.

RUE ST-CHARLES. Bel imm., 3 p., c., s. bs, wc, soleil, calme. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

RASPAIL/MONTPARNASSE
TERRASSE PANORAMIQUE
DUPLEX 48 m2, séj.+chb., asc. ORIGINAL - ODE. 95-10.

MAINE-MONTPARNASSE
Petit 3 p., calme, travaux à prévoir. Px 185.000 F. 326-08-94.

Ve. 16, RUE SAINT-VICTOR
appt 65 m2+cave 120m2 à aménager, possibilités commerciales. Px 320.000 F. Visites 12 h.-17 h.

Région parisienne

SAINT-CLOUD Résid - Gd stand. - Vue
PANORAMIQUE - SUPERBES
4 P. balcon terrasse 5 P. balcon terrasse
Parkings - 266-16-65

SAINT-CLOUD
VUE PANORAMIQUE
DUPLEX 4e et 5e étages 205 m2
TERRASSE plantée 72 m2
JOHN ARTHUR & TIFFEN
174, bd Haussmann (8e)
766-04-66 - 924-28-44

PORTE MAILLOT Immeuble standing
salon, s. à manger, 4 ch., tt confort, 190 m2 + 2 ch. service. J. FEUILLADE - 566-00-75.

NEUILLY-s.-SEINE. Propriét. vd dble living, 2 chbres, box, + jardin privé. Ts les jours de 13 à 17 h : 41, bd de la Saussaie - Tél. : 747-54-14.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Part. vd luxueux duplex 195 m2 +90 m2 terras. Vue impr. chem. 3.750 F/m2 - Tél. : 973-26-17.

BOULOGNE. 200 m. Mo Pte-St-Cloud, ds imm. constr. 76, grand conft, reste quelques très beaux studios, cuis. équipée, belle s. de bains, moquette. A partir de 157.700 F. ROUSSEL, 825-36-49.

NOISY-LE-ROI. 5-6 p. « Les Princes », gd standg, cuis. équ., gar. dble. 485.00 F. 460-31-22.

URGENT. Part. vd près Fontainebleau gd studio avec balcon, résid., club, service complet, standing, parc 20 ha., piscine, tennis. Legrand. T. 499-00-90.

BOULOGNE. Immeuble récent, 5 pièces, 90 m2, très bonne distribution, soleil, calme. Téléphone. 430.000 F. 874-70-47.

CHILLY-MAZARIN. S.N.C.F., R.A.T.P., bel appt 3-4 p, 76 m2, séj dble, 2 chbres, cuis., dressing et penderie aménagés. Cave + parkg. Tennis, pisc. Prix : 180.000 F. Téléph. : 909-47-60.

A VENDRE
Viroflay. Appt 3 p., cft, en duplex avec balcon, prox. gares R.G. et R.D. Commerçants, calme et verdure. Prix 220.000 Tél. tous les soirs après 18 h. 30 204-72-42.

A vdre appartement gd standg PARC DE MAISONS-LAFFITTE résidence calme et ensoleillée, 75 m2 + terrasse 13 m2, grand séjour + 2 chambres, cuisine, s. de bs, dépendances, cave et garage indépendant, excellent état. Habitable sans frais de rénovation. Libre de suite. Tél. pour rendez-vous heures bureau 982-02-62 et le soir : 914-62-91.

BOULOGNE. Près Mo. VUE S/ Jdin, séj. dble + ch. cuis., s. de bs. Px 225.000. 825-36-49.

MONTROUGE. Proxim. mairie, imm. standg, gd appt, belle entrée, livg double, 3 chambres, s. de bains, cuis. ; 1er étg., asc., très clair, soleil. Possibilité professionnel. Prix : 600.000 F. Visite jeudi 3 entre 14 heures et 17 heures, 2, avenue Jean-Jaurès. Tél. 770-79-69.

VINCENNES
Sur lac Daumesnil bois de Vincennes, ds imm. gd standing. 2 pièces, exceptionn. 705-24-10.

SCEAUX - MARIE-CURIE
Luxueux petit imm. 1974, beau séjour, balc., 3 ch., box et TVA inclus 387.000 F. - 660-44-66.

BOUGIVAL. Appt gd standing, dernier étg., séj. 2 chb., 90 m2 habit., terras. 130 m2, balc., box, parkg. cave, piscine. Px 630.000. J.M.B., 970-79-79.

Province

CANNES. Ugt. Part. vd tr. beau 2 p., gd standg près Croisette et Centre. Tél. (93) 99-08-04.

appartem. achat

Rech. PARIS 15e, 7e arrdts pour bons clients, appts ttes surfaces et immeubles. Paiement compt Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet (15e). T. 566-00-75.

RECHERCHE DANS 15e 16e 17e
APPARTEMENTS
DE 3 A 6 PIECES
JOHN ARTHUR & TIFFEN
174, boul. Haussmann (8e)
766-04-66 924-28-44

Rech. APPTS 3 à 5 PIECES, 16e ou proche 288-27-45.

P. à P., ach appt 4 p. ou livg dble+2 pces, prox. gare Saint-Cloud ou Val-d'Or. Max. 300.000 Ecr. à 495, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

ACHETE DIRECTEM. COMPT URGENT, 2 à 3 pièces, PARIS, avec ou sans travaux, préfer près FACULTE 873-20-67.

Rech pour placement 2 ou 3 PIECES vides ou occupés. BON 18e. Tél. heures bureau. HUSSON, 255-66-18.

constructions neuves

FACE CENTRE
GEORGES-POMPIDOU
« FAÇADE ANCIENNE »
En construction. Appartements
4 PCES-GD STANDING
EST-OUEST. Livraison fin 1977.
P. BATON - 704-55-55

immeubles

NICE (Bas-Fabron) :
particulier vend petit immeuble indépendant. Superficie 266 m2 dans parc commun.
Conviendrait pour usages :
— Professionnel : grand bureau de direction + 6 bureaux et annexes sur rez-de-chaussée et 1er étage (superf. 136 m2).
— Habitation : appartement gd cft sur 2e et 3e étage pouvant se diviser (superficie de 130 m2 avec terrasse).
chauffage central au mazout, Téléphone, jouissance parking privés. Prix : 500 000 F.
Ecr. DONIER, 4, av. de Verdun 64200 BIARRITZ. TEL : 24-37-37.

hôtels-partic.

PLACE PEREIRE, Hôtel Part., 11 Pces, conft, ascens., garage, jardin Profession libérale possible. - Tél. : 326-53-39 (matin).

Joli bourg, 20 km. Poitiers, tous comm., PET. HOTEL PARTIC. XVIe S., 8 P. 2 b. TT conft, tél. Dép., jard. 1.000 m2. TOULAT, notaire. — 86300 CHAUVIGNY. Téléphone : (49) 46-30-69.

RUEIL Hôtel particulier - Centre ville - Résidentiel Récept. 60 m2, 4 chbres, Bureau. Jardin. Impeccable. - 967-62-03.

RANELAGH Grande réception Hauteurs 4 m et 7 m 7 chbres - 5 bains - 7 chbres de serv. 1.000 m2. Gar. 6 voit. Jardin d'agrément. — 525-46-05.

locations non meublées Offre

Paris

FAC, gd stud. tt cft, tél. 1.100 F net - « FAC », 337-69-59.

Loue ds le Marais (Mo Arts-et-Métiers) 2 STUDIOS tt cft, 800 F et 950 F ch. comprises. Tél. OPE. 70-71 ou 437-24-83.

PARIS-11e
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort
5 pces 100 m2, loyer 2.200 F, charges 409 F, parking 120 F. 51 bis à 61, avenue Parmentier. Tél. : 355-52-46.

Hôtel particulier - 5-6 p., tout cft, 125 m2 sur 3 niveaux, 4.000 mois - « FAC », 337-69-59.

Région parisienne

NEUILLY, 3 p., récent, tt cft, neuf, prêt habiter, 2.740 F + charg. Parkg compris. 503-03-18

92-Villeneuve-la-Garenne
SANS INTERMEDIAIRE
Appartements bon confort
3 pièces, 67 m2, loyer 840 F. charges 240 F ;
4 pièces, 83 m2, loyer 960 F. charges 300 F.
S'adresser bureau de gérance, de 9 à 12 heures, 11, allée Saint-Exupéry, Villeneuve-la-Garenne. Tél. : 752-54-51.
Transport S.N.C.F. 9 minutes gare Nord, arrêt Saint-Denis ou bus 137 à la Porte de Clignancourt, Villeneuve-la-Garenne, arrêt : Stade.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pour Société européenne ch. villas, pavillons pour CADRES Durée 2 à 6 ans - 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL
MACSON
loue dans ses buildings à la SEMAINE, QUINZAINE OU MOIS : studios et appartements, 43, rue Saint Charles, 75015 Paris. Téléphone 577-54-04.

17e Véritable atelier d'artiste en duplex 3 p., gd cft, tél., cuis. équipée, 4e étage, asc., avec gd balcon. 3.700 F + charges. LAB. 45-52.

locations meublées Demande

Paris

CHERCHE APPTS DE STDG POUR LOCATIONS 1 A 12 MOIS OU PLUSIEURS. SERIEUSES REFERENCES OFFERTES.
PARIS PROMO - 325-28-77

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. La Michodière, Mo Opéra. Seuls frais 300 F T. 742-78-93.

bureaux

24 bis, AVENUE DE L'OPERA entrée 20, rue Thérèse, bail à céder dans imm. ccial, 150 m2 de bureaux. SEGECO 522-43-20.

1 à 20 BUREAUX tous quartiers locations sans pas-de-porte. AG MAILLOT. Tél : 293-45-55.

8e SAINT-AUGUSTIN Ds imm. gd standing
A LOUER BUREAUX
dont 800 m2 sur UN SEUL NIVEAU **293-62-52**

NEUILLY - Mo SABLONS
VUE S/JDIN - HOTEL PART.
23 BUREAUX 10 park. Constr. récente
Location avec bail. - 265-64-11.

A LOUER
320 F/m2/an
RUEIL
566 m2 divisibles.
INDIMO - 766-01-43

CHAMPS-ÉLYSÉES
Propriét. loue un ou plusieurs bureaux. Refait neuf. 750-12-40.

PLACE DE L'OPÉRA
magnifique emplacement sur la place même
POUR BANQUE
Deux étages + vaste sous-sol, bail 3, 6, 9. Téléph. 874-33-36, ou écr. Cabinet DUPIN, administrateur, 58, r. des Mathurins-8e

locaux commerciaux

NATION 66-68, RUE DU RENDEZ-VOUS
LOCAL NEUF 298 m2
PARKINGS - Tél. : 873-24-08

POITIERS
plein centre
dans construction en cours
LOCAUX COMMERCIAUX
BUREAUX et APPARTEMENTS
grand confort.
PAQUET IMMOBILIER, place du Palais, 86000 POITIERS.

SAINT-DENIS (93)
PRES AUTOROUTE NORD
Partic. loue hangar et bureaux de 650m2 sur terrain de 3.500m2, possibilité 4.500 m2.
ACCES GROS PORTEUR.
Bail 3, 6, 9.
Ecr. no 6.441, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

locaux indust.

A louer, 25 km d'Avignon, ancienne usine, superficie couverte 3 100 m2, possibilité séparation de locaux, 3 bureaux, chambre froide, surface terrain clôturé 8 300 m2, accès facile, conviendrait pour petite usine ou dépôt régional. Pour tous renseignements écrire « le Monde » Publicité, no 6 422, qui transmettra, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Dispos. DIJON, en loc., 200 m2 burx et 380 m2 entrep. à céder ensem. ou sépar. Pers. admin. compét. sur place. Tous renseignements 539-22-21. poste 523.

Boutiques

POMPE. Belle boutique 100 m2 + sous-sol 50 m2, façade 8 m. Tous commerces. T. : 225-66-10.

propriétés

Près ROZAY (77) pté de 11 p., 2 lgt tt cft, 5 000 m2, 300 000 cpt et 153 mois 2 000 F. int. 10 %. BOURDIN, 17250 Ciré.

3 km de la gare de Rambouillet maison 1952, r.-de-ch., 7 pièces sur 3 555 m2, jardin aménagé, pièce d'eau + petit pavillon. Prix : 720 000 F. T. : 555-01-29.

17 KM. TOURS-NORD
PROPRIETE RUSTIQUE
entièrement renovée, vaste salon avec cheminée rustique, poutres, mezzanine, grande cuisine, S. à M., 3 chambres, bains, tout confort. Prix : 450.000 F.

VALLEE DU CHER
40 KM. TOURS
PROPRIETE 4 HECTARES
avec pièce d'eau - MAISON en parfait état, séjour, 4 chambres, confort, très calme.
Agence DESTREGUIL
22, rue Nationale — TOURS. Tél. : (47) 05-35-99 et 05-39-10.

MEUDON BELLEVUE
TRES BELLE VILLA moderne
Lisière Parc Château
Récept. 60 m2, 3 bains, 5 chbres, dressings, tt conft, burx, caves, dépendances, joli jardin 580 m2, vue imprenable F.P.I., 976-07-06.

villas

SAINT-CLOUD. Maison maîtres, décor et aménag. raffinés. Superbe réception, 300 m2 habit., terrain 1 500 m2. Cpt 1 400 000 F — 3 650 F viag. mens. s/ 1 tête 74 ans. J.M.B. Tél. : 970-79-79.

GARCHES
6 P., 2 bains, chauffage central. PARFAIT ETAT Garage, jardin 1.000 m2 Téléph. . AMP. 37-37.

CHATOU RESIDENTIEL 500 M R.E.R.
VILLA RECENTE en rez-de-ch., réception, 4 chambres, 2 bains, chbre serv., garage, cft, jardin. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

LE PECQ PARC DE GRANDCHAMP
Très belle villa, récept., bureau 70 m2, gde cuis. 3 ch., 2 bains, gar. 2 v., jard. arborisé 1.000 m2 Affaire rare - F.P.I., 976-07-06.

pavillons

ST-GRATIEN Beau pavillon sur sous-sol : hall, séjour dble, cheminée, 2 chbres, cuis., bains + 1 P., cuis. séparée, gar. 2 voit., chauff. central gaz, jardin. IMPECCABLE. 400.000 F avec 80.000 F. PLAÇOR - 989-60-60

maisons de campagne

AGENCE SAN PEYRE
84 - Ménerbes. Tél (90) 72-22-81
LUBÉRON
BERGERIE en ruine, beaucoup de caract., tr. belle vue, expos. Sud, ds 15.000 m2 cerisiers, oliviers, environnement protégé. Prix 185.000 F.
FERME fortifiée part. rest. hab. imméd., tr. gd vol., voûtés, cour fermée, ds 10 ha. Px 850.000 F.

châteaux

A 20 KM DE ROUEN
magnifique château du XVIe s., 15 p., 10 salles de bains, 6 ha clos de murs, accès par une longue allée cavalière bordée d'arbres. Px : 900 000 F. Tél. : (35) 72-03-97, de 7 à 12 h.

viagers

Vendez rapidement en viager, Conseil - Expertise Indexation, gratuit. Discrét. Etude LODEL, 35 bd Voltaire. Tél. . 700-00-99.

COURBEVOIE Propriété bourgeoise, tt cft 6 p., cuis., bains, jardin clos 656 m2. - Libre au décès. Prix 200.000 F + 2.000 F mens. Agence PERSE 960-55-50

ALMA 185 m2 + service Imm. grand standing Occupé, 74 ans. 550.000 cpt + rente 2.200 **FONCIAL** 266-32-35

ASNIERES Gare de Bécon Studio neuf, 29 m2, balcon. Prix 10.000 + 550 F/mois 1 Tête. **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 265-68-90

terrains terrains

ENFANCE INADAPTÉE
Comité PERCE-NEIGE
Association reconnue d'utilité publique. Président d'Honneur LINO VENTURA.
Recherchons pour la créations de « FOYERS » dans la banlieue ou gde banl. OUEST de Paris TERRAIN VIABILISE 1 ha environ OU GRANDE PROPRIETE
Examin. ttes proposit. Ecr. avec précis. au siège : 13, av. de la République, 78140 La Celle-St-Cloud.

LOUVECIENNES (78)
BORDURE FORET, 1.000 m2, viabilisé. PERM. CONSTRUIRE 7 PIECES : 375.000 FRANCS. ERJER - Téléphone : 973-06-26.

ÉTANG-LA-VILLE
Terr. viab., lots 1.000 à 1.400 m2 430 FRANCS le METRE CARRE vendus en toute propriété dans : FORET DE MARLY. S/pl. ts les jrs de 14 à 17 h., F.P.I. - 976-07-06.

TERRAIN - CAVALAIRE
Terrain à vdre de Part. à Part. surf. 1 925 m2, boisé, dans lotissement résident. Vue imprenab. sur baie Cavalaire, à 150 m. de la plage et centre commercial. Téléphone : (91) 05-04-17.

LAC ANNECY Vue imprenable sur LAC 2.500 m2 à construire. HUBLER, 50, r. Raffet, Paris-16e

villégiatures

En Roussillon, à Port-Barcarès, mer, soleil, loisirs, louez à la semaine votre appartement neuf, tout équipé. Documentation gratuite, Port Barcarès Vacances, 66420 PORT-BARCARES.

VILLA de campagne, tt cft, gde salle à manger, cuisine, studio, 4 chbres, s. de bains, TV. Jdin. Garage. A louer en juin et sept. pour 1 500 F. Située en Ariège (Pyrénées), sur la route de Luchon par col de Portet d'Aspet, exactement à Bordes - sur - Lez par Castillon-en-Couserans 09800. Ecr. no 8 413, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Pour vos séjours sur la
COTE D'AZUR Varoise
HOTEL**** ET RESTAURANT
« LA REINE JEANNE »
à Ste-Maxime, Var (94) 96-06-86, R.N. 98 (bord de mer), La Nartelle, 4 km. à l'Est de Ste-Max., sur mer, jard., pisc., pl. privée.

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront la rubrique
l'agenda du Monde
Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 233-44-21, postes 396 et 364.

demandes d'emploi

COLLABORATRICE COMMERCIALE
Rompue aux techniques modernes de vente, particulièrement efficace.
45 ans, forte personnalité, solide expérience, esprit de synthèse, sens des affaires, niveau :
- Direction de vendeurs et cadres, recrutement, formation et animation.
- Gestion complète de département avec 3 objectifs : stocks suffisants, rotations rapides, marge maximum.
- Références de réussite, frappante.

Attentive à proposition qualitative
Ecr. No T 98928 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

RÉDACTEUR JURIDIQUE - 31 ans
— Etude et préparation dossiers dans domaine civil et commercial, financier, fiscal et pénal.
— Procédurier expérimenté.
— Esprit de synthèse. Rédaction aisée.
— Références contrôlables.
Recherche situation.
Ecr. M. Jean-Pierre MARCEL, 3, r. du Pont-Lignol. 91680 BRUYERES-LE-CHATEL.

PUBLICITAIRE - 36 ans
10 ans d'expérience grande et moyenne agence, créatif, parfaitement rodé :
— aux tecn. de communication et fabrication ;
— à la gestion de budgets comme biens d'équipement et grande distribution.
— Capable d'intervenir à tous les niveaux de la construction d'une campagne et de contribuer plus particulièrement par son expérience terrain (réseau concessionnaires) à l'établissement d'une communication efficace.
recherche POSTE A RESPONSABILITE
Ecrire sous numéro T 098951 M, A REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra

PUBLICITAIRE
25 ans d'expérience. Biens d'équipements.
Parfaite maîtrise :
Elaboration campagnes
Gestion budgets
Toute documentation commerc. - Catalogue
Organisation salons exposition
Expér. agence et annonceur
recherche POSTE A RESPONSABILITE
Ecrire sous no 01.220 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

SECRETAIRE STENODACTYLO
26 a., lib. ste, 8 a. expér., ch. sit. stable Créteil ou limitrophe. Ecr. Martine Pasquet, 1, rue Henri-Martinet, 94000 CRETEIL.

INGÉNIEUR CHIMISTE
débutant, disponible immédiatem. cherche emploi en fabrication ou technico-commercial. Ecr. no 6.451 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Chef comptable, Bilingue anglais Auditing, Budget, reporting, informatique, gestion personnel. Libre rapidement. Ecr. no 01057, Contesse Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

J. H., 25 a., diplômé Sup. de Co Paris, D.E.C.S. complet, 1re exp. Cabinet AUDIT recherche situation ds cabinet français. Tél. : 847-29-93.

Ingén. électronicienne ENSERB déb., ch. empl. Paris, rég. paris. Ecr. no 497 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGEN. 28 A., AUTODIDACTE ELECT-MECA-AUTOMATISMES Expér. B.E. atelier-chantiers. Russe - Anglais. Libre de suite, cherche poste PARIS, BANL. OUEST. O. SAVANT-ALEINA, 18, résid. Bel-Ebat, 78170 LA CELLE-ST-CLOUD. Tél. 969-81-57.

Ing. chim., 28 a., form. compl. gest. d'entrep. Tril. angl., polon. étudie tres prop. A. MUSIELAK, 49, r. Vosges, 68110 ILLZACH. Tél. : (89) 52-08-67.

Tunisien, 30 a., tit. carte trav., lic. sc. éco. opt. gest. entrep. + niv. DECS, 4 a. d'expér. dans groupe internat. ch. pl. resp. administ. ou contrôleur de gest. France ou étranger. Ecr. no 494 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 20 a., niveau bac, bnes connaiss. anglais, allemand, ch. emploi stable, contacts humains. Ecr. no 41.605 AMEP P.A., 37, r. Gal-Foy, 75008 Paris.

ANALYSTE-PROGRAMMEUR 8 ans expér., IBM 3 GAP 2, spécialisé dans démarrage des Applications de gestion, recherche emploi de CHEF DE SERVICE ou poste à responsabilité rég. SUD. Ecr. no 01.025, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Jour écriv., ét. sup. de journal. exp. de la pr. écrite, spéc. de la litt. grec., ét. ttes prop., même travx de trad. Constantin Papadopoulos 15 r. Danton 92 Vanves.

J. H., 26 a., comptab. qualifié, dégagé O.M., 7 a. expér. même entrep., ch. poste à responsab. Ecr. no 6.450 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 29 a., ch. emploi dans
BANQUE ou RÉDACTRICE
Paris ou Bordeaux.
Dipl. DEA, Sciences Po et maîtrise de lettre. Angl.-Espag.
Ecrire : Mme SARRAZIN, 67, bd Chasseigne 86000 Poitiers.

ÉLECTRO-TECHNICIEN
DIPLOME D'ALLEMAGNE
connaissances appareils pour maintenance et réparations. Ecr. à FOLEY ADAMAH, 16, rue ANIKO-PALAKO, LOME, TOGO.

PSYCHOLOGUE
J. Mme, 25 a., dipl. pathologie chimique, ch. empl. assist. ou collaborat. cab. libéral de préf. Paris ou banlieue. Ecr. no 470 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE TECH.-CCIAL, bil. angl. 16 a. expér vente équip. industr. Organis. des contacts et dém., dev., suivi aff. SAV, trad. tech., rédac., document., déplacements. France/étranger. Volt., téléph. Ecr. no 444, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 31 a. Ec. Nat. des Impôts. Form. insp. des impôts., lic. ès-Sc. économiques, angl., espag. cherche situation. Ecr. no 484, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE DE DIRECTION
35 ans, diplômé MBA Harvard University, ingénieur Civil, anglais parfait, expérience direction financière, recherche situation de responsabilités : Adjoint à la direction générale d'une P.M.E. ou fonction financière. Ecrire no 00 295 Contesse Publ., 20, av de l'Opéra, Paris-1er.

Standardiste française cherche place stable brigade. Expér. P.T.T. Région Nord. Tél. : 822-82-43.

Technicien responsable service 5 a. expér. en contrôle d'articles carton et en verre (caisses, boîtes, étuis, litres, flacons, ampoules) ch. place. Etud. ttes propos. rég. indifférentes. Ec. S/No 591.846 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

SECRETAIRE DIRECTION B.T.S.S.
5 ans expér., trilingue italien, anglais, cherche poste stable et d'avenir Paris. Prétentions : 4.000 x 13.
Ec. no T 098.952 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

43 ANS, adjoint de direction commerc., spécialiste manutent. depuis 8 ans, précédemment dessinateur, rech. pl. banl. Est ou Paris le rapproch. de son domicile. 8.000 x 13,5 sem. congé à période non fixe. Ecr. no 564.490, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Responsable secrétariat haut niv., très bonne présentation, discrétion, sens de l'organisation initiatives, formation juridique, ch. collaboration avec personnalité, secrétariat particulier préf. politique ou littéraire. Ecr. no 492 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JEUNE INGENIEUR GRANDE ECOLE
Lic. sciences économiques. ANGLAIS COURANT. 4 ans expér. bases données, ch. poste analyste-Chef Projet. Ecr. no 490 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

HOMME DE CONTACT ET DE COORDINATION
issu milieu art graphique, rech. poste COLLABORATEUR Ec. no T 98.995 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

Jeune DOCTEUR EN DROIT thèse droit des sociétés. Français-allemand. Ch. emploi juriste. Paris. Ecr. no 8.472 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE FEMININ - 33 ans - Dynamique - Maîtrise sciences physiques - Connaiss. Anglais, Allemand - Facilités relations humaines.
RECHERCHE : poste ingénieur technico-commercial - Paris ou rég. paris. - Déplacements acceptés (sec. B).

INGENIEUR ARTS ET METIERS - 29 ans - Créateur de brevets électromécaniques - 4 ans d'expér. affaires internationales et bureaux d'études.
RECHERCHE : création de produits futurs ou tertiaire technique (sec. B).

INGENIEUR INFORMATICIEN - 31 ans - Doctorat Recherche opérationnelle - Anglais courant - 7 ans exp. formation haut niveau et conseil informatique (3 ans en Afrique) - Bonnes connaiss. technico-commerc. marché africain.
RECHERCHE : poste resp. similaires - éventuels longs séjours Afrique, Asie, Europe acceptés (sec. B).

CADRE COMMERCIAL - 47 ans - Grande exp. de la vente, direction des ventes et direction commerciale.
RECHERCHE : poste commercial à responsabilités (sec. D).

ANPE
s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

SPORTS

FOOTBALL

RENCONTRES DE FEMMES

France et Angleterre 0-0

Cela s'est passé, dans l'intimité d'un stade de banlieue devant douze cents spectateurs frileusement rassemblés à Longjumeau (Essonne). Majorettes et fanfare locale donnaient à cette rencontre internationale l'allure d'une fête sous les guinguettes, assez inattendue dans ce contexte.

Il y a encore à peine huit ans, l'Angleterre pouvait se permettre d'éliminer la France dans un tournoi européen. Aujourd'hui, il n'en va pas de même, et il s'en est fallu de peu, ce jour-là, que l'équipe de France ne prenne sa revanche. Plus soudée, meilleure au point de vue technique, faisant rapidement circuler la balle, elle aurait pu marquer ce but que tout le monde attendait. Son habileté, individuelle et collective, ne fut pas suffisante pour compenser la supériorité athlétique de son adversaire.

Au jeu « à la rémoise » des Françaises progressant par passes courtes et déviations de balles répondaient les longs dégagements des Anglaises plus directes, sinon plus précises. Le calme de ces dernières en défense ne permit pas aux Françaises de tirer avantage des actions menées rondement à partir du milieu de terrain.

Le public, quant à lui, ce samedi 26 février, avait, une fois pour toutes et heureusement, laissé les lazzis à l'entrée du stade. L'envie ne lui vient plus d'inviter les footballeuses à retourner à leurs fourneaux ou au reprisage des chaussettes, alors qu'il assiste à un spectacle de très bonne qualité.

« Cela n'est pas mal du tout »

Venu cependant avec ce rien de prévention que provoque toute manifestation féminine inhabituelle, il ne manque pas de s'extasier devant les capacités techniques, la précision des passes, le jeu de tête et les dribles des joueuses. Il découvre, non sans quelque condescendance, que « cela n'est pas mal du tout ». *Bien entendu, il compare.* « C'est leur Rocheteau », *va-t-il jusqu'à dire en voyant un ailier française « slalomer » à travers la défense britannique, s'indignant qu'on* « ne joue pas plus sur elle ».

Bien que ramené à deux mi-temps de trente-cinq minutes, le spectacle se ressent naturellement d'un manque d'intensité et peut paraître longuet surtout, comme ce fut le cas samedi, s'il ne se marque pas de but. Partisans et adversaires du football féminin trouvent donc matière à rester sur leurs positions. Mais, outre que c'est bien l'affaire des filles de jouer au football si bon leur chante, ne cachons pas le plaisir, très partagé semble-t-il, qu'on a eu à les voir évoluer.

FRANÇOIS SIMON.

BASKET-BALL : UNE RÉGLEMENTATION NOUVELLE POUR LES JOUEURS NATURALISÉS

A partir de la saison prochaine, les joueurs naturalisés pourront jouer dans les clubs comme tout autre basketteur français. Le règlement en vigueur pour le championnat de première division n'autorisait que deux joueurs ayant pratiqué à l'étranger.

Cette décision du comité directeur de la Fédération française de basket n'est valable que pour les étrangers s'étant fait naturaliser avant le 26 février 1977. Ceux qui obtiendront la citoyenneté française après cette date devront conformément à la réglementation de la Fédération internationale, attendre trois ans pleins avant de perdre leur qualité d'étranger.

JUSTICE

Faits et jugements

Un notaire devant les assises de Haute-Garonne.

Le procès de Mᵉ Pierre Claverie, âgé de soixante-huit ans, qui fut notaire à Toulouse, s'est ouvert, lundi 28 février, devant la cour d'assises de la Haute-Garonne (les faits qui lui sont reprochés étant un crime au regard de la loi). Le procès devrait durer une semaine. Mᵉ Claverie, qui est incarcéré depuis le 5 janvier 1973, est accusé de détournements se montant à près de 10 millions de francs.

Cent cinquante-sept victimes se sont fait connaître et cent quarante et un témoins devraient déposer devant la cour d'assises. Le jury devra, d'autre part, répondre à cinq cents questions. A l'audience, l'accusé a reconnu qu'il ne tenait aucune comptabilité.

L'auteur d'un double rapt en Alsace : un repris de justice.

Un repris de justice, M. René Basy, cinquante et un ans, a reconnu, lundi 28 février, avoir enlevé cinq jours plus tôt à Sainte-Odile (Bas-Rhin) deux jeunes filles, Nathalie et Agnès Sarau, âgées respectivement de seize et huit ans, filles du chef de service d'ophtalmologie à l'hôpital Trousseau, à Paris. Après avoir tenté de les violer, M. Basy avait poignardé les deux jeunes filles, blessant gravement l'aînée.

Apprenant que ses victimes n'avaient pas succombé à leurs blessures, M. Basy avait tenté de se suicider, entraînant sa fille, Patricia, âgée de quinze ans. Condamné à vingt ans de réclusion criminelle pour le meurtre, le 26 octobre 1965, près de Toulon (Var), de sa maîtresse et de la fille de cette dernière, M. Basy avait été mis en liberté conditionnelle en octobre 1975.

● *Les deux jeunes complices d'Hamida Djandoubi*, condamné à mort, vendredi 25 février, à Aix-en-Provence (*le Monde* du 26 février), ont été acquittées le lendemain par la cour d'assises des mineurs des Bouches-du-Rhône siégeant à huis clos. Bien que le ministère public ait réclamé une peine de trois à cinq ans de prison pour chacune d'entre elles, le cas échéant avec sursis, la cour semble avoir considéré que les deux jeunes filles, âgées de dix-sept ans au moment des faits, n'avaient été que les témoins impuissantes des tortures que Djandoubi avait infligées à sa victime.

A COLMAR

Trois cents manifestants contre l'extradition de M. Detlev Schultz

De notre correspondant

Colmar. — Répondant à l'appel du comité de soutien de M. Detlev Schultz, trois cents manifestants ont participé, samedi après-midi 26 février, à la marche sur Colmar qui devait les conduire jusqu'à la maison d'arrêt où est actuellement détenu le jeune Allemand qui fait l'objet d'une demande d'extradition de la R.F.A.

Arrêté au mois de juin dernier à Strasbourg pour un vol de sac à main, M. Detlev Schultz a été condamné à six mois d'emprisonnement ferme. Il a purgé cette peine mais, depuis trois mois, il a été maintenu en maison d'arrêt après la demande d'extradition formulée par son pays d'origine. Les autorités allemandes le soupçonnent d'avoir appartenu au groupe Baader-Meinhof et d'avoir participé à des actions terroristes, ce qu'il nie formellement. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Colmar a répondu favorablement, le 9 décembre 1976, à cette demande d'extradition et les avocats de M. Schultz se sont pourvus en cassation (*le Monde* du 11 décembre 1976).

Sans incident

C'est donc pour protester contre cette éventuelle extradition et contre la convention européenne antiterroriste que trois cents manifestants, venus essentiellement de Strasbourg, de Mulhouse et d'Allemagne, ont défilé dans les rues de Colmar au cri de « *Non à l'Europe des blocs et des patrons* », et « *Baader, Meins assassinés, Schultz ne sera pas extradé* ».

Appartenant, pour la plupart, à des mouvements d'extrême gauche, ils avaient décidé de se rendre à la maison d'arrêt pour porter au détenu des messages de soutien. A proximité de la prison, ils se sont heurtés à un escadron de gendarmes mobiles et ont alors demandé qu'une délégation puisse aller porter leurs messages. Cette demande a été rejetée. Malgré ce refus, les manifestants s'en sont retournés sans incident pour réunir un meeting. Ils y ont affirmé que leur action continuerait sous différentes formes pour éviter que l'extradition de M. Schultz devienne effective.

LE DRAME DU C.E.S. PAILLERON

Les avocats des familles des victimes ne plaideront pas lors du procès des jeunes incendiaires

Les avocats de l'Association des familles des victimes de l'incendie du C.E.S. Pailleron viennent de faire connaître leur décision de renoncer à plaider lors du procès des deux jeunes mineurs impliqués dans cette affaire, qui doit s'ouvrir mercredi 2 mars, à huis clos, devant le tribunal pour enfants de Paris.

Dans un communiqué diffusé lundi 28 février après-midi, Mᵉˢ Annie Voisin, Jules Borker, Armand Dimet et Jean Lafon expliquent leur décision : « *Les neuf inculpés majeurs responsables de la construction ne sont toujours pas, malgré les assurances données au plus haut niveau, renvoyés devant le tribunal. Les précédents renvois du cas des mineurs, intervenus en juin et en octobre 1976, étaient exclusivement justifiés par la nécessité de lier les deux procès. Or, aujourd'hui, bien que l'instruction soit complètement terminée, tout semble mis en œuvre pour que le procès des majeurs soit reporté à une date indéterminée.* » C'est pour ne pas « *trahir le mandat qui leur a été confié* » que les quatre avocats ont décidé, dans ces conditions, de ne pas défendre leurs clients.

Si le parquet ne fait pas appel de la décision de M. Floch

M. DE RIBEMONT POURRAIT ÊTRE LIBÉRÉ CE MARDI

M. Guy Floch, premier juge d'instruction, a fait droit, le 28 février, au début de l'après-midi, à la demande de mise en liberté présentée par Mᵉˢ Raymond de Geouffre de la Pradelle et Alain Beaumier, en faveur de M. Patrick Allenet de Ribemont, que le magistrat avait placé sous mandat de dépôt successivement le 29 décembre pour détention d'armes et le 14 janvier pour complicité dans le meurtre de M. Jean de Broglie.

Mais le parquet — qui avait donné au préalable un avis défavorable à cette libération — n'avait pas encore fait savoir ce mardi en fin de matinée s'il interjetait appel des deux ordonnances du juge. Il dispose, à cet effet, d'un délai de vingt-quatre heures. M. de Ribemont est donc resté à la prison de Fresnes.

Son défenseur, Mᵉ de Geouffre de la Pradelle, a, de son côté, déclaré à Europe 1 : « *Bien sûr, M. de Ribemont reste inculpé et ce ne sera peut-être qu'à la fin de l'instruction qu'un non-lieu interviendra, mais, pour moi, cette mise en liberté préjuge le non-lieu. J'espère,* a-t-il ajouté, *que le parquet n'interjettera pas appel, car cela donnerait à l'affaire une orientation que la défense de M. de Ribemont n'a pas voulu donner jusqu'à présent. Il est bien certain, en effet, qu'une telle opposition laisserait à penser que c'est en réalité pour couvrir les premières déclarations faites à l'origine par le ministre de l'intérieur que la chancellerie décide alors que le parquet doit interjeter appel.* »

● *Un mandat d'arrêt* a été lancé contre M. Michel Lefebvre, P.D.G. de l'Omnium de prospective industrielle (OPI), à la suite de l'information judiciaire ouverte contre lui pour « *banqueroute simple, infraction à la loi sur les sociétés, abus de biens sociaux, abus de confiance* » (le Monde 26 février). Rappelons que le passif d'OPI s'élèverait à une cinquantaine de millions de F et que son P.D.G. est « *introuvable* » depuis le 12 janvier.

JUSTICE

AU TRIBUNAL DE PARIS

Des embouteillages trop bien organisés

Lorsque, le 30 octobre 1971, la commission technique des ententes et des positions dominantes émit un avis particulièrement défavorable sur deux sociétés de transformation de matières plastiques — Allibert et Plastimonde — on parla de sévérité accrue, et l'on estima le délit *« assez caractérisé pour transmettre le dossier au parquet »*.

Les dirigeants de ces sociétés, MM. Deconinck et Ducos, accompagnés des responsables de la société S.D. pour le développement du casier standard, MM. Boudier et Caron, comparaissaient donc, le lundi 28 février, devant la onzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, présidée par Mme Thérèse Guilhem, manifestement dépassée par l'affaire, pour abus de position dominante et complicité. Mais il faudra des affaires plus convaincantes que celle de ces constructeurs de casiers à bouteilles en plastique pour comprendre le caractère indispensable d'une commission dont un récent projet de loi accroît les pouvoirs (*le Monde* du 14 janvier).

En novembre 1967, sous l'égide de l'Institut national de l'embouteillage (INE), plusieurs transformateurs de matières plastiques avaient été convoqués pour présenter devant la société S.D. — émanation de l'INE — des prototypes de casiers à bouteilles. La convocation ne parlait pas de concours, mais certaines sociétés le comprirent ainsi. Membres du conseil d'administration de la S.D., les utilisateurs de casiers (brasseurs, producteurs d'eau minérale) tentaient de trouver un casier « standard et banalisé » *qui puisse servir de manière interchangeable aux uns et aux autres, s'emboîter verticalement comme horizontalement et être sans dommage livré à l'embouteillage mécanique.*

Parce qu'elles avaient travaillé à la normalisation de ce casier, les sociétés intéressées pensaient que le prototype retenu serait exploité par toutes sans versement de royalties. Mais comme par hasard chacune prenait un brevet ou déposait son modèle. Les affaires ne sont pas du scoutisme, et l'on imagine mal des bureaux d'études dessinant des casiers pour les beaux yeux de leurs concurrents.

« Fausser le jeu de la concurrence »

Les deux principaux fournisseurs sur le marché — Allibert et Plastimonde — furent les seuls à présenter des projets qui convenaient aux utilisateurs et ils furent alors poussés par ces derniers à s'unir pour réaliser un casier de synthèse. « Il n'y avait pas d'autres fabricants possibles », *explique l'un des dirigeants des brasseries Dumesnil.* « Nous avons poussé à l'entente, *ajoute le directeur général de la société des eaux d'Evian.* Nous ne voulions pas commander à des gens incapables de tenir leurs promesses. Ceux-là en étaient capables. » *Toujours est-il que les deux sociétés déposaient leur modèle et empêchaient leurs petits camarades de le fabriquer,* « sinon sous certaines conditions », *les leurs, qui étaient draconiennes. Cela leur permettait, entre le 1er janvier 1968 et le 19 mai 1969, de vendre 88 % des casiers banalisés et 95 % des casiers banalisés et personnalisés.*

MM. Deconinck, dirigeant d'Allibert, Ducos, de Plastimonde et MM. Boudier et Caron se voient donc reprocher de « s'être livrés à des actions concertées ayant pour effet de fausser le jeu de la concurrence et d'entraver le fonctionnement normal du marché du casier à bouteilles ».

Le tribunal correctionnel n'est pas compétent pour connaître des affaires de brevet, répondent-ils avant de dénoncer la jalousie des autres sociétés. Un concurrent non plaignant les conforte : « La plainte est venue de ceux qui voulaient obtenir sur un plateau tous les travaux réalisés depuis plusieurs années. »

Les autres — ceux qui s'estimaient lésés — sont venus dire comment ils avaient raté la vente de millions de casiers à bouteilles alors qu'ils avaient tous travaillé à la conception du modèle. « La société Stamp avait largement contribué au progrès du casier à bouteilles », *précisait l'un d'eux, d'un air docte. Qui oserait le contredire ? Les audiences continuent les 1er et 2 mars.*

BRUNO DETHOMAS.

FAITS DIVERS

UN POLICIER EST TUÉ ET QUATRE AUTRES SONT BLESSÉS PAR UN HOMME EN ÉTAT DÉPRESSIF

De notre correspondant

Saint-Brieuc. — Un habitant de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), M. Michel Fetas, quarante-cinq ans, représentant de commerce, a tué, lundi 28 février, un policier et en a blessé quatre autres, avec une carabine 22 long rifle, avant de jeter son arme et d'être maîtrisé dans son appartement du premier étage où il s'était barricadé avec son épouse et son fils âgé de quinze ans (nos dernières éditions).

Plongé depuis plusieurs jours dans un état dépressif, en raison, semble-t-il, de difficultés professionnelles, M. Fétas avait commencé par faire feu de sa fenêtre, vers 11 heures, sur un cyclomotoriste qui passait dans la rue, sans l'atteindre.

Avisé par des voisins, l'inspecteur de police principal Alain Diaz, trente-cinq ans, s'était rendu sur les lieux en compagnie d'un autre inspecteur et de deux gardiens de la paix. Après avoir parlementé avec l'homme qui réclamait son médecin traitant et tandis que l'on cherchait à joindre ce dernier, l'officier de police était resté sous la fenêtre.

C'est à ce moment que M. Fétas épaula son fusil, tira sur l'inspecteur qu'il toucha une première fois au cœur et une seconde fois, tandis qu'il s'effondrait, d'une balle dans le dos. Le sous-brigadier Yves Le Becher, trente-neuf ans, qui se précipitait pour le secourir, était à son tour touché de deux balles dans le dos. M. Alain Dias devait mourir peu après.

Le quartier était alors bouclé par la police. M. Fétas continuait à tirer et blessait, sans gravité, un second inspecteur. Vers 14 h. 30, M. Fétas, après avoir manifesté sa volonté de parlementer, saisit à nouveau son arme et tira, blessant grièvement un commissaire de police judiciaire, M. Menez, d'une balle dans la poitrine et l'inspecteur principal Croslais d'une balle au côté gauche. Les policiers ripostèrent, mais M. Fétas se rendit, jetant sa carabine par la fenêtre. Il était immédiatement ceinturé et emmené au centre hospitalier, tandis que ses deux dernières victimes, son épouse, saine et sauve, mais très choquée, et son jeune fils étaient emmenés en ambulance.

Près de Barcelone

VINGT-DEUX PERSONNES ONT ÉTÉ TUÉES DANS UNE COLLISION FERROVIAIRE

Barcelone (A.F.P., A.P.). — Vingt-deux personnes ont été tuées et soixante-dix-neuf blessées, dont vingt-neuf grièvement, dans un accident de chemin de fer, lundi 28 février en début d'après-midi, dans les faubourgs industriels de Barcelone. Deux trains de banlieue sont entrés en collision sur une voie unique. Les causes de l'accident ne sont pas connues, mais il semble que l'un des deux convois n'ait pas respecté un feu rouge. Les chauffeurs des deux locomotives ont été tués.

NOUVELLES BRÈVES

● *Accident mortel du travail.* — Pris sous un amas de traverses en rupture d'entassement, un ouvrier, âgé de vingt-deux ans, employé dans une fabrique d'emballage de bois à Dunières (Haute-Loire), a été tué sur le coup lundi 28 février.

● *Un incendie a détruit,* ce mardi matin 1er mars, vers 5 heures, le bureau des recettes de la station Croix-de-Chavaux, sur la ligne n° 9 (mairie de Montreuil - pont de Sèvres).

Le sinistre a été provoqué par des cambrioleurs qui ont utilisé un chalumeau pour tenter de forcer les coffres de la recette. Le service a été rétabli vers 9 heures.

LA VIE SOCIALE

UNE INTERVIEW DU PREMIER MINISTRE A L'A.F.P.

« La vraie politique de l'emploi consiste à éviter le chômage et non à en réparer les effets », *déclare M. Raymond Barre*

Créer des emplois plutôt qu'indemniser le chômage ; assurer la mobilité de l'emploi d'abord sur le plan professionnel et ensuite seulement sur le plan géographique ; relancer l'économie de façon diversifiée et sectorielle et non pas globale : tels sont les principaux thèmes que M. Raymond Barre aborde dans la longue interview qu'il a accordée à l'A.F.P. et dont on lira ci-dessous de longs extraits.

Le premier ministre juge inflationnistes et donc inapplicables les propositions de la gauche pour résorber le chômage (abaissement de l'âge de la retraite, créations d'emplois dans le secteur public où l'on manque de personnel et diminution de la durée hebdomadaire du travail), mais il ne préconise lui-même aucune mesure nouvelle. La lutte contre l'inflation paraît rester le souci numéro un du chef de gouvernement. Enfin, M. Barre réitère son attachement à la politique contractuelle et invite les syndicats à un dialogue plus constructif.

« Contrairement à ce qui est parfois dit ou écrit, il n'y a pas eu jusqu'à présent d'aggravation sensible du chômage depuis six mois, déclare tout d'abord le premier ministre. *En données corrigées des variations saisonnières, le nombre de demandeurs d'emploi à la fin de janvier 1977 n'était que très légèrement supérieur au niveau moyen de l'année 1976. La durée de chômage des personnes qui ont retrouvé un emploi au cours de ce mois de janvier (cent vingt-sept jours) est la même que celle enregistrée en janvier 1976.*

» En second lieu, il faut tenir compte de la diversité des demandeurs d'emploi. Parmi les demandeurs nouveaux, inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi, au cours du mois de janvier dernier, 14 % seulement ont été licenciés pour cause économique. Il y a, en revanche, beaucoup de jeunes à la recherche d'un premier emploi, ou de femmes désirant prendre ou reprendre un travail après avoir élevé leurs enfants. Si cet emploi est trouvé assez vite, peut-on parler d'un phénomène de chômage aussi grave et traumatisant que celui que connaissent ceux qui perdent leur emploi ? Enfin, on croit trop souvent que ce million de demandeurs reste dans un chômage prolongé. En fait, 42 % des demandes d'emploi ont été déposées depuis moins de trois mois. »

Après avoir indiqué que la situation de l'emploi *« restera difficile au cours des prochains mois en France comme dans la plupart des pays industrialisés »*, le premier ministre poursuit :

« J'ai, à diverses reprises depuis six mois, souligné que la politique de redressement économique ne visait pas à modérer l'inflation et à restaurer l'équilibre de notre commerce extérieur par un recours systématique à la déflation et au chômage. Le gouvernement entend au contraire soutenir l'activité économique et l'emploi. Il le fait en stimulant les exportations, et les mesures récemment prises en faveur des entreprises exportatrices vont y contribuer. Il le fait en favorisant l'investissement : il finance à cette fin d'importants programmes dans le secteur public, et il a affecté de substantielles ressources d'emprunt aux petites et moyennes entreprises et à l'artisanat. De nouvelles dispositions vont intervenir prochainement dans le même sens. »

12 milliards de francs pour indemniser les chômeurs

M. Raymond Barre aborde ensuite le problème de l'indemnisation du chômage :

« Mon sentiment est qu'il est plus important de créer des emplois que d'indemniser des chômeurs. L'indemnisation du chômage représente actuellement pour la collectivité une charge directe de plus de 12 milliards.

» Il s'agit là d'un effort légitime de solidarité consenti par ceux qui ont un emploi en faveur de ceux qui en cherchent un. Toutefois, je me demande si les sommes actuellement affectées au maintien des ressources des demandeurs d'emploi n'auraient pas une efficacité économique et humaine plus grande si elles étaient consacrées à des actions de prévention, de formation et d'aide aux créations d'emploi.

» La vraie politique de l'emploi consiste à éviter le chômage et non à en réparer les effets. Dans le même esprit, il serait souhaitable de donner la possibilité à certaines catégories de chômeurs — je pense en particulier aux cadres — de remplir temporairement, s'ils le désirent, en attendant d'avoir retrouvé un emploi, une fonction utile pour la société et pour eux-mêmes.

» Enfin, il faut pourchasser les abus. Il est inadmissible que des demandeurs d'emploi percevant des allocations-chômage occupent un emploi « au noir ». Il est difficilement acceptable que d'autres chômeurs indemnisés refusent des emplois correspondant à leurs capacités et d'un niveau de rémunération proche de celui de leur emploi antérieur. Mon souci n'est pas de diminuer les droits dont bénéficient les travailleurs en cas de chômage, mais de leur éviter ce chômage. »

Le premier ministre précise sa pensée sur la question de la mobilité de l'emploi :

« Les propos que j'ai tenus sur ce sujet ont été déformés par certains (...). Je n'ai, d'abord, jamais parlé de la seule mobilité géographique. La mobilité professionnelle me paraît à cet égard bien plus importante. Il ne peut y avoir de création d'emplois dans une économie statique (...).

» Pour favoriser la mobilité professionnelle, il faut une formation professionnelle développée permettant des perfectionnements et des conversions et un système de placement efficace (...).

» Quant à la mobilité géographique, il est vrai que si elle est, dans notre pays, plus faible qu'ailleurs, elle est indispensable à une meilleure adaptation des offres et des demandes d'emploi sur le plan national.

» Selon certains, le fait que les demandes d'emploi seraient dix fois plus nombreuses que les offres démontrerait l'inutilité de toute mobilité. Ce raisonnement ne repose pas sur des bases sérieuses. En effet, les demandeurs d'emploi ont intérêt à s'inscrire à l'Agence nationale pour l'emploi (...). En revanche, cette même Agence ne recueille qu'une partie très faible des offres d'emploi des entreprises (...). C'est ainsi qu'au cours du seul mois de janvier plus de 190 000 demandeurs d'emploi ont pu trouver ou retrouver un travail, alors que le nombre d'offres d'emploi déposées à l'Agence était inférieur à 100 000. (...) Le ministre du travail procède à un examen complet des obstacles à la mobilité et des propositions en vue d'y faire face ; elles tiendront le plus grand compte de toutes les difficultés concrètes que peuvent rencontrer les travailleurs en mobilité. »

Répondant ensuite aux propositions de l'opposition, qui préconise, pour combattre le chômage, des mesures telles que l'abaissement de l'âge de la retraite, l'embauche dans le secteur public et la réduction de la durée du travail, M. Raymond Barre indique :

« La gauche, en France, garde une certaine constance dans des propositions dont, en dépit des enseignements de l'histoire, elle ne parvient pas à comprendre le caractère malthusien. Rappelons-nous 1936. De surcroît, l'opposition ne semble pas tentée d'indiquer le coût de telles mesures et de préciser leurs conséquences exactes sur l'emploi.

» Prenons l'exemple de l'abaissement de l'âge de la retraite. Une étude de l'INSEE a montré que si au début du VIIe Plan on avait abaissé l'âge de la retraite à soixante ans et versé dès cet âge le taux des pensions actuellement applicable à soixante-cinq ans, la population disponible à la recherche d'un emploi aurait diminué de cent quinze mille personnes sur cinq ans. Le coût d'une telle mesure pour la seule année 1977 aurait été d'au moins 15 milliards.

» J'ai rappelé précédemment que le nombre de demandeurs d'emploi ayant trouvé ou retrouvé un travail au cours du seul mois de janvier dernier avait été de cent soixante-dix mille. On mesure ainsi la différence considérable entre la charge que représenterait une telle mesure pour l'économie et les salariés actifs, et son impact réel sur l'emploi...

» De même, augmenter le nombre des emplois publics ne me paraît pas être une contribution particulièrement efficace à l'accroissement de la productivité nationale. Elles rencontreraient d'ailleurs très vite la limite qu'impose la charge budgétaire : en l'état actuel des choses, la création de cent mille emplois publics nouveaux coûterait 5 milliards de francs par an. Je ne vois pas comment une telle charge, qui serait permanente, pourrait être financée sans impôts nouveaux.

» Quant à la diminution de la durée du travail, accompagnée d'une compensation permettant le maintien intégral des revenus antérieurs, il faut savoir qu'elle est pour l'économie l'équivalent d'une compensation permettant le contribue ainsi à accroître les charges pesant sur les entreprises. Elle est une initiative contraire à la création d'emplois.

Pas de relance globale

Après avoir souligné que les investissements français à l'étranger (6 milliards de francs, soit moins de 3 % de l'investissement total réalisé en France) sont deux et trois fois moins importants que les investissements allemand et japonais et que ces investissements « agissent directement ou indirectement sur l'emploi des travailleurs nationaux », le premier ministre déclare qu'il n'est pas partisan d'une relance globale :

« En premier lieu, le niveau actuel de la consommation des ménages est élevé. Il est en volume de 4 % supérieur à ce qu'il était au début de l'année 1976. En second lieu, à supposer que l'on stimule la demande globale pour relancer l'activité économique, il n'est pas évident qu'on obtienne un effet sensible sur le nombre des demandeurs d'emploi. En troisième lieu, une relance de la demande globale nécessiterait un financement massif. Or, dans les circonstances actuelles, ce financement ne pourrait qu'être inflationniste. (...)

» La conjoncture actuelle est caractérisée, tant pour les entreprises que pour les demandeurs d'emploi, par une extrême diversité des situations. (...) Qui peut penser alors qu'une relance globale, indifférenciée, soit une solution ? J'ai pour ma part indiqué que le gouvernement mettrait en œuvre toutes les fois que cela serait nécessaire, des actions sélectives et adaptées aux situations particulières, dont le financement est compatible avec les exigences du redressement économique et financier. »

Enfin, M. Raymond Barre évoque les relations entre le gouvernement et les syndicats :

« Je n'ai aucune hostilité à l'égard des syndicats. Je crois que des organisations syndicales fortes, responsables et ouvertes au dialogue sont un élément important du progrès social. C'est pourquoi, dès mon entrée en fonctions, et dans le but d'établir une concertation réelle sur les orientations du programme de redressement économique, j'ai tenu à recevoir chacune des organisations professionnelles et syndicales les plus représentatives dans le pays. J'ai voulu, par ailleurs, éviter toute interruption de la politique contractuelle.

» Je conserverai dans l'avenir cette attitude d'ouverture, en dépit des attaques systématiques et virulentes auxquelles certains dirigeants d'organisations syndicales politisées se livrent à mon égard. »

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

LA GRÈVE D'EATON-MANIL DANS LES ARDENNES

Des O.S. « privilégiés » contre le plan Barre

Vivier-au-Court (Ardennes). — D'un côté, la C.G.T. De l'autre, F.O. et C.G.C. Les deux cortèges, celui des grévistes et celui des non-grévistes, se sont croisés. Le premier, composé presque uniquement d'O.S., en grande majorité des immigrés, se dirigeait vers la place de la République. Le second, constitué surtout de « cols blancs », d'agents de maîtrise et de cadres, mais aussi de quelques groupes d'ouvriers français ou étrangers, se rassemblait place de l'Eglise. Pas d'incident.

A Vivier-au-Court, petit village aux toits d'ardoises mauves — entre Sedan et Charleville-Mézières, chacun s'efforce de comprendre les positions adverses, parce que, dans le conflit d'Eaton-Manil, personne, semble-t-il, n'est tout à fait certain de son bon droit, hormis quelques syndicalistes éprouvés et, en face d'eux, un patronat qui entend appliquer à la lettre le blocage du pouvoir d'achat des salaires prévu par le plan Barre.

De notre envoyé spécial

C'est vers 1 h. 30 du matin, lundi 28 février, que les gendarmes mobiles ont investi la fonderie Eaton-Manil occupée depuis une semaine par des O.S. en grève depuis début février, pour le maintien des avantages acquis en 1976. Les délégués syndicaux avaient reçu la consigne d'éviter tout affrontement. L'opération s'est déroulée sans coup férir, et chacun, à Vivier-au-Court, a poussé un soupir de soulagement.

Car dans le petit village on craignait le pire. Les Ardennais, il est vrai, ne voient pas d'un très bon œil cette grève qu'ils ne comprennent pas. Non point qu'ils soient racistes. L'adjectif vient facilement à l'esprit s'agissant d'une grève « dure » menée par des immigrés avec l'appui de la C.G.T. Mais les choses ne sont pas si simples. La vérité, c'est que les gens d'ici considèrent que les O.S. d'Eaton-Manil sont des « privilégiés » ; les salaires sont parmi les plus élevés du département ; c'est une usine qui tourne bien : elle produit en temps normal 2 800 tonnes de « fonte grise » chaque mois et la vend sans problème à son principal client, la Société D.B.A., de Beauvais, dans l'Oise ; à force d'avoir les dents longues, ne va-t-on pas compromettre l'avenir d'une des rares entreprises sauvegardées dans ce pays perdu ?

Eaton-Manil Société anonyme : c'est le nouveau nom de baptême d'une vieille entreprise de sept cent quatre-vingts salariés (six cent cinquante ouvriers, dont 60 % d'immigrés), fondée au dix-huitième siècle par les maîtres de forges et vendue, il y a quatre ans, au groupement multinational Eaton venu d'outre-Atlantique investir en Europe. Dès lors, les nouveaux patrons ont demandé à leurs collègues français d'aligner autant que possible la productivité de l'usine sur les normes américaines.

« *Or, depuis quelques années*, reconnaît M. Girard, directeur de l'unité de Vivier-au-Court, *les choses ne vont plus très bien. La productivité est en baisse. Nous avons travaillé à perte l'an dernier.* » La faute en revient, selon lui, au « *manque de discipline* » du personnel. « *Nous payons aujourd'hui*, explique-t-il, *le prix du monopole que nous nous étions assuré pour la production de la fonte grise.* »

En un quart de siècle, Manil était devenue pratiquement la seule fonderie de France où l'on pratiquait cette fonte spéciale utilisée dans l'industrie automobile pour les systèmes de freinage hydraulique. C'est le procédé Eaton que protégeait un brevet aujourd'hui tombé dans le domaine public. « *Du fait de ce monopole*, poursuit M. Girard, *on ne pouvait pas s'arrêter de produire. Pas question pour nous de résister à une grève. D'où la dictature de la C.G.T. nettement majoritaire dans l'entreprise. A force de concessions, nous finissons par perdre toute autorité sur le personnel et le travail s'en ressent.* »

En 1976, affirme la direction, la productivité a baissé d'un tiers par rapport à l'année 1975. Quant aux salaires, ils étaient, selon M. Girard, de 50 % supérieurs au minimum régional et de 30 % supérieurs aux salaires payés dans les autres fonderies françaises. Grâce aux heures supplémentaires, certains OS, à l'en croire, s'assureraient même des fins de mois supérieures à 5 000 F. « *Et ici*, ajoute le directeur, *le travail est moins pénible que chez nos concurrents.* »

Les ouvriers insistent, eux, sur la vétusté des locaux et la pénibilité du travail. On « tire » la fonte à 1 400 degrés. Toutes les deux heures, on nettoie les moules « à la soufflette », c'est-à-dire à l'aide d'un jet d'air comprimé. « *Les poussières d'émeri, les escarbilles, les ébarbures, on avale tout, on respire tous les gaz.* »

Obéissant sans doute aux consignes venues d'en haut, la direction de l'unité de Vivier-au-Court a dit non au début de cette année aux dernières revendications des salariés. Bien plus, elle a mis fin à divers avantages, et notamment au sacro-saint principe de l'indexation des salaires sur l'« indice Manil », obtenu en 1974 après trois semaines de grève, et qui est calculé sur la moyenne des indices des prix INSEE, C.G.T., C.F.D.T., UNAF et FEN. La référence à cet indice composite, utilisée dans plusieurs autres entreprises de la région, notamment Electrolux, n'a été remise en cause pour le moment qu'à Eaton-Manil.

Les O.S. ont aussitôt réagi en réclamant des négociations. La C.G.T., pour sa part, flairant « *le piège du C.N.P.F. qui tente un peu partout d'imposer le plan Barre* », entrait à son tour dans l'action. La « grève thrombose » était née.

A l'autre bout de la chaîne, l'usine D.B.A. (Ducellier, Bendix, Air-Equipement), filiale de Bendix, un autre groupe américain, à Beauvais, qui fabrique des systèmes de freinage hydraulique, annonçait bientôt qu'elle était « contrainte » de mettre en chômage technique sept cent vingt-neuf salariés sur deux mille deux cents. Mais la semaine dernière, des travailleurs de l'usine D.B.A. ont frété des cars et se sont rendus dans les Ardennes pour exprimer leur solidarité aux « jusqu'au-boutistes » de Vivier-au-Court.

JEAN BENOIT.

● A GRAVELINES (Nord) : poursuite de la grève des ouvriers nord-africains au chantier de la centrale nucléaire. — Après la décision du tribunal des référés de Dunkerque, ordonnant, le 25 février, la dispersion des piquets de grève, les grévistes se sont prononcés pour le libre accès au chantier des ouvriers des autres entreprises, mais aussi pour la poursuite de leur action, entamée le 22 février.

SYNDICATS

Pour non-respect d'un accord salarial

F.O. INTENTE UN PROCÈS AU PATRONAT DE LA CHAUSSURE

La Fédération F.O. des cuirs et peaux a annoncé, lundi 28 févrir, en présence de M. Bergeron, qu'elle venait d'intenter un procès au patronat de la chaussure pour non-respect d'un accord salarial signé en juin pour un an. Cet accord prévoit notamment un accroissement du pouvoir d'achat de 2 % et une indexation sur l'indice national des taux de salaires horaires publié par le ministère du travail.

Selon M. Bidegain, délégué général de la fédération patronale de la chaussure, il s'agit d'une suspension d'un contrat afin d'appliquer les recommandations du gouvernement « *dans le cadre du plan de lutte anti-inflation* ». Selon F.O. il s'agit d'une grave violation de la politique contractuelle et d'une attitude contraire à celle préconisée par les pouvoirs publics, puisque M. Barre avait annoncé que les contrats signés en 1976 seraient appliqués jusqu'à leur terme, du moins dans le secteur public et nationalisé

L'affaire doit être examinée devant les tribunaux le 16 mars et pourrait servir de référence.

FISCALITÉ

La réforme du ministère de l'économie et des finances

« Les contribuables vérifiés doivent être clairement informés de leurs droits »

écrit le président de la République à M. Barre

M Giscard d'Estaing a adressé à M. Raymond Barre, en date du 28 février, une lettre de mission chargeant le chef du gouvernement de « rénover » le ministère de l'économie et des finances.

« *L'opinion publique*, écrit le président de la République, *éprouve profondément, vous le savez, le désir d'une rénovation de l'administration. L'adaptation de la France aux réalités de notre temps serait incomplète, si elle ignorait ce secteur essentiel et sensible de nore vie nationale. De cet effort de rénovation, le ministère des finances doit donner l'exemple. Je le dis d'autant plus volontiers que je connais, pour l'avoir longtemps dirigée, la compétence et l'intégrité de cette administration.*

» *Deux problèmes doivent être considérés :*

» *Celui des relations avec le public, d'abord. Ces relations doivent s'établir sur la base de la confiance et du respect des responsabilités propres des fonctionnaires et des citoyens. Cela signifie notamment qu'en matière fiscale, les contribuables vérifiés doivent être clirement informés de leurs droits, et que les moyens de recours dont ils disposent doivent être facilement accessibles. Cela signifie également que la décision d'entreprendre des poursuites judiciaires doit être prise selon des procédures offrant toutes garanties aux contribuables. (...)*

» *Le second problème est celui de l'efficacité de l'administration. Cette efficacité suppose des unités administratives de dimension humaine, ainsi que la séparation souhaitable des tâches de conception et de gestion. En particulier, dans le domaine fiscal, il paraît nécessaire de distinguer clairement, d'une part, l'administration quotidienne de l'impôt, assurée dans la sérénité et la continuité, et, d'autre part, l'adaptation périodique de la législation, pour achever de doter notre pays d'une fiscalité simple, stable, juste. (...)*

» *Je vous demande*, conclut le président de la République, *de bien vouloir mettre à l'étude les dispositions qui permettront à l'administration des finances de répondre plus complètement à ces préoccupations.* »

FAMILLES

Reçue à l'Élysée

L'UNAF RÉCLAME DES MESURES CONCRÈTES

M. Giscard d'Estaing a reçu, lundi après-midi 28 février, pendant plus d'une heure, les membres du bureau de l'Union nationale des associations familiales (UNAF). « *Nous avons expliqué au président de la République qu'il existait un certain désarroi dans les familles* », a déclaré, à l'issue de cette rencontre, M. Roger Burnel, président de l'UNAF. « *Au-delà des affirmations officielles, nous souhaitons voir se mettre en place des mesures très concrètes.* »

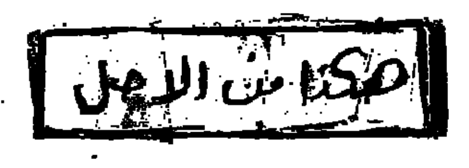
Faisant allusion au projet de loi sur la création d'une allocation, texte qui doit être examiné au conseil des ministres du 9 mars, M. Burnel a indiqué que l'UNAF était favorable à cette initiative qui tend à fusionner les actuelles allocations de salaire unique et de frais de garde en une seule prestation mais « *sous un certain nombre de conditions : d'abord que* [la nouvelle allocation] *s'établisse à un niveau nominal suffisant et d'autre part qu'elle ne soit pas appliquée selon un critère de revenus* ». En revanche, le président de l'UNAF a accepté « *que cette allocation soit assujettie à l'impôt sur le revenu* ».

Les dirigeants de l'UNAF ont d'autre part insisté sur la nécessité d'une politique globale de la famille portant sur trois volets : prestations familiales, mesures fiscales, équipements. « *Le président de la République a bien compris notre position (...) mais nous en sommes encore au plan des principes*, a ajouté M. Roger Burnel.

DÉCLARATION DES REVENUS DE 1976

En raison du report au jeudi 3 mars, minuit, du délai de dépôt des déclarations des revenus de l'année 1976, le ministère de l'économie et des finances précise que « les centres téléphoniques d'information et les bureaux de renseignements dont les adresses ont été communiquées (« le Monde » daté 20-21 février, page 34) continueront de fonctionner jusqu'à l'expiration de ce délai : pour Paris, de 9 heures à 18 heures, sans interruption (principal numéro d'appel : 267-32-19) ; pour les autres départements, selon les horaires arrêtés localement ».

Le ministre de l'économie et des finances rappelle d'autre part que « ces services continueront jusqu'au 3 mars à apporter aux personnes âgées et handicapées l'assistance nécessaire pour les aider à remplir leur déclaration de revenus ».



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

La politique dans l'entreprise

II. — L'apprentissage socialiste sur le tas

par JOANINE ROY

Le parti communiste déclare avoir créé neuf mille cellules dans les entreprises. Ces implantations sont souvent réalisées dans une complexe imbrication des initiatives politiques, de l'action syndicale et des revendications sociales. Où en est le parti socialiste de son effort de pénétration dans les entreprises? (« Le Monde » du 1er mars.)

Longtemps, l'action politique dans l'entreprise a été la chasse gardée du P.C.F. Les trotskistes et autres « gauchistes » qui ont voulu s'y aventurer étaient dénoncés comme des ennemis encore plus pernicieux pour la classe ouvrière que ses adversaires « bourgeois ».

Lorsque le parti socialiste, après le congrès d'Epinay, entreprit lui aussi de s'implanter à l'intérieur des usines, la tâche ne lui a pas été facilitée par son nouvel allié. Il n'est guère de tract où le P.C.F. ne s'affirme comme *« le parti de la classe ouvrière, le seul parti de France qui compte dans sa direction nationale une majorité d'ouvriers. Les seuls ouvriers qui siègent à l'Assemblée et au Sénat,* lit-on encore, *sont tous communistes »*.

Plus d'un socialiste a fait l'expérience d'une obstruction insidieuse. Et l'éclosion des sections socialistes est difficile lorsque la controverse bat publiquement son plein entre MM. Mitterrand et Marchais.

Les socialistes proposent en vain des initiatives communes dans les entreprises où leurs sections ont vu le jour à côté des cellules : le P.C. les ignore. Derrière la façade unitaire, le militant de base communiste, poussé dans ses retranchements, fait la moue devant l'attitude des nouveaux venus. Il finit par dire que seul son parti est authentiquement prolétarien et totalement engagé dans la lutte des classes. Ce que, d'ailleurs, ont maintes fois proclamé les dirigeants communistes, ces derniers temps.

De la sorte, on retrouve entre le P.C.F. et le P.S. le même climat, fait de méfiance et de condescendance, qu'entre la C.G.T. et la C.F.D.T. quand MM. Warcholack ou Frischmann, dirigeants cégétistes, affirment que cette dernière est *« réformiste par nature »*.

Un millier d'implantations

A cela, M. Edmond Maire avait répondu que les cégétistes étaient *« imprégnés de cléricalisme marxiste, de cette sorte de foi inébranlable en une vérité qu'ils possèdent, seuls, « par nature »*.

Bon nombre de socialistes ne sont pas moins ironiques. Mais s'efforçant au pragmatisme, ils considèrent que les querelles « au sommet » ont stimulé la compétition entre les militants de base.

Le retard du P.S. était considérable. Il n'avait que cinquante et une sections d'entreprises en 1971 et trois cent quatre-vingt seize lors du congrès de Pau en janvier 1975. Il y avait 958 sections ou groupes d'entreprise en décembre 1976. Pour l'ensemble de la France et des TOM-DOM, le P.S. déclare environ 4 500 sections locales et 150 000 adhérents.

Selon M. Alain Rannou, délégué général aux entreprises, qui donne ces chiffres, les 958 implantations (il n'y a qu'une section ou groupe par entreprise) représentent environ 20 000 adhérents. Elles *« correspondent à peu près à 2 400 cellules du P.C.F. »*.

D'abord importante dans la fonction publique et les entreprises nationales, l'influence du P.S. s'est peu à peu fait sentir dans le secteur privé, en particulier dans la métallurgie, la sidérurgie, l'informatique, la chimie, les P.T.T., l'information, l'imprimerie, etc.

Une liste a été dressée des secteurs-clés de l'économie où le contrôle des travailleurs est nécessaire à l'avancée de la gauche. Les socialistes entendent, grâce à cette action, ne plus être accusés de constituer seulement « un parti d'élus ».

Comme la cellule communiste, la section socialiste, lors de sa constitution — même si ses promoteurs ne sont pas des syndicalistes, — est épaulée par la présence syndicale dans l'entreprise. Mais tandis que la première est aidée par certains éléments de la C.G.T., la seconde trouve des points d'ancrage parmi les militants syndiqués dans différentes centrales. Ceux-ci appartiennent à la C.F.D.T. pour le plus grand nombre, dans une plus faible proportion à la C.G.T., à F.O. et quelquefois à des organisations autonomes. Par la suite, la section socialiste doit tenir compte du poids relatif de chaque syndicat.

Cette préoccupation est inconnue dans la cellule communiste, dont tous les membres sont pratiquement syndiqués à la C.G.T. Si la C.F.D.T. compte maintenant quelques dizaines de communistes dans ses rangs, on déclare nettement, à la direction du P.C.F., que jamais un membre du parti n'a délibérément adhéré à la centrale cédétiste ; il s'agit simplement de quelques éléments qui se sont d'abord inscrits à la C.F.D.T. et que leur évolution politique a ensuite conduits à prendre leur carte au « parti ».

Au contraire, il n'est pas rare qu'à côté des cédétistes ayant adhéré au P.S. un militant socialiste entre à son tour à la C.F.D.T., avec parfois le désir d'y apporter le point de vue de son parti... ce qui ne va pas sans soulever des réactions. Le P.S. peut en tout cas se flatter d'un large pluralisme syndical. Pour prendre un exemple, M. Gérard Desaigne, secrétaire national des groupes socialistes d'entreprise dans la métallurgie, est cégétiste, tandis que M. Gérard Compain, cédétiste, est secrétaire de la section socialiste de la C.I.I.-Honeywell-Bull.

Les rapports partis-syndicats

Le style d'action de la section d'entreprise socialiste s'en ressent, la synthèse des diverses orientations syndicales ne se faisant pas sans difficultés. Les militants socialistes qui se sont heurtés un jour ou l'autre aux tendances hégémoniques du P.C.F. n'en ont pas tous tiré les mêmes conséquences, les uns pratiquant une certaine tolérance, d'autres étant poussés à se montrer plus doctrinaires que quiconque. Souvent, semble-t-il, le militant de base moyen n'est pas aussi rodé au débat politique que son homologue communiste.

La manière aussi diffère : *« Quand le parti communiste décide de s'occuper d'une affaire,* déclare un ouvrier parisien, *il met les pieds dans le plat. Rien de semblable avec le parti socialiste »*, dont l'attitude peut être plus nuancée. Toute une génération qui a pris goût à la politique pendant ou après mai 68 s'emploie en tout cas à combler les lacunes d'une organisation qui, dans son renouveau, ne s'est pas encore dotée d'une véritable école de formation pour ses futurs cadres. Le parti socialiste bénéficie souvent à cet égard de l'aide d'un personnel d'encadrement qui s'engage dans l'action politique à défaut de pouvoir — ou de vouloir — toujours le faire dans l'action syndicale. C'est à ces praticiens, ces techniciens de rang moyen ou supérieur que le P.S. doit l'approfondissement de ses études, de ses projets, de sa doctrine dans le domaine économique, financier ou social, notamment en ce qui concerne les nationalisations.

L'importance des sections d'entreprise

Majoritaire dans la plupart des sections d'entreprise, le CERES estime que cette forme de présence doit l'emporter sur les autres. M. Rannou pense, lui aussi, que c'est sur le lieu de travail que les salariés sont le plus sensibles aux effets du régime capitaliste ; c'est donc là qu'il est plus aisé de les mobiliser sur des objectifs communs. Près du domicile leurs intérêts ont tendance à se disperser ; la durée des transports, les exigences de la vie familiale, un minimum de loisirs réduisent d'ailleurs le temps de militantisme de ceux qui mènent leur action politique d'abord sur le plan local.

« La section politique d'entreprise demeure la seule structure adaptée pour les travailleurs à un apprentissage du pouvoir », concluait, en avril 1976, la Fédération de Paris dans sa « contribution » à la troisième conférence nationale des sections et groupes socialistes d'entreprise, réunie à Massy. Faisant leur autocritique, les militants parisiens constataient que l'implantation du P.S. *« est souvent fragile »*, que les sections d'entreprise ont fréquemment une activité de type syndical (pas d'élargissement suffisant aux choix politiques globaux), technique (réflexion axée sur ce que pourrait être l'entreprise sous le programme commun de gouvernement) ou propagandiste (diffusion de matériaux fournis par le parti, sans que les militants se préoccupent assez de savoir s'ils correspondent aux problèmes des travailleurs). La section d'entreprise devrait pourtant, estimaient-ils, avoir pour rôle fondamental de *« tout mettre en œuvre pour développer et expliquer la signification du contrôle des travailleurs dans la stratégie du P.S. et au niveau de l'entreprise (...), afin d'assurer, lors de la période de transition, la liaison entre les luttes dans l'entreprise et les actions de contrôle populaire extérieures à l'entreprise. Il ne faut donc pas que l'ex-classe dominante puisse récupérer d'un côté ce qu'elle perd de l'autre »*.

Le P.S. n'est cependant pas unanime sur l'importance qu'il convient d'accorder aux sections d'entreprise dans l'expansion du parti. Leur développement soulève des appréciations mitigées parmi les dirigeants du P.S. : M. Mitterrand a, semble-t-il, soupçonné, un temps, la C.F.D.T. de vouloir investir un peu trop massivement ces sections : *« Je ne laisserai pas faire »*, avait-il dit voici plusieurs mois.

Certaines fédérations, comme celle du Nord — présente désormais dans cent soixante-quinze firmes, où elle dispose de quarante groupes ou sections d'entreprise, — préfèrent combiner le développement des sections locales avec celui des groupes socialistes d'entreprise (G.S.E.). Selon elles, dans les communes fortement industrialisées (villes minières, zones industrielles ou textiles), l'usine forme, en effet, un tout avec la ville, où les militants sont à la fois salariés et habitants. Les statuts nationaux du P.S. prévoient d'ailleurs que, lors de la désignation des candidats aux élections, les membres des sections d'entreprise (autonomes dans les autres domaines) votent avec la section de leur domicile.

Cette formule permet, selon ses partisans, de mieux coordonner l'action politique territoriale — dans la municipalité ou le département — et celle des parlementaires avec le travail des militants dans les entreprises de la localité et de la région. Le G.S.E. et la section locale constituent dès lors des structures complémentaires, qui permettent de ne pas couper les militants d'entreprise des responsables locaux — souvent maires, conseillers généraux, députés — dont l'influence est importante.

Ajoutons que la distinction — de plus en plus délicate — des tâches respectives des partis et des syndicats dans l'entreprise complique le débat et peut entraîner des divergences entre militants sur la façon d'agir dans les ateliers et les bureaux.

Si le P.S. évalue à vingt mille le nombre de ses adhérents rassemblés dans des sections d'entreprise, le R.P.R. cite, lui, les mêmes effectifs pour ses sections d'action ouvrière et professionnelle placées sous la responsabilité de M. Philippe Dechartre, ancien secrétaire d'État au travail. M. Chirac, après avoir, en 1975, condamné l'action politique dans l'entreprise, s'avisa ensuite de lancer l'U.D.R. dans la compétition, spécifiant toutefois que son activité politique s'exercerait hors des grilles des usines. Sous cette réserve, le R.P.R. est présent chez Peugeot, Berliet, Renault, Kodak, C.I.I., dans les P.T.T., à la S.N.I.A.S., etc.

A l'extrême gauche, la faiblesse des effectifs n'empêche pas l'efficacité des militants. Les « socialistes unifiés » ont souvent été l'âme de conflits spectaculaires et significatifs : Lip à Besançon, Rehaut à Fougères ou Caron-Ozane à Caen. Le P.S.U. fait état de quarante sections d'entreprise (contre quatre cent cinquante sections locales) regroupant chacune au moins cinq personnes, cependant il se déclare présent dans cent quatre-vingt-dix entreprises. Sans grand changement par rapport à 1975, il dénombre moins de dix mille adhérents, dont, précise-t-on, 40 % d'ouvriers et 33 % de cadres moyens et supérieurs. Deux sur trois des socialistes unifiés sont syndiqués ; parmi eux 70 % sont à la C.F.D.T., 12 % à la FEN, 9 % à la C.G.T.

Trotskistes et maoïstes se sont, de leur côté, fréquemment trouvés à l'origine de la révolte des immigrés ou d'autres catégories d'ouvriers particulièrement victimes de l'exploitation industrielle. A la Ligue communiste révolutionnaire, M. Krivine, avec trois mille adhérents ou sympathisants, annonce deux cents groupes « taupes » et autant de cellules, présents dans trois cents entreprises. Ses militants se partagent à peu près également entre la C.G.T. et la C.F.D.T.

Prochain article :

VRAI OU FAUX PROBLÈME

QUI ET OU SONT LES SOCIALISTES ?

Qui et où sont les socialistes de la nouvelle vague qui constituent les sections d'entreprise ? Les statistiques nationales de la direction du parti socialiste donnent les précisions que voici :

● **LA REGION PARISIENNE** est celle de la plus dense implantation du parti socialiste, qui y compte 33,1 % de ses sections. Viennent ensuite : Nord-Pas-de-Calais : 16,25 % ; Rhône-Alpes : 8,6 % ; Midi-Pyrénées : 5 % ; Provence-Côte-d'Azur : 4,6 % ; Centre : 3,5 % ; Aquitaine : 3,25 % ; Bourgogne : 2,75 %, etc.

● **DANS LES BRANCHES D'ACTIVITE**, la métallurgie représente 23 % des sections ou groupes ; les P.T.T. : 11,5 % ; l'enseignement : 11 % ; la santé : 7,5 % ; l'E.G.F.-énergie : 7,5 % ; les transports : 7 % ; la fonction publique : 6 % ; la chimie : 5,5 % ; les banques-assurances-crédit : 4 % ; la presse information : 3,5 %.

● **PROFESSIONNELLEMENT**, il y a 22 % des cadres ; 18,8 % d'ouvriers ; 18,1 % d'employés, 17,7 % de techniciens ; 9,4 % d'agents de maîtrise ; 9,4 % d'enseignants et 4,6 % de chercheurs-étudiants et... infirmiers.

● **SYNDICALEMENT**, la C.F.D.T. recueille le plus d'adhésions : 49,5 % ; la C.G.T. : 24,7 % ; la F.E.N. : 7,2 % ; F.O. : 7 % et divers : 11,6 %.

● **PAR TRANCHES D'AGE**, enfin, 46,2 % des socialistes militant dans l'entreprise ont de vingt-cinq à trente-quatre ans ; 32,4 % de trente-cinq à quarante-quatre ans ; 10,6 % de quarante-cinq à cinquante-quatre ans ; 9,6 % moins de vingt-cinq ans et 1,2 % plus de cinquante-cinq ans.

Ces trois derniers paragraphes résultent de l'analyse faite sur sept cent vingt-huit délégués à la conférence des sections et groupes d'entreprise de Massy, en mai 1976, qui avait rassemblé plus de huit cents délégués.

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

Le réveil des classes moyennes ?

(Suite de la première page.)

Jusqu'à ce jour, les classes moyennes ne sont jamais parvenues à s'organiser durablement, sinon en syndicats professionnels dont les intérêts particuliers s'opposaient (la récente querelle des cadres et des agriculteurs à propos de l'« impôt-sécheresse » en est le dernier exemple). Les initiatives pourtant n'ont pas manqué, le regroupement de ces catégories — pour artificiel qu'il paraisse — présentant une cohérence sinon un intérêt certain au niveau politique. Point commun le plus évident : le choix par les « classes moyennes » d'une société de type libéral se fondant sur la liberté d'entreprendre, la responsabilité personnelle, la légitimité du profit, la hiérarchie, choix qui les oppose aux syndicats ouvriers comme à la technocratie.

Est-ce l'effet du hasard ? La seule vague de regroupement que l'on ait constaté en France autour de l'étiquette « classes moyennes » se situe à la veille de l'arrivée au pouvoir du Front populaire : *« Comité d'organisation des états généraux des classes moyennes », « Comité central des classes moyennes »*, etc. En 1939 on ne comptait pas moins de seize rassemblements de ce type. Tous disparaissent pendant la seconde guerre mondiale. A l'issue de celle-ci le *« Comité national de liaison et d'action des classes moyennes »* est créé (en 1947) par M. Roger Millot. Ce comité reste, pendant un quart de siècle, la seule organisation représentative des classes moyennes. Rassemblant six grands syndicats professionnels (petites et moyennes entreprises, artisans de la CNAM, propriétaires agricoles, exploitants de la F.F.A., Union des professions libérales, C.G.C.) et un certain nombre de petites associations, sa tâche principale consiste pendant cette période à tenter de nouer un dialogue avec les pouvoirs publics. En dépit de ces efforts, le gouvernement ne consent qu'à créer en 1950 une *« Commission nationale technique »*, organisme de tutelle relevant du ministère des finances et qui n'a pas fonctionné.

Depuis un an, les initiatives se multiplient à nouveau pour regrouper, par-delà les querelles professionnelles, les membres de ces classes moyennes et mettre fin au « face à face » entre MM. Séguy et Maire, d'une part, et Ceyrac, d'autre part. Concrétisant une promesse de M. Giscard d'Estaing alors candidat à l'Élysée, le gouvernement crée, le 20 novembre 1975, un « Conseil supérieur des classes moyennes ». Placé sous la tutelle du ministre du commerce et de l'artisanat, il est dirigé par M. Lego, militant républicain indépendant. Réunissant vingt-six membres désignés pour trois ans, ce Conseil doit s'efforcer de conduire une réflexion, d'assurer la coordination entre les différentes administrations et d'informer les différentes parties prenantes des classes moyennes.

En décembre 1975, M. Guy Henninot, commerçant en porcelaine, président du syndicat des P.M.E. de Paris, crée un « Syndicat national des classes moyennes », avec l'appui discret et bref de MM. Marcellin et Malaud.

Quelques semaines plus tard M. Jean-Pierre Prouteau, ancien grand maître du Grand-Orient de France, ancien président des jeunesses radicales d'Indre-et-Loire, chargé de mission à la Caisse nationale du Crédit agricole, crée le « Centre national de coopération interprofessionnelle ». Enfin, au cours de l'été dernier, alors que l'indemnisation des dégâts provoqués par de la sécheresse oppose les agriculteurs aux autres catégories socio-professionnelles, M. Michel Debatisse, président de la F.N.S.E.A., prend langue avec ses collègues représentant les P.M.E., les artisans, les cadres et les professions libérales. Cette initiative aboutit, en janvier 1977, à l'envoi d'une lettre commune dans laquelle MM. Debatisse (F.N.S.E.A.), Gingembre (C.G.P.M.E.), Combe (président de l'assemblée permanente des chambres de métiers), Charpentié (C.G.C.) et Monier (président de la Confédération des syndicats médicaux français) annoncent aux responsables départementaux de leurs syndicats respectifs la création des GIR (Groupes « initiative et responsabilité ») afin *« d'entreprendre ensemble l'étude d'un certain nombre de problèmes communs »*.

Trois pôles

Comment se retrouver dans la jungle de ces regroupements qui s'interpénètrent, s'appuient ou s'opposent ? Au-delà des intrigues de couloirs et des rivalités individuelles — inévitables dans ces milieux — trois pôles se dégagent :

● *Le Syndicat national des classes moyennes* de M. Henninot. — Il est d'audience fort limitée, ainsi que l'a montré la manifestation organisée en décembre à Paris, qui ne rassemblait qu'une centaine de personnes (*le Monde* du 15 décembre).

● *Le Syndicat national de coopération interprofessionnelle* lancé par M. Prouteau. Il revendique des comités dans soixante départements. Il convient de lui rattacher également le traditionnel Comité national de liaison et d'action (fondé par M. Millet), aujourd'hui présidé par M. Habar. Les deux organisations ont conclu un accord de *« non belligérence »* et s'épaulent, notamment aux plans régional et départemental. Si leurs modes de recrutement sont différents (individuel pour la première, alors que la seconde coordonne les représentants de syndicats professionnels), les hommes concernés sont souvent les mêmes. Ces deux mouvements bénéficient par ailleurs de la bienveillance des pouvoirs publics, par l'inetrmédiaire notamment du Conseil supérieur des classes moyennes, dont les membres désignés ont été recrutés pour l'essentiel au sein des deux organisations.

Derniers venus, les GIR s'appuient sur l'engagement *« à titre individuel »* de leurs cinq leaders, et tentent de s'implanter solidement en province. Refusant de se *« laisser enfermer dans le cadre d'un seul parti »*, M. Debatisse a indiqué que ce mouvement propose *« une certaine conception de la société »* mais *« n'est pas une classe »*.

Quelles sont les particularités de ces trois initiatives ? Elles ont la même clientèle ; elles sont toutes dirigées contre le programme commun de la gauche, accusé de porter atteinte aux « libertés individuelles » ; aussi bien que contre les technocrates. Pourtant, des excommunications ont déjà été prononcées de part et d'autre.

« Certaines initiatives, [sous-entendu celles de MM. Prouteau et Hébninot] *sont le fait de personnalités non représentatives de nos professions »*, ont écrit les fondateurs des GIR, en demandant à leurs adhérents *« de ne pas y souscrire au plan local »*. Rivalités personnelles ? Peut-être, car on ne jurerait pas que MM. Debatisse et Robin (agriculture), Charpentié et Calvez (cadres), Combe te Léon (artisans), Monier et Habart (professions libérales) entretiennent les meilleures relations. Rivalités politiques ? Ces mouvements s'en défendent. Le jeu des amitiés reste secret. Seul M. Jacques Chirac, président du R.P.R., a publiquement félicité M. Debatisse pour son initiative (*le Monde* du 13-14 février).

Quel sera l'avenir de ces mouvements. Les réactions de la « base » à la création des GIR semblent pour l'heure mitigées. La plus violente a surgi au sein des cadres, hostiles à toute alliance avec les petits patrons. M. Marchelli, président de la fédération C.G.C. de la métallurgie, n'a même pas attendu le lancement officiel des GIR pour déclarer que *« les organisations de la C.G.C. ne sont pas engagés par la décision de M. Yvan Charpentié, président de cette centrale, de s'associer aux GIR »* (*le Monde* du 24 février). Au sein des P.M.E. et des artisans, bien qu'aucune protestation n'ait encore été publiquement émise, l'initiative des deux leaders a provoqué quelques remous. Quant aux milieux paysans ils restent pour l'heure dans l'expectative.

S'appuyant sur le mécontentement, souvent diffus mais réel, de leurs membres, les classes moyennes parviendront-elles à asseoir leur organisation sur des bases solides ? Il faudra, pour en juger, attendre que soient passé le cap des échéances électorales.

VERONIQUE MAURUS.
ALAIN GIRAUDO.

AGRICULTURE

LES NEUF ET LA VENTE DE BEURRE A L'U.R.S.S.

Au-delà de la dispute sur les subventions au beurre, qui met en difficulté l'exécutif européen, c'est tout le débat sur les finalités de la politique agricole commune qui rebondit. *« Il vaut mieux subventionner le consommateur européen que les Soviétiques »*, a déclaré M. John Silkin, reprenant les critiques britanniques traditionnelles contre le marché commun agricole. A son avis, les prix agricoles européens trop élevés provoquent la constitution de surplus qu'il faut ensuite brader.

Les principaux opérateurs français répliquent que les Britanniques sont mal placés pour critiquer le mécanisme des subventions. En raison de la faiblesse de la livre sterling, les importations britanniques de produits alimentaires sont, en effet, subventionnées à près de 40 %.

Les opérateurs français font remarquer, en outre, que les ventes de beurre à bon marché aux catégories sociales défavorisées en Europe n'ont pas donné jusqu'ici les résultats attendus. Les stocks atteignant actuellement 220 000 tonnes, l'exportation de beurre vers les pays tiers paraît être le seul moyen d'écouler ces excédents. Jusqu'à présent, le niveau trop faible des subventions à l'exportation ne permettait pas au prix du beurre européen de s'aligner sur les cours mondiaux. Mais des ventes à la Suisse et au Liban, portant sur des tonnages limités, sont récemment devenus possibles, car les subventions ont été fixées à un montant égal à celui qui est prévu pour l'exportation à l'U.R.S.S.

Il s'agit de savoir, notent les exportateurs français, si pour des motifs tenant essentiellement à la politique intérieure britannique, de nouvelles opérations qui dégonfleraient sensiblement les stocks seront rendues impossibles à destination de l'Union soviétique.

BUDGET

Camouflage ou dérapage ?

(Suite de la première page.)

Cela est d'autant plus inquiétant que, au cours de la même discussion du 13 octobre dernier, le premier ministre déclarait : *« Si l'on aborde un exercice budgétaire avec un découvert, on peut être sûr que le résultat ira bien au-delà du découvert envisagé, quel que soit le sentiment que l'on ait du contrôle que l'on peut exercer sur les dépenses publiques. »*

Nous voilà prévenus, le dérapage n'est qu'amorcé, on n'en restera pas aux 10 milliards du collectif annoncé en février !

Ce laxisme dans la gestion des finances publiques, allant de pair avec l'accroissement de l'endettement en devises, paraît difficilement compatible avec la vaste orchestration faite autour du prétendu succès de la politique économique connue sous le nom de plan Barre.

Si ce plan est en passe de réussir, compte tenu de ce que le gouvernement a indiqué que seules des circonstances imprévues pourraient mettre en cause l'équilibre budgétaire, on ne voit pas pourquoi il affiche d'ores et déjà un déficit aussi important.

Si, par contre, ce déficit a des causes récentes, cela signifie que le succès du plan Barre est davantage un argument de propagande qu'une réalité économique.

En fait, ce que le premier ministre préfère ne pas dire, c'est que, ayant donné la priorité au côté spectaculaire d'un freinage de l'indice des prix programmé sur les élections, et à la recherche de l'amélioration d'une balance extérieure qu'il semble d'ailleurs mal maîtriser, cette priorité le conduit à sacrifier l'emploi et les finances publiques, tout en omettant d'ailleurs de taxer les bénéfices exceptionnels des banques.

La détérioration de la situation de l'emploi constitue de jour en jour un drame plus manifeste. Quant au délabrement des finances publiques, son caractère très alarmant rend d'autant plus regrettable le fait que le gouvernement se soit efforcé, tout au long de la session budgétaire du Parlement, d'en dissimuler l'ampleur.

ANDRÉ BOULLOCHE.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE DU NORD

Réuni, le 24 février 1977, sous la présidence de M. Alain de Rothschild, le conseil d'administration a pris connaissance des résultats provisoires de l'exercice 1976, dont les comptes définitifs seront arrêtés ultérieurement. Sous réserve d'ajustements, il apparaît que l'exercice se solde par un bénéfice net d'environ 23 millions de francs, contre 3,4 millions en 1975.

Cette amélioration correspond pour une large part à la progression des revenus du portefeuille-titres qui sont passés de 22,2 à 31,2 millions de francs ; pour le surplus, elle résulte de l'importance des plus-values de cession qui, s'ajoutant aux provisions pour risques existantes, ont compensé les pertes du secteur immobilier et les provisions nouvelles, contrairement à ce qui s'était produit en 1975.

Le conseil d'administration envisage de proposer la distribution d'un dividende net de 1,50 F par action, contre 1,40 F au titre de l'exercice 1975.

ALSTHOM - ATLANTIQUE

La Société franco-belge de matériel de chemins de fer et la Société Alsthom-Atlantique ont depuis quelques années pris conjointement et solidairement un certain nombre de commandes importantes de voitures de chemin de fer métropolitain et automotrices.

Parallèlement les deux sociétés constatent que les investissements réalisés au cours de ces dernières années sont dans une large mesure complémentaires.

Les deux sociétés ont en conséquence convenu de signer ce jour une convention de coopération dans les trois domaines de l'utilisation optimale de leurs investissements, de la recherche technique et de la coopération commerciale dans le domaine de l'exportation.

Les deux sociétés ont estimé, d'autre part, qu'un lien financier renforcerait leur coopération dans ces différents domaines. A cette fin, la Société Alsthom-Atlantique a pris une participation de 12,5 % dans le capital de la Société franco-belge de matériel de chemins de fer.

CIAL — CRÉDIT INDUSTRIEL D'ALSACE ET DE LORRAINE

Dividende global de 10,05 F (contre 9,45 F)

Augmentation de capital : 1 action nouvelle gratuite pour 10 anciennes

Le conseil d'administration, réuni sous la présidence de M. Emile Spielrein, a examiné les comptes et les résultats de l'exercice 1976.

Le total du bilan s'élève à 9 milliards 203 millions de francs et les fonds confiés par les clients particuliers et entreprises, à 6 milliards 528 millions de francs, en augmentation respectivement de 15,49 % et de 10,71 % par rapport à l'année écoulée.

Après déduction de toutes charges, amortissements, provisions et impôts, le compte de profits et pertes fait ressortir un solde bénéficiaire de 17 754 480 F. Un montant de 10 millions de francs de provisions ayant supporté l'impôt et devenu disponible a été, conformément aux règles comptables, inclus dans le bénéfice net, qui se trouve ainsi porté à 27 754 480 F.

Le conseil proposera à l'assemblée ordinaire des actionnaires, convoquée pour le 22 avril 1977, de fixer le dividende par action de 50 F, sur un capital augmenté en cours d'exercice par souscription en numéraire, à 6,70 F, assorti d'un avoir fiscal de 3,35 F (impôt déjà payé au Trésor), soit un dividende global de 10,05 F contre 9,45 F pour l'exercice précédent, d'accroître le report à nouveau de 1 171 847 F et d'affecter aux réserves 18 millions de francs.

En conformité des directives données par le gouvernement dans le cadre du plan de lutte contre l'inflation, le dividende proposé par action n'est en augmentation que de 6,50 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

La participation du personnel aux fruits de l'expansion de la société atteint 3 526 201 F pour l'année 1976. Son montant total depuis 1968, première année d'application, se chiffre à 18 452 239 F.

Si l'assemblée générale approuve ces propositions, les fonds propres (capital, réserves et report à nouveau) s'élèveront au 31 décembre 1976 à 157 118 324 F, auxquels s'ajoutent 52 millions de francs d'obligations. Le CIAL disposera ainsi d'un montant global de ressources permanentes de 209 118 324 F.

Le conseil, durant la même séance, en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'assemblée générale extraordinaire du 28 avril 1976, a décidé d'augmenter le capital de 64 049 500 F à 70 454 450 F par prélèvement sur les réserves d'une somme de 6 404 950 F et de distribuer aux actionnaires une action nouvelle, jouissance 1er janvier 1977, pour dix actions anciennes.

La date de délivrance des actions nouvelles sera fixée ultérieurement. Le conseil a également décidé de convoquer, pour le 22 avril 1977, une assemblée générale extraordinaire qui sera appelée à modifier certaines dispositions des statuts.

GROUPE DARTY

Les ventes de marchandises hors taxes de la société mère pour les onze premiers mois de l'exercice 1976-1977 (mars 1976 à janvier 1977), se sont élevées à 664 315 000 F, en progression de 30,6 % sur les ventes de la même période de l'exercice précédent.

Pour le groupe, les ventes hors taxes de marchandises et de prestations de service après-vente pour la même période (mars 1976 à janvier 1977) s'élèvent à 786 967 000 F, contre 575 704 000 F, pendant les onze premiers mois de l'exercice précédent. La progression est de 36,7 %. La tendance des ventes du groupe pour le mois de février 1977 reste bonne, et l'objectif du C.A. annoncé pour l'année 1976-1977 (845 millions de francs) sera en fait légèrement supérieur à 860 millions de francs.

COMPAGNIE PARISIENNE DE RÉESCOMPTE

Le conseil d'administration de la Compagnie parisienne de réescompte, réuni le 23 février 1977, sous la présidence de M. René Cassou, a approuvé les comptes de l'exercice 1976.

Après amortissements et constitution de 12 millions de francs de provisions hors exploitation ayant payé l'impôt sur les sociétés, les bénéfices nets de l'exercice atteignent 30 093 611 francs, en nouvelle progression par rapport aux années antérieures.

Compte tenu des recommandations gouvernementales tendant à limiter en 1977 les augmentations de dividendes, le conseil proposera à l'assemblée générale du 27 avril prochain de porter le dividende de 8 % à 8,5 %, soit 5 % statutaires et 3,5 % supplémentaires ; par ailleurs, une somme de 1 500 000 francs sera inscrite en report à nouveau pour laisser, lorsque les circonstances le permettront, la possibilité d'un dividende complémentaire que les résultats de l'exercice autoriseraient d'ores et déjà à distribuer.

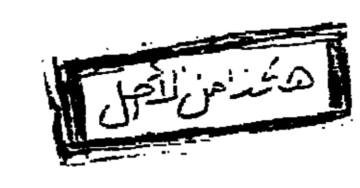
Il est enfin rappelé qu'au cours de l'année 1976 le conseil d'administration de la Compagnie parisienne de réescompte a pu, en application des résolutions adoptées par la dernière assemblée, virer aux réserves plus de 35 millions de F de provisions hors exploitation. Le total de ces réserves atteint ainsi 70 millions de francs pour un capital de 100 millions de francs.

SOCIÉTÉ DES GRANDS TRAVAUX DE L'EST

Le chiffre d'affaires, taxes comprises, s'est élevé, au cours de l'exercice 1976, à 870 millions de francs, dont 45 % ont été réalisés en France métropolitaine et 55 % à l'extérieur. La progression par rapport à celui réalisé en 1975 est de 8 %.

Le bilan au 31 décembre 1976, en cours d'établissement, fera apparaître un cash flow de 45 millions de francs environ, en progression de plus de 20 % par rapport à l'an dernier ; le résultat après impôt devrait se situer également à un niveau supérieur à celui enregistré l'an dernier (12 847 000 F).

Malgré la stagnation prévisible de l'activité en France, la solidité et l'ancienneté de l'implantation des agences de l'entreprise dans les pays francophones d'Afrique et de l'océan Indien ont permis de programmer pour 1977 un chiffre d'affaires supérieur à 1 milliard, marquant ainsi une progression de 20 %. Les résultats devraient également être favorables et au moins égaux à ceux de 1976.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
28 FÉVRIER

Effritement

Afin de permettre au public de suivre, pendant la séance, l'évolution des cours des actions françaises, la Chambre syndicale a inauguré, ce lundi, un nouvel indice boursier calculé sur les cinquante valeurs les plus représentatives de la cote. Déjà surnommé le « Dow Jones parisien », cet indice a commencé sa carrière par un repli de 0,14 % par rapport aux cours de vendredi. Simultanément, l'indice G.P.K., dont le but est identique, progressait de 0,40 % environ.

C'est dire la difficulté de déterminer la tendance du marché lors de cette dernière séance de février, que l'on peut qualifier sans risque, d'irrégulière.

Le nombre des baisses paraît cependant l'avoir légèrement emporté sur celui des hausses dans une majorité de compartiments : les établissements de crédit, la construction mécanique, la métallurgie, les pétroles. Ailleurs, hausses et baisses se sont, à peu de choses près, équilibrées, sauf aux alimentaires et au bâtiment, nettement résistants.

Soulignons, une fois de plus, la maigreur des transactions effectuées sur un marché, que rien n'est venu précisément animer en ce début de semaine. Visiblement, la hausse modérée des prix en janvier ayant été saluée comme il se devait à la veille du week-end, la Bourse de Paris attend de nouvelles victoires pour s'animer à nouveau.

Aux valeurs étrangères, les mines d'or poursuivent vigoureusement leur remontée, les américaines enregistrant une reprise moins marquée.

Le marché de l'or s'est montré un peu plus actif, avec un volume de transactions atteignant 7,4 millions de francs, soit le double de celui enregistré il y a encore peu de jours. Le lingot a encore gagné 200 F à 23 020 F, dépassant le niveau de 23 000 F pour la première fois depuis août 1975, tandis que le napoléon restait pratiquement stable

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 10 .. %

LONDRES

Le marché reste bien disposé dans l'espoir d'une réduction des taux d'intérêt et des impôts : il atteint son plus haut niveau depuis mai 1976. Ventes bénéficiaires sur les mines d'or à la suite de la baisse du prix du métal.

OR (ouverture) (dollars) : 142 10 contre 142 75

VALEURS	CLOTURE 28/2	COURS 1/3
War Loan 3 1/2 %	28 ...	27 15/16
Beecham	408 ...	416
British Petroleum	934 ...	906 ...
Shell	518 ...	518 1/2
Vickers	184 ..	187
Imperial Chemical	338 ...	339 1/2
Courtaulds	115 ...	118 ...
De Beers	228 ...	225 1/2
*Western Holdings	14 5/8	14 3/8
Rio Tinto Zinc Corp.	194 ...	194 ...
*West Driefontein	18 ...	18 1/4

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

GROUPE DARTY. — Pour les onze premiers mois de l'exercice 1976-1977, en cours, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 786,96 millions de francs contre 575,70 millions de francs un an plus tôt. L'objectif de chiffre d'affaires pour l'année entière (845 millions de francs) sera probablement dépassé.

SCOA. — Pour l'exercice 1976-1977, le groupe aurait réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 7 milliards de francs contre 6,051 milliards de francs pour l'exercice précédent. Il vient de prendre le contrôle de la société australienne Sullivan (voir d'autre part).

DOCKS DE FRANCE. — « Les résultats consolidés de l'exercice 1976 seront pratiquement deux fois plus élevés que ceux réalisés en 1975 » (8,27 millions de francs de bénéfice consolidé), a indiqué le président, M. Robert Toulouse.

PARISIENNE DE RESCOMPTE. — Le bénéfice net de l'exercice 1976 s'est élevé à 30,09 millions de francs, contre 28 millions de francs en 1975. Compte tenu des recommandations gouvernementales, le dividende global sera porté de 12 F à 12,75 F (1,5 million de francs seront placés en report à nouveau et distribués quand les circonstances le permettront).

CREDIT INDUSTRIEL D'ALSACE ET DE LORRAINE. — Le dividende global de l'exercice 1976 s'établit à 10,05 F contre 9,45 F en 1975. D'autre part, une action nouvelle pour dix anciennes sera distribuée gratuitement aux actionnaires.

NEW-YORK

LEGERE REPRISE TECHNIQUE

Les cours ont légèrement progressé lundi à Wall Street, où, dans une ambiance morne — 16,2 millions de titres seulement ont été échangés, — l'indice Dow Jones a gagné 3 points à 936,42.

De caractère technique, cette petite reprise a quelque peu surpris les opérateurs tant les nouvelles de la journée apparaissaient peu propices à une remontée des cours.

Les opérateurs ont successivement appris le net recul (1,2 %) enregistré par l'« indice global des principaux indicateurs économiques » en janvier, conséquence de la vague de froid. Simultanément, le département du travail a annoncé que le taux des licenciements et mises à pied était passé de 1,1 % en décembre à 1,5 % en janvier. Le département du commerce a publié les résultats de la balance commerciale pour le même mois : son déficit s'est élevé à 1,67 milliard de dollars, soit le plus important jamais enregistré pour un seul mois.

Indices Dow Jones : transports, 221,90 (+ 0,09) ; services publics, 105,29 (+ 0,32).

VALEURS	COURS 25/2	COURS 28/2
Alcoa	53 1/2	53 1/2
A.T.T.	63 3/8	63 5/8
Boeing	41 3/4	42 ..
Chase Manhattan Bank	30 5/8	30 3/4
Du Pont de Nemours	128 1/2	127 1/4
Eastman Kodak	74 3/8	74 3/8
Exxon	50 1/2	50 7/8
Ford	56 3/4	57 5/8
General Electric	50 1/4	50 1/2
General Foods	32 ...	32 1/8
General Motors	70 1/8	70 3/4
Goodyear	21 5/8	21 1/2
I.B.M.	275 5/8	278 ...
I.T.T.	33 ...	33 1/8
Kennecott	26 7/8	27 1/4
Mobil Oil	65 1/4	66 ...
Pfizer	27 1/4	27 5/8
Schlumberger	57 7/8	57 3/4
Texaco	27 3/4	27 7/8
U.A.L. Inc.	20 1/4	20 1/4
Union Carbide	58 5/8	59 1/2
U.S. Steel	46 ...	46 1/4
Westinghouse	17 1/2	18 7/8
Xerox	50 5/8	50 3/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28/2	1/3
1 dollar (en yens) ..	283 275	282 65

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, Base 100 : 31 déc. 1976.)

	25 fév.	28 fév.
Valeurs françaises ..	93,5	93,7
Valeurs étrangères ..	99,4	100,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	69,7	69,7

BOURSE DE PARIS - 28 FÉVRIER - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
613	4,80 % 1973	615 20	815	614 90	614 ..
1645	C.N.E. 3 %	1638	1640	1649	1635
390	Afrique Occ	388 50	389 50	388 30	381 80
320	Air liquide..	322 50	324	322 20	317 80
62	Als. Part. ind	62 50	62	62	61 35
190	Als. Superm.	175	175 ..	175	175
57	Alsthom-Atl	56 80	57 ..	57	57
119	Applica gaz	118 10	122	124	119 80
305	Aquitaine..	284 90	284	283 30	278 40
54	— certif....	51 30	51 10	51 10	50 10
108	Arjom. Prioux	102	104	104	102
280	Ass. Gr. Paris	259 40	259 50	260	259 50
210	Aux Entrepr	208 80	210	210 ..	208
147	Aux. Navig.	147 50	147 ..	147 ..	146 50
78	Babc.-Fives	78	78 ..	77 70	77
150	Bail-Equip.	150	150	149	149 ..
199	Bail-Invest..	199 90	199 90	199 90	197
107	B.C.T.	100	101 ..	101 20	100
54	Bazar H. V..	53 40	53 60	53 80	53 ..
59	Beghin-Say.	60	59 50	59 50	58 35
445	Cie Gle Eaux	435 10	429 10	429 ..	426 50
180	E. J. Lefebvre	180	178	178	174 50
52	Esso S.A.F	51 40	50 10	50 10	50 ..
163	Eurafrance..	162	162 10	162 10	160 ..
380	Europe n° 1.	381 10	382 ..	383	388 ..
375	Ferodo.....	379	372	372	372
146	Fin. Paris PB	144 50	143	145	143
198	— obl. conv	196	198 ..	198	195 10
58	Fin. Un. Eur	48 10	47 80	47 60	47
59	Fraissinet	70	70	70	69 40
103	Fr. Pétroles	102 60	103 50	103	102
24 50	— (Certific.)	24 50	24 80	24 80	24 30
50	Galeries Lat.	47	47 ..	47 50	46 10
141	Gle d'entr	141	142	141	141
133	Gle Fonderie	132 90	132 50	132	130 ..
180	Générale Occ.	174 50	178	173 50	169 50
178	Gr. Tr. Mar.	178	178	180 ..	175
285	Guyenne-Gas	281	281 ..	281	*276
125	Olida-Caby.	125 ..	125 ..	125 ..	123
84	Opfi-Paribas.	86 ..	85 ..	85 ..	84 80
100	Paris-France.	92	95	94 80	95
70	Pechelbronn.	78	70 ..	70 ..	67 80
71	P.U.K.	69	69	69	67 80
116	— (obl.)..	116 30	116 50	116 50	115 30
47	Penarroya..	44 85	45 10	45 40	44 50
179	Penhoet....	177	177	177 10	175 50
340	Pernod-Ric..	331	334	335	334 ..
90	Perrier.....	91 20	92	93 50	93 90
70	Pétroles B.P.	69 95	69 95	69 95	69 70
245	Peugeot-Citr	244	241 20	241	241 20
310	— (obl.)...	309 80	309 80	309 30	309 80
60	Pierre Auby.	59 90	58 70	58 70	58 50
65	P.L.M.	63 50	64	63 30	62 80
165	Poclain.....				
145	Pollet	141	144 ..	144 ..	141 20

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
	T.R.T.	479	475	471	466 ..
	Tél. Electr...	564	564	564	554 ..
	— (obl.)...	117 10	118	117 50	118 ..
	Tél. Ericsson	282	283	284	288
	Terres Roug.	60 10	60 10	60 10	60 10
	Thomson-Br..	174 80	176	174 80	176 ..
	— (obl.).	218 20	218	218	214 65
	U.I.S.	227 50	225 10	225 10	221 60
	U.C.B.	188	191 80	191 80	191 80
	Un. F. Banq.	225	225	225	225 ..
	U.T.A.	68 30	70 40	68 10	69
	Usinor......	30 05	29 10	29 10	28
	— (obl.)....	113 50	113 60	113 60	112 60
	Vallourec...	137	139	139	138 50
	V. Clicquot-P	383	383	383	376 50
	Vinipriz.....	410	410	405	393
	Amer.-Tel...	320 50	328 80	328 80	316 50
60	Ang. Am. C..	14 35	14 95	15 ..	14 65
	Amgold.....	97 30	100 50	102 ..	98 ..
	Astur Mines	133	135	134 20	134 20
	B. Ottoman	253	252 50	252 50	257 50
	BASF (Akt)..	324	325	325	318 40
59	Free State..	71	73 20	74 ..	72 20
250	Gen. Electric	248 80	253	252	248 50
350	Gen. Motors	349 20	350 50	349 50	349
12	Goldfields...	13 90	14 20	15 10	14 50
17	Harmony....	18 90	20 10	20 40	20
280	Hoechst Akti	277	280	279 90	276
29	Imp. Chem.	23 80	28 80	29 20	28 80
156	Inco Limited	151 70	151	151 20	151 10
1380	I.B.M.	1380	1379	1375	1373
168	I.T.T.	165 30	165	165 10	165 40
325	Mobil. Corp.	326	328	326	324
6510	Nestlé.	6580	6570	6570	6550
235	Norsk Hydro.	229 80	232 50	230 80	
5	Olivetti.....	4 59	4 97	4 97	4 98
635	Petrofina...	639	640	640	640
51	Philips.....	51 80	51 85	51 60	51 85
54	Pres Brand	58 80	62 80	62 90	62
265	Quilmes ..	264 ..	261 30	261 60	256 30
13	Randfontein	148 ..	154 ..	165 80	154 10
24 50	Rand. Select.	25 70	25 50	28 70	28 10
270	Royal Dutch.	269 ..	270	269 50	268

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/2	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 991	4 992	5 ..
Canada ($ can. 1)	4 806	4 781	4 79
Allemagne (100 DM)	208 350	208 425	206 50
Autriche (100 sch.)	29 380	29 380	29 35
Belgique (100 F.)	13 588	13 604	13 45
Danemark (100 krd)	84 720	85 000	83 50
Espagne (100 pes.)	7 225	7 231	7 02
Grande-Bretagne (£ 1)	8 530	8 548	8 57
Italie (1 000 lires)	5 655	5 653	5 525
Norvège (100 k.)	94 670	94 870	94 ..
Pays-Bas (100 fl.)	199 950	199 860	198 50
Portugal (100 esc.)	15 210	.. ...	14 75
Suède (100 krs)	118 100	118 170	117 50
Suisse (100 fr.)	196 100	194 900	197 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/2
Or fin (kilo en barre)	22750	23050 ..
Or fin (kilo en lingot)	22820 ..	23020 ..
Pièce française (20 fr.)	232 90	233 20
Pièce française (10 fr.)	200 10	200 10
Pièce suisse (20 fr.)	208	215 ..
Union latine (20 fr.)	193 ..	193 50
Souverain	217 80	2 8 50
Pièce de 20 dollars	1010 60	1040 80
Pièce de 10 dollars	540 80	562
Pièce de 5 dollars	342 50	
Pièce de 50 Pesos	920 ..	924
Pièce de 10 florins	206 40	208 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. AFRIQUE
— Le Polisario a célébré le premier anniversaire de la proclamation de la République sahraouie.
2. DIPLOMATIE
2. PROCHE-ORIENT
3 à 6. EUROPE
— La contestation dans les pays de l'Est.
8 à 11. POLITIQUE
— LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES : les actions de M. Giscard d'Estaing en faveur de l'écologie ; Tribune du 13 mars : « Une «mauvaise» idée de Paris ? », par Maurice Doublet.
12. ÉQUIPEMENT
13. D'UNE RÉGION A L'AUTRE
— ILE-DE-FRANCE : les trottoirs de Paris au plus offrant.
— PROVENCE-COTE D'AZUR : la ZAC de Bonneveine, un nouveau centre ville pour Marseille-Sud.
14. LETTRES
— Une somme de Denise Masson : *Monothéisme coranique et monothéisme biblique.*
15. L'ÉVÉNEMENT
— La crise de la presse en Europe.
16. ÉDUCATION
16. JEUNESSE
16. RELIGION
— Les évêques de Paris ne se résignent pas à l'occupation de Saint - Nicolas - du-Chardonnet.
— LIBRES OPINIONS : « Les chrétiens et le socialisme », par P. Marthelot.

LE MONDE DE LA MÉDECINE
Pages 17 et 18
— Les économies à court terme de la Sécurité sociale.

19. L'ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE
— Trois élections à l'Académie.
20 à 22. ARTS ET SPECTACLES
— THÉATRE : revoir *le Maître de Santiago.*
— MUSIQUE : une nouvelle *Carmen* à Nantes.
30. SPORTS
30 - 31. JUSTICE
— Des embouteillages trop bien organisés au tribunal de Paris.
31. FAITS DIVERS
31 à 34. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
— « La politique dans l'entreprise » (II), par Joanine Roy.
— Une interview de M. Barre à l'A.F.P.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (19)
Annonces classées (23 à 29) ; Aujourd'hui (12) ; Carnet (20) ; « Journal officiel » (12) ; Météorologie (12) ; Mots croisés (12) ; Bourse (35).

A LA CONFÉRENCE DE KHARTOUM

Le Soudan a adhéré au « commandement politique unifié » créé l'an dernier par l'Égypte et la Syrie

De notre correspondant

Le Caire. — Le Soudan a adhéré au *« commandement politique unifié »* créé à la fin de l'an passé par l'Egypte et la Syrie (*le Monde* du 23 décembre 1976). Cette décision a été annoncée dans un communiqué publié au Caire, à l'issue de la conférence qui a réuni à Khartoum, au cours du dernier week-end, les présidents Sadate, Assad et Nemeiry. Présenté comme un pas sur la voie de *« l'union arabe »*, le commandement unifié comprend les chefs d'Etat des trois pays et leurs principaux ministres (affaires étrangères, défense, etc.).

La Jordanie, qui poursuit depuis l'an dernier un processus d'unification économique avec la Syrie, avait été pressentie au cours des semaines écoulées comme futur partenaire dans cette nouvelle tentative de regroupement interarabe. En revanche, l'adhésion du Soudan demeurait incertaine, ce pays évitant de se lancer dans des projets panarabes d'unité politique depuis que les populations africaines des provinces méridionales apportent leur soutien au régime du général Nemeiry. Lors de la conclusion, en 1972, sous les auspices du Négus, de l'accord d'Addis-Abeba entre le président soudanais et les insurgés chrétiens du Sud, il avait été dit que l'une des conditions mises par ces derniers à leur soumission était que Khartoum s'engageait à rester en dehors de toute entreprise visant à la fusion du Soudan avec d'autres Etats membres de la Ligue arabe. Il est vrai que, pour le moment, le commandement tripartite unifié s'est prudemment contenté de prévoir, à une date qui reste à fixer, la création de *« commissions communes pour forger des relations unionistes »* entre les trois nations.

Le rapprochement égypto-syro-soudanais ne relève pas seulement de la foi dans l'unité arabe. Le Soudan, l'Egypte et la Syrie ont, à des degrés divers, de mauvaises relations avec la Libye, même si le Caire et Damas continuent d'appartenir *formellement*, avec Tripoli, à l'union des Républiques arabes créée par les trois pays en avril 1971. A tort ou à raison, le Caire et Khartoum accusent le colonel Kadhafi de financer la subversion dans la vallée du Nil. Les rapports syro-libyens étaient jusqu'à présent plus sereins, mais la récente expulsion d'ouvriers syriens de Libye aurait brouillé Damas et Tripoli. La Libye est également hostile à la présence syrienne au Liban.

Sur le plan militaire, le Soudan assurerait à ses partenaires arabes, en cas de conflit prolongé au Proche-Orient, *« la profondeur stratégique »* voulue. La situation en mer Rouge, laquelle devrait être, selon les membres du commandement unifié, un *« lac de paix arabe »*, a également été au centre des entretiens tripartites de Khartoum. Un soutien arabe, déjà effectif, de la part du Soudan et, dit-on, de la Syrie, à la rebellion « arabe » en Erythrée, permettrait de contrer l'influence soviétique grandissante en Ethiopie, influence qui, sur l'autre rive de la mer Rouge, inquiète aussi Ryad. L'Arabie Saoudite est *« associée »* au pacte de défense mutuelle conclu en juillet 1976 entre l'Egypte et le Soudan. On a fait récemment grand cas au Caire du refus de survol du territoire soudanais opposé par Khartoum à *« un avion soviétique venant de Libye, qui transportait un chargement d'armes à destination du régime militaire éthiopien ».*

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

En Chine

Le retour de M. Teng Hsiao-ping aura lieu « à un moment opportun »

confirme le ministre des affaires étrangères

De notre correspondant

Pékin. — Le ministre chinois des affaires étrangères, M. Huang Hua, a été, lundi soir 28 février, l'hôte à dîner de l'ambassadeur de France à Pékin, M. Claude Arnaud.

On se déclare très satisfait, du côté français, du contact ainsi établi avec le chef de la diplomatie chinoise. M. Huang Hua s'est particulièrement intéressé, rapporte-t-on, à la situation électorale en France. Il a, d'autre part, interrogé son hôte sur le récent voyage de M. de Guiringaud au Proche-Orient. Les projets de visite en Chine soit du président de la République, soit du premier ministre français, en suspens, comme on sait, depuis plus d'un an, n'auraient, en revanche, pratiquement pas été évoqués. Il ne semble pas, d'ailleurs, que l'on doive s'attendre à un voyage à Pékin d'une personnalité française de ce niveau pendant l'année en cours.

Le président de la commission des affaires étrangères du Sénat, M. André Colin, est en revanche attendu en Chine ce mois-ci, et le chef d'état-major adjoint de l'A.P.L., M. Yang Cheng-wu, doit se rendre en France à une date encore non précisée.

M. Huang Hua a donné pour sa part, au cours de la conversation, quelques indications sur la politique intérieure et extérieure chinoise, décrivant la situation présente comme excellente et mettant, comme il se doit, l'accent sur la continuité de la diplomatie de la R.P.C.

Le ministre chinois a confirmé que le principe d'un retour de M. Teng Hsiao-ping à un poste de responsabilité était acquis. Il a indiqué que ce retour aurait lieu « à un moment opportun », mais sans préciser quelles fonctions pourrait assurer l'ancien vice-premier ministre. — A. J.

Le numéro du « Monde » daté 1er mars 1977 a été tiré à 602 907 exemplaires.

● *Un arrêt de travail surprise a perturbé le programme d'Antenne II* le lundi 28 février après-midi. En effet, les personnels techniques, qui venaient de recevoir leur feuille de paie, contestaient la rémunération des heures supplémentaires. Cette « grève » a duré de 13 h. 30 à 15 h. 30 : le magazine « Aujourd'hui madame » n'a pas été diffusé.



L'ÉLYSÉE DÉMENT QU'UN REMANIEMENT DU GOUVERNEMENT SOIT ENVISAGÉ

M. Michel Bassi, adjoint au porte-parole de l'Elysée, a démenti mardi matin 1er mars les informations publiées par « le Quotidien de Paris » et « France-Soir » sur un remaniement du gouvernement après les élections municipales. Ce remaniement, a indiqué M. Bassi, n'est nullement envisagé.

BAISSE DU DOLLAR ET DU FRANC SUISSE

Le dollar s'est affaibli, mardi matin, sur les marchés des changes, après l'annonce, lundi, du plus fort déficit commercial enregistré en un mois aux Etats-Unis : il est revenu à 2,388 DM à Francfort, contre 2,397 DM lundi, et à 4,98 F à Paris contre 4,9850 F. En revanche, le dollar s'est raffermi à Zurich (2,57 FS contre 2,557 FS), le franc suisse continuant à baisser : à Paris, il a fléchi à 1,94 F contre 1,95 F.

Le cours de l'once d'or à Londres, qui avait repris lundi son mouvement de hausse avec un gain de près de 3 dollars à 142,75 dollars, dans l'attente de l'adjudication du Fonds monétaire le mercredi 2 mars, est revenu à 142,10 dollars mardi matin sur des ventes bénéficiaires.

Lors de l'incendie de l'hôtel Rossia

UN JOURNALISTE AMÉRICAIN MOLESTÉ

Moscou (U.P.I.). — M. Joseph Galloway, directeur du bureau de l'agence américaine U.P.I. à Moscou, a protesté, lundi 28 février, auprès du ministère soviétique des affaires étrangères, contre le traitement infligé au correspondant de l'agence, Charles Wallace, lors de l'incendie de l'hôtel Rossia. M. Wallace était sur les lieux du sinistre, aux premières heures de la matinée de samedi, lorsqu'un capitaine de la milice et deux de ses hommes l'arrêtèrent. On le garda plus de deux heures à l'intérieur de l'hôtel en lui interdisant de téléphoner à son bureau, à l'ambassade des Etats-Unis ou aux services de presse du ministère de l'intérieur. Pendant ce temps, des policiers en civil et en uniforme exigeaient qu'il leur remette la pellicule de son appareil photo. Quand il se décida enfin à le faire, trois officiers se précipitèrent sur lui, et l'un d'eux lui tordit le bras pour l'obliger à lâcher la pellicule. Ils frappèrent ensuite son appareil sur un bureau « pour s'assurer qu'il ne contenait pas d'autre film », et le laissèrent enfin aller.

M. Galloway souligne dans sa protestation que ces agissements violent les garanties normales de non-ingérence dans le travail des journalistes et les accords consulaires garantissant le droit aux personnes interpellées de prévenir leur ambassade.

Cinq autres journalistes occidentaux, MM. Lynn Jones, de la compagnie américaine de télévision A B C ; Gabriel Meretik, de TF 1 ; Dieter Wolff, de la 2e chaîne de la télévision ouest-allemande ; Fritz Pleitgen, de la télévision Westdeutscher Rundfunk ARD, et Wolfgang Hauptmann, de la radio ARD, se sont plaints aussi d'avoir été soit empêchés de filmer les incendies, soit obligés de remettre leurs pellicules à la police.

Aucun bilan officiel du sinistre n'a encore été publié, mais le comité central du P.C. et du conseil des ministres expriment, dans un communiqué, leurs « profondes condoléances aux familles, aux parents et proches des personnes ayant péri » pendant l'incendie du Rossia.

● *L'auteur de romans policiers américain* John Dickson Carr viet de mourir à l'âge de soixante-dix ans.

Il avait publié son premier roman en 1930 et avait acquis un renom international dans les années précédant la seconde gurre mondiale, avec *la Chambre ardente.*

Il avait écrit plus de soixante-dix livres, dont certains sous les pseudonymes de Carter Dickson et de Carr Dickson.

La C.G.T. met en accusation les pratiques financières du groupe du « Parisien libéré »

La direction du « Parisien libéré » a décidé, lundi soir 28 février, de déposer deux plaintes « à la suite de la conférence de presse organisée par le Comité intersyndical du Livre parisien C.G.T. : la première, en ouverture de correspondance privée et en violation du secret professionnel ; la seconde, en diffamation contre les allégations scandaleusement mensongères du Comité intersyndical du Livre parisien C.G.T. ».

En présence de M. Henri Krazucki, secrétaire de la C.G.T., M. Jacques Piot, secrétaire général de la Fédération française des travailleurs du Livre, a déclaré en effet : « On a saigné à blanc les autres titres du groupe pour tenter de gagner la bataille engagée par le « Parisien libéré » contre le Livre. »

Un autre dirigeant syndical venait de préciser, en ouvrant la conférence de presse : « Nous avons en notre possession des documents et nous pouvons prouver la véracité de nos révélations. Ils prouvent que des opérations financières importantes et illégales ont eu lieu entre sociétés différentes. Des fonds importants ont été détournés de leur véritable destination. Le gouvernement ne peut pas être dans l'ignorance de telles pratiques. »

Les documents qui ont servi à étayer la thèse soutenue par le Syndicat du Livre C.G.T. sont des *lettres* (confidentielles) échangées, d'une part, entre M. René Laure, directeur - gérant de *l'Equipe*, et M. Jean Sangnier, administrateur de *Marie-France* — deux publications du groupe Amaury, — d'autre part, entre M. Laure et le directeur financier du groupe, M. G. Claude. Ces lettres concernent la gestion de la SOPUSI, société éditrice de *l'Equipe.*

Selon l'enquête menée par les dirigeants du Livre, le groupe du *Parisien libéré* comporte plus d'une soixantaine de sociétés, de moins de cinquante, parfois de moins de dix personnes, pour s'épargner dans le premier cas, a dit M. Piot, d'avoir un comité d'entreprise, dans le second, des délégués du personnel. Trente-sept d'entre ces sociétés auraient leur siège social à l'imprimerie de Saint-Ouen.

Où sont passés les actifs de la SOPUSI ?

« La SOPUSI, depuis plusieurs années, a essaimé nombre de ses actifs dans les diverses sociétés du groupe », écrivait M. René Laure, le 20 janvier 1977. *« Si celui-ci doit vivre en tant que tel,* poursuivait-il, *cette pratique devra nécessairement continuer sous réserve d'une concertation des intéressés. »*

S'adressant au directeur financier du groupe, M. Laure lui écrivait, le 16 février : *« Je vous demande instamment de m'adresser les informations relatives aux matériels et aux équipements, qui sont la possession de la SOPUSI. »*

« Vous ne pouvez ignorer que ces renseignements me sont demandés par les héritiers de M. Amaury et que j'ai été jusqu'à présent dans l'incapacité de les fournir. (...)

» (...) Il serait tout de même paradoxal, déclarait M. Laure, *que dans telle ou telle éventualité qui viendrait à se produire, je me trouve dans l'incapacité de fournir des précisions aussi élémentaires que celles consistant à savoir où se trouvent les actifs de la SOPUSI. »*

Dans une lettre antérieure (30 janvier), M. Laure demandait au même directeur financier *« l'envoi de la liste des gros équipements acquis ces dernières années pour compte SOPUSI et mis en place dans diverses installations qui ne la concernent pas directement : pour l'essentiel, des rotatives, des fac-similés, des matériels de composition, etc. »*

Et le directeur de *l'Equipe* réclamait *« une régularisation de certaines opérations qu'autorise aujourd'hui le nouveau régime fiscal de la presse ».*

Pour les dirigeants syndicaux, ces documents apportent la preuve de la *« situation financière aberrante »* du groupe. *« C'est de la cavalerie »*, a dit M. Henri Krasucki, secrétaire de la C.G.T., pour qualifier ce système de vases communicants entre société prospère (*l'Equipe*) et celles dqui le sont moins (investissements du *Parisien libéré* à l'imprimerie de Saint-Ouen).

Pour M. Jacques Piot, le fait que le directeur-gérant d'une société ignore la situation exacte de ses actifs prouve qu'il y a manipulation et, en l'occurrence, détournement de l'application de l'article 39 bis du code général des impôts (qui permet aux entreprises de presse l'exonération d'une partie des bénéfices à condition de les consacrer à des investissements), puisque les actifs de *l'Equipe* ont été « apportés » gratuitement à d'autres journaux.

Quant à lui, M. Krasucki met l'accent sur la part de responsabilité qui incombe au gouvernement : *« Ainsi, peut-on frauder les lois sur les sociétés sans que le ministre des finances s'en émeuve ? Sans que des inspecteurs du fisc, prompts à tracasser les petits commerçants, soient commis à ce genre de contrôle ?*

» Mais si M. Barre ignorait ces pratiques au sein du groupe du Parisien libéré, *je lui pose aujourd'hui la question : Allez-vous enfin ouvrir l'enquête qui s'impose ? »*

En ce qui concerne les propositions contenues dans le rapport Mottin, les responsables du Livre ont confirmé que le référendum à bulletin secret avait débuté dans toutes les imprimeries de presse de la région parisienne et que le dépouillement aurait lieu dans la nuit du 2 au 3 mars.

A cette occasion, le Comité intersyndical du Livre invite *« tous les camarades à venir en masse le jeudi 3 mars prochain, à 10 h. 30, à la porte Saint-Denis, pour se rendre en cortège au Conseil d'Etat, place du Palais-Royal, afin d'apporter la réponse des travailleurs* du Parisien libéré *au gouvernement ».*

Le Comité ajoute : *« A ce rassemblement, les travailleurs de toutes les professions viendront apporter leur soutien aux ouvriers de la presse parisienne et du* Parisien libéré. » — C.D.

« LE MATIN DE PARIS » PUBLIE SON PREMIER NUMÉRO

« Pour redonner chaque jour à chacun le courage de se battre et le goût du bonheur » : telle est l'ambition que s'assigne, selon l'éditorial de son directeur, M. Claude Perdriel, le nouveau quotidien national *le Matin de Paris*, qui publie, ce mardi 1er mars, son premier numéro. *« Un journal né du refus, de la révolte parfois, fait par des hommes qui n'ont pu accepter que, en dehors de* l'Humanité, *tous les grands quotidiens nationaux du matin tombent entre les mains de la droite et du capital »*, écrit M. Perdriel. *« Nous voulons que la gauche unie arrive au pouvoir pour changer la société,* ajoute-t-il. *Nous ne sommes pas le journal du parti communiste, du parti socialiste ou des radicaux de gauche. Nous mettrons l'accent sur ce qui rassemble et non sur ce qui divise. »*

Après la « une », sommaire condensé du numéro, les trente-deux pages du journal sont ainsi réparties : trois pages politiques, une pour la vie sociale, deux pour l'économie, deux pour l'étranger, une page éditoriale, où, sous le titre : « La gravité de l'enjeu », M. Pierre Mendès France assure : *« Le 13 mars, peut-être, le choix volontaire d'une voie nouvelle. »* Suivent les autres rubriques traditionnelles d'un quotidien.

Dans le format demi-quotidien (30 cm × 42,5), le journal, d'une mise en pages assez dense allégée par quelques illustrations qui ne « sortent » pas toujours très bien, est mis en vente au prix de 1,40 F.





